

LIBRARY OF CONGRESS.

PC 2111
Chap. Copyright No.

~~Shelf~~ S 4

UNITED STATES OF AMERICA.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.



INTRODUCTION TO THE TEACHING OF LIVING
LANGUAGES. 50 cents.

CAUSERIES AVEC MES ÉLÈVES. \$2.00. ÉDITION IL-
LUSTRÉE. \$2.50.

PETITES CAUSERIES. \$1.50. ÉDITION ILLUSTRÉE. \$2.00.

CAUSERIES AVEC LES ENFANTS. \$1.50. ÉDITION
ILLUSTRÉE. \$2.00.

ENTRETIENS SUR LA GRAMMAIRE. \$2.50.

ENTRETIENS

SUR LA GRAMMAIRE.

PAR

LAMBERT SAUVEUR,

DOCTEUR ÈS LETTRES ET EN DROIT,

Principal de la Section française de l'École des langues vivantes de Boston.

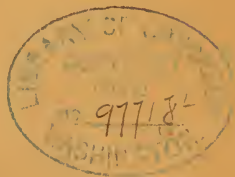
Étudiez le code de la langue dans les maîtres de la langue.

BOSTON:

LIBRAIRIE SCHÖNHOF ET MÖLLER.

NEW YORK: LIBRAIRIE F. W. CHRISTERN.

1875.



PC 2111
.54

Entered according to Act of Congress, in the year 1875, by

LAMBERT SAUVEUR,

In the office of the Librarian of Congress, at Washington.

Right of Translation Reserved.

Cambridge:

Imprimerie de Jean Wilson et Fils.

PRÉFACE.

IL n'y a guère qu'une année que je publiais une brochure intitulée *Introduction to the teaching of living languages, without grammar or dictionary*. Cela peut faire trouver étrange que je produise aujourd'hui des *Entretiens sur la grammaire*. Cependant, les personnes qui ont lu la brochure savent que notre système d'enseignement consiste à apprendre à parler une langue vivante sans le secours de la grammaire, et sans que jamais un mot d'anglais soit prononcé. Cela est rigoureusement imposé par le système, et nous ne reconnâtrons jamais comme appartenant à notre école le maître qui s'écarterait un seul instant de l'un ou de l'autre de ces deux points fondamentaux. Mais quand les élèves parlent, lisent et écrivent, quand leur pratique de la langue les a mis en possession du génie de la France, et qu'ils sont devenus familiers avec ses idiotismes, le moment est venu pour eux d'étudier les lois du langage français.

Comme les personnes qui n'ont pas lu ma brochure pourraient croire, sur son titre, qu'elle condamne absolument la grammaire, et m'interdisait d'écrire les *Entretiens*, je reproduis le passage suivant de cette publication : —

“ At the point at which we have arrived, it is not amiss, it is even useful, to study the grammar. I do this in my classes every year the third term. It is one of the most interesting parts of our work, both for my pupils and myself. I see them come to the class, in spite of the heat of June, with a persistency which almost astonishes me, and which I admire; they ask me for a lesson in grammar as one of the greatest of favors. It is easily understood. These dear companions of a year’s journeying through France and among the French, are acquainted with our grammar before the day on which we open it. There only remains for us to examine the great questions, the points which are difficult even for the French. It is from that time a work of the intelligence, which is full of serious enjoyment. We do it, besides, in an original manner, and one which is not imagined by the existing grammars. Thus we have studied this year the subjunctive in a volume of G. Sand. This appears strange to persons who are only acquainted with the routine, and who seem to ignore that the works of the masters have preceded grammars, that the epoch which one calls in literature the epoch of grammarians is already an epoch of decadence, because the grammarians soon forget the masters and know only the grammarians whom they study and copy. These people seem to ignore that the grammars come only after the books, as the generalization comes after the facts of observation; and that it is to the books one must resort constantly, since that is the only source.

“ It is then only the great writers who can make us comprehend this elegant and incomparable beauty of

our language. 'The French,' said to me one day Professor Hadley of Yale, that illustrious *savant* that America has recently lost, 'is perhaps the most beautiful of the living languages, and assuredly the most elegant, thanks to its subjunctive. We English have almost entirely lost ours, and with it the delicate shades of thought.' Well! I defy any teacher to make us realize these shades, this use so delicate of the subjunctive, from the grammars: they know nothing of the niceties of the language. We must learn to feel them, to appreciate them, and to love them from the great masters.

"As for the question of the participle, interminable, almost unintelligible, and an affair of memory in the grammars, it has been reduced to *a single rule*, and I have seen my pupils resolve promptly with this one rule, once thoroughly understood, all the cases of the *Grammaire des grammaires* by Girault-Duvivier. I affirm that the pupils who have understood this rule, employ the participle more correctly, beyond comparison, than the young people of the best colleges and schools of France. For there, one is shamefully ignorant of the participle, because there, as here, one is only acquainted with the absurd and powerless method of the grammars. One does not even consider that man is a being endowed with intelligence, and without ceremony he is treated as a parrot.

"I will give perhaps some time to the public this portion of my teaching; my pupils have frequently urged me to do so this summer, and I can excuse myself for not having fulfilled this duty, only by saying that I am not entirely prepared as yet. Every

original and new production demands to be ripened, and requires long study, numerous researches, and serious meditation. When my work is finished, I shall communicate to my colleagues and to the public this crowning-piece of the *Causeries avec mes élèves*.

Tel est le programme de grammaire présenté déjà dans mon *Introduction à l'enseignement des langues vivantes*. J'espère l'avoir réalisé. Les *Entretiens* embrassent plus que je n'annonçais, il est vrai, ils traitent de la grammaire entière au lieu d'étudier seulement les grandes questions. Qu'on me fasse grâce pour cette extension du programme. J'ai pensé que la pauvreté des grammaires employées dans les écoles me justifierait de m'entretenir avec les élèves non-seulement du subjonctif et du participe, mais aussi des adjectifs et des pronoms, de l'article, du genre et du nombre des substantifs, de l'emploi des temps, etc.

Ce livre est écrit en français, et devait l'être, puisqu'il ne s'adresse qu'à ceux qui ont été enseignés conformément à notre système.

La forme de la conversation a été choisie, ce sont des entretiens sur la langue. Les considérations suivantes expliqueront pour quelles raisons cette forme a été préférée.

Le défaut capital des grammaires est qu'elles sont obscures, inintelligibles, d'une étude ennuyeuse et repoussante : et le tort des grammairiens est de peu se soucier d'être compris par ceux qui les lisent. Je n'ai jamais examiné une grammaire sans qu'elle me donnât cette idée de son auteur. On dirait qu'il s'agit de présenter des énigmes aux lecteurs et aux élèves des

écoles. Et cependant, si la clarté est la première qualité de tout livre, n'est-elle pas imposée surtout, et indispensable, dans ce genre d'ouvrage qui traite d'un sujet aussi métaphysique que celui des lois générales d'une langue ?

Comme les grammairiens ne se soucient pas d'être compris, ils ne donnent pas *le pourquoi* de leurs règles. Et n'ayant pas à fournir ce pourquoi à leurs lecteurs, ils ne le cherchent même pas pour satisfaire leur propre esprit, et de là ces erreurs sans nombre et ces cent contradictions qu'ils impriment. La plus complète de nos grammaires, la *Grammaire des grammaires* par Girault-Duvivier, est pleine de mensonges grammaticaux.

Assurément j'avais à m'efforcer de ne pas mériter moi-même les reproches que je fais aux autres. À cette fin, je résolus d'être sincère et sérieux dans mon travail, et de toujours me souvenir que je donnais les règles d'une langue qui a horreur de l'obscurité. Je me sentis en outre pénétré de respect pour l'intelligence et la dignité des personnes que j'avais la prétention d'enseigner. Je me suis donc dit que je ferais tout pour être compris et pour appeler la lumière sur tous les points, pour rendre intéressante et attrayante cette haute étude de la grammaire, et je me suis promis de ne rien imposer à la mémoire de mes lecteurs avant d'avoir satisfait leur intelligence entièrement, et répondu à toutes les questions de leur curiosité. Tels sont les sentiments qui ont donné à mon livre son caractère.

Il reproduit mes leçons sur la grammaire, et ce fait achève d'expliquer pourquoi il a revêtu la forme de la

conversation. On comprend que cette forme m'aidât à être sincère dans mon enseignement, et à parvenir à la clarté dans mes explications. Un léger effort d'imagination a replacé sous mes yeux mes élèves, m'a permis de les écouter m'interroger et me présenter leurs objections. Je les ai entendues me dire bien des fois : " Nous demandons plus de lumière, monsieur." Sans cesse je me suis senti le témoin de leur curiosité et de leur avidité à trouver la raison de toutes les lois du langage. Quel stimulant pour un esprit que ce spectacle d'un auditoire intelligent qui refuse absolument de rien croire sur parole, et qui est toujours prêt à crier *pourquoi!*

Aussi tout est approfondi et expliqué dans les *Entretiens*. C'est pour cette raison que le livre est un peu plus étendu que je ne l'eusse désiré. Cependant la grosseur du volume cessera d'être une objection contre son emploi par ceux qui étudient la langue, et le recommandera, au contraire, si l'on fait cette simple réflexion. On lit une grammaire pour connaître la grammaire, pour comprendre les lois de la langue. La plus courte des grammaires est donc celle qui est la plus facile à comprendre. Dès lors la grammaire qui a le moins de pages est souvent la plus longue. L'expérience que j'ai faite avec mes élèves m'a convaincu que les *Entretiens* seront compris après une seule lecture par les personnes intelligentes et très-attentives, et avec un travail à peine plus considérable par les élèves des écoles supérieures. Si cela était vrai, ne pourrais-je pas conclure que cette grammaire est la plus courte des grammaires ?

Quand j'arrive, dans mes leçons, au moment de com-

mencer l'enseignement de la grammaire, j'ai l'habitude de demander à mes élèves ce qu'elles connaissent des règles de la langue. Parmi elles, il en est chaque année plusieurs qui ont appris le français pendant deux, trois ou quatre ans, avant d'entrer dans mes classes. Cependant ces dames me répondent ainsi : " Nous avons beaucoup étudié la grammaire, nous l'avons récitée tout entière plus d'une fois ; mais supposez, monsieur, que nous n'en connaissons rien. Nous ne l'avons pas comprise. — Ne l'aimez-vous pas ? — C'est un travail de mémoire ennuyeux, et qui ne nous a rien appris." Les personnes qui auront lu les *Entretiens* n'auront jamais avec leur professeur un semblable dialogue. S'il leur pose la question que je pose à mes élèves, elles lui répondront : " Nous avons étudié la grammaire, elle nous a intéressées, et nous sommes prêtes à en discuter les règles."

Je tiens à appeler l'attention des lecteurs sur un autre point qui caractérise aussi la présente publication, et la fait différer entièrement des autres grammaires. C'est qu'elle établit les lois de la langue en s'autorisant seulement des grands écrivains. Les grammairiens n'avaient jamais su s'occuper que des grammaires qui avaient précédé la leur. Ils avaient fait une grammaire nouvelle avec les vieilles grammaires, copiant et répétant tous les mêmes règles et les mêmes exceptions, et produisant les mêmes exemples. Ils n'ont jamais songé à être originaux, et à se mettre en présence des maîtres de la langue, pour les interroger sur la langue, semblant ignorer que ces maîtres ont seuls le droit d'en dicter les lois.

D'autre part, quand ils ont présenté dans leurs

grammaires des matières à lire par les élèves, ils ont imprimé des pages mal écrites, sans élévation, sans pensée et sans goût, prises à des écrivains qu'il ne faudrait pas lire. Devant de telles pages, on se sent affligé de voir des grammairiens donner une idée aussi fautive et aussi pauvre d'une langue qui a produit plus d'écrivains de génie et plus de profonds penseurs qu'aucune autre dans les temps modernes.

Aussi les *Entretiens* ont-ils été autrement conçus. Les grands maîtres seuls les ont inspirés. Plus de cinquante volumes ont été étudiés et couverts de notes, avant que je prisse la plume. Je ne les ai pas tous introduits dans mon livre, mais ils m'ont tous enseigné; ceux que j'ai jugé bon de ne pas citer sont principalement des écrivains de notre siècle. En les examinant, je me suis confirmé dans cette opinion que presque tous les grands maîtres sont morts, et j'ai cru dangereux de montrer aux élèves la littérature des contemporains. J'ai fait exception pour les gloires de ce temps-ci, pour ceux qui sont dignes de nos anciens, surtout pour G. Sand et A. de Musset. Mon livre est plein d'eux. J'ai aussi beaucoup cité P. Mérimée, un artiste de la littérature. En lisant les épreuves des *Entretiens*, il me vient à l'esprit que la sévérité avec laquelle j'ai jugé son emploi exagéré du superlatif pourrait donner une fautive idée de mon appréciation de cet écrivain. Je déclare donc ici que, dans mon jugement, il occupe un des premiers rangs parmi les maîtres contemporains, et que je ne lui trouve guère d'autres supérieurs que les deux grands auteurs que j'ai nommés.

J'ai cité, avec une prédilection très-apparente, nos

grands moralistes, qui à eux seuls suffiraient pour illustrer une littérature, je veux dire Pascal, La Bruyère, le duc de La Rochefoucauld, et aussi l'auteur de l'*Esprit des lois* et des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, Montesquieu. Leurs pensées, renfermant les règles que je voulais établir, pouvais-je faire mieux que de les communiquer aux élèves, et de saisir ainsi l'occasion que j'avais d'élever leur esprit, en même temps que je leur enseignais la grammaire? Il n'y a rien de plus insipide que de trouver dans la grammaire ces phrases détachées, qui ne présentent que des mots sans idées. Aussi quand je n'ai pas choisi comme exemples à l'appui des règles les courtes pensées des moralistes, n'ai-je pas hésité à étendre mes citations, afin de présenter le développement complet d'une idée. Et j'ai été porté plus d'une fois à citer une page entière, séduit que j'étais par la beauté incomparable de la prose de Voltaire ou de la poésie d'Alfred de Musset. Je sais bien que les lecteurs seront ravis comme moi de trouver ces fleurs semées dans le champ aride des discussions grammaticales.

En choisissant avec ce soin les citations des *Entretiens*, j'y ai déposé un trésor de grandeur et de beauté qui ne peut pas manquer d'inspirer à leurs lecteurs la plus haute admiration pour notre littérature, et le plus avide désir de connaître ses écrivains de génie. Est-il possible de poursuivre un résultat plus grand et plus désirable que celui-là?

Afin de permettre au lecteur curieux de lire les passages d'où sont tirés les exemples, j'ai autant que je l'ai pu indiqué le lieu où je les ai pris. Les Maximes

de La Rochefoucauld sont marquées du numéro de la maxime citée. Quand j'ai puisé dans les Lettres de Racine ou dans celles de Mme de Sévigné, j'ai donné la date de la lettre, ou son numéro dans la correspondance de l'auteur. Les vers cités de Molière ou de Racine sont clairement indiqués. Pour les autres auteurs, j'ai marqué la page des éditions que j'avais entre les mains. Les voici.—Victor Hugo : le volume de l'édition Hachette, qui contient les *Orientales*, les *Feuilles d'Automne*, les *Chants du crépuscule*. — A. de Musset : le volume de l'édition Charpentier, qui a pour titre *Poésies Nouvelles* ; et le volume des *Contes* de la même librairie. — Lamartine : le volume des *Premières méditations* de l'édition Hachette. — G. Sand : les romans de *Valvèdre*, de *La Mare au diable*, de *La Petite Fadette*, du *Marquis de Villemer*, de *François le Champi*, publiés par M. Lévy. — Bossuet : les *Oraisons funèbres*, édition Hachette. — J. J. Rousseau : *Émile*, publié par Garnier. — Châteaubriand : le volume qui renferme *Atala*, *René*, *Le dernier Abencerage*, édition M. Lévy. — P. Mérimée : *Lettres à une inconnue*, t. ii, publiées par M. Lévy. — Montesquieu : le volume de F. Didot qui renferme les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, les *Lettres persanes*, les *Pensées*, etc. — La Bruyère : le tome premier de ses œuvres dans l'édition des *Grands écrivains de la France*, publiée par Hachette. — Voltaire : le tome xviii de l'édition en soixante-quinze volumes, publiée par Baudouin. — Eugénie de Guérin : *Journal et fragments*, publiés par G. S. Trébutien, à la librairie académique de Didier. — Les *Fables* de La Fontaine sont marquées par le livre et le numéro des fables. —

Ces ouvrages sont ceux qui ont fourni à ma grammaire le plus grand nombre de ses exemples.

J'ai souvent fait usage des écrits de M. Littré. Son *Dictionnaire* est un monument élevé à la gloire de la France et du XIX^e siècle ; ses décisions sont les plus respectables que nous possédions, et infiniment plus sérieuses que celles d'aucun grammairien. Je ne devais donc pas hésiter à lui demander les définitions dont j'avais besoin. Cependant il arrive que je suis en désaccord avec l'illustre savant : dans ces cas, je justifie mon opinion par le raisonnement et par l'autorité des maîtres, la seule que je reconnaisse absolument et sur toute question.

J'avais beaucoup étudié la grammaire latine pour me préparer à mon travail, j'avais surtout examiné l'emploi que César fait du subjonctif dans le *De bello gallico*. Cette étude ne m'a pas peu servi à comprendre notre subjonctif français. Cependant je me suis abstenu de parler du latin en traitant cette question. J'ai pensé que les *Entretiens* étant destinés aux écoles, où les élèves n'ont pas étudié les langues anciennes, il serait mauvais d'embarrasser leur esprit par des rapprochements inintelligibles pour eux. Je me suis donc contenté de faire une citation de M. James Hadley sur le subjonctif latin, en tête des entretiens qui traitent de l'emploi de ce mode dans notre langue. Je l'ai faite parce qu'elle s'applique merveilleusement au français, et que je rencontrais sous la plume du savant professeur, que le collège de Yale a perdu, des idées qui étaient les miennes, et que je ne pouvais pas exprimer aussi bien que lui.

En relisant celui des entretiens qui s'occupe du

subjonctif régi par les conjonctions, et qui est imprimé en ce moment, je m'aperçois que je n'ai guère parlé de la conjonction *après que*. Les raisonnements qui sont produits dans cet entretien suffisent assurément pour expliquer aux lecteurs pourquoi cette conjonction n'amène pas le subjonctif dans le discours. Elle était traitée en latin comme elle l'est dans notre langue, et pour la même raison, que donne ainsi M. J. Hadley : "The Latin subjunctive is used to express an action as looked toward and waited for. So in many dependent sentences, beginning with *until* and *as long as*. This forward looking of the subjunctive is illustrated by the fact that it is commonly used with *antequam* and *priusquam*, while *postquam* regularly takes the indicative." C'est précisément ce qui explique que *avant que* gouverne le subjonctif en français, tandis que *après que* est suivi de l'indicatif.

Pour les étymologies que j'ai cru devoir donner, quand elles m'ont aidé dans mes explications, je me suis reposé principalement sur M. Littré encore, et sur M. A. Brachet, dont les ouvrages, cités dans mon livre, méritent d'être hautement recommandés.

Quelles sont les personnes qui doivent étudier les *Entretiens*? À quel moment faut-il les mettre entre les mains des élèves? Dans mon opinion, les jeunes enfants qui auront pour manuel de classe les *Causeries avec les enfants* n'ont pas à connaître les *Entretiens*. Ils sont trop jeunes pour commencer des études métaphysiques, abstraites. Aucune loi générale ne peut être comprise par l'enfance. Quant à ceux qui emploieront les *Petites causeries*, ou les *Causeries avec mes Élèves*, ils feront bien d'étudier la grammaire,

à condition qu'ils ne la commencent pas avant le jour où ils seront en état de comprendre mon livre écrit en français, et leur professeur qui leur parlera français uniquement. Les *Entretiens* étant écrits d'un style simple et facile, ce jour viendra beaucoup plus tôt que les professeurs ne le supposent peut-être ; et dès lors, ils auront à leur disposition, pour instruire et intéresser les élèves, non-seulement un manuel de *causeries* sur des sujets variés, mais encore ces autres *Causeries* sur la grave et haute question des lois qui régissent le langage.

Je termine en demandant aux professeurs qui feront usage des *Entretiens* la faveur de leurs observations. Si elles sont justes, elles pourront servir à rendre meilleure une prochaine édition de ces études sur la grammaire.

L. S.

BOSTON, le 1 août 1875.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAP.	PAGE
INTRODUCTION	1
I. DE L'EMPLOI DES TEMPS. — L'IMPARFAIT ET LE PRÉTÉRIT DÉFINI	3
II. LE PRÉSENT POUR LE PRÉTÉRIT DÉFINI	18
III. LE PRÉTÉRIT INDÉFINI	24
IV. DES CAS	36
V. LES GENRES	43
VI. LES NOMBRES	57
VII. DE L'ARTICLE	71
VIII. DE L'ADJECTIF	83
IX. DE L'ADJECTIF (Suite)	99
X. LES ADJECTIFS ET LES PRONOMS	127
XI. L'ADJECTIF NUMÉRAL	132
XII. ADJECTIF POSSESSIF ET PRONOM POSSESSIF	136
XIII. LE PRONOM PERSONNEL	140
XIV. ADJECTIF DÉMONSTRATIF ET PRONOM DÉMON- STRATIF	151
XV. LE PRONOM RELATIF ET L'ADJECTIF RELATIF	156
XVI. OÙ, EN, Y	168
XVII. LE PRONOM INDÉFINI ET L'ADJECTIF INDÉFINI	174
XVIII. LE VERBE	203
XIX. LE PARTICIPE PRÉSENT ET L'ADJECTIF VERBAL	212
XX. LE PARTICIPE PASSÉ	220
XXI. LE SUBJONCTIF	243

CHAP.	PAGE
XXII. LE SUBJONCTIF (Suite). — CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES	248
XXIII. LE SUBJONCTIF (Suite). — LA PENSÉE ET LE SENTIMENT	261
XXIV. LE SUBJONCTIF (Suite). — LA NÉGATION ET L'INTERROGATION	278
XXV. LE SUBJONCTIF (Suite). — LE SUBJONCTIF ET LE CONDITIONNEL PASSÉ	298
XXVI. LA NÉGATIVE NE. — SON EMPLOI APRÈS LES COMPARATIFS	310
XXVII. LA NÉGATIVE NE (Suite). — SON EMPLOI APRÈS CERTAINS VERBES	319
XXVIII. LES INVARIABLES	329

ENTRETIENS SUR LA GRAMMAIRE.

INTRODUCTION.

MESDAMES,

Le moment est venu pour vous d'étudier la grammaire française. Pendant sept mois je vous ai enseigné la langue sans vous rien dire des lois qui la régissent. Je vous ai traitées comme vos parents vous traitaient, quand vous étiez enfants et qu'ils vous aidaient à balbutier l'anglais. Aujourd'hui que vous comprenez le français, que nous avons eu ensemble tant de causeries dans cette langue, il nous faut examiner sa grammaire.

Êtes-vous prêtes, mesdames ? — Nous sommes impatientes de commencer, monsieur, et très-curieuses de vous entendre nous livrer les secrets du subjonctif. — Oh ! vous montez droit au sommet et à la poésie. C'est pour la fin que je vous garde le subjonctif. — Parce que c'est la question la plus difficile ? — Oui, et parce qu'elle nous tiendrait jusqu'à la dernière heure de notre année. Le subjonctif fascine dès l'abord et ne permet plus qu'on le quitte. . . . Vous riez, mademoiselle ? — Oui : quand je pense aux grammaires que j'ai étudiées, à l'ennui que m'ont causé les règles du subjonctif, et à mon ignorance sur cette question, il me semble si étrange de vous entendre parler de la poésie et de la fascination du subjonctif ! — Ne l'admirez-vous pas sous la plume de Racine, de la Fontaine, de George Sand ? — Si, infiniment.

Voilà où nous l'étudierons, mesdames ; c'est aux maîtres, aux artistes seuls, que nous demanderons ses secrets. Mais

n'y a-t-il pas pour vous d'autres questions ? la pratique de la langue vous a-t-elle révélé toutes ses lois, sauf celles du subjonctif ? — Il s'en faut de beaucoup, monsieur, il y a bien des questions que nous désirons examiner. — Dites-les-moi.

La question du *participe passé*, et aussi celle du *participe présent* que nous ne distinguons pas facilement de l'*adjectif verbal*. — Continuez.

La question du *genre* et du *nombre* des substantifs. — Et puis ?

L'*emploi des temps*. L'imparfait et le prétérit défini nous embarrassent souvent. — Et le prétérit indéfini, et le prétérit antérieur, je suppose ? — Oui.

L'usage de la *négative ne* est aussi très-difficile dans votre langue. — Nous l'examinerons.

Nous ne savons pas toujours quelle préposition employer après les verbes. — La pratique vous a presque tout appris sur ce point, mesdames. Je vous entends rarement prendre une préposition pour une autre. Continuez à observer dans vos lectures, et au besoin ouvrez un bon dictionnaire. La grammaire n'a guère à faire sur cette question. Elle ne peut que vous présenter une nomenclature interminable et toujours incomplète, un travail pour votre mémoire presque impossible et sans utilité.

Il y a bien d'autres questions encore, monsieur, qui nous intéressent, et que nous ignorons : l'article, l'adjectif, le pronom. . . . — C'est le code de la langue tout entier que vous demandez, mesdames, et vous avez raison. Dès le moment où l'on parle une langue, il est naturel qu'on interroge ses lois, et qu'on cherche à se rendre raison de tout. Je m'efforcerai de vous satisfaire ; nos entretiens feront naître les questions ; commençons tout de suite par une des plus importantes, je veux dire l'*emploi des temps*.

ENTRETIENS SUR LA GRAMMAIRE.

I.

DE L'EMPLOI DES TEMPS.

L'IMPARFAIT ET LE PRÉTÉRIT DÉFINI.

ÉCOUTONS les maîtres.

“ Calypso ne *pouvait* se consoler du départ d’Ulysse. Dans sa douleur, elle se *trouvait* malheureuse d’être immortelle. Sa grotte ne *résonnait* plus de son chant ; les nymphes qui la *servaient* n’*osaient* lui parler. Elle se *promenait* souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel *bordait* son île : mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne *faisaient* que lui rappeler le triste souvenir d’Ulysse, qu’elle y avait vu tant de fois auprès d’elle. Souvent elle *demeurait* immobile sur le rivage de la mer qu’elle *arrosait* de ses larmes ; et elle *était* sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d’Ulysse, fendant les ondes, avait disparu à ses yeux. Tout à coup elle *aperçut* les débris d’un navire qui *venait* de faire naufrage.” — COMMENCEMENT DU TÉLÉMAQUE.

Où était Calypso, mesdames, quand Fénelon commence le récit des aventures de Télémaque ? — Elle était dans son île. — Seule ? — Oui. — Est-ce que le père de Télémaque n’était pas auprès d’elle ? — Non : il était parti. — La déesse était triste ? — Oui, elle ne pouvait se consoler du départ d’Ulysse. — Quand était-elle ainsi triste et inconsolable ? — Tous les jours et sans cesse.

Sans cesse, mesdames : c'était son état habituel. Il y avait apparence que sa tristesse durerait toute l'éternité ; aussi se trouvait-elle malheureuse d'être immortelle.

C'est l'imparfait, dans notre langue, qui marque l'état habituel d'une âme dans le passé, les actions habituelles ou répétées d'un être.

La grotte ne *résonnait* plus ; les nymphes n'*osaient* parler. . . . Ce silence durait, n'est-ce pas ? — Toujours. — Et la déesse se *promenait* souvent ? — C'était son habitude ; elle se promenait seule tous les jours. — Quel bonheur ! dans ce paradis, dans cette île qu'un printemps éternel *bordait* de gazons fleuris ! — Il n'y a pas de paradis, monsieur, pour la femme qui aime quand elle est seule et abandonnée : ces beaux lieux ne *faisaient* que rappeler à Calypso le triste souvenir de son amant. Elle *demeurait* immobile sur le rivage de la mer, et elle *pleurait*. — Quand ? — Souvent : c'était son habitude de se tenir là immobile, et d'arroser de ses larmes le rivage de la mer.

Comprenez-vous cet emploi de l'imparfait, mesdames ? — Oui. — Comme il marque bien cette cruelle situation de la déesse ! Quand l'imparfait exprime nos souffrances, il est plein de désespoir. Il dit une douleur qui ne finit pas, qui dure, dure toujours, qui n'a pas un rayon d'espérance, qui fait appeler la mort.

“ Un pauvre Bûcheron, tout couvert de ramée,
 Sous le faix du fagot aussi bien que des ans,
 Gémissant et courbé, *marchait* à pas pesant,
 Et *tâchait* de gagner sa chaumine enfumée.
 Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
 Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
 Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
 En est-il un plus pauvre en la machine ronde ?
 Point de pain quelquefois, et jamais de repos :

Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
 Le créancier, et la corvée,
 Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
 Il appelle la Mort."

LA FONTAINE, i. 16.

Et Didon, monsieur, elle était aussi bien malheureuse, après le départ d'Énée. — Sans doute, mademoiselle, et tout ce que vous pourriez dire d'elle dans ce triste passé, vous le diriez à l'imparfait, n'est-il pas vrai? — Oui, monsieur; mais vous savez que la reine de Carthage ne voulut pas vivre dans cet état de douleur sans fin. — Que fit-elle? — Pour vous répondre, je ne dois pas employer l'imparfait, je pense; car ce qu'elle fit, elle le fit une seule fois, à une heure marquée dans le passé, et qui ne dura pas: elle se *donna* la mort. — C'est très-bien, mademoiselle. Voilà le prétérit défini. Didon *monta* sur le bûcher.

Tel est le caractère du prétérit défini, mesdames. Ce temps sonne à l'horloge du passé; il se produit une fois, soudain, tout à coup, et puis il passe tout entier. Il marque un événement qui met fin à un passé qui durait, qui était habituel. Voyez ce qui arrive dans l'île de Calypso: la tristesse de la déesse semblait devoir être éternelle; mais grâce au ciel une révolution se produit dans sa vie: le prétérit défini surgit sous la plume de Fénelon pour annoncer le grand événement. . . . Tout à coup elle *aperçut* les débris d'un navire qui venait de faire naufrage. Le navire apportait Télémaque, et avec lui de nouvelles amours, l'oubli des souffrances passées et le bonheur.

Voyez-vous, mesdames, cette puissance du prétérit défini qui met fin à un passé qui durait? — Oui, nous le comprenons.

Continuons à écouter les maîtres pour nous édifier entièrement sur ce point.

“ Un mal qui répand la terreur,
 Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
 La Peste (puisqu’il faut l’appeler par son nom),
 Capable d’enrichir en un jour l’Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
 Ils ne *mouraient* pas tous, mais tous *étaient* frappés :
 On n’en *voyait* point d’occupés
 À chercher le soutien d’une mourante vie ;
 Nul mets n’*excitait* leur envie ;
 Ni loups ni Renards n’*épiaient*
 La douce et l’innocente proie ;
 Les tourterelles se *fuyaient* :
 Plus d’amour, partant plus de joie.
 Le lion *tint* conseil, et *dit*,” &c.

LA FONTAINE, vii. 1.

Remarquez-vous tous ces imparfaits? — Oui. — Ils expriment admirablement cet état dans lequel se trouvaient les animaux depuis que la peste régnait. Cela durera-t-il toujours? — Non, une heure sonnera, comme vous dites, à l’horloge du royaume du Lion. — Oui, mesdames, sa majesté *prit* une résolution, il *posa* un acte royal, il *convoqua* son peuple, il *tint* conseil. À ce conseil se passèrent des événements importants qui marquèrent dans l’histoire du royaume : le Lion *parla* et se *confessa* ; le Renard *excusa* le roi et le *flatta* ; tous les seigneurs se *confessèrent* ensuite, et la cour les *déclara* tous innocents comme petits saints. Vous savez qu’on cherchait une victime à sacrifier pour apaiser la colère céleste? — Oui, et nous savons que l’Âne *vint* à son tour se confesser, que l’assemblée *cria*, “ Haro sur le baudet,” que le Loup *plaida* pour établir sa culpabilité, que le tribunal le *condamna*, et que la pauvre bête *fut* exécutée.

Vous notez, n’est-ce pas, tous ces prétérits définis, ces actions qui se produisent dans l’assemblée, qui ne durent pas,

qui passent à l'instant, et qui toutes ensemble doivent mettre fin à la peste qui régnait dans le monde des animaux.

Après ces exemples, vous apprécierez, mesdames, l'emploi de l'imparfait et du prétérit défini dans la grande poésie d'Alfred de Musset, intitulée :

LA NUIT DE DÉCEMBRE.

Du temps que j'étais écolier,
Je restais un soir à veiller
Dans notre salle solitaire.
Devant ma table *vint* s'asseoir
Un pauvre enfant vêtu de noir,
Qui me *ressemblait* comme un frère.

Son visage *était* triste et beau :
À la lueur de mon flambeau,
Dans mon livre ouvert il *vint* lire.
Il *pencha* son front sur ma main,
Et *resta* jusqu'au lendemain,
Pensif, avec un doux sourire.

Comme j'allais avoir quinze ans,
Je marchais un jour à pas lents,
Dans un bois, sur une bruyère.
Au pied d'un arbre *vint* s'asseoir
Un jeune homme vêtu de noir,
Qui me *ressemblait* comme un frère.

Je lui *demandai* mon chemin :
Il *tenait* un luth d'une main,
De l'autre un bouquet d'églantine.
Il me *fit* un salut d'ami,
Et se détournant à demi,
Me *montra* du doigt la colline.

À l'âge où l'on croit à l'amour,
 J'étais seul dans ma chambre un jour,
 Pleurant ma première misère.
 Au coin de mon feu *vint* s'asseoir
 Un étranger vêtu de noir,
 Qui me *ressemblait* comme un frère.

Il *était* morne et soucieux ;
 D'une main il *montrait* les cieux,
 Et de l'autre il *tenait* un glaive.
 De ma peine il *semblait* souffrir,
 Mais il ne *poussa* qu'un soupir,
 Et *s'évanouit* comme un rêve.

À l'âge où l'on est libertin,
 Pour boire un toast en un festin,
 Un jour je *soulevai* mon verre.
 En face de moi *vint* s'asseoir
 Un convive vêtu de noir,
 Qui me *ressemblait* comme un frère.

Il *secouait* sous son manteau
 Un haillon de pourpre en lambeau,
 Sur sa tête un myrte stérile.
 Son bras maigre *cherchait* le mien,
 Et mon verre, en touchant le sien,
 Se *brisa* dans ma main débile.

Un an après, il *était* nuit,
 J'étais à genoux près du lit
 Où *venait* de mourir mon père.
 Au chevet du lit *vint* s'asseoir
 Un orphelin vêtu de noir,
 Qui me *ressemblait* comme un frère.

Ses yeux *étaient* noyés de pleurs ;
 Comme les âgés de douleurs,
 Il *était* couronné d'épine ;
 Son luth à terre *était* gisant,
 Sa pourpre de couleur de sang,
 Et son glaive dans sa poitrine.

Je m'en suis si bien souvenu,
 Que je l'ai toujours reconnu
 À tous les instants de ma vie.
 C'est une étrange vision,
 Et cependant, ange ou démon,
 J'ai vu partout cette ombre amie.

A. DE MUSSET, 64.

Avez-vous noté, dans cette poésie de Musset, deux choses, je veux dire les différents moments qu'il représente dans son passé, et un événement qui se produit à chacune de ces heures de sa vie ? — Nous remarquons les deux choses, et nous voyons qu'il exprime par l'imparfait ces situations différentes. — Nommez ces situations. — Du temps qu'il *était* écolier, il *veillait* un soir dans une salle solitaire. — Voilà sa situation et l'imparfait, mais un événement se produisit alors, son horloge marqua un instant qui ne passa pas inaperçu comme les autres. Voici le prétérit défini qui se présente, n'est-ce pas ? — Oui, car devant la table de l'écolier *vint* s'asseoir un pauvre enfant vêtu de noir. Cet enfant lui *ressemblait* comme un frère.

Pourquoi ne dites-vous pas *ressembla*, monsieur ? — Ne voyez-vous pas qu'il faut employer l'imparfait, madame ? L'enfant vêtu de noir n'avait-il pas habituellement la figure de Musset ? — Si, monsieur, je comprends : son visage *était* triste et beau comme celui du jeune garçon.

Mais les événements qui se passent devant l'écolier sont

tous marqués par le prétérit défini : dans mon livre il *vint* lire ; il *pencha* son front sur ma main ; il *resta* pensif jusqu'au lendemain.

Voilà, monsieur, un prétérit qui exprime une action qui dure : l'enfant *resta* pensif ; il fut toute la nuit dans cet état. N'est-ce pas le cas d'employer l'imparfait ? — Non, madame : le passé est bien déterminé et bien passé. L'enfant *resta* pensif jusqu'au lendemain ; il fut pensif toute cette nuit-là. Il n'avait pas l'habitude de rester pensif toute la nuit. — Je comprends, monsieur, ce prétérit défini. — Écoutez.

“ Candide, chassé du paradis terrestre, *marcha* longtemps sans savoir où, pleurant, levant les yeux au ciel, les tournant souvent vers le plus beau des châteaux qui *renfermait* la plus belle des baronnettes ; il se *coucha* sans souper au milieu des champs entre deux sillons ; la neige *tombait* à gros flocons.” — VOLTAIRE, xviii. 145.

Candide *marcha* longtemps, mesdames : Voltaire emploie cependant le prétérit défini. Pourquoi ? — Parce que cela arriva une fois, le jour, et dans les circonstances que l'écrivain indique, je suppose. — Oui, Candide avait perdu son anie, et obligé de s'éloigner du château qui la *renfermait*, il *marcha* longtemps. N'importe combien de temps il *marcha* : ce n'était pas son habitude de marcher ainsi longtemps, sans savoir où, pleurant et levant les yeux au ciel. Ce jour-là il se *coucha* sans souper. — Mais le château *renfermait* d'ordinaire la belle baronnette, n'est-ce pas, monsieur ? — Oui, mademoiselle, et pendant que Candide était couché entre deux sillons, la neige *tombait* à gros flocons. — La neige a-t-elle cette habitude ? — Elle *tombait* ainsi dans ce moment-là, *tombait, tombait* ; cela durait et Candide ne savait quand la neige finirait de tomber. C'était pour lors l'état habituel de la neige, et elle aura tombé ainsi jusqu'à ce qu'un événement, un changement se soit produit dans l'atmosphère.

La question de ces deux temps devient très-claire, monsieur. Mais tous les cas sont-ils aussi évidents ? — Oui, madame : l'imparfait marque toujours un état de choses établi, quelque chose d'habituel, soit que cet état de choses dure, soit qu'il se répète. — C'est ainsi que Calypso *était* inconsolable ; sa douleur durait. — Oui, et c'est ainsi d'autre part qu'elle se *promenait* seule ; cette action se répétait souvent.

J'ai ici la *Grammaire des grammaires* par Girault-Duvivier : vous me l'avez recommandée, monsieur. — Oui, mademoiselle, parce que vous enseignez. Vous faites bien de la consulter : c'est la meilleure grammaire, quoiqu'elle soit pleine d'erreurs. Ne vous y fiez entièrement sur aucune question. — Cette grammaire donne trois cas d'imparfait, et vous n'en donnez qu'un. — Lisez, s'il vous plaît. — Je commence par la queue : voici le troisième cas.

“ On se sert de l'imparfait pour n'exprimer qu'un rapport au présent ; mais il doit être précédé de *si*, signifiant *supposé que* : Si j'étais en crédit, je vous serais utile.”

Quelle langue métaphysique, monsieur ! — Oh ! mesdames, les grammairiens écrivent comme cela.

Eh bien, mademoiselle, ce cas d'imparfait ne demande aucune explication. Ne l'avez-vous pas dans votre langue ? — Si. IF I WAS IN FAVOR I WOULD SERVE YOU. — En conséquence je ne m'y arrête point. Continuez, je vous en prie.

“ L'imparfait marque une chose faite dans un temps passé, mais comme présente à l'égard d'une autre chose faite dans un temps également passé.”

Cette règle est fautive. Voyez : Il sortit au moment où vous entrâtes. Cette chose *sortir* est faite dans un temps passé, n'est-ce pas ? — Oui. — Et l'autre chose, *entrer* est faite aussi dans le passé ? — Oui. — La première chose *sortir* n'est-elle pas présente à l'égard de l'autre chose *entrer* ? — Si, mais vous parlez comme la grammaire, monsieur. — Vous

avez raison, mesdames, ce langage est affreux. Que j'achève bien vite.

Les deux choses sont au prétérit défini, malgré la règle de Girault-Duvivier. Vous voyez donc qu'elle est fautive et qu'il ne reste que cette règle unique que les maîtres viennent de nous enseigner.

Ne peut-on pas dire : Il *sortait* au moment où vous *entrâtes* ? — On le peut, madame. Notre règle seule explique la différence des deux phrases. — Je ne comprends pas cette différence. — Elle est grande et évidente. Quand je dis : Il *sortit* au moment où vous *entrâtes*, je marque deux événements, et nécessairement je les exprime par le passé défini. Dans ma chambre deux événements se produisirent : lui, il était là, près de moi, causant avec moi, ou, que sais-je ? écoutant une lecture que je lui faisais, et vous, vous n'étiez pas dans ma chambre, vous étiez dehors, vous montiez mon escalier probablement. Voilà l'état dans lequel vous étiez, vous et lui, quand un changement, un double événement se produisit : il *sortit*, vous *entrâtes*. Comprenez-vous, mesdames ? — Parfaitement.

Mais il *sortait* au moment où vous *entrâtes*, ne vous présente qu'un événement : vous *entrâtes*. — Mais, monsieur, celui qui était auprès de vous *sortit*. — Pardon, mademoiselle, il ne *sortit* pas, car il *sortait* ; il était déjà dans cet état quand vous *entrâtes*, et voilà pourquoi j'emploie l'imparfait. — C'est clair, monsieur.

Tenons-nous donc, mesdames, à cette loi unique, et efforçons-nous toujours de simplifier les règles, et d'en diminuer le nombre. C'est parce que les grammairiens ne s'adressent qu'à notre mémoire, parce qu'ils ne comprennent pas la langue, et ne s'efforcent même pas de la comprendre, c'est pour cette raison qu'ils formulent tant de règles et tant d'exceptions.

Pour finir notre première étude, je vous lis encore quelques passages des grands écrivains.

“Zadig se *jeta* à genoux devant Astarté, et il *attacha* son front à la poussière de ses pieds. La reine de Babylone le relève, et le fait asseoir auprès d'elle sur le bord du ruisseau ; elle *essuyait* à plusieurs reprises ses yeux dont les larmes *recommençaient* toujours à couler. Elle *reprenait* vingt fois des discours que ses gémissements *interrompaient*, elle l'*interrogeait* sur le hasard qui les *rassemblait*, et *prévenait* soudain ses réponses par d'autres questions. Elle *entamait* le récit de ses malheurs et *voulait* savoir ceux de Zadig. Enfin tous deux ayant un peu apaisé le tumulte de leurs âmes, Zadig lui *conta* en peu de mots par quelle aventure il se *trouvait* dans cette prairie. Mais, ô malheureuse et respectable reine ! comment vous retrouvée-je en ce lieu écarté, vêtue en esclave, et accompagnée d'autres femmes esclaves qui cherchent un basilic pour le faire cuire dans de l'eau rose par ordonnance du médecin ?” — VOLTAIRE, ZADIG, xviii. 144-145.

N'admirez-vous pas la puissante expression de ces imparfaits ? Comme ils peignent merveilleusement l'état de deux amants qui viennent de se retrouver, après une longue séparation ! Finiront-ils jamais de verser des larmes de bonheur ? leurs discours, leurs mille questions, leur curiosité au sujet du passé, le doux duo finira-t-il jamais ?

Enfin Zadig et Astarté ont un peu apaisé le tumulte de leurs âmes : la scène change et l'un des deux parle seul pendant que l'autre écoute. C'est au prétérit défini à exprimer cet événement : “Zadig *conta* son aventure.” — Et la reine *écouta* ? — Oui, mademoiselle, elle ne pleurait plus, ne parlait plus, n'interrogeait plus : elle *écouta* ce que son amant lui *conta*.

Un soir, le pauvre *Merle blanc* d'Alfred de Musset arriva dans le bois de Morfontaine. “Tout le monde se *couchait* lorsqu'il *arriva* : les pies, les geais, les moineaux, les hérons, les corbeaux, les mésanges, les fauvettes, les rouges-gorges.

De toute part *résonnaient* des voix qui *disaient* bien distinctement : — Allons, ma femme ! — Allons, ma fille ! — Venez, ma belle ! — Par ici, ma mie ! — Me voilà, mon cher ! — Bonsoir, ma maîtresse ! — Adieu, mes amis ! — Dormez bien, mes enfants ! ”

Et dans cette vaste auberge, pas une place pour le merle blanc, que tous les hôtes du bois *repoussaient*.

“ Je *commençais* à désespérer, dit-il, et j'*allais* m'endormir dans un coin solitaire, lorsqu'un rossignol se *mit* à chanter. Tout le monde aussitôt *fit* silence. Hélas ! que sa voix *était* pure ! Que sa mélancolie même *paraissait* douce ! Loin de troubler le sommeil d'autrui, ses accords *semblaient* le bercer. Personne ne *songeait* à le faire taire, personne ne *trouvait* mauvais qu'il chantât sa chanson à pareille heure. ” — CONTES PAR A. DE MUSSET, HIST. D'UN MERLE BLANC, 208.

Remarquez tout, mesdames, dans cette belle page, mais notez surtout le grand événement, ce rossignol qui se *mit* à chanter, et tout le monde qui *fit* silence pour l'écouter.

Me permettez-vous une observation, monsieur ? — Sans doute, madame. — Une critique ? — Pourquoi pas ? — Il y a une erreur de temps dans le passage de Musset. — Cela m'étonnerait singulièrement. — Votre écrivain ne devait-il pas employer le prétérit défini, et dire : “ Personne ne *songea* à faire taire le rossignol, personne ne *trouva* mauvais qu'il chantât la nuit ” ?

Oh ! madame, quel tort vous feriez aux oiseaux ! N'était-ce donc pas leur habitude d'écouter religieusement le grand artiste et de trouver bon qu'il chantât, et qu'il berçât leur sommeil de ses harmonieux accords ? Si, par exception, contre l'habitude des oiseaux, quelqu'un s'était rencontré au bois de Morfontaine, un barbare, un sauvage, qui eût trouvé désagréable d'entendre le rossignol, oh ! alors A. de Musset aurait marqué cet événement en disant : “ Ce barbare, dont

l'oreille était fermée à l'harmonie, *songea* à faire taire le rossignol." — Vous avez raison, monsieur, et je vous jure que je n'ai pas songé à calomnier les oiseaux de Morfontaine.

Écoutons quelques vers d'Athalie. C'est Josabet qui parle à Joas.

“ Hélas ! l'état horrible où le ciel me l'offrit,
 Revient à tout moment effrayer mon esprit.
 De princes égorgés la chambre *était* remplie.
 Un poignard à la main l'implacable Athalie
 Au carnage *animait* ses barbares soldats,
 Et *poursuivait* le cours de ses assassinats.
 Joas, laissé pour mort, *frappa* soudain ma vue.”

ATHALIE, v. 241-247.

Voyez-vous cet état de choses à l'imparfait, et cet événement qui surgit au prétérit défini ? Athalie *assassinait* et Josabet *regardait* le champ de carnage, quand soudain Joas *frappa* la vue de la femme du grand prêtre.

Dans la première poésie de ses *Feuilles d'automne*, Victor Hugo exprime à l'imparfait l'état du siècle et du monde au moment de sa naissance. L'événement marqué alors à l'horloge du temps est bien-entendu la naissance du poète. Le prétérit défini l'exprimera.

“ Ce siècle *avait* deux ans. Rome *remplaçait* Sparte,
 Déjà Napoléon *perçait* sous Bonaparte,
 Et du premier consul déjà, par maint endroit,
 Le front de l'empereur *brisait* le masque étroit.
 Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
 Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
 Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix,
 Si débile qu'il *fut*, ainsi qu'une chimère,
 Abandonné de tous, excepté de sa mère,

Et que son cou ployé comme un frêle roseau,
Fit faire en même temps sa bière et son berceau.
 Cet enfant que la vie *effaçait* de son livre
 Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
 C'est moi."

V. HUGO, 204.

C'est ainsi que le grand poète raconte la naissance de *Napoléon II*, dans une admirable poésie qui porte ce titre. Quand on a une fois remarqué, mesdames, la véritable signification des deux temps que nous étudions, on est frappé de la beauté que la langue tire de leur emploi. J'insiste d'autant plus sur cette question que vous Anglais, vous êtes privés de cette grande ressource. Quand vous traduisez nos meilleures pages, vous les faites mentir, tant elles deviennent inexactes et peu précises sous une plume anglaise. Le prétérit défini et le subjonctif sont les deux grandes beautés de la langue française : elles lui donnent sa clarté incomparable, et cette nuance de la pensée qu'elle seule peut exprimer.

N'avons-nous pas le prétérit défini, monsieur? — Vous l'avez, mesdames, mais vous ne savez pas l'employer. Je vous défie d'appliquer entièrement dans votre langue la théorie des deux temps que je vous ai donnée aujourd'hui. Vous abusez du prétérit défini, vous l'employez le plus souvent là où le sens et la raison commandent d'employer l'imparfait.

Voyez ce que devient la langue si précise de Fénelon, grâce à votre mauvais emploi des temps.

"The grief of Calypso for the departure of Ulysses would admit of no comfort; and she regretted her immortality, as that which could only perpetuate affliction and aggravate calamity by despair; her grotto no more echoed with the music of her voice, and her nymphs waited at a distance with timidity and silence. . . . Here she was one day surprised with the sudden appearance of a shipwreck," etc.

Et essayez de dire en anglais ce que je vais vous lire, et de

conserver la beauté et la clarté produites par les imparfaits et les prétérits définis. Je ne cite qu'une partie de cette poésie.

C'était en 1811 ! Les peuples *attendaient*, ils *regardaient* le Louvre entouré de tonnerres, comme un mont Sinai. . . . Ils se *disaient* entre eux : " Quelqu'un de grand va naître." . . .

" Comme ils *parlaient*, la nue éclatante et profonde
S'*entrouvrit*, et l'on *vit* se dresser sur le monde
L'homme prédestiné,
Et les peuples béants ne *purent* que se taire,
Car ses deux bras levés *présentaient* à la terre
Un enfant nouveau-né."

Les drapeaux des Invalides *frémirent*, et le cri de l'enfant *fit* bondir les canons.

" Et lui ! l'orgueil *gonflait* sa puissante narine ;
Ses deux bras jusqu'alors croisés sur sa poitrine,
S'étaient enfin ouverts !
Et l'enfant, soutenu dans sa main paternelle,
Inondé des éclairs de sa fauve prunelle,
Rayonnait au travers."

Et quand l'empereur eut bien fait voir l'héritier de ses trônes,

" Comme un aigle arrivé sur une haute cime,
Il *cria* tout joyeux avec un air sublime :
L'avenir ! l'avenir ! l'avenir est à moi."

V. HUGO, 384.

II.

LE PRÉSENT POUR LE PRÉTÉRIT DÉFINI.

JE demande la parole, monsieur. — Nous serons heureux de vous écouter, mademoiselle.

Cet événement capital, qui se produit soudain et passe, cet événement qui est marqué à l'horloge, vous ne le mettez pas toujours au prétérit. — Pensez-vous ? — Vous nous avez lu la fable La Mort et le Bûcheron. — Oui. — Eh bien ! l'événement est au présent de l'indicatif : Il *appelle* la mort, au lieu de il *appela* la mort. — C'est vrai. — Et dans Le Savetier et le Financier ? — Veuillez lire, mademoiselle.

“ Un Savetier *chantait* du matin jusqu'au soir :
 C'était merveille de le voir,
 Merveille de l'ouïr ; il *faisait* des passages,
 Plus content qu'aucun des sept sages.
 Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, *dormait* moins encor :
 C'était un homme de finance.
 Si sur le point du jour parfois il *sommeillait*,
 Le Savetier alors en chantant l'*éveillait* ;
 Et le Financier se *plaignait*
 Que les soins de la Providence
 N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
 Comme le manger et le boire.
 En son hôtel il *fait* venir
 Le chanteur, et lui dit : “ Or ça, sire Grégoire,
 Que gagnez-vous par an ? ” etc.

Voilà bien, n'est-ce pas, l'événement qui doit mettre fin à cet état de choses marqué par les imparfaits, état pitoyable pour le Financier, voilà l'événement, dis-je : En son hôtel il *fait* venir, pourquoi ne pas dire : Il *fit* venir ?

C'est vrai, mademoiselle ; quand dans la fable Le Rat de ville et le Rat des champs, les deux Rats entendirent du bruit, La Fontaine dit :

“ Le Rat de ville détale,
Son camarade le suit.”

C'est aussi un événement qui se produit tout à coup.
Et dans Le Loup et le Chien.

“ Un Loup n'*avait* que les os et la peau,
Tant les chiens *faisaient* bonne garde :
Ce Loup *rencontre* un dogue aussi puissant que beau.”

Voilà *rencontre* pour le *prétérit* *rencontra*.

Voyez aussi le commencement de la poésie de Lamartine intitulée Le désespoir.

“ Lorsque du Créateur la parole féconde,
Dans une heure fatale eut enfanté le monde
Des germes du chaos,
De son œuvre imparfaite il *détourna* sa face,
Et, d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace,
Rentra dans son repos.

Va, dit-il, je te livre à ta propre misère ;
Trop indigne à mes yeux d'amour ou de colère,
Tu n'es rien devant moi :
Roule au gré du hasard dans les déserts du vide ;
Qu'à jamais loin de moi le destin soit ton guide,
Et le malheur ton roi !

Il dit. Comme un vautour qui plonge sur sa proie,
 Le malheur, à ces mots *pousse* en signe de joie,
 Un long gémissément ;
 Et, pressant l'univers dans sa serre cruelle,
Embrasse pour jamais de sa rage éternelle
 L'éternel aliment."

Voilà le malheur qui sort de son inaction, qui apparaît sur la scène du monde : c'est bien le cas d'avoir un *prétérit défini*. Le présent le remplace ici, comme dans les cas précédents : le malheur *pousse* un gémissément et *embrasse* la terre de sa rage éternelle.

Ces présents, mesdames, ont tout l'effet, la signification particulière du *prétérit défini* avec une nuance de plus. — Quelle nuance, monsieur ? — Ils rendent présente l'action passée, ils lui donnent, pour ainsi dire, une nouvelle vie. Les écrivains emploient ces présents principalement pour peindre une situation.

Voyez :

" C'était le soir d'une fête publique. Les illuminations faisaient courir leurs cordons de feu le long de nos monuments ; mille banderolles flottaient aux vents de la nuit ; les feux d'artifice venaient d'allumer leurs gerbes de flammes au milieu du Champ-de-Mars. Tout à coup une de ces inexplicables terreurs qui frappent de folie les multitudes *s'abat* sur les rangs pressés ; on *crie*, on se *précipite* ; les plus faibles *trébuchent*, et la foule égarée les *écrase* sous ses pieds convulsifs. Échappé par miracle à la mêlée, j'allais m'éloigner lorsque les cris d'un enfant près de périr me *retiennent* ; je *rentre* dans ce chaos humain, et après des efforts inouis, j'en *retire* Paulette au péril de ma vie." — É. SOUVESTRE, UN PHIL. SOUS LES TOITS, 12.

Voici un autre exemple que je prends dans le *Zadig* de Voltaire. Il s'agit d'un combat qui doit donner au vainqueur

la main de la reine de Babylone. Vous remarquerez d'abord le prétérit défini ; puis quand l'action deviendra plus vive, plus décisive, l'écrivain emploiera le présent. À la fin du récit le prétérit reparaitra. Ce changement de temps est généralement condamné par les grammaires. Ai-je besoin de vous dire qu'elles ont tort, et que Voltaire a raison ? — Non, monsieur ; nous ne croyons qu'aux maîtres. — Écoutez.

“ Les deux champions *firent* des passes et des voltes avec tant d'agilité, ils se *donnèrent* de si beaux coups de lance ; ils étaient si fermes sur leurs arçons, que tout le monde, hors la reine, souhaitait qu'il y eût deux rois dans Babylone. Enfin, leurs chevaux étant lassés et leurs lances rompues, Zadig *usa* de cette adresse : il *passa* derrière le prince bleu, [Voyez-vous ce soudain changement de temps, blâmé par les grammairiens ? N'est-il pas excellent et expressif ?] il *passa* derrière le prince bleu, *s'élança* sur la croupe de son cheval, le *prend* par le milieu du corps, le *jette* à terre, se *met* en selle à sa place, et *caracole* autour d'Otame étendu sur la place. Tout l'amphithéâtre *crie* : Victoire au chevalier blanc ! Otame indigné se *relève*, *tire* son épée. Zadig *saute* de cheval, le sabre à la main. Les voilà tous deux sur l'arène, livrant un nouveau combat, où la force et l'agilité *triomphent* tour à tour. Les plumes de leur casque, les clous de leurs brassards, les mailles de leur armure *sautent* au loin sous mille coups précipités. Ils *frappent* de pointe et de taille, à droite, à gauche, sur la tête, sur la poitrine ; ils *reculent*, ils *avancent*, ils se *mesurent*, ils se *rejoignent*, ils se *saisissent*, ils se *replient* comme des serpens, ils *s'attaquent* comme des lions ; le feu *jaillit* à tout moment des coups qu'ils se *portent*. Enfin Zadig ayant un moment repris ses esprits, *s'arrête*, *fait* une feinte, *passa* sur Otame, le *fait* tomber, le *désarme*, et Otame *s'écrie* : Ô chevalier blanc ! c'est vous qui *devez* régner sur Babylone. La reine était au comble de la joie. On *reconduisit* [Voilà encore

un changement : le prétérit revient, parce que le tableau que l'écrivain a voulu mettre sous nos yeux est achevé]. On *reconduisit* le chevalier bleu et le chevalier blanc chacun à leur loge, ainsi que tous les autres, selon ce qui était porté par la loi. Des muets *vinrent* les servir et leur apporter à manger. On peut juger si le petit muet de la reine ne *fut* pas celui qui *servit* Zadig." — VOLTAIRE, xviii. 156, 157.

Le point que nous étudions est compris, n'est-ce pas, mesdames ? — Parfaitement. — Nous nous occuperons demain du prétérit indéfini.

Mais, monsieur, le présent s'emploie aussi pour le futur : ne nous dites-vous rien de cette question ? — Que vous dirais-je que vous ne sachiez ? Sur ce point notre langue se comporte comme la vôtre absolument. Voici quelques exemples de cet emploi du présent pour le futur.

"Je *vais* demain à Compiègne jusqu'au 19. Écrivez-moi *au château* jusqu'au 18." — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, ii. 26.

"Nous *restons* encore un jour de plus à Compiègne. Au lieu de jeudi, c'est vendredi que nous *revenons*, à cause d'une comédie d'Octave Feuillet qu'on *représente* jeudi soir." — Id., ii. 27.

"Chère amie, j'*arrive* à Marseille, et je vois que dans une heure il *part* un vaisseau pour Alger." — Id., ii. 134.

"Amis, un dernier mot ! et je *ferme* à jamais
Ce livre, à ma pensée étranger désormais.
Je n'*écouterai* pas ce qu'en dira la foule,
Car qu'*importe* à la source où son onde s'écoule ?"

V. HUGO, FEUILLES D'AUTOMNE, 341.

Je n'insiste pas, mesdames, sur ce futur mis au présent : il est assez clair. Ne vous exprimez de la sorte cependant que dans les cas où il s'agit d'un avenir prochain. Vous voyez que

V. Hugo a repris la forme du futur au troisième vers : “ Je n'*écouterai* pas.”

Vous savez que le présent exprime surtout les actions qui s'accomplissent à l'instant de la parole. Ainsi en ce moment vous *écoutez* et je *parle*.

Il exprime aussi l'état habituel, monsieur, ce que nous faisons, ce que nous pensons habituellement, ce qui est toujours vrai. — Oui, mademoiselle : Deux et deux font quatre. Dieu est notre père. Vous aimez la poésie.

“ Les vertus se *perdent* dans l'intérêt comme les fleuves se *perdent* dans la mer.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 171.

Cela n'est pas toujours vrai, monsieur, c'est souvent faux, j'espère. — Je l'espère aussi, mesdames, mais l'écrivain exprime sa pensée d'une manière générale, sans distinction du présent, du passé, du futur. C'est ainsi qu'il dit encore :

“ La flatterie *est* une fausse monnaie, qui n'a de cours que par notre vanité.” — Id., MAXIME 158.

“ Il *est* plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.” — Id., MAXIME 84.

Adieu, mesdames.

III.

LE PRÉTÉRIT INDÉFINI.

LA *Grammaire des grammaires* dit : “ 1°. Le prétérit indéfini marque une chose faite dans un temps entièrement passé, que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore entièrement écoulé.

“ 2°. Le prétérit défini et le prétérit indéfini ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On ne doit se servir du prétérit défini que pour exprimer un temps absolument écoulé, et qui soit éloigné au moins d'un jour de celui où l'on parle.

“ 3°. On se sert au contraire du prétérit indéfini en parlant d'un temps passé qui n'est pas entièrement écoulé.”

Le grammairien corrige le No. 2, qui est trop absolu, en ajoutant : “ L'intervalle d'un jour n'est pas nécessaire, et on peut dire : Je me *levai* à six heures, je *partis* à sept, j'*arrivai* à midi, je me *remis* en route à deux heures, et me voilà.”*

Comprenez-vous, mesdames ? — Non, monsieur. — Eh bien, patience. Ces règles sont assez justes : je vous ai clairement présenté le prétérit défini. Les auteurs vont vous donner le prétérit indéfini, et j'ai confiance que vous distinguerez bien entre l'emploi des deux temps.

* Cette phrase est-elle bonne ? s'il s'agit d'un jour passé, évidemment oui : mais s'il s'agit d'aujourd'hui, je la crois mauvaise. Je n'ai trouvé dans les auteurs aucun exemple semblable. Du reste un exemple unique ne suffirait pas. Les lois d'une langue n'ont à formuler que la pratique générale, constante des grands écrivains.

“Je ne manque jamais à ma parole, de quelque conséquence que puisse être ce que j’ai *promis*.” — LA ROCHEFOUCAULD, SON PORTRAIT FAIT PAR LUI-MEME, 11.

“J’ai été le plus considéré du village de Derlback auprès de Babylone, et je faisais avec l’aide de ma femme les meilleurs fromages à la crème de l’empire.” — VOLTAIRE, xviii. 138.

“J’ai reçu votre lettre de lundi ; elle m’a donné un grand soulagement, ma très-chère, en m’apprenant les bonnes et sages résolutions que vous avez prises pour cet hiver.” — MME DE SÉVIGNÉ, LETTRE 1039.

“Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés,
Qu’à des pleurs éternels vous avez condamnés ?”

RACINE, ANDROMAQUE, v. 302.

Ne voyez-vous pas que ces prétérits indéfinis marquent des choses faites dans un temps passé entièrement ? — Si. — Mais vous voyez aussi que ce passé n’est pas désigné comme il l’est quand on emploie le prétérit défini ? — Oui. — Comparés, ces deux temps se distinguent par là : l’horloge du temps marque précisément l’heure du prétérit défini, elle ne marque pas l’autre, ou du moins l’écrivain ne s’attache pas à la marquer. Vous vous souvenez de la belle poésie de Musset, qui nous a paru si admirable dans son emploi des imparfaits et des prétérits définis ? — Nous nous en souvenons délicieusement. — Quand le poète arrive au terme du récit de ces apparitions qui ont sonné à son horloge, il cesse de préciser le passé, et nécessairement il renonce au prétérit défini et emploie l’autre. Écoutez :

“Je m’en suis si bien souvenu,
Que je l’ai toujours reconnu
À tous les instants de ma vie.
C’est une étrange vision,
Et cependant ange ou démon
J’ai vu partout cette ombre amie.”

Et dans les Animaux malades de la peste, le Lion qui se confesse dit :

“J’ai dévoré force moutons :
Même il m’est arrivé quelquefois de manger
Le berger.”

Encore une fois, il n’est aucune heure à l’horloge du Lion, ou du moins, le poète ne marque pas cette heure.

Et le Lion dit encore :

“Je crois que le ciel *a permis*
Pour nos péchés cette infortune.”

Encore la même absence de toute précision du temps. Dans l’Iphigénie de Racine, Achille dit à Agamemnon :

“Un bruit assez étrange *est venu* jusqu’à moi,
Seigneur ; je l’ai jugé trop peu digne de foi ;
On dit, et sans horreur, je ne puis le redire,
Qu’aujourd’hui par votre ordre Iphigénie expire.”

IPHIGÉNIE, v. 1323.

Racine, que je viens de citer, me porte à vous recommander avec insistance, mesdames, l’exact emploi des deux temps qui nous occupent. Le grand poète de Louis XIV semble ne pas connaître la valeur de ces temps dans ses tragédies. Il a sacrifié au vers cent et cent fois le sens précis de la pensée. Vous savez combien j’admire Racine, et je sais moi-même combien tous nos critiques louent la beauté de sa langue. Aussi hésiterais-je à l’accuser comme je le fais, si ses fautes n’étaient pas évidentes. Mais, bien sûr, elles le sont, et, sous ce rapport, sa langue est condamnée par Bossuet, Fénelon, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné, Voltaire, J. J. Rousseau, George Sand, par tous nos maîtres, par lui-même dans ses Lettres et dans sa prose en général. Depuis que cette remarque m’a autant frappé, je sens singulièrement la supérieure beauté des vers de la Fontaine, de Voltaire et de Musset.

Ce n'est pas peu de chose en vérité que la précision, du langage, aussi bien dans les vers que dans la prose.

Ce que vous dites nous étonne, monsieur. — Lisez les tragédies de Racine, et vous trouverez sur toutes les pages presque des emplois de temps aussi malheureux que ceux que je vais vous présenter. Écoutez.

“ Dans ce désordre à mes yeux se présente
 Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante
 Tels qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.
 Sa vue *a ranimé* mes esprits abattus,
 Mais lorsque revenant de mon trouble funeste,
 J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
 J'*ai senti* tout à coup un homicide acier,
 Que le traître en mon sein *a plongé* tout entier.
 De tant d'objets divers le bizarre assemblage
 Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage.
 Moi-même quelque temps honteuse de ma peur,
 Je l'*ai pris* pour l'effet d'une sombre vapeur.
 Mais de ce souvenir mon âme possédée
 A deux fois en dormant *revu* la même idée :
 Deux fois mes tristes yeux se *sont vu* retracer
 Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.
 Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie,
 J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
 Et chercher du repos au pied de ses autels.
 Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels ?
 Dans le temple des Juifs un instinct m'*a poussée*,
 Et d'apaiser leur Dieu j'*ai conçu* la pensée :
 J'*ai cru* que des présents calmeraient son courroux,
 Que ce Dieu, quel qu'il soit en deviendrait plus doux.”

ATHALIE, 507-530.

Vous êtes en état, mesdames, de juger vous-mêmes de l'emploi du temps dans ce passage. C'est comme vous savez une

portion du songe d'Athalie. Au milieu du désordre où l'a jetée l'apparition de sa mère Jézabel, un jeune enfant se *présente* à ses yeux. Voilà le présent, employé pour le prétérit défini : nous le connaissons. — C'est bien employé, n'est-il pas vrai, monsieur? — Excellemment, mademoiselle. Peut-être le poète a-t-il moins bien employé le verbe *ranimer*, mais assurément il devait dire : je *sentis* tout à coup un homicide acier. — Cela nous paraît certain, puisque la reine exprime un moment très-précis de son songe, un événement qui se produit tout à coup. — Vous comprenez, mesdames. — Vous ne critiquez pas, monsieur, le temps dont Racine a fait usage pour les verbes *plonger*, *prendre*, *revoir*, et *voir*? — Non, mais il fallait dire :

“ Dans le temple des Juifs un instinct me *poussa*
Et d'apaiser leur Dieu je *conçus* la pensée.”

Au commencement de la tragédie, Abner rappelle à Joad les pompes qui célébraient autrefois l'anniversaire du Sinaï, et l'immense concours du peuple juif au temple de l'éternel. Puis il ajoute :

“ L'audace d'une femme arrêtant ce concours
En des jours ténébreux *a changé* ces beaux jours.”

Cette heure-là fut marquée cruellement dans la vie des Juifs ; ne fallait-il pas dire que cette audace *changea* les beaux jours en jours ténébreux? — Peut-être. — Je le crois.

Et plus loin, Abner réveille le souvenir de la mort d'Ochosias et de l'assassinat de ses enfants ; le poète s'exprime ainsi :

“ Ochosias restait seul avec ses enfants.
Par les traits de Jéhu je *vis* percer le père ;
Vous *avez vu* les fils massacrés par la mère.”

Ce vous *avez vu* est injustifiable.

D'autre part, le poète emploie très-souvent le prétérit défini là où il ne le faut pas. Ainsi, Pyrrhus dit à Andromaque :

“He quoi? votre courroux n'a-t-il pas *eu* son cours?
 Peut-on haïr sans cesse et punit-on toujours?
 J'ai fait des malheureux sans doute; et la Phrygie
 Cent fois de votre sang *a vu* ma main rougie.
 Mais que vos yeux sur moi *se sont* bien exercés!
 Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs qu'ils ont versés!
 De combien de remords m'ont-ils rendu la proie!
 Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie.
 Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
 Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,
 Tant de soins, tant de pleurs, tant d'ardeurs inquiètes . . .
 Hélas! fus-je jamais si cruel que vous l'êtes?”

ANDROMAQUE, v. 311-322.

Le prétérit défini *allumai* est mauvais après tous ces prétérits indéfinis; il n'y avait aucune raison de changer de temps, et le poète n'avait nullement à marquer l'heure des incendies allumés par le fils d'Achille.

En voilà assez, mesdames; ce serait même trop de critique, si je n'avais trouvé là un moyen d'éveiller votre attention sur la valeur des temps, et de vous faire mieux comprendre cette grande question du prétérit défini.

Pour l'emploi du *prétérit défini*, faut-il, monsieur, que le passé qu'il exprime soit éloigné d'un jour au moins, comme le dit la grammaire?

Je vous ai lu ce correctif, ou plutôt cette contradiction que Girault-Duvivier présente sous sa règle: “L'intervalle d'un jour n'est pas nécessaire.”—Que faut-il croire, la règle ou sa contradiction?—Les maîtres vous parlent, mesdames: écoutez:

“J'ai reçu, ma chère sœur, le mémoire que vous avez donné

à mon cousin Parmentier, et je *reçus* encore hier une lettre de vous, par laquelle je vois ce qui vous reste d'argent entre les mains." — RACINE, vii. LETTRE 83.

"Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a *fait* grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles." — RACINE, vii. LETTRE 103.

"Je vous *écrivis* avant-hier si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivais : c'est ce qui m'oblige à vous écrire aujourd'hui." — BOILEAU DANS LA CORRESPONDANCE DE RACINE, LETTRE 107.

"J'ai *reçu* ce matin votre lettre à la Charité." — MME DE SÉVIGNÉ, viii. LETTRE 1037.

"Je ne vous *ai* point *écrit* cette année, mon très-cher Comte, et ne vous *ai* point *souhaité* une heureuse année ; cependant Dieu sait quels sont mes désirs, et si je donnerais volontiers des miennes pour augmenter le nombre des vôtres. Après ce petit compliment je vous dirai que je *revins* samedi de Versailles." — MME DE SÉVIGNÉ, viii. LETTRE 1688.

Ces exemples pris au grand siècle de notre langue montrent que le prétérit défini doit s'employer seulement pour exprimer un passé précis, déterminé, entièrement écoulé, et éloigné au moins d'un jour. C'est ainsi que Mme de Sévigné, ce maître par excellence dans l'art d'écrire, dit : "J'ai *reçu* ce matin votre lettre," et non pas Je *reçus*. Et aussi : "Je ne vous *ai* point *écrit* cette année," parce que cette année n'est pas entièrement écoulée.

Les modernes sont moins exacts, mesdames, même les plus grands. Voici comment s'exprime P. Mérimée, un des plus illustres académiciens.

"Je *suis arrivé* hier soir ici, où j'ai *trouvé* une lettre de vous de date ancienne." — LETTRES À UNE INCONNUE, ii. 15.

"J'ai *reçu* votre lettre hier au soir." — Id., ii. 45.

“*J’ai été retardé* par toute sorte d’embarras, et je n’ai pu partir qu’hier matin, par un temps de chien.” — Id., ii. 104.

“*Nous avons eu* mardi une assez bonne cérémonie, très-semblable à celle du *Bourgeois Gentilhomme*.” — Id., ii. 163.

Voyez-vous que cette langue n’est plus celle de Mme de Sévigné, ni d’aucun des grands maîtres. Assurément ce n’est pas toujours que nos écrivains modernes sont aussi peu élégants ; G. Sand écrit comme on le faisait sous Louis XIV, et P. Mérimée s’exprime quelquefois fort bien, comme ici : —

“Je suis très-contrarié et à moitié empoisonné pour avoir pris trop de laudanum. En outre j’ai fait des vers pour sa Majesté Néerlandaise, joué des charades, et MADE A FOOL OF MYSELF. C’est pourquoi je suis absolument abruti. Que vous dirai-je de la vie que nous menons ici ? Nous *prîmes* un cerf hier, nous *dînâmes* sur l’herbe ; l’autre jour, nous *fûmes* trempés de pluie et je m’*enrhumai*. Tous les jours nous mangeons trop ; je suis à moitié mort. Le destin ne m’avait pas fait pour être courtisan.” — P. MÉRIMÉE, ii. 10.

Il n’est pas possible de mieux dire.

N’avons-nous pas fini, mesdames ? — Nous ne demandons pas plus de lumière, monsieur. — Ai-je besoin de parler des autres temps du verbe : nous les employons comme vous Anglais.

Le *futur absolu* exprime les événements de l’avenir, n’est-ce pas ? — Oui.

“*Nous mourrons*, tous, disait cette femme dont l’Écriture a loué la prudence, au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour.” — BOSSUET, 66.

Le futur a quelquefois la signification d’un impératif. “Tu *aimeras* Dieu par-dessus tout, et tu *aimeras* tes frères comme

tu t'aimes toi-même." C'est un commandement, n'est-il pas vrai? — Oui. — Il est singulièrement fort : celui qui l'emploie ne doute pas que son commandement ne soit exécuté. Napoléon faisait sans cesse usage de ce futur impératif pour communiquer ses ordres à ses généraux, aux rois eux-mêmes.

“ Le *futur passé* marque qu'une chose sera faite lorsqu'une autre qui n'est pas encore aura lieu.” — GIRAULT-DUVIVIER.

Voici ce futur passé et en même temps le futur absolu.

“ Rappelle-toi, lorsque
 M'auront de toi pour jamais *séparé*,
 Quand le chagrin, l'exil et les années
 Auront *flétri* ce cœur désespéré ;
 Songe à mon triste amour, songe à l'adieu suprême !
 L'absence ni le temps ne sont rien quand on aime.
 Tant que mon cœur *battrà*,
 Toujours il te *dira* :
 Rappelle-toi.

Rappelle-toi, quand sous la froide terre,
 Mon cœur brisé pour toujours *dormira* ;
 Rappelle-toi, quand la fleur solitaire
 Sur mon tombeau doucement *s'ouvrira* ;
 Je ne te verrai plus ; mais mon âme immortelle
Reviendra près de toi, comme une sœur fidèle.
 Écoute dans la nuit,
 Une voix qui gémit :
 Rappelle-toi.

MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 211.

Je demande la parole, monsieur. — Je vous la donne, madame. — Vous avez deux temps que je ne distingue guère. — Lesquels? — Le *plus-que-parfait* et le *prétérit antérieur*.

Vous avez tant de *prétérits* dans votre langue. — Grâce à Dieu ! il fait bon être riche.

Voilà le plus-que-parfait : “ Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n’est Dieu, qui *l’avait nommé* deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d’Isaïe.” — BOSSUET, ORAISONS, 277.

Dieu a fait Cyrus, mesdames, et il a nommé Cyrus ; ces deux choses sont passées, mais elles ne sont pas contemporaines dans le passé. Quand Dieu *a fait* Cyrus il y avait déjà deux cents ans qu’il *l’avait nommé*.

Telle est donc la signification du plus-que-parfait : il est non-seulement passé, quant au moment présent, mais il est aussi passé, quant à un autre passé moins éloigné.

Cela est vrai aussi du *prétérit antérieur* : “ En entrant dans le monde, on m’annonça comme un homme d’esprit, et je reçus un accueil assez favorable des gens en place : mais lorsque par le succès des *Lettres Persannes* j’eus peut-être *prouvé* que j’en avais, et que j’eus *obtenu* quelque estime de la part du public, celle des gens en place se refroidit ; j’essayai mille dégoûts.” — MONTESQUIEU, PENSÉES, 212.

Voilà des événements passés : l’estime des gens en place se *refroidit* pour Montesquieu, il *essuya* mille dégoûts, il *prouva* qu’il avait de l’esprit, et il obtint l’estime du public. Mais l’écrivain n’a pas exprimé par le *prétérit défini* tous ces événements, car ils ne sont pas contemporains : c’est quand il *eut prouvé* qu’il avait de l’esprit, quand il *eut obtenu* l’estime du public, c’est après ces deux événements que l’estime des gens en place se *refroidit*, et qu’il *essuya* des dégoûts.

Le plus-que-parfait et le *prétérit antérieur* semblent avoir la même signification, monsieur, et l’anglais a raison de ne pas avoir votre *prétérit antérieur*. — Oh que non ! mademoi-

selle : il n'y a rien de trop dans la plus riche des langues. Le manque où vous êtes du prétérit antérieur vous empêche de donner à votre pensée toute la précision désirable. Je sais bien que la distinction entre nos deux temps est difficile à saisir. Cependant tous les français la sentent et la marquent dans l'emploi des temps.

Girault-Duvivier explique comme suit la différence. “ La chose exprimée par le prétérit antérieur est toujours accessoire et subordonnée à celle qui l'accompagne, et qui est la chose principale. Ex. Quand *j'eus reconnu* mon erreur, je fus honteux des mauvais procédés que j'avais eus à son égard. Ce que je veux dire principalement c'est que je *fus honteux*. C'est tout le contraire à l'égard du plus-que-parfait. Ex. *J'avais déjeuné* quand vous vîtes. Ce que je veux dire principalement c'est que j'avais déjeuné.”

Cette explication est peut-être assez ingénieuse, mais elle n'explique point la signification des deux temps. Il me paraît que le prétérit antérieur a une signification semblable à celle que j'ai marquée soigneusement pour le prétérit défini, et que le plus-que-parfait peut être comparé à l'imparfait. Cela doit être en effet puisque le prétérit antérieur est formé à l'aide du prétérit du verbe avoir *j'eus*, et le plus-que-parfait à l'aide de l'imparfait du même verbe *j'avais*. Dans l'exemple cité par la grammaire : “ *J'avais déjeuné* quand vous vîtes,” c'est l'état dans lequel vous êtes qui est exprimé ; vous aviez déjeuné, n'importe à quel moment ; ce moment n'est nullement marqué. Voyez-vous, mesdames, que le plus-que-parfait ressemble à notre imparfait sous ce rapport ?

Mais le prétérit antérieur est précis, défini, et marque un moment déterminé, comme le fait le prétérit défini. “ Quand *j'eus reconnu* mon erreur, je fus honteux.” Quand est-ce que je reconnus mon erreur ? — À un certain moment. — Oui, avant ce moment, j'étais dans un état d'ignorance au sujet de mon erreur ; mais une heure vint où je la reconnus,

et quand je l'eus reconnue, je fus honteux. En vérité, ce temps a la précision du prétérit défini. C'est ainsi que je dirai : Hier j'eus fini mon travail à quatre heures, et je ferais une faute si je disais : Hier j'avais fini mon travail à quatre heures. — Mais ne peut-on ainsi s'exprimer, monsieur : L'année passée, j'avais tous les jours fini mon travail à quatre heures? — On le peut sans doute, mademoiselle, et cela confirme mon explication, car dans cette phrase vous marquez une habitude, une action qui s'est répétée tous les jours, l'année pasée, et c'est là précisément, vous le savez, un des caractères de l'imparfait.

Nous comprenons votre explication, monsieur. — J'ai insisté, mesdames, sur cette question, parce que les grammairiens ne l'ont point comprise, et aussi parce que cela vous fait voir quelle force de précision notre langue possède dans le prétérit antérieur. Ce n'est pas tout de dire que la langue française est claire, et pleine d'élégance ; il faut découvrir ce qui lui donne cette clarté qui manque aux autres langues, et cette élégance qui la fait aimer de tous les esprits cultivés. Il est bon de savoir pourquoi la langue de la France devient si facilement la langue de la bonne société partout où elle pénètre. Eh bien ! je vous ai signalé avec insistance notre prétérit défini et notre prétérit antérieur : voilà deux éléments de son incomparable clarté, de cette lumière qui lui est propre ; et je vous ai dit déjà que son élégance est due en grande partie au subjonctif, et aussi à l'exact emploi du prétérit défini. Adieu, mesdames.

IV.

DES CAS.

QU'EST-CE que le substantif? Je prends la définition de M. Littré: "C'est un mot qui marque une chose qui subsiste, comme le soleil, la lune, ou qui est considérée comme subsistante, par exemple, le courage, la beauté." Comprenez-vous, mesdames? — Nous pensons que oui; c'est une chose qui subsiste, comme l'homme, la terre, l'océan. — Oui, la chose subsiste en réalité, ou est imaginée par notre esprit. Ces créations que l'homme a faites, vertu, beauté, grandeur, vice, laideur, petitesse, etc., nous leur supposons une substance, et nous les traitons comme substantifs. Mais *bon, grand, beau*, ne sont pas des substantifs; ils n'ont pas de substance; ils ne sont rien jusqu'au moment où nous les attachons aux substantifs pour les qualifier. Ils deviennent alors des qualités du substantif. Vous voyez bien que *mon, ce, le, afin que, bravement, hélas! chanter*, ne sont pas des substantifs. Il n'y a là aucune substance. — Nous avons compris.

Nous nous occuperons, mesdames, du *genre* et du *nombre* des substantifs. Notre grammaire n'a pas à traiter des déclinaisons, car le français n'a pas pris les cas que la langue-mère, le latin, lui présentait. Vous savez que les Latins avaient six cas: nous n'en avons qu'un, ou plutôt nous n'en avons pas. — Pourquoi les Français n'ont-ils pas accepté ce précieux héritage de la langue latine? — Ils étaient très-peu cultivés au temps de la formation de la langue. — Eh bien, monsieur?

— Il y a tant de nuances, mademoiselle, tant de délicatesse, de finesse, dans l'emploi des six cas latins ! Comment l'esprit grossier de nos pères eût-il pu saisir la signification des cas, et les employer proprement ? — J'ai lu dans la *Grammaire historique* de M. Brachet que le vieux français avait deux cas. — Oui, ce fut la transition de la grammaire latine à la nôtre. Le français conserva longtemps deux des cas latins, le nominatif pour marquer le sujet, et l'accusatif qui exprima le régime. Déjà dans le latin vulgaire, que parlait le peuple, ces deux cas étaient seuls employés : DOMUS, MURUS, DOMINUS, exprimaient des sujets, et DOMUM, MURUM, DOMINUM, marquaient des régimes. Quand les habitants de la Gaule parlèrent français ils dirent, en distinguant les deux cas : Ce *murs* est haut ; j'ai construit un *mur*. Vous voyez le *s* de MURUS dans notre nominatif du vieux français, le *murs*, tandis qu'au régime il n'y a pas de *s* parce qu'il ne se rencontre pas dans l'accusatif MURUM : j'ai construit un *mur*.

Quand ce reste de déclinaison disparut-il ? — Au quatorzième siècle, madame, mais en laissant quelques marques dans notre langue. — Quelles marques ? — Voulez-vous bien que je vous arrête un moment sur ce point ? — Oui, il nous intéresse. — L'histoire de la langue peut seule expliquer certains faits de grammaire. J'entre donc dans quelques détails.

La déclinaison à deux cas du moyen âge s'est formée de trois déclinaisons latines.

Au singulier le nominatif des trois déclinaisons ROSA, MURUS, PASTOR, nous a donné pour notre cas-sujet *rose*, *murs*, *pasteur* qui est devenu *pâtre*. Vous remarquez, n'est-ce pas, que nos substantifs dérivés de la seconde déclinaison latine ont seuls un *s*, le *murs*, le *fil*s ? — Oui, monsieur ; c'est parce que la première et la troisième déclinaisons n'ont pas de *s* au nominatif singulier. — C'est juste.

L'accusatif ROSAM, MURUM, PASTOREM, a donné pour notre cas-régime *rose*, *mur*, *pasteur*. — Le *s* n'est nulle part à l'accu-

satif. — Non, madame, parce qu'il n'est nulle part dans le latin. — On disait donc : La *rose* est la reine des fleurs ? — Oui. — J'aime la *rose* ? — Oui. — Et on disait : Le *murs* a dix pieds de haut ; j'ai fait construire un *mur* ? — Oui, madame. — Et vos mots dérivés de la troisième déclinaison avaient deux formes entièrement différentes, au sujet et au régime ; on disait : Le *pâtre* conduit les moutons aux champs, et le chien suit le *pasteur* ? — Oui.

Venons au pluriel. Le nominatif ROSÆ, MURI, PASTORES, a donné *rose*, *mur*, *pasteurs*. — Ce sont vos dérivés de la troisième déclinaison qui ont le *s* au nominatif pluriel. — C'est régulier. L'accusatif ROSAS, MUROS, PASTORES, a donné pour cas-régime de notre vieille langue *roses*, *murs*, *pasteurs*.

Je fais appel à votre curiosité, mesdames, interrogez-moi.

Comment les deux cas ont-ils disparu, monsieur ? Pourquoi le *s* est-il le signe du pluriel en français ? N'est-il pas étrange que vos substantifs prennent un *s* au pluriel, et n'en aient pas au singulier, alors que les Latins tout au contraire avaient un *s* au singulier MURUS, et n'en avaient pas au pluriel MURI ? Enfin, monsieur, regrettez-vous pour votre langue la disparition des cas du latin ? Voilà des points que nous avons la curiosité de connaître.

Les trois déclinaisons à deux cas que le français eut d'abord parurent une distinction difficile à faire aux hommes du treizième siècle. Ils les soumièrent toutes trois à la règle de la seconde déclinaison, MURUS le *murs*, et ils dirent le *pastres* comme ils disaient le *murs*, quoique *pastor* n'ait pas de *s*.

Quelle décomposition du latin, n'est-ce pas, mesdames, quelle corruption ! — Oui, l'étymologie ne s'explique plus dans cette manière d'écrire. — Eh bien ! tant mieux, cela tuera tout entière la déclinaison latine, car ce qui en restait n'était qu'un embarras, et était contraire à la nature de la langue nouvelle, qui est analytique. — Qu'est-ce qu'une langue analytique ? — Je le dirai dans un moment.

Le français ne garda donc qu'un seul cas. — Le cas-sujet, monsieur ? — Non, madame, c'est le cas-régime qui fut conservé, et qui explique pourquoi nous avons un *s* au pluriel de nos noms. Ce n'est pas *MURUS* et *MURI* que le français a suivi ; ils auraient donné le *murs* et les *mur*, et le *s* aurait été le signe du singulier ; c'est *MURUM* et *MUROS*, l'accusatif qui a formé le seul cas qui nous reste, et en conséquence on écrit le *mur* et les *murs*. — Nous comprenons à cette heure pourquoi *s* est le signe du pluriel. Mais vous avez quelquefois un *x* au pluriel. — Oui, madame, dans le vieux français les lettres *s*, *z*, *x* étaient employées indifféremment. — N'écrit-on pas *filz* au singulier avec un *s* ? — C'est un reste de notre déclinaison à deux cas, un de ces exemples où le nominatif a été conservé au lieu de l'accusatif : *FILIUS filz*. Nous avons de même ce souvenir du nominatif dans *nez*, *lis*, *puits*, *rets*, *legs*, *fonds*, *Louis*, *Charles*, qui viennent de *NASUS*, *LILIUS*, *PUTEUS*, *RETIS*, *LEGATUS*, *FUNDUS*, *LUDOVICUS*, *CAROLUS*.

N'avez-vous pas gardé les deux cas de la troisième déclinaison, le *pâtre* et le *pasteur* ? — Nous avons ces deux mots, madame, mais il ne s'agit plus pour le français moderne de déclinaison dans aucun cas. Cette troisième déclinaison nous a laissé, aussi bien que la seconde, un souvenir de son nominatif dans quelques mots, comme *pâtre*, *chantre* qui provient du nominatif *CANTOR*, comme chanteur vient de l'accusatif *CANTOREM* ; le nominatif *SENIOR* nous a laissé *sire*, et l'accusatif *SENIOREM* *seigneur*. Dans le mot *sœur* c'est le nominatif qui a été gardé, ainsi que dans les mots *peintre* et *traître* de *SOROR*, *PICTOR*, et *TRADITOR* ; les vieux accusatifs *seror*, *peinteur*, et *traiteur* ont disparu. En dehors de ces cas rares, le nominatif n'a guère laissé de traces.

Regrettez-vous, monsieur, pour votre langue la déclinaison des latins ? — J'ai de la peine à regretter pour le français quoique ce soit. Je lui trouve toute beauté et toute puissance. J'apprécie extrêmement ses ressources et je ne

m' imagine pas qu'il lui manque rien, quand je l'admire sous la plume de Bossuet, de Montaigne, de Pascal, de Voltaire, de Corneille, d'Alfred de Musset. Cependant je regrette pour notre langue la déclinaison des Grecs et des Latins, et cette force d'expression qui appartient aux langues synthétiques.

Quelle est la différence, monsieur, entre les langues synthétiques et les langues analytiques? — Elle est capitale: une langue synthétique exprime le rapport des mots par leur forme, par leur terminaison. Quand un latin veut représenter un assassin et une victime, un loup et un agneau, il marque que l'assassin commet l'action en le mettant au nominatif LUPUS, et il exprime que la victime subit l'acte meurtrier en employant l'accusatif AGNUM. L'ordre des mots ne change pas la signification, et qu'ils disent LUPUS OCCIDIT AGNUM, ou AGNUM OCCIDIT LUPUS, ou OCCIDIT AGNUM LUPUS, c'est toujours le loup qui a tué, et l'agneau qui a été tué.

Les langues analytiques, mesdames, ne peuvent pas ainsi disposer les mots à leur fantaisie, c'est l'ordre des mots seul qui fixe la signification, et nous ne pouvons dire autrement que: Le loup tue l'agneau. Ce qui nous indique que le loup est l'assassin et l'agneau la victime, c'est la place des deux mots dans la phrase, le loup étant mis en avant comme sujet du verbe, et l'agneau après comme régime ou complément.

Je comprends, monsieur, la différence entre les langues analytiques et les langues synthétiques, mais je ne vois pas pourquoi vous regrettez la synthèse. — C'est une grande ressource, mademoiselle; ainsi dans la phrase latine que j'ai donnée, j'ai dit que l'ordre des mots ne marquait pas le sens. Cela est vrai, mais cet ordre sert à exprimer les nuances. De sorte que l'on peut dire que les Latins ont une double ressource, celle des formes, LUPUS, AGNUM, et celle de la disposition des mots. Vous allez comprendre. PATER AMAT FILIUM, FILIUM AMAT PATER, et AMAT FILIUM PATER, ne sont pas absolument synonymes. Les Latins

mettent en avant le mot capital, celui sur lequel ils insistent. Supposez qu'un homme ait à prendre une grande résolution ; il a besoin de conseils : d'un côté son père, de l'autre un ami, font des efforts pour le décider chacun dans le sens qu'ils jugent le meilleur. Et vous direz au jeune homme de suivre l'avis de son père, parce que son père est son meilleur, son plus sûr ami, et qu'il ne peut pas ne pas être éclairé et inspiré par son affection paternelle : PATER AMAT FILIUM sera votre phrase, c'est-à-dire, c'est le père plutôt que tout autre qui aime son fils. — Et si je dis FILIUM AMAT PATER ? — Vous signifierez par là que c'est son fils qu'un père aime, son fils plutôt qu'un étranger, quelque cher que celui-ci puisse lui être. Commencez-vous la phrase par AMAT, c'est sur l'action d'aimer que vous insistez.

Je ne veux pas vous arrêter trop longtemps sur ce point, mesdames ; je vous renvoie aux débuts des grandes épopées. Vous y verrez l'avantage des langues synthétiques. Ouvrez l'*Iliade* et lisez ce premier vers :

“ Μῆνιν ἄειδε, θεά, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος
'Ουλομένην.”

N'admirez-vous pas ce mot *μῆνιν* mis ainsi en avant comme le résumé de toute la poésie d'Homère ? une colère, la colère d'Achille avec ses conséquences, voilà l'*Iliade*. Quelle pauvreté dans la phrase d'une langue analytique : “ Muse, chante la colère d'Achille ! ”

Et l'*Odysée* :

“ Ἄνδρα μοι ἔννεπε, μοῦσα, πολύτροπον.”

Que nous devons traduire : “ Muse, célèbre cet homme fertile en expédients.” Quelle force intraduisible n'y a-t-il pas dans cet *ἄνδρα* mis en avant par le poète, qui va rendre immortel un héros, le plus rusé des Grecs, le plus habile à se tirer d'embarras dans toutes les circonstances de la vie !

Virgile ne fut pas moins heureux d'avoir à sa disposition la ressource de la synthèse latine.

“ ARMA VIRUMQUE CANO, TROJÆ QUI PRIMUS AB ORIS
ITALIAM, FATO PROFUGUS, LAVINIAQUE VENIT LITTORA.”

Le premier mot prononcé par l'épique romain annonce qu'il va célébrer la guerre, la grande gloire de sa nation. Ne sentez-vous pas, mesdames, cet avantage de pouvoir ainsi bouleverser, si je peux dire, ce qui pour nous est l'ordre analytique, sujet, verbe, et puis attribut, d'avoir le moyen de jeter en avant tout de suite, le cri du cœur, ou la pensée-mère de l'œuvre? Aussi les débuts grecs et latins sont bien autrement expressifs que les débuts des épopées modernes. J'en cite deux. D'abord *Le paradis perdu*.

“ OF MAN'S FIRST DISOBEDIENCE, AND THE FRUIT
OF THAT FORBIDDEN TREE, WHOSE MORTAL TASTE
BROUGHT DEATH INTO THE WORLD, AND ALL OUR WOE,
WITH LOSS OF EDEN, TILL ONE GREATER MAN
RESTORE US, AND REGAIN THE BLISSFUL SEAT,
SING, HEAVENLY MUSE. . . .”

Milton a été aussi synthétique que le permettait sa langue. La nôtre tout analytique a réduit Voltaire à commencer ainsi sa *Henriade* :

“ Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de naissance,
Qui par de longs malheurs apprit à gouverner,
Calma les factions, sut vaincre et pardonner,
Confondit et Mayenne, et la Ligue, et l'Ibère,
Et fut de ses sujets le vainqueur et le père.”

En voilà assez, mesdames. Adieu.

V.

LES GENRES.

J'ABORDE un nouveau sujet, mesdames, celui des genres. — C'est une question très-facile dans notre langue, monsieur, et si difficile dans la vôtre ! — Oui. — Les deux sexes partagent naturellement les êtres en *masculins* et *fémminins*. Ceux qui n'ont pas de sexe sont *neutres*. — C'est vrai, mademoiselle. — Pourquoi n'avez-vous pas de neutre ? — C'est la faute des Latins. — Les Latins avaient les trois genres, monsieur : ils disaient *TEMPLUM*. — Ils avaient raison, puisque *TEMPLUM* n'a pas de sexe. Mais pourquoi nommaient-ils la rose *ROSA*, et le livre *LIBER* ? — Ces noms doivent être neutres. — Le genre neutre n'avait aucune signification pour les Latins, mesdames ; c'est pour cela que les Français l'ont abandonné.

Le genre des choses est-il arbitraire en français ? — Presque uniquement, mademoiselle. — L'usage seul peut donc nous enseigner le genre des noms ? — Il n'y a guère de règles à établir sur ce point. Vous savez, n'est-ce pas, que les noms des mâles sont masculins, et ceux des femelles féminins ? — Naturellement. — Vous savez aussi que les mâles et les femelles sont quelquefois désignés par des noms particuliers ? — Oui, on dit : coq et poule, cerf et biche. — Et vous savez que souvent la terminaison seule marque la différence des genres ? — Nous savons qu'on dit : tigre et tigresse, loup et louve.

Pour un grand nombre d'espèces, il n'y a qu'un nom qui s'applique à la fois au mâle et à la femelle : corbeau, grenouille. On les distingue en appelant l'un le corbeau mâle, et l'autre le corbeau femelle.

Mais comment connaître le genre attribué aux choses qui n'ont pas de sexe, monsieur ? — Vous l'avez dit vous-même, mademoiselle : il faut consulter l'usage. Cependant, si vous savez le latin, vous y trouverez un grand secours. — Mais vous n'avez pas de neutre. — Nous avons fait masculins la plupart des neutres latins : *TEMPLUM*, le temple ; *CORPUS*, le corps ; *TEMPUS*, le temps ; *BRACHIUM*, le bras ; *CAPUT*, le chef ; *GENUCULUM* ou *GENU*, le genou ; *MONUMENTUM*, le monument ; *DORSUM*, le dos ; *ANIMAL*, l'animal ; *MEMBRUM*, le membre ; *STABULUM*, l'étable ; etc.

Quant aux masculins et aux féminins, le français leur a conservé leur genre le plus souvent. Ainsi *LIBER*, le livre ; *NASUS*, le nez ; *MURUS*, le mur ; *ROSA*, la rose ; *TABULA*, la table ; *BOCCA*, la bouche ; *TESTA*, la tête ; *LUNA*, la lune.

Cependant certains noms masculins en latin sont féminins en français ; par exemple les noms abstraits en *OR*, comme *DOLOR*, *CALOR*, *ERROR* ; ces noms abstraits étaient du masculin en latin ; ils sont féminins dans notre langue : *une erreur*, *la douleur*, *la chaleur*. Ce désaccord du français avec la langue-mère a frappé les réformateurs de la langue au seizième siècle ; ils ont voulu rendre masculins ces noms en *eur*, et ont dit *un douleur*, *un erreur*. On ne les a pas suivis. Cependant quelques mots de cette classe sont restés masculins depuis lors, par exemple *honneur* et *labeur* ; d'autre part *amour* a pris les deux genres.

La terminaison aussi, mesdames, peut vous aider ; cependant je ne vous en dirai rien. Il y a là tant de règles et tant d'exceptions qu'aucune mémoire ne peut les retenir. Les grammairiens ont tort de toucher ce point qui ne lève aucune difficulté. Vous ferez cent fois mieux d'ouvrir votre dic-

tionnaire au besoin que de consulter la liste de ces terminaisons.

Ce qui peut vous être de quelque utilité, c'est d'apprendre à reconnaître les genres par la signification des noms. Les grammaires donnent les règles suivantes. Sont masculins :

1. Les noms qui désignent des objets qu'on se figure comme mâles : ange, centaure.

2. Les noms des jours, des mois, des saisons : dimanche, janvier, été.

3. Les noms des métaux : cuivre.

4. Les noms d'arbres et d'arbustes : chêne, rosier.

5. Les noms des vents : sud, nord.

6. Les infinitifs, adjectifs, etc., pris substantivement : le manger, le juste, le pourquoi.

Ajoutez : la plupart des noms de villes, et de montagnes : Boston, Athènes, le Parnasse.

Sont féminins : Les noms de vertus et de qualités : générosité, politesse. Cependant courage et mérite sont masculins.

Ces règles se trouvent partout et ne vous présentent qu'un travail de mémoire, pas trop difficile, il est vrai. Mais il me tarde, mesdames, de vous intéresser en parlant à votre jugement. — Nous sommes impatientes aussi de sortir des nomenclatures et de vous entendre discuter une théorie. — Il n'y a pas de théorie à vous donner sur les règles qui précèdent, mais il y en a une très-curieuse à présenter sur les noms qui ont un même radical, comme mont et montagne, nue et nuage, vallon et vallée ; et sur certains substantifs qui sont d'un genre différent suivant leur signification, comme aigle, couple.

Avant de produire la théorie, je vous pose quelques questions, mesdames.

De quel genre est le substantif *couple* ? — Il a deux genres, car on dit : une couple d'œufs, et un couple de pigeons. — Ne

dit-on jamais une couple de pigeons ? — Non. — Pensez-vous ? Si vous allez chez votre voisin lui demander deux pigeons à mettre dans votre colombier, un mâle et une femelle, il vous comprendra quand vous lui direz : Donnez-moi *un couple* de vos pigeons. Mais voulez-vous faire servir sur votre table deux pigeons, vous enverrez votre cuisinière chez le poulailleur, et si elle s'exprime bien, elle demandera au marchand de volailles *une couple* de pigeons. Il ne vous importe pas, n'est-il pas vrai, que ces pigeons soient un mâle et une femelle ? — Ainsi, monsieur, *une couple* c'est simplement deux. — Oui, mais *un couple* représente deux êtres unis par l'affection ; un homme et sa femme, ou sa fiancée, deux amis ou deux amies, Castor et Pollux, Achille et Patrocle, Nisus et Euryale, Mme de Sévigné et sa fille, Mme de Grignan. Voilà des couples au masculin ; mais ces deux personnes que je vois dans la rue et qui viennent de se rencontrer, ne sont rien qu'*une couple*. Écartez l'une des deux et allez vous mettre à sa place, vous n'aurez rien détruit, il y aura toujours une couple de personnes sous ma fenêtre. — Et si je séparais les deux rouges-gorges qui nichent dans notre jardin ? — Vous auriez détruit une unité, brisé cruellement deux cœurs qui ne faisaient qu'une âme. En vain vous donneriez à la mère du nid un nouveau compagnon : elle ne le reconnaîtrait pas. Au lieu d'*un couple* joyeux et heureux, vous verriez sur votre érable *une couple* d'oiseaux tristes et solitaires.

Ces deux rouges-gorges qui nichent au jardin de mademoiselle ne sont-ils pas aussi *une paire* de rouges-gorges ? — Si, madame, ils sont pairs et compagnons, de même espèce, et toujours ensemble, ayant le même sort, partageant la même fortune. Mais quand je les considère dans leur vie conjugale, dans leur amour, quand je les vois couvrir leurs œufs ou nourrir leurs enfants, ils deviennent *un couple* d'heureux oiseaux. On dit que nos mâles rossignols reviennent en France au printemps avant les femelles. À ce moment les mâles vivent

ensemble en paix et bonne intelligence. Les deux rossignols qui sont alors au verger de la ferme, qu'on voit toujours en même temps sur la haie d'aubépine ou au milieu des marguerites du gazon, ces deux oiseaux, dis-je, sont *une paire* de rossignols. Ils sont vraiment *pairs* et compagnons, en attendant l'heure des combats. Mais une femelle arrive vers le quinze avril : les deux amis d'hier lui font à l'envi leur déclaration d'amour. Le verger retentit des sublimes chants du combat, et madame accepte pour époux le plus harmonieux des deux artistes. Elle et lui forment *un couple*, et le troisième s'éloigne malheureux, et va vivre sans voix et sans amour dans le monde vulgaire des moineaux.

Comprenez-vous la différence, mesdames, entre cette paire et ce couple ? — Oui : il n'y a pas de couple au masculin sans affection. — Mais il y a des couples au féminin sans affection. — Est-il donc indifférent de dire *une couple* de bœufs et *une paire* de bœufs ? — Non certes. Soyez attentives, mesdames ; je me résume, et je réponds à votre question.

Le couple représente deux êtres unis par l'affection.

La paire représente deux êtres, ou deux choses unies aussi, mais c'est l'usage ou l'habitude qui a fait cette union ; l'âme n'y entre pas.

La couple n'est rien que la réunion arbitraire ou fortuite de deux choses d'une même espèce.

Voilà l'échelle de ces trois termes. Au haut *le couple*, Adam et Ève, qui vécurent heureux au paradis, et ne firent qu'une seule âme ; Achille et Patrocle : quand Hector eut tué Patrocle, Achille se sentit privé de la moitié de son être et fut au désespoir ; Virgile et Horace : celui-ci appelle le chantre de l'Énéide DIMIDIUM ANIMÆ MEÆ, moitié de mon âme.

Au second degré vient *la paire*, cette paire de gants unis par l'usage que nous en faisons, votre paire de ciseaux, cette paire de bœufs que le fermier met ensemble sous le joug et

que nous voyons tous les jours labourant la terre côte à côte. L'affection n'a rien à voir dans cette union de vos gants, ni dans cette union des bœufs du laboureur. Elle n'a rien à voir même dans l'union des deux rossignols mâles qui ont vécu ensemble quelques jours. Leur union n'était qu'une camaraderie, ce n'était pas l'attachement de deux âmes. Dans une armée il y a mille et mille paires d'amis, ou de camarades plutôt, mais les couples d'amis sont rare là comme partout ailleurs : c'est pour cela qu'ils sont immortels, et l'objet de notre admiration.

Enfin *la couple* est au bas de l'échelle. Ce n'est rien que deux. Ces deux choses, ces deux êtres, sont réunis arbitrairement ou par accident. Ce sont les deux œufs de notre déjeuner, les deux pigeons du dîner, les deux bœufs que tue le boucher, ces deux femmes qui traversent ensemble le parc, qui ne sont ni amies ni camarades, qui ne se connaissent même pas.

Qu'est-ce qu'un *mont* et une *montagne* ?

Ce sont deux synonymes qui présentent à mon esprit une masse considérable de terre ou de roche élevée au-dessus de la plaine. — C'est ainsi que M. Littré définit le mont. Il dit que la montagne a une signification plus compréhensive que le mont. — C'est tout juste le contraire qui est vrai, comme le démontrera la théorie que je vais vous présenter.

Avez-vous étudié la philosophie, mesdames? — Un petit peu, monsieur. — Avez-vous entendu parler en logique de genre et d'espèce, de compréhension et d'extension? — Oui, mais nous n'y voyons pas clair, et nous vous prions de supposer que nous sommes entièrement ignorantes en logique. — Je le suppose donc.

L'animal est *un genre* parmi les êtres créés, n'est-ce pas? — Oui. — L'homme est *une espèce* du genre animal? — Oui. — Le savant est une espèce de l'espèce homme? — Oui. — Et le savant vertueux est une espèce de l'espèce savant? — Oui,

une espèce particulière, car tous les savants ne pratiquent pas la vertu. — C'est vrai.

Il y a plus de savants que de savants vertueux ; il y a plus d'hommes que de savants ; enfin il y a plus d'animaux que d'hommes. Que concluez-vous de là, mademoiselle ? — Que le genre a plus d'étendue que l'espèce, et que l'étendue des espèces diminue à mesure qu'elles deviennent plus particulières. — C'est très-bien. Cette étendue est ce qu'on appelle en philosophie *l'extension* d'un nom ou d'une notion. Veuillez retenir ce mot. Pour appartenir au genre animal, un être doit réunir certaines qualités, n'est-ce pas ? — Oui, l'être doit vivre, se mouvoir. — C'est juste. Et pour appartenir à l'espèce homme, ne faut-il pas qu'un être réunisse les qualités de l'animal ? — Si, mais cela ne suffit pas ; l'homme a des qualités que les autres animaux n'ont pas. — Lesquelles ? — Il jouit de la raison, et il parle. — Et le savant ? — Il a encore des qualités en plus, car il possède la science. — Oui, madame, et le savant vertueux ajoute à toutes les qualités qui constituent l'animal, l'homme et le savant, cette qualité supérieure de pratiquer la vertu.

Savez-vous comment on nomme l'ensemble de ces qualités en philosophie ? — Non. — C'est la *compréhension*. — Ainsi, monsieur, la compréhension est la plus grande quand l'extension est la plus petite ? — Evidemment ; toutes les fois que vous ajoutez à la compréhension d'une notion, vous diminuez son extension, vous chassez des individus. — Donc le genre est plus étendu, l'espèce est plus compréhensive. — Oui, elle est plus riche de qualités.

Eh bien, mesdames, dans ces termes qui paraissent synonymes, termes qui partagent un même radical, comme *mont* et *montagne*, et aussi dans ces termes qui ont deux significations suivant leur genre, comme *couple*, les hommes ont donné au masculin la prééminence. — C'étaient des hommes, monsieur. — Oui, mesdames, pardonnez-leur ; c'étaient des hommes du

vieux temps, des temps barbares, contemporains de la formation des langues. Ils ont cru que le mâle était une espèce du genre femelle, qu'il était plus riche par conséquent, qu'il avait les qualités de la femelle, et d'autres qualités en addition, que l'homme avait la force en propre, que le mâle oiseau avait le chant ou le brillant plumage, que le cerf avait les cornes.

Et c'est en vertu de cette théorie, monsieur, que *montagne* est du féminin et *mont* du masculin? — Oui, madame. — C'est pour cela que *nuage* est du masculin et *nue* du féminin? — Oui. — Est-ce pour cela aussi que vous dites *un vallon* et *une vallée*? — Sans doute. — Et pour cette même raison vous avez dit *un couple* qui signifie tant, et *une couple* qui est si peu de chose? — Tout juste.

Voyez cet amas de vapeurs, ces masses blanches ou grisâtres, suspendues dans l'air et qui troublent l'azur du firmament. Elles sont bien haut, bien loin, bien vagues dans leurs contours, et confondues toutes ensemble comme un troupeau de moutons. Ce sont des *nues*, rien que des *nues* : elles sont femelles. Mais attendez : l'aquilon souffle avec furie, voilà des masses noires qui descendent des *nues*, et s'épaississent et se dessinent au-dessus de nos têtes. Elle prennent une figure propre, elles deviennent mâles. Ce gros nuage qui va se précipiter sur la terre a bien sa forme à lui ; il ne ressemble à aucun autre. Avez-vous un crayon, madame, vous pouvez le dessiner. Le *nuage* est donc une espèce de *nue*, une *nue* plus caractérisée, plus riche, une *nue* faite mâle.

Et le *mont*, monsieur? — C'est le mâle parmi les montagnes ; c'est un *mont* parce qu'il a sa figure à lui, parce que vous pouvez le reproduire sur la toile, et le faire reconnaître à tous ceux qui l'ont vu ; c'est un *mont*, et non pas une simple montagne, qui n'est rien qu'une élévation considérable. Les hommes l'ont baptisé, cet être mâle et complet : c'est le *mont Athos*, le *Parnasse*, le *Pinde*, l'*Hélicon*, le *mont Washington*.

Continuez, monsieur ; nous sommes intéressées. — Je n'ai pas à revenir sur *le couple* et *la couple* ? — Non : nous comprenons que *le couple* est masculin parce qu'il a aussi sa figure à lui, comme vous dites, son existence propre, et qu'on ne peut pas séparer les êtres qui le forment sans détruire une vie, une unité. — Vous vous expliquez bien, mademoiselle.

La vallée est plus grande que *le vallon*, n'est-ce pas ? — Oui. — Le vallon est plus petit, mais revêt davantage une forme qui lui est propre ; il a plus de figure ; c'est pour cela que les poètes décrivent amoureusement les vallons où ils ont trouvé le bonheur. Quant à la vallée, ils l'appellent profonde et immense ; ils la traversent sans s'y arrêter, à moins qu'un accident poétique ne se présente à eux.

“ Quand j'ai traversé *la vallée*,
 Un oiseau chantait sur son nid ;
 Ses petits, sa chère couvée,
 Venaient de mourir dans la nuit.
 Cependant il chantait l'aurore.
 Ô ma muse ! ne pleurez pas :
 À qui perd tout, Dieu reste encore,
 Dieu là-haut, l'espoir ici-bas.”

MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 84.

“ Oui, c'est bien *le vallon* ! le vallon calme et sombre !
 Ici, l'été plus frais s'épanouit à l'ombre ;
 Ici durent longtemps les fleurs qui durent peu ;
 Ici l'âme contemple, écoute, adore, aspire,
 Et prend pitié du monde, étroit et fol empire,
 Où l'homme tous les jours fait moins de place à Dieu !

Une rivière au fond, des bois sur les deux pentes ;
 Là des ormeaux brodés de cent vignes grimpantes,
 Des prés où le faucheur brunit son bras nerveux ;

Là des saules pensifs qui pleurent sur la rive,
 Et comme une baigneuse indolente et naïve,
 Laissent tremper dans l'eau le bout de leurs cheveux.

Là-bas, un gué bruyant dans des eaux poissonneuses,

Et pour couronnement à ces collines vertes,
 Les profondeurs du ciel toutes grandes ouvertes.

Oui, c'est un de ces lieux où notre cœur sent vivre
 Quelque chose des cieus qui flottent et qui l'enivre ;
 Un de ces lieux qu'enfant j'aimais et je rêvais,
 Dont la beauté sereine, inépuisable, intime,
 Verse à l'âme un oubli sérieux et sublime
 De tout ce que la terre et l'homme ont de mauvais."

V. HUGO, FEUILLES D'AUTOMNE, 304.

" Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance,
 N'ira plus de ses vœux importuner le sort ;
 Prêtez-moi seulement, *vallon* de mon enfance,
 Un asile d'un jour pour attendre la mort."

LAMARTINE, lÈRES MÉDITATIONS, 150.

C'est ainsi que le poète commence une belle poésie intitulée : Le vallon. Il le décrit, ce vallon de son enfance, car cette image est imprimée dans son imagination. On ne se souvient pas d'une vallée : le souvenir du vallon peut donner au poète le mal du pays. N'est-ce pas, mesdames ? — Oui, monsieur. Mais expliquerez-vous ainsi qu'on dise *une tombe* et *un tombeau*, *une barre* et *un barreau*, *une côte* et *un coteau*, *une terre* et *un terrain* ? — Oui, et cent autres termes. Il ne faut pas que je vous explique tout, mesdames ; vous avez la théorie : faites-en l'application. — Qu'est-ce qu'une *barre*, monsieur ? — C'est un morceau de fer ou d'autre métal long et étroit. — Et le *barreau* ? — Dans son *Dictionnaire des synonymes*, M.

Lafaye dit : “ *Le barreau* est une barre ayant une certaine forme, et appliquée à un usage spécial : c’est une barre de fer mise en dehors des fenêtres.” — Pourquoi *la barre* est-elle du féminin ? — Ce n’est rien qu’une barre, elle n’a pas d’existence, de forme déterminée. Je la coupe en deux, en trois, en dix, et j’ai autant de barres. — Et le barreau ? — Oh ! c’est autre chose ; je ne puis pas y changer sans le détruire. C’est un individu qui a sa figure.

“ Un noir cachot peut illustrer mes vers ;
 À ses barreaux je suspendrai ma lyre.”

BÉRANGER.

Les barreaux du cachot de Béranger en garnissent les fenêtres ; ils ont été faits pour ces fenêtres-là ; ils ont pris leur forme définitive.

C’est de la même manière que diffèrent *la tombe* et *le tombeau*. Le mort est dans la fosse. Elle est couverte d’une table de marbre ou de pierre. Cette grande table c’est *la tombe*. Les grands et les riches élèvent sur la tombe un monument à la mémoire de celui qu’ils pleurent : c’est *le tombeau*. Comme toutes les fosses, toutes les tombes se ressemblent, n’est-ce pas ? — Oui, monsieur. — Mais les tombeaux, ils ont chacun leur forme propre, chacun leur manière de rappeler le souvenir de celui qui n’est plus.

Dans l’Oraison funèbre de la duchesse d’Orléans, Bossuet dit : “ Que *ce tombeau* nous convainque de notre néant pourvu que cet autel nous apprenne en même temps notre dignité.” Et dans l’Athalie de Racine, Abner qui croit que la race de David est éteinte depuis huit ans, s’écrie :

“ Les morts après huit ans sortent-ils du *tombeau* ? ”

A. de Musset dit, en s’adressant au Christ :

“ Nous sommes aussi vieux qu’au jour de ta naissance.
 Nous attendons autant, nous avons plus perdu.

Plus livide et plus froid, dans son cerceuil immense,
 Pour la seconde fois Lazare est étendu,
 Où donc est le Sauveur pour entr'ouvrir nos *tombes* ?
 Où donc le vieux saint Paul haranguant les Romains,
 Suspendant tout un peuple à ses haillons divins ?
 Où donc est le Cénacle ? où donc les Catacombes ?
 Avec qui marche donc l'auréole de feu ?
 Sur quels pieds tombez-vous, parfums de Madeleine ?
 Où donc vibre dans l'air une voix plus qu'humaine ?
 Qui de nous, qui de nous va devenir un Dieu ? ”

A. DE MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 2.

Pardonnez-moi, mesdames, d'avoir prolongé la citation. — Nous vous en remercions, monsieur : c'est si beau, si grand. — Le sens de la beauté ne permet pas qu'on s'arrête au milieu d'un passage quand on cite de tels vers. Et puis je prends plaisir à jeter des fleurs sur la grammaire. Il ne faut pas, mesdames, que cette profonde étude des lois du langage soit aride, et par suite abhorrée. — C'est notre plus grand bonheur, monsieur, d'étudier de la sorte le code de votre langue. — Écoutez donc encore Musset :

“ Puisque, jusqu'aux rochers, tout se change en poussière ;
 Puisque tout meurt ce soir pour revivre demain ;
 Puisque c'est un engrais que le meurtre et la guerre ;
 Puisque sur *une tombe* on voit sortir de terre
 Le brin d'herbe sacré que nous donne le pain ;

Ô muse, que m'importe ou la mort ou la vie ?
 J'aime et je veux pâlir ; j'aime et je veux souffrir ;
 J'aime et pour un baiser je donne mon génie ;
 J'aime et je veux sentir sur ma joue amaigrie
 Ruisseler une source impossible à tarir.”

A. DE MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 86.

Il faut bien finir, mesdames. La théorie que je vous ai présentée explique les genres de : un foudre et la foudre ; un aigle et une aigle ; un œuvre et une œuvre ; une graine et un grain ; la pâte et un pâté ; un limaçon et une limace ; une côte et un coteau ; une forteresse et un fort ; une charrette et un chariot ; une bande et un bandeau ; un espoir et une espérance. Le point du jour et la pointe du jour ; etc., etc.

La théorie sera grandement confirmée demain, quand nous nous occuperons du nombre des substantifs. Car de même que le masculin exprime plus que le féminin, le singulier exprime plus que le pluriel.

N'avez-vous pas le temps de nous dire la différence entre l'espérance et l'espoir ? nous ne la soupçonnons pas. — *L'espoir* est plus particulier ; c'est quelque chose de très-précis que nous désirons obtenir. *L'espérance* est plus vague : grâce à Dieu, elle nous accompagne tout le long de la vie ; nous avons tous l'espérance d'un heureux avenir. Le poète dit à sa muse :

“ S'il ne te faut, ma sœur chérie,
 Qu'un baiser d'une lèvre amie,
 Et qu'une larme de mes yeux,
 Je te les donnerai sans peine ;
 De nos amours qu'il te souviene,
 Si tu remontes dans les cieux.
 Je ne chante ni l'*espérance*,
 Ni la gloire, ni le bonheur,
 Hélas ! pas même la souffrance.
 La bouche garde le silence
 Pour écouter parler le cœur.”

A. DE MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 51.

Pauvre Musset, il avait perdu l'*espoir* de regagner le cœur de celle qu'il aimait, et malgré les sollicitations de

sa muse, il ne voulut plus chanter, pas même la vague *espérance*.

Racine a bien employé le mot *espoir* quand Pyrrhus qui rencontre Andromaque lui dit :

“ Me cherchiez-vous, madame ?

Un *espoir* si charmant me serait-il permis ? ”

Voyez-vous comme l'espoir est particulier ? — Oui. — Le fils d'Achille était amoureux de la veuve d'Hector ; la vague espérance d'un bonheur indéterminé est devenue dans son cœur l'espoir de conquérir l'amour d'Andromaque, et de la posséder un jour comme sa reine. Qu'il serait heureux si elle le cherchait en ce moment, comme lui la cherche toujours !

“ Un espoir si charmant me serait-il permis ? ”

Adieu, mesdames.

VI.

LES NOMBRES.

COMME vous, nous avons deux nombres, *le singulier* et *le pluriel*; les Grecs avaient de plus *le duel* pour marquer la dualité.

Les *noms communs* qui conviennent à chaque individu d'une espèce prennent les deux nombres. On les met au singulier, quand on les applique à un seul individu: Ce roi est clément. On les met au pluriel, quand on les applique à plusieurs: Les rois sont ambitieux; les hommes sont mortels.

Le *nom propre* ne sert qu'à nommer un individu: il est donc toujours employé au singulier. — On dit les Bourbons, monsieur. — Oui, madame, mais Bourbon n'est pas ici le nom d'un individu, c'est le nom d'une classe, il en est ainsi des Césars et même des Henris. — Vous avez parmi vos écrivains deux Corneille, deux Racine, et deux Rousseau. — Oui, ce sont là des noms propres: ne les écrivez pas au pluriel. — Les *Racines* et les *Corneilles* sont rares. — Oui, madame, nous n'avons pas dans ce siècle des poètes tragiques comme eux. Vous voyez bien que nous parlons ici d'écrivains qui ressemblent à Corneille et à Racine, par conséquent ces noms propres sont employés comme des noms communs et s'écrivent au pluriel.

Par exception, il y a des substantifs communs qui n'ont pas de pluriel, et d'autres qui n'ont pas de singulier.

N'ont pas de pluriel :

1. Les noms de métaux : or, argent, plomb, étain, fer, etc.
2. Les aromates : baume, encens, etc.
3. Les adjectifs pris substantivement : le beau, le vrai, le bien, l'utile, etc.
4. Les *on dit*, les *car*, les *pourquoi*, les *parce que*, etc.
5. Les mots étrangers passés dans notre langue et qui ont gardé leur figure étrangère. Ainsi les *alibi*, les *aparté*, les *duo*, les *quatuor*, les *duplicata*, les *impromptu*, les *quiproquo*, les *alléluia*, les *amen*, les *avé*, les *bénédictité*, les *angelus*, les *orémus*. Cette liste serait interminable ; en outre les exceptions sont nombreuses, et l'incertitude est extrême. Consultez l'usage, mesdames, et ouvrez un bon dictionnaire, celui de M. Littré de préférence, toutes les fois que vous serez embarrassées sur ce point. — Pouvez-vous nous recommander un autre dictionnaire que celui de M. Littré ? — Non, c'est le seul qui mérite confiance : les dictionnaires sont aussi mauvais que les grammaires.

Quant aux noms qui n'ont pas de singulier, je ne vous les donnerai pas. Les grammaires qui en présentent la liste ne font que jeter la confusion dans les mémoires, et de plus publient des erreurs sans nombre. M. Littré est sans cesse en désaccord avec elles. C'est à lui que je demande la solution de mes doutes ; je vous recommande de faire comme moi.

Le pluriel des *substantifs composés* nous paraît difficile à écrire, monsieur. — Je n'en doute pas, mademoiselle ; nous le formons difficilement nous-mêmes. Encore une fois je vous renvoie au dictionnaire. Ces questions de mots, d'orthographe des mots, sont peu du domaine de la grammaire. Cependant je vous conseille de raisonner les noms composés ; si vous le faites vous vous tromperez rarement sur leur pluriel. Examinons quelques mots.

Nous avons une jolie fleur qui s'appelle *belle-de-nuit*. — Parce qu'elle est belle la nuit ? — Oui, madame : vous faites

le raisonnement désiré. Vous savez donc comment former ce pluriel. — J'écrirais *belles-de-nuit*. — C'est bien, elles sont belles la nuit. Il en est de même des *belles-de-jour*, qui sont ouvertes et belles le jour.

Un *abat-jour* est une fenêtre qui abat le jour. — J'écris des *abats-jour*. — Ne mettez pas, je vous en prie, un *s* à *abat* ; c'est un verbe, et le verbe ne prend pas cette marque du pluriel. Écrivez des *abat-jour*.

Un *coq-à-l'âne*, un discours qui n'a pas de suite, où l'on va du coq à l'âne. — J'écrirai donc des *coq-à-l'âne*. — C'est bien.

Un *gagne-pain*. Le bûcheron gagne son pain avec sa cognée : elle est son *gagne-pain*. — Je dirais des *gagne-pain*. — Oui.

Un *passé-partout*, des *passé-partout*. Un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre*. Un *réveille-matin*, des *réveille-matin*. Un *tête-à-tête* des *tête-à-tête*.

Quand les substantifs sont unis par une préposition, consultez encore le sens, mesdames. Ainsi vous écrirez : des *marchands de sucre* et des *marchands de fruits*, puisque les premiers vendent *du sucre* et les seconds *des fruits*. Et de même : des *marchands de musique*, de *vin*, de *beurre*, de *paille*, et des *marchands de pommes*, de *poulets*, de *harengs*, de *fleurs*. Écrivez des *gigots de mouton*, des *crins de cheval*, du *sirop de groseille*, mais dites au pluriel un *troupeau de moutons*, une *maison de briques*, un *plat de pommes de terres*.

On va à *pied* ou *en voiture* et on saute à *pièds joints*. Dites : la saison *des pluies* ; un jour *de pluie*, un jour *de soleil*. Il y a des femmes *de cœur*, des hommes *de tête* et des enfants *d'esprit*.

Je m'arrête, mesdames, pour passer à une question plus digne de votre attention. — Vous revenez à votre théorie d'hier. — Oui, car elle s'applique aussi au nombre des noms,

en ce sens que le singulier est plus compréhensif que le pluriel, comme le masculin est plus compréhensif que le féminin.

Quelle différence n'y a-t-il pas, mesdames, entre le plaisir, l'honneur, la charité, l'amitié, l'amour, le délice, la volupté, entre ces singuliers-là et ces pluriels-ci : les plaisirs, les honneurs, les charités, les amitiés, les amours, les délices, les voluptés. Combien les pluriels sont peu de chose en comparaison des singuliers !

J'ouvre les auteurs, et je prends de préférence les poètes, tout particulièrement Musset. En vérité les poètes parlent mieux que les autres hommes, ils sont mieux pénétrés des choses de la nature et des sentiments de l'âme humaine, et pour exprimer leur pensée, ils ont plus de richesse de langue, plus de force pittoresque que nous. La grammaire des poètes, des vrais poètes, des grands immortels, est la meilleure des grammaires, la plus instructive, et la plus complète. Et depuis que je cherche partout dans les maîtres pour y lire la grammaire, j'ai appris à admirer, encore plus que je ne le faisais, notre cher Musset. Aucun de nos critiques ne l'a assez loué. C'est pour moi le plus grand poète de France : tous les jours j'hésite moins à faire cette affirmation. Écoutez donc les maîtres ; nous tirerons ensuite notre conclusion.

“ J'ai trop vu, trop senti, trop aimé dans ma vie ;
Je viens chercher vivant le calme du Léthé.
Beaux lieux, soyez pour moi ces bords où l'on oublie :
L'oubli seul désormais est ma félicité.”

LAMARTINE, lères MÉDITATIONS, 151.

Ailleurs le poète fait le tableau du monde tel qu'il le voit dans son désespoir :

“ La vertu succombant sous l'audace impunie,
L'imposture en honneur, la vérité bannie,
L'errante liberté,

Aux dieux vivants du monde offerte en sacrifice ;
 Et la *force*, partout, fondant de l'*injustice*
 Le règne illimité ;

La *valeur* sans les dieux décidant des batailles !
 Un Caton, libre encor, déchirant ses entrailles,
 Sur la foi de Platon ;
 Un Brutus qui, mourant pour la *vertu* qu'il aime,
 Doute au dernier moment de cette vertu même,
 Et dit : Tu n'es qu'un nom !

La *fortune* toujours du parti des grands crimes ;
 Les forfaits couronnés devenus légitimes ;
 La *gloire* au prix du sang ;
 Les enfants héritant l'*iniquité* des pères ;
 Et le siècle qui meurt racontant ses misères
 Au siècle renaissant.

Eh quoi ! tant de tourments, de forfaits, de supplices,
 N'ont-ils pas fait fumer d'assez de sacrifices
 Tes lugubres autels ?
 Ce soleil, vieux témoin des malheurs de la terre,
 Ne fera-t-il pas naître un seul jour qui n'éclaire
 L'*angoisse* des mortels.

LAMARTINE, lères MÉDITATIONS, 158.

Au lieu de ces singuliers, employez leurs pluriels, et vous sentirez déjà, avant toute explication, combien vous affaiblissez le sentiment du poète. Le sens même serait altéré.

Écoutez, mesdames, le début d'un des chefs-d'œuvre de Musset. Ces noms au singulier que vous allez entendre ne font guère moins d'effet que le passé défini, que nous avons tant admiré dans une autre poésie du grand lyrique.

LE POÈTE.

“ Le *mal* dont j’ai souffert s’est enfui comme un rêve ;
 Je n’en puis comparer le *lointain souvenir*
 Qu’à ces brouillards légers que l’aurore soulève
 Et qu’avec la rosée on voit s’évanouir.

LA MUSE.

Qu’avez vous donc, ô mon poète ?
 Et quelle est la *peine* secrète
 Qui de moi vous a séparé ?
 Hélas ! je m’en ressens encore,
 Quel est donc ce *mal* que j’ignore,
 Et dont j’ai si longtemps pleuré ?

LE POÈTE.

C’étais un *mal* vulgaire et bien connu des hommes,
 Mais, lorsque nous avons *quelque ennui* dans le cœur,
 Nous nous imaginons, pauvres fous que nous sommes,
 Que personne avant nous n’a senti la *douleur*.

LA MUSE.

Il n’est de vulgaire *chagrin*
 Que celui d’une âme vulgaire.
 Ami, que ce *triste mystère*
 S’échappe aujourd’hui de ton sein.
 Crois-moi, parle avec confiance ;
 Le sévère dieu du silence
 Est un des frères de la mort ;
 En se plaignant on se console,
 Et quelquefois une parole
 Nous a délivrés d’un remord.

LE POÈTE.

S'il fallait maintenant parler de ma *souffrance*,
 Je ne sais trop quel nom elle devrait porter,
 Si c'est *amour, folie, orgueil, expérience*,
 Ni si personne au monde en pourrait profiter.
 Je veux bien toutefois t'en raconter l'histoire,
 Puisque nous voilà seuls, assis près du foyer.
 Prends cette lyre, approche, et laisse ma mémoire
 Au son de tes accords doucement s'éveiller.

A. DE MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 106.

Voici la différence des deux nombres : le singulier exprime le sentiment dans son unité, dans sa vie même, si je puis ainsi dire, tel qu'il est dans notre âme, où il règne et domine, où il est en permanence, et où, pour le moment du moins, il semble tout absorber. Telle est sa force, et telle sa puissance expressive. A. de Musset a écrit en 1837 les vers que je viens de vous lire. Depuis quatre ans il avait perdu *l'amour* de sa bien-aimée. Son cœur était malgré lui possédé par ce *cruel souvenir* : il parle de *son mal*, de *son ennui*, de *son chagrin* ; il va dire à sa muse *sa souffrance, cette souffrance* qui vit en lui depuis quatre ans. Auprès de cela, qui sont *les maux, les ennuis, les chagrins, les souffrances* que nous sentons tous les jours, qui se manifestent un moment, et qui passent sans laisser de trace ?

Car le pluriel, mesdames, n'exprime que ces manifestations, ces expressions passagères des sentiments de l'âme.

Notre distinction explique la différence entre *l'amour* et *les amours*, *le délice* et *les délices*, *la charité* et *les charités*, *l'honneur* et *les honneurs*, *l'amitié* et *les amitiés*, etc. Écoutez.

“ Deux pigeons s'aimaient d'*amour* tendre.”

LA FONTAINE, ix. 2.

“ Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
 Où *l'amour* à longs flots nous verse le bonheur,
 S'envolent loin de nous de la même vitesse
 Que les jours de malheur ? ”

LAMARTINE, *lères MÉDITATIONS*, 88.

“ Est-ce toi dont la voix m'appelle,
 Ô ma pauvre Muse ! est-ce toi ?
 Ô ma fleur ! ô mon immortelle !
 Seul être pudique et fidèle
 Où vive encor *l'amour* de moi ! ”

A. DE MUSSET, *POÉSIES NOUVELLES*, 48.

“ À l'âge où l'on croit à *l'amour*,
 J'étais seul dans ma chambre un jour,
 Pleurant ma première misère.”

Id. 65.

“ Comme un plongeur dans une mer profonde,
 Je me perdais dans tant d'oubli,
 De tous côtés j'y retournais la sonde,
 Et je pleurais seul, loin des yeux du monde,
Mon pauvre amour enseveli.”

Id. 69.

“ Ô mon unique *amour* ! que vous avais-je fait ?
 Vous m'aviez pu quitter, vous qui juriez la veille
 Que vous étiez ma vie, et que Dieu le savait ! ”

Id. 77.

“ Tes os dans le cercueil vont tomber en poussière,
 Ta mémoire, ton nom, ta gloire vont périr,
 Mais non pas *ton amour*, si ton amour t'est chère :
 Ton âme est immortelle, et va s'en souvenir.”

Id. 81.

Voilà le sentiment, le sentiment qui vit dans l'âme, qui règne, ou bien, comme dans l'avant-dernière citation, la personne qui l'inspire : *Ô mon unique amour.*

Au pluriel, ce mot perd sa force et n'exprime plus que des manifestations. . . . — Sincères, monsieur ? — Les manifestations ne décident pas ce point, madame. Telle est la faiblesse du pluriel. Il y a des amours qu'on appelle folles, extravagantes, mensongères ; mais l'amour est toujours noble et sacré.

Et *l'amitié*, quelle n'est pas sa puissance !

“ Que ne peut *l'amitié* conduite par l'amour ? ” dit Pylade à Oreste au moment où il s'expose à la mort pour son ami.

Mais *les amitiés*, c'est si peu de chose ! On en fait à tout le monde, on les présente au premier venu, même à celui qu'on n'aime pas. C'est pour cela qu'Alceste, le misanthrope, entrait en colère contre Philinte et contre l'humanité tout entière.

PHILINTE.

“ Dans vos brusques chagrins je ne puis vous comprendre ;
Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers . . . ”

ALCESTE.

Moi, votre ami ? Rayez cela de vos papiers.
J'ai fait jusques ici profession de l'être ;
Mais, après ce qu'en vous je viens de voir paraître,
Je vous déclare net que je ne le suis plus,
Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus.

PHILINTE.

Je suis donc bien coupable, Alceste, à votre compte ?

ALCESTE.

Allez, vous devriez mourir de pure honte ;
 Une telle action ne saurait s'excuser,
 Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.
 Je vous vois accabler un homme de caresses,
 Et témoigner pour lui les dernières tendresses ;
 De protestations, d'offres, et de serments,
 Vous chargez la fureur de vos embrassements ;
 Et quand je vous demande après quel est cet homme,
 À peine pouvez-vous dire comme il se nomme ;
 Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
 Et vous me le traitez à moi d'indifférent.

.

Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur
 On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.

MOLIÈRE, MISANTHROPE, v. 7.

Le plaisir est moins que *le bonheur* sans doute, il est plus passager, ne dure qu'un moment, mais c'est un sentiment, il est senti dans l'âme, tandis que *les plaisirs* ne sont que des manifestations extérieures. "Le plaisir le plus délicat," dit La Bruyère, "est de faire celui d'autrui." Sentez-vous cette force du singulier ? Ce plaisir est presque l'égal du bonheur. Mais Pascal dit au pluriel : "Tous nos plaisirs ne sont que vanités."

"Les paons ne sont pas plus vains que l'itimadoulet de Médie, les colombes ne sont pas plus voluptueuses, les tortues ont moins de paresse ; il ne respirait que la fausse gloire et *les faux plaisirs*. Zadig entreprit de le corriger." — VOLTAIRE, xxiii. 87.

Dans le cœur tout est sincère, même le plaisir. Le pigeon

de la Fontaine dit à son amie qu'il lui racontera les aventures de son voyage : —

“ Mon voyage dépeint
Vous sera d'*un plaisir* extrême.”

Mais la muse dit à A. de Musset : —

“ Il ne te restera de tes *plaisirs* du monde
Qu'un impuissant mépris pour notre honnête amour.
Ton cabinet d'étude est vide quand j'arrive ;
Tandis qu'à ce balcon, inquiète et pensive,
Je regarde en rêvant les murs de ton jardin,
Tu te livres dans l'ombre à ton mauvais destin.”

A. DE MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 83.

“ Pour contenter ses frivoles désirs,
L'homme insensé vainement se consume :
Il trouve l'amertume
Au milieu des *plaisirs*.”

RACINE, ESTHER, v. 794.

L'honneur est bien supérieur aux honneurs. Montesquieu a dit : “ Le principe de la monarchie se corrompt, lorsque *l'honneur* a été mis en contradiction avec les honneurs et que l'on peut être à la fois couvert d'infamie et de dignités.”

Les poètes connaissent bien, mesdames, cette force du singulier ; c'est pour cela qu'ils particularisent. Rien n'est général en poésie, rien n'est pluriel, voudrais-je dire ; la poésie montre et dépeint, elle fait voir. C'est le contraire de la philosophie qui généralise, qui fait abstraction des accidents des êtres pour arriver à leur essence, qui étudie par exemple l'homme en général et le décompose en animalité et rationalité. Celle-ci parle à l'intelligence, la poésie s'adresse à l'imagination. Les substantifs du philosophe sont des collectifs, ceux du poète sont des individus, des singuliers : c'est Achille, ou Œdipe, ou Didon.

Laissez-moi finir cette étude par la lecture de deux strophes de Musset, où la particularisation, le singulier, me semble produire sur l'imagination l'effet le plus merveilleux.

“ Quand j’ai passé dans la prairie,
 J’ai vu ce soir dans le sentier,
 Une fleur tremblante et flétrie,
 Une pâle fleur d’églantier.
 Un bourgeon vert à côté d’elle
 Se balançait sur l’arbrisseau ;
 J’y vis poindre une fleur nouvelle ;
 La plus jeune était la plus belle :
 L’homme est ainsi, toujours nouveau.

Quand j’ai traversé la vallée,
 Un oiseau chantait sur son nid.
 Ses petits, sa chère couvée,
 Venaient de mourir dans la nuit.
 Cependant il chantait l’aurore.
 Ô ma muse ne pleurez pas :
 À qui perd tout Dieu reste encore,
 Dieu là-haut, l’espoir ici-bas.”

MUSSET, POÉSIES NOUVELLES, 83.

Ne revivent-elles pas sous vos yeux les deux fleurs d’églantier, la vieille fleur flétrie et la fleur nouvelle qui sort du bourgeon vert ? Et cet oiseau qui chantait l’aurore sur son nid ! Je crois entendre dans sa voix une note mélancolique, cette note que le poète m’envoie en me disant : Dans la nuit ses petits, sa chère couvée, venaient de mourir.

Adieu, mesdames. . . — Vous ne nous avez pas dit, monsieur, comment on forme le pluriel des substantifs. — Ne le savez-vous pas ? je ne veux pas vous enseigner ce que vous avez découvert par votre pratique de la langue. Dites-moi

vous-mêmes comment on forme le pluriel des noms. — Nous savons que beaucoup de noms ne changent pas de forme au pluriel. — Lesquels ? — Ceux qui ont au singulier un *s*, un *x*, ou un *z*, comme : lis, croix, nez. — Et les autres noms ? — Ils prennent un *s* : la loi, les lois ; le père, les pères. — Il y a des exceptions ; cherchons-les.

Comment formez-vous le pluriel des noms en *eau*, *au*, comme chapeau, gluaud ? — Nous y ajoutons un *x*.

Et les noms en *eu* ? — Ils prennent aussi un *x* : le feu, les feux ; le jeu, les jeux. — Bleu prend un *s* : Vénus avait les yeux bleus.

Les noms en *ou* prennent un *s* : les fous, les coucous, les clous, les sous, les trous, les matous. Les noms suivants font exception et s'écrivent avec un *x* : les choux, les bijoux, les cailloux, les hiboux, les genoux, les poux, les joujoux.

Comment formez-vous le pluriel des noms en *al*, *ail*, comme cheval, travail ? — Ils font *aux* au pluriel : chevaux, travaux. — C'est la règle : il y a de nombreuses exceptions. On dit : les bals, les détails, les carnavaux, les éventails, les épouvantails, les gouvernails, les régals, les portails. Il y en a beaucoup d'autres ; dans le doute consultez le dictionnaire.

Quel est le pluriel de *ciel* ? — C'est *cieux*. — C'est quelquefois *ciels*, car on dit : des ciels-de-lit, et le ciel des États-Unis est un des plus beaux ciels du monde ; on dit aussi : les ciels d'un tableau.

Œil fait *yeux*, mais il faut dire : des œils-de-bœuf.

J'ai remarqué, monsieur, que la *Revue des deux Mondes* écrit au pluriel les savans, les ignorans, les méchans, les instrumens ; elle supprime le *t* que ces mots ont au singulier. — Un grand nombre d'écrivains écrivent ainsi sans *t* au pluriel les polysyllabes terminés au singulier par *ant* ou par *ent*. Cela est permis ; cependant je préfère le système qui conserve le *t*, parce qu'il est conforme à l'étymologie des mots. Dans les enfans, les parents, les ignorans, les instrumens, les

puissants, les événements, je reconnais le latin *infantem parentem, ignorantem, instrumentum, possentem* et l'italien *evenimento* ; je ne retrouverai plus ces étymologies, si vous supprimez le *t*. En tout cas, il n'est pas permis de retrancher le *t* dans les monosyllabes ; il faut écrire : les *dents* et les *vents*.

Je saisis cette occasion pour vous signaler deux autres points que les auteurs traitent capricieusement. D'abord les uns écrivent *très-bien, très-grand* ; les autres suppriment le trait d'union, et disent *très bien*.

Le second point est que certains auteurs accentuent les majuscules ; les autres ne le font pas.

L'usage vous laisse libres, mesdames, sur ces deux questions. Mais vous devez suivre un système et ne pas écrire tantôt d'une manière, tantôt de l'autre. Bien-entendu, je vous recommande le système que j'ai moi-même adopté.

Adieu, mesdames.

VII.

DE L'ARTICLE.

MONSIEUR LITTRÉ en donne cette définition : “ Un petit mot qui précède ordinairement le substantif, et qui a pour objet de le présenter comme défini ou indéfini.” Il ajoute : “ Il y a deux articles : l'article défini, *le, la, les* ; l'article indéfini, *un, une*. Le latin n'a point l'article défini. En grammaire générale, l'article défini est un adjectif déterminatif qui limite l'étendue des substantifs, c'est-à-dire qui les applique positivement aux individus auxquels ils conviennent dans la circonstance actuelle.”

Vous pouvez adopter cette définition, mesdames. Cependant je préférerais considérer *un* comme adjectif indéfini, et le mettre avec ces termes : *autre, certain, nul, plusieurs, chaque, tel, quelque, quelconque, tout, maint* et *aucun*. De même qu'eux, *un* donne au substantif qu'il accompagne une signification générale nullement définie. Ce caractère de généralité me semble contraire à la nature de l'article qui est de définir. Je préférerais aussi nommer l'article, *le, la, les*, adjectif déterminatif, comme on le fait en grammaire générale, mais vous pouvez suivre monsieur Littré.

Pourquoi les Latins n'avaient-ils pas l'article, monsieur ? — Quintilien dit qu'ils n'en avaient pas besoin : “ NOSTER SERMO ARTICULOS NON DESIDERAT.” Mais je crois, avec M. Brachet, que c'était une imperfection de la langue latine. Aussi, comme le fait remarquer ce savant linguiste, les Romains em-

ployèrent souvent le pronom démonstratif ILLE pour la clarté du discours dans les cas où nous employons *le, la, les*. Il donne les exemples suivants : ILLE ALTER (CICÉRON). — ILLA RERUM DOMINA FORTUNA (Id.). — VÆ AUTEM HOMINI ILLI PER QUEM FILIUS HOMINIS TRADETUR (ST. JÉRÔME).

Vous voyez, mesdames, que dans ces citations ILLE, ILLA, ILLI, jouent le rôle de notre article. Je crois que les Latins faisaient le même usage de IS, EA, ID. En effet, n'est-ce pas notre article qui représente le EAM de cette phrase que je lis à la fin du premier chapitre de la *Guerre des Gaules* de César ; "AQUITANIA A GARUMNA FLUMINE AD PYRENÆOS MONTES ET EAM PARTEM OCEANI QUÆ EST AD HISPANIAM, PERTINET." L'Aquitaine, commençant au fleuve Garonne, s'étend jusqu'aux monts Pyrénées et à *la* partie de l'océan qui baigne l'Espagne. EAM PARTEM signifie précisément *la* partie.

Les Latins sentaient donc le besoin de l'article qui leur manquait. L'article en effet est un grand élément de la clarté du discours, puisque son caractère est de définir le nom qu'il accompagne. — Comment traduisez-vous les exemples cités par M. Brachet ? Nous désirons y voir l'article français. — C'est l'article et non le pronom démonstratif que j'emploierai : *L'autre*. — *La* fortune reine du monde, ou bien *la* fortune qui régit tout. — Malheur à *l'homme* qui livrera le fils de l'homme.

Est-ce le pronom démonstratif ILLE qui a donné l'article *le, la, les* ? — Oui, madame. Vous savez que le vieux français avait deux cas pour les substantifs. — Oui, il disait : Le *murs* est haut, j'ai construit le *mur*. — *Murs* au sujet, et *mur* au régime ; mais il ne disait pas également *le murs* et *le mur*, car comme le substantif, l'article avait les deux cas. Le nominatif de la vieille langue est *li murs*, et l'accusatif *le mur*. — On écrivait donc *li murs* est haut ? — Oui, et de même *li* chevaux est fort ; l'homme monte *le* cheval.

Voici la dérivation.

Au masculin singulier, le nominatif ILLE donna *li*, et l'accusatif ILLUM *le*.

Au féminin singulier, le nominatif ILLA et l'accusatif ILLAM devinrent l'un et l'autre *la*.

On employait donc *la* comme sujet et comme régime : *La* femme est la compagne de l'homme ; Dieu forma *la* femme d'une côte de l'homme ? — Oui, madame.

Le masculin pluriel ILLI devint *li*, et l'accusatif ILLOS *les* : *Li* cheval sont forts, j'aime *les* chevaux.

Au féminin pluriel, ILLÆ et ILLAS donnèrent également *les* pour le cas-sujet et le cas-régime.

Quand la déclinaison tomba, mesdames, on fit pour l'article ce qu'on fit pour le substantif : on conserva le cas-régime, et c'est ainsi que nous avons notre article *le, la, les*.

D'où viennent les formes de l'article *du, des, au, aux* ? — D'une fusion de l'article avec les prépositions *de* et *à*. *De* *le* devint *del* ; *de les, dels* ; *à le, al* ; *à les, als*. *À la grante feste St. Martin DEL peril.* — CHANSON DE ROLAND, x. ; c'est-à-dire, *À la grande fête de St. Martin du péril. Al temps Innocent III,* signifie *Au temps d'Innocent III*.

Ces vieilles formes *del, dels, al, als*, ont été changées en *du, des, au, aux*.

Avez-vous compris, mesdames, l'origine de notre article ? — Oui, monsieur ; c'est très-intéressant. — Si vous êtes desireuses de faire une étude des étymologies de notre langue, je vous renvoie aux excellents ouvrages de M. Auguste Brachet : *Grammaire historique de la langue française. Dictionnaire étymologique de la langue française*. Je vous conseille d'avoir toujours sous votre main ce dernier volume. Curieuses comme vous êtes, vous l'ouvrirez souvent et y puiserez de précieuses connaissances. On comprend mieux les mots français, mesdames, quand on peut les rejoindre aux mots de la langue latine, et on cesse de confondre des synony-

mes qui doivent être distingués. Si vous suivez mon conseil, j'ai confiance que vous arriverez à faire usage du mot propre dans votre conversation, c'est-à-dire à parler avec cette précision, cette clarté, qui est la distinction des esprits cultivés. Je n'en dis pas davantage, mesdames, et je vous pose quelques questions sur la grammaire de l'article.

L'article détermine la signification du substantif, n'est-ce pas, mesdames? — Oui, c'est sa fonction. — S'il y a dans la phrase deux substantifs à déterminer, emploieriez-vous deux fois l'article? — Évidemment. — Le faites-vous en anglais? — Je pense que oui. — Je pense que non. Ne dites-vous pas THE MEN AND WOMEN I SAW? — Si. — Vous faites une addition dans votre article, vous l'employez une fois en masse, si je peux ainsi dire, pour vos différents substantifs déterminés. — Oui. — Cette addition n'est pas permise en français, il faut dire : *Les hommes et les femmes que j'ai vus.* Autant de substantifs déterminés, autant d'articles.

“ *Les hommes et les affaires ont leur point de perspective : il y en a qu'il faut voir de près, pour en bien juger, et d'autres dont on ne juge jamais si bien que quand on en est éloigné.* ”
— LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 104.

En anglais nous dirions MEN AND THINGS. — Oui, vous particularisez moins que nous. Vous faites bien de le remarquer, madame.

Faut-il répéter l'article devant les différents adjectifs qui accompagnent un nom déterminé? — Non, Mademoiselle, l'adjectif n'a rien à faire avec l'article. — Ne dites-vous pas les poètes anciens et les modernes? — Si. — *Modernes* est un adjectif. — Oui, mais l'article *les* ne s'accorde pas avec *modernes*; c'est *poètes*, mot sous-entendu, qu'il détermine. Vous voyez qu'il y a deux substantifs à déterminer, les poètes anciens et les poètes modernes : chacun des deux substantifs réclame son article. Donc disons que le substantif sous-en-

tendu a droit à l'article aussi bien que le substantif exprimé. En anglais vous dites : *THE ANCIENT AND MODERN POETS*. — Oui. — Vous êtes moins exacts, moins précis que les Français. Je crois que vous avez tort. On ne peut trop faire pour la clarté et la vérité de l'expression. La lumière dans la pensée et dans la parole est un des biens les plus précieux pour les relations entre les hommes.

Dites donc : *Le premier et le second étage de ma maison* ; car il ne faut pas les confondre dans l'article qui accompagne ces substantifs. Il est déraisonnable de dire *THE FIRST AND SECOND STORY*, le premier et second étage ; je parle en effet du premier et du second étage séparément, et je dois les déterminer chacun par son article : le premier et le second étage. Grammaticalement votre phrase signifie que vous parlez d'un étage qui a pour qualité d'être premier et second. — C'est vrai, monsieur. — Si les adjectifs qui sont dans la phrase qualifient le même substantif, il est évident qu'il ne faut pas répéter l'article : La profonde et émouvante tragédie de Hamlet est le chef-d'œuvre de Shakspeare. Je n'ai à déterminer qu'un substantif : c'est la tragédie de Hamlet, qui est profonde et émouvante.

Je demande à poser une question, monsieur. — Posez-la, mademoiselle. — L'article doit-il toujours se répéter devant chacun des substantifs qu'on veut déterminer ? — Régulièrement oui. — N'est-il pas permis de dire : Les père et mère de cet enfant sont morts ? — Je ne le dirais pas ; cependant l'usage a consacré cette erreur grammaticale, et vous ne ferez pas de faute si vous dites : Les père et mère de cet enfant ; les préfet et maires de Paris, les arts et métiers, etc. L'habitude de réunir ces termes a consacré cette façon incorrecte de s'exprimer.

Je demande plus de lumière, monsieur, sur l'emploi de l'article. Comme le français en fait usage plus que l'anglais,

j'ai de la peine à distinguer dans bien des cas si le substantif doit être déterminé ou ne pas l'être.

Pour trouver la lumière que vous cherchez, c'est en vain que vous ouvrirez les grammaires, madame. J'ai lu et relu sans rien apprendre les vingt-trois pages de la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier sur l'article et son emploi. — Pouvez-vous nous éclairer, monsieur, sur ce point? — J'espère que oui. Si vous vous rappelez ce que je vous ai dit de la *compréhension* et de l'*extension* des substantifs, vous comprendrez facilement quel est le rôle de l'article dans la langue. — Nous savons que la compréhension d'un substantif est l'ensemble des notes ou qualités qui le constituent; *homme* a pour compréhension animalité, rationalité, langage, etc. — C'est bien; et l'extension? — C'est la totalité des individus auxquels le substantif s'applique: *homme* a pour extension tous les hommes.

Eh bien! voici la règle. On emploie l'article quand on considère l'extension du substantif; on ne l'emploie pas quand on ne considère pas cette extension. Vous allez comprendre, mesdames. Ouvrez votre La Fontaine et prenez la fable Les animaux malades de la peste. “*Le Lion tint conseil. — Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon roi. — L'Âne vint à son tour.*” Comment le poète traite-t-il ces substantifs Lion, Renard, Âne? ne considère-t-il pas leur extension? Ne nous indique-t-il pas quelle portion de cette extension il prend? — Si, monsieur: il ne prend que l'individu. — Quand il dit: *Le Lion tint conseil*, votre esprit se porte-t-il principalement sur les qualités qui constituent l'être appelé lion, sur la compréhension de ce mot? — Non; ce que je vois, c'est un individu de cette espèce d'animaux, celui-là dont les sujets étaient attaqués par la peste. — Il en est de même, n'est-ce pas, de ce renard qui était le flatteur du roi, et de cet âne qui s'avance si piteusement pour faire sa confession? —

Oui. — Par conséquent le Lion, le Renard, et l'Âne doivent être déterminés par l'article.

Lisons la confession de l'Âne.

“ J'ai souvenance

Qu'en un pré de moines passant,
La faim, *l'occasion*, *l'herbe tendre*, et je pense,
 Quelque diable aussi, me poussant,
 Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.”

Voilà encore des substantifs dont nous considérons l'extension pour n'en prendre qu'un individu : faim, occasion, herbe. Donc je les déterminerai par l'article : la faim, l'occasion, l'herbe. — Ne sont-ils pas plutôt des termes pris en général, monsieur, dans toute leur extension ? — Non, madame, ce ne sont que des individus. L'Âne parle de la faim qui le presse, de l'occasion qu'il a, de l'herbe tendre qui semble l'inviter à manger. — Nous comprenons : mais pourquoi ne pas déterminer par l'article le diable, le pré, et la langue ? Nous voyons aussi l'extension de ces termes dans les vers de La Fontaine ; elle est réduite à un diable, à un pré, à une langue. — C'est vrai, mais ces mots sont déterminés autrement : *diable* est déterminé par *quelque*, *pré* par *ce*, et *langue* par *ma* : quelque diable, ce pré, et ma langue, c'est-à-dire la langue de l'Âne. L'article ne doit être employé, mesdames, que dans les cas où la détermination n'est pas faite autrement. — C'est clair, monsieur. — N'oubliez donc pas que l'adjectif possessif mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, et les pluriels, mes, tes, ses, nos, vos, leurs ; l'adjectif démonstratif ce, cet, cette, ces ; l'adjectif interrogatif quel, quelle, quels, quelles ; les adjectifs indéfinis certain, chaque, nul, maint, plusieurs, quelconque, quelque, tel, tout, aucun ; les noms de nombre un, deux, trois, etc. ; n'oubliez pas, dis-je, que tous ces termes sont des équivalents de l'article. En effet ne déterminent-ils pas comme l'article la portion d'extension que

vous considérez dans un substantif? — Si. — Voulez-vous voir l'article, déterminant une plus large extension, ne la réduisant plus à un individu, mais l'étendant à tout un genre, ou bien à toute une espèce? Elle est dans ces vers :

“ La Peste faisait *aux* animaux la guerre
Les tourterelles se fuyaient :
 Tous *les* gens querelleurs jusqu'*aux* simples mâtins,
 An dire de chacun étaient de petits saints.”

Voilà, dans toute l'étendue de leur extension, les termes *animaux*, *tourterelles*, *gens querelleurs*, et *simples mâtins*. L'article est employé pour marquer cette extension.

Je généralise ce que nous venons de constater, mesdames. Il faut employer l'article toutes les fois que l'on veut déterminer quelle portion de l'extension d'un substantif on a en vue. Veut-on réduire l'extension à un individu, on emploie l'article ; veut-on l'étendre à une espèce ou embrasser tout un genre, on l'emploie encore. N'importe quelle partie de l'extension j'ai en vue, si je veux la marquer, je ferai usage de l'article. — À défaut d'un autre terme qui détermine. — Évidemment, mademoiselle.

Vous employez si souvent l'article en français que je ne vois guère, monsieur, dans quel cas vous n'en faites pas usage. — Voici la réponse, madame. Nous n'en faisons pas usage quand le substantif n'est nullement envisagé dans son extension, quand nous ne marquons pas du tout cette extension, quand le substantif n'a que sa valeur compréhensive. Ex. *Homme*, être doué de raison, de vie, de mouvement, et ayant le don de la parole. Voilà tout ce que ce substantif me représente ; je ne pense pas à l'extension du terme, je n'ai pas en vue les hommes, ni des hommes, ni les hommes à imagination, ni les hommes vertueux, ni un homme en particulier, ni deux hommes, ni trois hommes. Je dis à cet homme qui oublie sa raison, qui agit comme une brute : conduisez-

vous *en homme*. Je dis à cet autre qui se laisse trop abattre par l'infortune, qui s'abandonne au désespoir, et qui n'a plus même l'énergie de l'animal : relevez donc la tête et soyez *homme*. Ne voyez-vous pas que je ne fais aucune attention à l'extension du terme *homme* quand je parle ainsi ? — Nous le voyons.

“ À vaincre sans péril on triomphe sans gloire,”

a dit Corneille. Il n'est question, là ni d'un péril, ni d'une gloire particulière. *Péril* et *gloire* n'ont dans ce vers que la valeur que leur donne leur compréhension. Je n'ai pas à employer l'article, puisque je n'ai pas à déterminer l'étendue ou l'extension que j'attribue à ces termes.

“ Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 12.

Piété et *honneur* sont deux vertus que le moraliste nomme comme telles, considérant seulement leur compréhension. Il n'y a donc pas à les déterminer. Je vais déterminer la piété et l'honneur ; je dis : *La piété* de Saint Louis, roi de France, est célébrée par les historiens. Frédéric le Grand mettait *l'honneur* d'avoir fait la tragédie d'Athalie au-dessus de celui d'avoir fait la guerre de sept ans. Ce n'est pas en général et sans particularisation que je parle de piété et d'honneur dans ces exemples, je parle de cette piété qui fut celle de Saint Louis, et de cet honneur littéraire qui appartient à Racine, et que le roi de Prusse mettait au-dessus d'un autre honneur, de l'honneur militaire.

Si je vous dis, madame : J'ai envie de vous voir ; je rends hommage à vos qualités ; je prends conseil de votre sagesse ; j'ai peur de votre sévérité, je porte ma vue sur la signification ou la compréhension de ces mots, envie, hommage, con-

seil, peur ; je ne parle pas d'un conseil, d'un hommage, d'une peur, ni d'une envie particulière, je n'ai pas à les déterminer. — Mais, monsieur, vous avez une envie particulière quand vous avez l'envie de me voir. — C'est vrai, madame, mais elle est a-sez particularisée par ces mots *de vous voir*. Le terme *envie* ici n'appelle l'attention que sur la signification générale de ce substantif. Mais j'emploierai l'article ou un équivalent, par exemple, l'article indéfini, pour vous dire : j'ai une envie extrême de vous voir ; j'ai une envie de vous voir qui ne me laisse aucun repos ; et de même : Je rends à vos qualités l'hommage qu'elles méritent ; je vous demande les conseils dont j'ai besoin.

N'est-il pas vrai, mesdames, que cette envie, cet hommage et ces conseils doivent être déterminés, parce qu'ils deviennent pour ainsi dire des individus ? L'extension de ces termes est réduite à une particulière envie, à un hommage particulier, et à des conseils qui ne sont pas des conseils quelconques, mais ceux dont j'ai besoin en ce moment, et que je demande à madame.

N'emploie-t-on pas l'article, monsieur, avec les substantifs pris dans un sens partitif ? — Si, car alors l'extension du substantif est marquée : La vie a des plaisirs et des peines. — Quelle est l'extension des substantifs pris dans un sens partitif ? — D'après la *Grammaire des grammaires* elle serait entière. Le substantif est pris dans toute son étendue, dit Girault-Duvivier. C'est une erreur ; vous voyez bien que dans l'exemple cité, je ne veux pas dire que la vie a tous les plaisirs et toutes les peines, mais une portion de plaisirs et de peines. — Cette portion n'est pas déterminée, monsieur. — Non, certes, et voilà pourquoi je voudrais ne pas considérer ce mot *des* comme un article. Vous savez, mesdames, que *des* a deux significations fort différentes. C'est d'abord un article pluriel contracté pour *de les* : Les pensées des hommes sont changeantes. *Des hommes*, c'est-à-dire de tous les

hommes. Nous avons là l'article défini, l'article proprement dit, qui marque l'extension du terme homme d'une manière précise.

Mais *des* est aussi pris partitivement, et est alors synonyme de *quelques*. Pas plus que quelques, il ne détermine précisément l'extension d'un substantif : La vie a des plaisirs. Rien de plus indéterminé. Ce *des* partitif n'est donc pas un article défini. Si c'est un article, c'est un article indéfini, comme *un*. Il en est de même de son singulier *du, de la* : J'ai *de la* peine, j'ai *du* plaisir, c'est-à-dire quelque peine, quelque plaisir. *Des* partitif me semble être aussi quelquefois le pluriel de *un* : Avez-vous *un* livre ? J'ai *des* livres. C'est comme votre anglais *a, an* au singulier, *some* au pluriel : I HAVE A BOOK, I HAVE SOME BOOKS.

Disons donc que le substantif pris partitivement n'est pas déterminé par l'article proprement dit, mais par *un, du, de la, des, quelque, quelques*, etc., qui sont indéfinis, n'importe qu'on les appelle articles ou adjectifs.

Vous n'employez pas ce partitif, monsieur, devant les adjectifs ? — Non, mademoiselle. On dit : De vaines paroles, d'éloquents discours, de grandes actions. Cependant si l'adjectif et le substantif peuvent être considérés comme ne formant qu'un seul mot, il faut faire usage du partitif *des* : Des jeunes gens, des bons mots, des petits-mâîtres.

Prenez garde, mesdames, que c'est le *des* partitif seulement qui disparaît devant l'adjectif, car le *des* article défini subsiste toujours.

“ Notre mérite nous attire l'estime *des* honnêtes gens, et notre étoile celle du public. ” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 165.

“ Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables *des* grandes. ” — Id. MAXIME 41.

Avons-nous fini, mesdames ? — Encore une question, mon-

sieur : dans les phrases négatives, vous supprimez l'article partitif ordinairement. Pourquoi ? — Parce que la négation a pour effet de donner au substantif un sens vague, indéterminé.

“ Si nous n'avions point *de* défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.” — LA ROCHE-FOUCAULD, MAXIME 31.

Vous avez dit, monsieur, qu'on supprime l'article *ordinairement* dans les phrases négatives ; on l'y trouve donc quelquefois. — Oui, quand la négation n'empêche pas le substantif d'être déterminé, malgré la tournure négative de la phrase. Voici un exemple : Je ne veux pas vous donner à apprendre par cœur *des* séries de règles que vous ne comprenez pas ; efforcez-vous uniquement de comprendre ; le travail de mémoire se fera de lui-même. Vous voyez que je dis *des* séries dans cette phrase négative. — Oui, et nous savons que vous employez *des*, parce que vous particularisez ces séries de règles : ce sont des règles que nous ne comprenons pas, que nous nous efforçons de comprendre, que nous comprendrons, j'espère, et que nous retiendrons alors sans peine et sans travail de mémoire. — Vous avez bien dit, madame. Adieu.

VIII.

DE L'ADJECTIF.

“ C'EST un nom que l'on joint à un substantif pour le qualifier ou le déterminer.” Adoptons cette définition de M. Littré. Donnez-moi des adjectifs, mesdames, et pour ne pas vous perdre dans le vague, attachez-les à Shakspeare.

Shakspeare est immortel. — Voilà un adjectif qualificatif. — Le monde moderne n'a pas deux poètes aussi grands que Shakspeare. — *Deux* est-il un adjectif qualificatif? — Non, monsieur; c'est un adjectif numéral cardinal.

Shakspeare est le premier des poètes tragiques, comme Homère est le premier des poètes épiques. — Voilà l'adjectif numéral ordinal. — Mon professeur d'anglais admire Shakspeare autant que vous admirez les tragiques de la Grèce, et ceux de la France du XVII^e siècle. — *Mon, votre* et *notre* sont des adjectifs possessifs. — Avez-vous lu Hamlet, monsieur? — Beaucoup. — Aimez-vous cette tragédie? — Oui. *Cette* est un adjectif démonstratif. — Quelle tragédie de Shakspeare préférez-vous? — Hamlet. *Quelle* tragédie? voilà l'adjectif interrogatif. — Il y a un certain nombre de personnes qui mettent Macbeth au-dessus de Hamlet, et je connais plusieurs critiques qui ne parviennent pas à se décider entre ces deux chefs-d'œuvre. — *Certain* et *plusieurs* sont des adjectifs indéfinis.

Continuez, mesdames. — Nous ne connaissons que ces adjectifs-là. — Il y en a encore un autre, c'est l'adjectif ver-

bal ; en voici deux exemples : La poésie de Shakspeare est émouvante dans les grands drames ; elle est déchirante dans KING LEAR.

Combien d'espèces d'adjectifs avez-vous trouvées ? — Sept : l'adjectif qualificatif, le possessif, le démonstratif, l'interrogatif, l'indéfini, le numéral, qui se subdivise en numéral cardinal et numéral ordinal, et enfin l'adjectif verbal.

Arrêtons-nous pour le moment à l'adjectif qualificatif.

Comme le terme l'indique, l'*adjectif qualificatif* est celui qui attache à un nom certaines qualités, soit pour les lui accorder, soit pour les lui refuser : Shakspeare est immortel. Lord Bacon n'est pas auteur du théâtre de Shakspeare. — *Auteur* n'est pas un adjectif, monsieur. — C'est un substantif, madame, mais les substantifs deviennent de véritables adjectifs quand ils qualifient, comme ici, un autre substantif. Si nous disons : Napoléon fut à la fois général et législateur, nous employons comme adjectifs, les deux substantifs *général* et *législateur*. Ce sont deux qualités que nous attribuons à l'empereur. — Mais quand je dis : Napoléon est le général que j'admire le plus ? — Dans ce cas *général* est un substantif, madame, car vous mettez Napoléon dans une classe, dans la classe des généraux, parmi lesquels vous le proclamez le plus admirable. — Ai-je aussi un substantif dans cette phrase : Napoléon est le plus grand des législateurs modernes, car il a fait le meilleur des codes civils ? — Évidemment, et pour la même raison. — Et ici : Châteaubriand est poète dans sa prose encore plus que Fénelon ? — Ne voyez-vous pas que *poète* est adjectif, puisque vous affirmez que Châteaubriand a cette qualité, malgré l'absence de la forme versifiée de ses écrits ? — Si, monsieur ; je comprends la différence.

De même que les substantifs sont souvent traités comme adjectifs, ceux-ci peuvent devenir de véritables substantifs. Ce ne sont plus alors de simples qualités : nous en faisons des êtres, je veux dire des êtres métaphysiques. Vous savez que

nous rencontrons les êtres physiques dans la nature : l'homme, la rose, la pierre. C'est dans notre pensée que nous trouvons les êtres métaphysiques, la beauté, la grandeur, la justice, la générosité. — Ces êtres n'existent donc pas, monsieur ? — Ils sont réalisés en Dieu, mademoiselle, car il est la beauté, la grandeur, la justice. — Et où est donc la laideur, la bassesse, etc. ? — Ce sont des négations, elles n'existent pas hors de la pensée humaine. — Il y a des choses laides et basses. — Sans doute, mais la laideur pleine, complète, éternelle en conséquence, n'existe pas. — Et Satan, monsieur ? — Madame, arrêtons-nous, et ne sortons pas de la grammaire. Du reste, ce n'est pas de la beauté, de la grandeur, etc., que nous avons à nous occuper, c'est des adjectifs-substantifs, le beau, etc.

V. Cousin a écrit un livre intitulé : *Le Vrai, le Beau, et le Bien*. Voilà deux adjectifs pris substantivement. *Sublime* est un adjectif ; il devient substantif dans cette phrase de d'Alembert : “ Le sublime doit être dans le sentiment ou la pensée ; et la simplicité dans l'expression.”

Je demande à faire une question, monsieur. — Je l'attends, madame. — Ces substantifs-adjectifs, le vrai, le beau, le bon, le grand, le juste, sont-ils synonymes des substantifs abstraits, la vérité, la beauté, la bonté, la grandeur, la justice ? — On les appelle synonymes. — Quelle est la nuance qui sépare ces termes, car vous nous avez dit dans vos *Causeries* qu'il n'y a pas de synonymes rigoureusement ? — C'est une grande question que vous posez, madame, et ce sujet m'a occupé beaucoup. J'ai vainement étudié les *Synonymes* de La Faye pour en trouver la solution, et en vain aussi je l'ai cherchée dans les articles de M. Littré sur tous ces mots. L'un et l'autre me paraissent errer dans leur distinction. — Que disent-ils ? — Ils mettent le beau, le bon, etc., au-dessus de la beauté, de la bonté, etc. Ils disent que le bon est l'idée abstraite de ce qui est bien, un type par conséquent, auquel nous comparons la bonté plus ou moins grande que nous trouvons dans les choses.

— Cela me paraît juste, monsieur : le beau est de même ce type de beauté que les artistes poursuivent sans jamais parvenir à le réaliser entièrement. Ce fut le désespoir de Michel-Ange toute sa vie ; c'est parce qu'il n'avait pas réalisé tout entier le type du beau que Virgile ordonna en mourant qu'on détruisît son *Énéide* ; et c'est pour la même raison que Leonardo da Vinci se résolut si difficilement à entreprendre de peindre la tête du Christ dans sa dernière scène. — Continuez, madame. — Il y a dans les œuvres de Michel-Ange, dans l'*Énéide*, dans la tête du Christ de Leonardo, beaucoup de beauté, mais direz-vous que le beau y soit réalisé, que le type du beau soit là dans toute sa plénitude ? — Non. — Il y a dans ces créations des maîtres moins que le beau, il y a de la beauté seulement. — C'est vrai. — Donc la beauté est inférieure au beau. — Avez-vous fini, madame ? — Encore un mot, si vous le permettez. — J'aime à vous entendre. — Ne dit-on pas, monsieur : Il y a de la beauté dans cette poésie ou dans ce tableau ? — Si, on peut dire cela sans exagérer, quand l'œuvre mérite notre admiration. — Nous louons la bonté, la justice du président Lincoln, et nous célébrons sa grandeur. — Ce n'est lui accorder ce qui lui est dû. — Mais c'est par une figure du langage qui exagère que nous disons devant une poésie, un tableau, ou devant un être humain : Le beau, le bon, le juste, le grand, sont incarnés là. — Vous avez raison, madame, et je souscris à tout votre raisonnement sur la différence entre ces substantifs-adjectifs et les substantifs abstraits.

Je n'ajouterais rien, si les substantifs abstraits étaient toujours des abstractions. Quand ils sont de simples abstractions, on fait bien de les mettre au-dessous des substantifs-adjectifs, et jusque là Littré et La Faye ont raison. Mais la beauté, la bonté, la justice, la vérité, abstractions dans l'esprit de l'homme, sont des réalités en Dieu. Il est la Bonté, la Justice, la Beauté, la Vérité. Nous n'avons plus ici des abstractions, mesdames, des conceptions de l'esprit humain,

nous sommes en présence de la plus haute, de la plus complète des réalités, de la seule réalité qui soit pleine et entière, exempte de toute limite, qu'on appelle pour cette raison *infinie*. Cette réalité est purement affirmative; dans les réalités passagères il y a une portion négative, puisqu'il y a des limites. Ne voyez-vous pas, mesdames, que la Bonté et la Beauté, ainsi définies, ne sont pas au-dessous du beau et du bon? — Elles sont au-dessus de tout. — Dans Esther, une Israélite chante :

“ Ô douce paix ?
 Ô lumière éternelle !
 Beauté toujours nouvelle !
 Heureux le cœur épris de tes attraits !
 Ô douce paix !
 Ô lumière éternelle !
 Heureux le cœur qui ne te perd jamais ! ”

RACINE, ESTHER, v. 802.

Cette Beauté, c'est Dieu lui-même. Il est la Beauté même, la Vérité même, la Bonté même.

Il faut descendre de cette hauteur pour arriver aux seconds termes qui nous occupent *le beau, le vrai*, etc. Ces adjectifs-substantifs ont cependant une grande signification. Nous ne les trouvons pas marchant parmi nous, si j'ose ainsi les animer. Ils sont inférieurs à l'être éternel, mais supérieurs aux existences *contingentes*. Vous savez que les philosophes nomment ainsi toutes les choses créées pour les opposer à l'être nécessaire. Lui ne peut pas ne pas être; les autres êtres ne sont que contingents : ils auraient pu ne pas être.

Le beau, le bon, le vrai, sont donc supérieurs à ce que nous sommes et à tout ce que nous pouvons voir. — Qu'est-ce, monsieur? — Ce sont des types qui sont dans l'esprit de l'homme. — D'où viennent-ils là? — Je crois que Dieu les y a mis. C'est comme une image de lui-même. L'existence de

ces idées dans notre esprit, le beau, le vrai, etc., suffiraient pour me convaincre de l'existence de Dieu. Car je ne croirai jamais que les opérations de notre esprit arrivent à former des types qui s'élèvent au-dessus de tout ce que notre expérience nous a montré. Où Michel-Ange et tous les artistes ses frères ont-ils vu ce beau idéal qu'ils poursuivent sans jamais l'atteindre? — Il est dans l'imagination, monsieur. — Oui, madame, parce que Dieu l'y a mis.

Ainsi, au haut, l'existence pleine et sans limite : la Vérité, la Beauté, la Justice, la Bonté, Dieu. Au second degré, les types, les êtres modèles, qui existent seulement dans notre esprit. Enfin au bas de l'échelle, la vérité, la beauté, la justice dans les choses qu'on nomme contingentes. Ces choses-là ne réalisent pas pleinement les types du vrai, du beau, du juste, moins encore elles sont la Vérité, la Bonté, la Justice ; tout ce qui leur appartient, c'est une portion de beauté, de bonté, de vérité. “ Nous n'avons ni vrai, ni bien, qu'en partie, dit Pascal, et mêlé de mal et de faux.” Vous pouvez dire la même chose de la bonté, de la beauté. Cette Ève de la voûte du Vatican, créée par Michel-Ange, laquelle vient de sortir du flanc d'Adam et qui joint ses mains devant le Créateur, c'est la plus belle des femmes, la portion de beauté qu'elle a est très-grande, mais ce n'est pas le beau, ce type qu'avait l'artiste dans son génie, et certes ce n'est pas la Beauté, car elle serait Dieu.

Avez-vous compris, mesdames? — Oui, monsieur.

Faut-il vous parler de *l'accord des adjectifs*? — Nous savons qu'ils suivent la loi du substantif, qu'ils s'accordent avec lui en genre et en nombre. — Évidemment, n'est-ce pas? car les adjectifs ne sont rien par eux-mêmes, et cela est vrai des sept espèces d'adjectifs que vous avez nommées.

L'adjectif doit donc prendre le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte : Adam était heureux dans l'Éden, et Ève n'y était pas moins heureuse. C'est un avantage que

notre langue a sur la vôtre que de posséder une forme pour le féminin, et une pour le masculin, dans les articles et les adjectifs. Le féminin a dans notre langage une douceur que vous ne pouvez lui donner en anglais. MY LITTLE FRIEND, que vous dites à votre petite fille, madame, n'a pas le charme de *ma petite amie*, et je ne sais même pas, quand je vous entends, si vous parlez à votre fils ou à votre fille. Cela me permet d'ajouter que nos formes différentes au masculin et au féminin sont un élément de clarté qui vous manque. Quand vous me dites : I EXPECT MY FRIEND, j'ignore si c'est votre ami ou votre amie que vous attendez. Les Grecs et les Latins avaient comme nous dans la langue le charme et la clarté que je signale.

Il faut faire remarquer, dans une grammaire française, les beautés de la langue française. C'est pour cela que je vous ai parlé avec admiration de notre emploi du passé défini, pour cela que j'exalterai notre subjonctif, comme je viens de relever nos articles et nos adjectifs. — Notre langue n'a donc qu'un avantage sur le français? — Lequel, mademoiselle? — Elle possède le genre neutre. — C'est conforme à la raison, mais je préfère ce sentiment de vie que notre langue met dans les choses inanimées en leur donnant le genre du mâle ou celui de la femelle. — Vous n'accordez rien à l'anglais, monsieur. — Si, madame, mais c'est la grammaire française que je vous enseigne. Cependant je vous dirai que j'admire ce qu'il y a de synthétique dans votre langue. Je me suis expliqué sur ce point quand j'ai traité de l'article. Rien ne me démontre mieux cet avantage de votre langue que la lecture d'une traduction d'Homère, par exemple, en vers anglais. Vous rendez cette poésie grecque avec une précision, un mot à mot presque, que notre langue entièrement analytique ne peut reproduire.

Continuons à étudier l'accord de l'adjectif.

Il y a des *substantifs synonymes*, n'est-ce pas? — Oui. —

On peut appeler les autres *substantifs à signification distincte*. Si l'adjectif se rapporte à plusieurs substantifs de signification distincte et du nombre singulier, il se met au pluriel : Corneille et Racine sont immortels. — À quel genre se met cet adjectif, monsieur ? — Au genre des substantifs qu'il qualifie évidemment : Ce que j'admire dans le style de Voltaire, c'est une simplicité et une clarté merveilleuses. Homère et Shakspeare sont également grands. — Mais si les substantifs sont de genres différents ? — Alors l'adjectif prend la forme masculine, quand il a les deux formes : Racine écrit avec une élégance et un goût parfaits. — Peut-on dire : Il écrit avec un goût et une élégance parfaits ? — C'est rigoureusement bon ; cependant l'oreille proteste, et je dirais plutôt un goût et une élégance parfaite. — Mais le goût de Racine est parfait aussi, monsieur. — Oui ; dans cette phrase le mot *parfait* est sous-entendu après goût. M. Littré donne cet exemple : Il a le cœur et la bouche ouverte à vos louanges. N'hésitez pas à suivre cette règle, mesdames, avec son exception que M. Littré exprime ainsi : “ Pour que cet usage ait lieu il faut que l'adjectif ne soit séparé par aucun verbe ; car on doit dire : Un lieu, où le temps et la peine sont bien employés.” Vous comprenez pourquoi il n'est pas permis de dire *employée* ? — Non. — C'est parce que le verbe *sont*, qui est au pluriel, rendrait choquant ce singulier *employée*. Il faut donc que l'adjectif ou le participe soit au pluriel, et dès lors le masculin pluriel est seul permis, parce qu'il y a un masculin parmi ces substantifs. — Nous avons compris.

Quand les substantifs sont des synonymes au singulier, l'adjectif s'emploie au singulier et prend le genre du dernier substantif. C'est parce qu'il n'y a qu'une seule idée à qualifier : La bonté, la débonnaireté de Dieu est infinie. La vie de l'homme est un combat, une lutte continuelle. N'employez pas la conjonction *et*, mesdames, pour joindre les synonymes ;

ce serait une faute puisqu'il n'y a pas à réunir différentes choses ; la chose que vous qualifiez est unique : c'est la bonté de Dieu, dans la première phrase, c'est la lutte de la vie humaine dans la dernière.

Il y a un autre cas où l'adjectif qui accompagne plusieurs substantifs ne s'accorde qu'avec le dernier. C'est quand ce substantif semble effacer les autres pour dire mieux, pour dire plus, ou pour les résumer. Dans la tragédie d'Iphigénie de Racine, Arcas, qui a attendu jusqu'à la dernière heure avant d'accuser son roi Agamemnon, dit à la reine Clytemnestre et à Achille :

“ Je le nomme et l'accuse à regret.

Autant que je l'ai pu, j'ai gardé son secret.

Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.”

Le danger est pressant ; si Achille doit sauver Iphigénie il faut que ce soit tout de suite, car le fer et le bandeau sont prêts ; que dis-je ? la flamme même est prête. Cette flamme marque l'imminence du danger plus fortement que les deux autres substantifs, et par conséquent les efface, et c'est avec la *flamme* seule que l'adjectif s'accorde, de même que le verbe : La flamme est toute prête.

Le talent, l'art, la puissance, l'action, le génie de Rachel *est* le plus *grand* que j'aie vu se produire au théâtre. Vous voyez que le dernier substantif *génie* efface les autres en les résumant ; aussi c'est avec lui seul que je fais accorder l'adjectif et le verbe.

Il reste une difficulté, mesdames, que voici, telle quelle est présentée et résolue par M. Littré. “ Faut-il dire les cotes . . . — Qu'est-ce que *cote*, monsieur ? — C'est la part de contribution que chaque citoyen doit payer au gouvernement du pays. — Les contributions sont les TAXES en anglais ? — Oui. Je reprends : “ Faut-il dire *les cotes* personnelle, mobilière, et somptuaire, ou bien, *la cote* personnelle, la mobili-

aire, la somptuaire? Les grammairiens se sont partagés. Évidemment rien dans la grammaire n'empêche que les deux ne soient bons. Mais l'usage a établi une certaine différence. Le premier appartient plus au langage technique et a par conséquent quelque chose de peu élégant. Les poésies anglaise, française, et italienne; ou la poésie anglaise, la française, et l'italienne; les livres deuxième et quatrième de l'*Énéide*; ou le deuxième et le quatrième livre, se diront suivant le style dans lequel on écrira." Employez la seconde manière, mesdames, et soyez élégantes dans votre style, comme vous l'êtes en tout. Le danger dans ce temps-ci, le grand danger, c'est d'être trop négligé. Le beau langage s'en va, hélas! grâce aux affaires qui ne nous laissent plus même le loisir de bien parler.

Occupons-nous un moment de la formation du féminin des adjectifs. Je vous interrogerai, mesdames, pour m'assurer de ce que vous savez sur cette question.

Comment forme-t-on le féminin des adjectifs terminés par *e* muet? — Il n'y a pas à le former; ces adjectifs-là ne changent pas au féminin: *aimable* et *fidèle* se disent de la femme aussi bien que de l'homme. — N'y a-t-il pas d'exceptions, mademoiselle? — Je n'en connais pas. — Pensez-vous? Donnez-nous le féminin de *maître*, *diable*, et *traître*. — Je n'y pensais pas: c'est maîtresse, diablesse, et traîtresse. Les deux derniers sont horribles. — Pas toujours; le sens des mots est si varié! Combien de significations différentes et contraires le mot diable ne prend-il pas, et même son féminin diablesse!

Diable est synonyme de *démon*, monsieur? — Oui, sans signifier précisément la même chose. — Quel est le plus méchant des deux termes? — Si l'on consulte l'usage qui en est fait, il est difficile de résoudre votre question. L'étymologie donne évidemment au mot diable la signification la plus mauvaise. — D'où vient ce mot? — Les Latins avaient *DIABOLUS*; il vient du grec *διάβολος*, calomniateur. Vous voyez que

c'est très-méchant. Quoi de plus horrible que le calomniateur par excellence, par essence, le *διάβολος* ?

Et *Démon* ? — Ce n'est pas nécessairement mauvais. Les Latins nous l'ont donné dans *DÆMONIUM* ; il vient de *δαίμων*, un esprit, un génie bon ou mauvais. En conséquence de cette étymologie, Corneille parle du démon de l'empire, du démon des combats, et du bon démon. Vous savez que Platon mettait sur son échelle les démons entre Dieu et les hommes. Moins que Dieu, ils sont plus que nous dans cette conception de Platon ; et le démon de Socrate n'était certes pas un mauvais démon. Quand un homme a beaucoup d'esprit on dit : Il a de l'esprit comme un démon, et c'est en souriant de bonheur que la mère appelle son petit garçon *petit démon*, parce qu'il est vif comme la poudre et très-malin.

Vous voyez que les mauvais mots deviennent bons souvent dans le langage des hommes. Les mères anglaises ne disent-elles pas *LITTLE RASCAL*, comme les françaises disent *petit démon* ? — Si ; mais dit-on aussi *petit diable* ? — Sans doute ; en effet ce mot de *diable* est un des plus riches de notre langue. Il signifie vraiment tous les contraires. Le diable qui tenta Ève était le prince des anges déchus, le plus mauvais des mauvais esprits, le grand calomniateur. C'est de ce diable que parle le prédicateur dans sa chaire, pour en inspirer l'horreur et prévenir les fidèles contre ses perfides tentations. Mais il y a un autre *diable*, mesdames, qui a fourni à notre langue bien des expressions, un vrai diable de comédie, qui a fait beaucoup rire nos pères dans le vieux temps. — Quand ? — Au moyen âge.

C'est l'origine de notre théâtre. On jouait alors les *mystères*, sorte de drame qui était tiré de la vie du Christ ou de celle des saints. Le théâtre avait souvent trois compartiments, un au rez-de-chaussée, un dans la cave, et un à l'étage. Le premier représentait la terre où vivaient les hommes, le second l'enfer qui renfermait les diables, et à l'étage régnaient

Dieu, le Christ, la Vierge Marie. Naturellement le séjour de l'homme était le terrain des conflits. Le Christ, les saints, les anges y descendaient, et les diables y montaient, pour se le disputer. Ces diables qui tentaient l'homme étaient de drôles de diables dans leur costume fait de cornes, d'un habit noir, et d'une longue queue. Ils faisaient rire par leurs grimaces, se faisaient souvent applaudir pour leur esprit, et quand ils étaient battus par les anges ils inspiraient la pitié. Pauvres diables ! disait-on. Et toujours de la cave il sortait un bruit épouvantable que faisaient les diables. Le jour qui suivait une des ces représentations, une mère assise dans sa chambre, lisant ou causant avec une amie, entendait ses enfants se disputer et faire du bruit dans la chambre voisine, et elle disait : Quel bruit de diable, mes enfants !

De là un grand nombre de nos expressions. Quand un homme se donne beaucoup de mouvement, qu'il fait beaucoup de bruit pour une chose qu'il désire obtenir, nous disons : *Il fait le diable à quatre*. — Pourquoi *quatre*, monsieur ? — M. Littré répond : “ Dans les mystères, il y avait la grande et la petite diablerie ; pour jouer la grande, il fallait quatre personnages.” Imaginez-vous ces quatre diables, unissant leurs efforts pour emporter l'homme dans leur chemin et l'enlever aux anges. Quel mouvement, quel bruit ! Vous voyez que c'est beaucoup s'agiter pour une entreprise que de *faire le diable à quatre* afin d'y réussir.

Vous comprenez que nous disions : un *diable d'homme*, un *méchant diable*, un *bon diable*, un *pauvre diable*, et aussi un *drôle de diable*. Dans tous ces cas, les Français emploient ce mot comme vous employez le terme FELLOW, A QUEER FELLOW, A POOR FELLOW.

Qu'est-ce que *La beauté du diable*, monsieur ? — C'est une beauté, mademoiselle, cette beauté que la jeunesse suffit à donner. La jeune fille que la nature n'a pas faite belle, est

jeune cependant ; cela seul est une beauté : elle a la beauté du diable.

On ne s'imagine guère que le diable mette de l'ordre dans ses affaires. Il agit brusquement et en désordre. Quand on fait comme lui, quand on travaille, quand on écrit sans soin, c'est à *la diable* qu'on travaille. Je ne sais qui a dit : Pardonnez-moi cette lettre écrite à *la diable*.

Quand le soleil luit et qu'il pleut en même temps, nous disons : *Le diable bat sa femme et marie sa fille*.

Qu'est-ce que *Tirer le diable par la queue*, monsieur ? — C'est une position peu enviable, madame. Quand ce diable des mystères emportait en s'enfuyant un bûtin qu'il venait de faire, l'homme qui le suivait en le tirant par la queue était réduit à une triste extrémité, n'est-ce pas ? — Déplorable. — Eh bien, nous disons de l'homme qui est dans une position gênée, qui doit recourir à mille expédients pour sortir d'embaras et pour vivre : Il tire le diable par la queue.

Ne dites-vous pas d'un grand mangeur : *Il mangerait le diable et ses cornes* ? — Si ; il faut un grand appétit pour cela.

Le diable ne signifie-t-il pas quelquefois *rien* ? — Je ne sais mademoiselle. — Dans cette phrase : *Il a le diable dans sa bourse* ? — Vous avez raison ; il n'y a rien dans la bourse, quand le diable y est. M. Littré donne l'origine de cette expression, telle qu'elle est expliquée par St.-Gelais : “ Un charlatan avait promis de faire voir le diable ; pressé de remplir sa promesse, il ouvrit, en présence de la foule qui l'entourait, une bourse vide :

Et c'est, dit-il, le diable, oyez-vous bien,
Qu'ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans.”

J'ai entendu donner une autre explication, monsieur. — Faites-nous en part, madame. — L'expression vient des Italiens, qui ont ce proverbe : *ABBIAMO TROVATO IL DIAVOLO*

NEL CATINO, nous avons trouvé le diable dans le plat. Autrefois, en Italie, on représentait au fond des plats quelque figure de diable. Quand les plats étaient vides, on y voyait le diable, et c'est une misère, quand on a faim, de voir cette figure dans le plat. — Il est curieux, madame, que les Français et les Italiens aient fait *diable* synonyme de *rien*, mais je ne doute point que l'explication de St.-Gelais ne soit la bonne.

Revenons à la formation des féminins des adjectifs. — Mais vous n'avez rien dit de *diablesse*, monsieur. — On le prend aussi quelquefois en bonne part, car on dit *une bonne, et une pauvre diablesse*; il arrive même que *petite diablesse* est la plus tendre des expressions amoureuses. — Est-ce possible? — Dans le célèbre roman de George Sand, Consuelo, un jour que l'héroïne est plus grande, plus belle que jamais, son ami enthousiasmé s'écrie: “ Ô ma belle! ô ma sainte! ô ma diablesse! ô ma reine! pardonne-moi d'avoir pensé à moi-même au lieu de me prosterner devant toi pour t'adorer.”

Nous disions donc que les adjectifs terminés par *e* au masculin ne changent pas au féminin. Nous avons nommé les trois exceptions à cette règle.

Comment se forme le féminin des adjectifs terminés par une consonne? — Par l'addition d'un *e*, ainsi: sain, saine; grand, grande. — Voilà la deuxième règle, mais elle a de nombreuses exceptions. Cherchons-les. Quel est le féminin de bon? — Bonne. — Celui de paysan? — Paysanne. — On écrit de même: ancienne, baronne, bouffonne. Formulez cette première exception à la règle. — Un grand nombre d'adjectifs doublent la consonne finale au féminin. — Consultez le dictionnaire, mesdames, quand vous avez un doute sur ce point. L'analogie vous tromperait: on écrit baronne avec deux *n*, et de même moutonne, mignonne, patronne, etc. On double le *n* dans paysanne; on ne le fait pas dans sultane, mahométane, anglicane, etc.

Quel est le féminin de *malin* et de *bénin*? — C'est maligne et bénigne. — Voilà une deuxième exception.

Les adjectifs en *eux* forment une troisième exception : vertueux, vertueuse. Ceux en *f* en forment une quatrième : bref, brève.

Et les noms en *eur*, monsieur, comme *connaisseur*? — Ils ont toutes sortes de féminins que l'usage seul peut vous enseigner. Voici quelques exemples : *connaisseur*, *connaisseuse* ; *chanteur*, *chanteuse* ; *demandeur*, *demanderesse* ; *défendeur*, *défenderesse*. . . — Je ne comprends pas ces deux derniers mots, monsieur. — Ce sont deux termes de droit : celui qui introduit une affaire devant un tribunal ou une cour de justice, qui poursuit un autre pour obtenir le redressement du tort qui lui a été fait, ou une réparation pour le dommage qu'il a éprouvé, celui-là s'appelle *demandeur* ; si c'est une femme, elle est *demanderesse*. L'autre, celui qui est poursuivi par le demandeur et qui a à se défendre, joue au tribunal le rôle de *défendeur*. Vous connaissez, n'est-ce pas, cet axiome de droit : La preuve incombe au demandeur? — Oui, monsieur, cela est juste au tribunal comme dans la société ; celui qui accuse doit prouver. Que deviendrions-nous, si les accusateurs étaient crus sur parole? — C'est vrai, madame ; la calomnie aurait beau jeu. Mais continuons nos exemples.

Pécheur, pécheresse ; inventeur, inventrice ; conducteur, conductrice ; meilleur, meilleure ; supérieur, supérieure ; gouverneur, gouvernante ; serviteur, servante ; buveur, buveuse ; décrotteur, décrotteuse ; créateur, créatrice.

Vous voyez qu'il n'y a pas de règle à donner pour les adjectifs en *eur*.

Quel est le féminin de *poli*? — C'est polie. — Cela nous donne une troisième règle ; formulez-la. — Les adjectifs terminés par une voyelle autre que *e* muet prennent un *e* au féminin.

Arrêtons-nous. — La troisième règle n'a-t-elle pas d'except-

tions ? — Oh que si ! il y a des exceptions partout en grammaire. C'est pour cela qu'il est si peu utile et même dangereux de s'attacher trop aux règles. Par leur généralité elles induisent en erreur. Ainsi, en vertu de notre troisième règle, il faudrait dire *favorie, foue, beaue, moue*. — L'usage nous a appris à dire *favorite, folle, belle, molle*. — L'usage aussi vous a familiarisées avec les féminins irréguliers, *blanche, douce, épouse, fraîche, franche, longue, vieille, sèche, rousse, nouvelle, publique*. Ne connaissez-vous pas tous ces féminins ? — Tous, monsieur. — Il est certain, mesdames, que nous connaissons généralement les formes de la langue qui sont irrégulières, tout aussi bien que celles qui sont régulières. Cela est une preuve évidente que c'est la pratique seule qui nous enseigne utilement ; la règle que nous avons apprise par cœur nous a rarement rien appris.

Adieu, mesdames ; les adjectifs feront encore le sujet de notre prochain entretien.

IX.

DE L'ADJECTIF (SUITE).

LES adjectifs vont encore nous occuper, mesdames. — J'ai lu dans la Grammaire historique de M. Brachet que les adjectifs avaient deux cas dans le vieux français, aussi bien que l'article et le substantif. — Oui, mademoiselle. — On disait donc : *li bons chevaux* au sujet, et *le bon cheval* au régime ? — Oui. — Et au pluriel on avait pour cas-sujet *li bon cheval*, et pour cas-régime *les bons chevaux* ? — Oui. Vous voyez, mesdames, que c'est le cas-régime qui a été conservé dans notre langue pour l'adjectif comme pour le substantif, puisque nous disons au singulier *le bon cheval*, et au pluriel *les bons chevaux* ; *als* de *chevals* est devenu *aux*, comme vous savez.

Est-ce tout ce que vous a appris M. Brachet, mademoiselle ? — Non, monsieur : il m'a expliqué cette bizarrerie qui vous fait écrire *grand'mère* au lieu de grande mère. — Oui, et de même *grand'route*, *grand'faim*, *grand'chère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'chose*, *grand'hâte*, *grand'honte*, *grand-peine*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'rue*, c'est-à-dire la rue principale d'une ville, *grand'salle*, qui est la salle du Palais de justice à Paris. Voilà presque tous les termes qui présentent cette forme étrange. En voici l'explication.

Vous savez qu'il y a des adjectifs latins qui ont une terminaison différente au masculin et au féminin comme *BONUS*, *BONA*, et d'autres qui ont la même terminaison aux deux genres comme *FORTIS*, *MORTALIS*, *GRANDIS*. — Nous le sa-

vons. — Eh bien ! jusqu'au quatorzième siècle, notre langue a été fidèle à l'étymologie sur ce point. On disait donc un *bon* homme et une *bonne* femme, puisque les Latins avaient *BONUS HOMO* et *BONA MULIER* ; et un homme *mortel* et une femme *mortel*, sans avoir pour le féminin de terminaison particulière, puisque le latin n'en avait pas et disait également *HOMO MORTALIS* et *MULIER MORTALIS*. On disait donc aussi une grand femme, car *GRANDIS* en latin était des deux genres.

Au quatorzième siècle, on a cessé de distinguer les adjectifs d'après leur origine latine, on leur a donné à tous les deux terminaisons, on a traité grand, fort, mortel, cruel, etc., comme bon, et nous avons eu les féminins mortelle, cruelle, forte, grande, etc. Cependant le vieil usage de n'employer qu'une terminaison pour les adjectifs qui en latin n'en ont qu'une est resté dans *grand'mère*, et dans ces autres termes que je vous ai donnés. Le quatorzième siècle, très-ignorant des étymologies et ne comprenant pas cette distinction, supposa qu'il y avait dans *grand mère*, *grand faim*, etc., un *e* supprimé pour l'euphonie, et il marqua son absence par un apostrophe ; c'est ainsi que nous avons *grand'mère*, etc., forme absurde qui est aujourd'hui consacrée.

Avez-vous compris, mesdames ? — Parfaitement. Mais, monsieur, faut-il dire : On faisait une grand'chère à la table de Napoleon III ? — Non, madame, on dit : faire grand'chère et faire une grande chère. Et de même : c'est grand'chose, c'est une grande chose ; j'ai grand'faim, j'ai une grande faim, une grande soif ; c'est grand'honte, c'est une grande honte ; il eut grand'peur, il eut une grande peur ; c'est grand'pitié, il m'inspire une grande pitié. Ne dites pas grand'salle, mais grande salle, si vous parlez d'une autre salle que celle du Palais de justice de Paris.

En voilà trop sur ce point, mesdames. Je passe à une autre question. Je n'ai rien à vous dire du *nombre des adjectifs*,

de la formation de leur pluriel ; il me suffit de vous renvoyer au chapitre du nombre des substantifs, car les adjectifs forment leur pluriel comme les substantifs. J'aborde donc la question des *degrés de signification* dans les adjectifs. Il y a trois de ces degrés : le positif, le comparatif, et le superlatif.

Le *positif* est le premier degré de signification dans les adjectifs et dans les adverbes. Je ne sépare pas les adverbes des adjectifs en traitant cette question. Le positif *pose*, exprime simplement la qualité de l'adjectif. Aucune comparaison n'est faite dans l'adjectif, à ce premier degré. J'affirme simplement une qualité que je trouve au substantif, ou je nie simplement une qualité que mon jugement lui refuse : L'Iliade d'Homère est *pleine* de grandeur et de poésie. Le quatrième chant de l'Énéide est *beau*. Hamlet pense profondément et agit follement.

“ Les *belles* actions cachées sont les plus estimables.” — PASCAL, 92.

“ Le moi est *haïssable*.” — Id. 93.

“ *Souvent* sur la montagne, à l'ombre du *vieux* chêne,
Au coucher du soleil, *tristement* je m'assieds.”

LAMARTINE, 115.

“ Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder *fixement*.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 26.

Remarquez tous ces adjectifs et ces adverbes employés au premier degré.

Le *comparatif* est le second degré de signification. Il exprime un rapport de supériorité, d'égalité, ou d'infériorité. Il y a ici une comparaison entre deux choses. Je mets l'une au-dessus de l'autre : Homère est *plus grand* que Virgile. Je les mets sur une même ligne : Shakspeare est *aussi grand* qu'Homère. Je mets l'une au-dessous de l'autre : Racine est *moins grand* que Corneille.

Vous voyez dans ces exemples les trois sortes de comparatifs : le comparatif de supériorité, le comparatif d'égalité, et le comparatif d'infériorité.

Ce sont des jugements affirmatifs que j'ai exprimés ; si vous n'êtes pas d'accord avec moi, madame, vous formerez des jugements négatifs en disant : Homère n'est pas plus grand que Virgile, etc. Que la forme de la phrase soit affirmative ou négative, cela ne change rien aux degrés de qualification.

Les adverbess se traitent au comparatif comme les adjectifs : Homère chante *plus sincèrement* que Virgile qui n'est qu'un imitateur ; la grandeur de Shakspeare m'étonne *autant* que celle d'Homère ; les tragédies de Racine m'émeuvent *moins* que celles de Corneille.

Voici quelques exemples des maîtres.

“L'amour propre est plus habile que le plus habile homme du monde.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 4.

“Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.” — Id. MAXIME 25.

“Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.” — Id. MAXIME 84.

“Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver.” — Id. MAXIME 174.

“Mes yeux ont contemplé des objets plus funèbres
Que Juliette morte au fond de son tombeau,
Plus affreux que le toast à l'ange des ténèbres
Porté par Roméo.

J'ai vu ma seule amie, à jamais la plus chère,
Devenue elle-même un sépulcre blanchi,
Une tombe vivante, où flottait la poussière
De notre mort chéri,

De notre pauvre amour que, dans la nuit profonde,
 Nous avions-sur nos cœurs si doucement bercé !
 C'était plus qu'une vie, hélas ! c'était un monde
 Qui s'était effacé."

A. DE MUSSET, 197.

"Ma femme était *plus blanche* que ces fromages à la crème qui commencèrent mon malheur ; et l'éclat de la pourpre de Tyr n'était pas *plus brillant* que l'incarnat qui animait cette blancheur." — VOLTAIRE, xviii. 139.

"On n'est jamais *si* heureux ni *si* malheureux qu'on s'imagine." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 49.

Remarquez, mesdames, que *si* est dans ce dernier exemple un adverbe de comparaison d'égalité employé pour *aussi*. Nous ne pouvons pas remplacer *aussi* par *si*, excepté dans les phrases négatives ou interrogatives : Il est *aussi* heureux qu'il s'imagine. Il n'est pas permis de dire autrement, mais on peut dire : Est-il *si* heureux qu'il s'imagine ? il n'est pas *si* heureux qu'il s'imagine :

"Il n'est pas *si* aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait que d'en faire valoir un médiocre, par le nom qu'on s'est déjà acquis." — LA BRUYÈRE, i. 114.

Vous voyez que notre comparatif s'exprime par *plus que*, *moins que*, *aussi que*, *autant que*, et *si que* dans les cas que j'ai signalés. Le *que* cependant n'est pas toujours exprimé après les comparatifs, il peut être sous-entendu. C'est par erreur que les grammaires disent le contraire.

"Regrettez-vous le temps où d'un siècle barbare
 Naquit un siècle d'or, *plus fertile* et *plus beau* ?
 Où le vieil univers fendit avec Lazare
 De son front rajeuni la pierre du tombeau."

A. DE MUSSET, 2

Il y a mille exemples semblables.

Nos locutions comparatives, *plus que*, etc., ont remplacé les formes comparatives des Latins. Vous savez que le latin a une forme particulière pour le comparatif. Il a DOCTUS au positif et DOCTOR au comparatif; il dit FORTIS FORTIOR, PRUDENS PRUDENTIOR, BONUS MELIOR. — Nous avons, nous Anglais, des comparatifs aussi bien que les Latins, monsieur, nous avons STRONGER, WISER, BETTER, etc. — Oui, madame, votre langue est en partie synthétique; vous avez des comparatifs et des superlatifs, et sans avoir de déclinaison régulière, vous avez un génitif JOHN'S BOOK. La nôtre est entièrement analytique. Nous n'avons ni comparatif, ni superlatif, nous employons pour en tenir lieu nos locutions comparatives et superlatives. — *Meilleur* n'est-il pas un comparatif? — Si, c'est une exception. Nous avons quelques comparatifs que nous avons dérivés du latin. Ainsi l'accusatif MELIOREM nous a donné *meilleur*, les nominatifs PEJOR et MINOR nous ont donné *pire* et *moindre*. De même, nous avons pris les adverbes comparatifs *moins*, *pis*, *mieux*, aux formes neutres des Latins MINUS, PEJUS, MELIUS. Pour le reste, nous n'avons pas de comparatifs proprement dits.

C'est le cas-accusatif du vieux français qui a passé dans le français moderne. — Je remarque, monsieur, que par exception *pire* et *moindre* sont des cas-nominatifs. — Oui, mademoiselle. — Le vieux français n'avait-il pas d'accusatif pour *pire* et *moindre*. — Si, il avait *pejeur* de PEJOREM: il n'existe plus; et *mineur* de MINOREM. Ce mot est resté dans la langue, comme *majeur* qui vient de MAJOREM accusatif de major. — *Majeur* et *mineur* sont donc des comparatifs. — Oui, mais nous ne les employons plus, si ce n'est dans quelques cas spéciaux. Ainsi on dit: La majeure partie d'une chose; l'excommunication majeure et l'excommunication mineure. Celui qui est frappé de l'excommunication majeure est entièrement retranché de l'église catholique; l'excommunication mineure prive de la participation aux sacrements.

Vous voyez que *majeure* et *mineure* sont là des comparatifs, car des deux excommunications, l'une est plus grande, l'autre plus petite. Les deux mots ont ce même sens dans les termes de logique *la majeure*, *la mineure* d'un syllogisme, car la proposition majeure est plus grande que l'autre, plus étendue. . . — Nous ne comprenons pas, monsieur. — Voici un exemple : La vertu est digne de nos louanges ; or le pardon des offenses est un vertu ; donc le pardon des offenses est louable.

Vous voyez bien que la majeure est plus étendue que la mineure. — Oui, car elle exprime une affirmation sur la vertu en général, sur toutes les vertus. — Oui.

Vous connaissez les mots *majeur* et *mineur* en musique : la tierce majeure, la tierce mineure, etc. *Majeur* et *mineur* sont aussi des termes de jurisprudence. En France on est majeur à vingt-et-un ans ; à cet âge on peut disposer de sa personne et de ses biens. — Ne dit-on pas, monsieur : Cette affaire a une importance majeure ? — Si, madame. — *Majeure* est ici une comparaison dans l'esprit de celui qui parle, il veut dire : cette affaire a une importance *plus grande* qu'une affaire ordinaire. — C'est vrai.

Veillez m'interroger, mesdames.

Meilleur est le comparatif de *bon*. — Oui. — N'est-il pas permis de dire *plus bon* ? — Jamais. — On dit : il n'est plus bon à rien. — Certes, mais y a-t-il là un comparatif ? N'est-ce pas l'anglais, HE IS NO LONGER GOOD FOR ANY THING ? — C'est clair, monsieur. Ne dit-on pas *plus petit*, et *plus mauvais* ou *plus méchant*, aussi bien que *moindre* et *pire* ? — Si.

Quelle différence y a-t-il entre *pire* et *pis* ? — Vous savez bien que *pire* est un adjectif, et *pis* un adverbe :

“ Aristote a bien raison quand il dit qu'une femme est pire qu'un démon.” — MOL. MÉD. MALGRÉ LUI, i. 1.

C'est-à-dire qu'une femme est plus méchante qu'un démon.

Pis est le comparatif de l'adverbe *mal*, c'est l'opposé de mieux : Tant *pis*, tant *mieux*. Mon frère se portait *mieux* hier ; aujourd'hui il est *pis* que jamais.

Pis n'est-il pas quelquefois adjectif? — Si, mademoiselle, et dans ce cas il est difficile de savoir où employer les deux mots *pire* et *pis*. Il n'est pas étonnant que *pis* soit souvent adjectif, car il vient de l'adjectif latin PEJUS qui est le neutre de PEJOR. “Ce qu'il y a de *pis* pour la sagesse est d'être savant à demi,” a dit J. J. Rousseau. Voilà l'adjectif *pis* : il signifie plus mauvais.

Remarquez que cet adjectif *pis* ne se joint jamais à un substantif. C'est *pire* que vous devez employer pour qualifier un substantif : Il n'y a *pire* sourd que celui qui ne veut pas entendre. “Les *pires* des ennemis ce sont les flatteurs,” dit Bossuet.

Pis adjectif se joint seulement à un sujet vague, à une sorte de neutre, comme *cela*, *quelque chose*, *rien*, etc. Ces termes ne sont vraiment ni du masculin, ni du féminin. On dit donc : Il n'y a rien de *pis* que cela ; ce qu'il y a de *pis*, c'est qu'il s'obstine dans son idée. — *Pis* n'est-il pas aussi un substantif? — Il s'emploie souvent comme substantif :

“ Quelque plume y périt ; et le *pis* du destin
Fut qu'un certain vautour à la serre cruelle,
Vit notre malheureux. . . .”

LA FONTAINE, LES DEUX PIGEONS.

Quand nous disons : Le *pis* qui puisse arriver ; prendre les choses au *pis*, nous traitons *pis* comme un substantif.

Dans les comparatifs d'égalité, soyez attentives, mesdames, à bien placer les deux adjectifs, les deux qualités que vous joignez à un substantif. Faites porter votre jugement, affirmatif ou négatif, sur le point en question, sur le point que vous voulez établir. Je m'explique : tout le monde sait que Napoléon fut grand général, que Platon est un philosophe, et

Eschille un poète. Vous n'avez pas à m'apprendre cela, mais vous voulez me dire que Napoléon fut aussi un grand législateur, Platon un poète, et Eschille un brave ; affirmez-le dans votre phrase comparative et dites : Napoléon ne fut pas moins législateur que général ; Platon est autant poète que philosophe ; Eschille fut brave citoyen, aussi bien que poète inspiré. Vous vous exprimeriez mal si vous disiez : Platon est autant philosophe que poète, etc.

Nous passons au *superlatif*.

Son caractère est de marquer un haut degré, quelquefois le plus haut degré. — Toujours le plus haut degré, n'est-ce pas, monsieur ? — Non, madame, pas toujours, car entre les superlatifs eux-mêmes il y a des degrés. Très, fort, bien, extrêmement, infiniment, extraordinairement, excellemment, parfaitement, divinement, etc., disent plus l'un que l'autre. Notre imagination nous portant à exagérer dans nos pensées et dans nos discours, il n'est pas étonnant que les langues soient riches en locutions superlatives. Il est de bon goût cependant de ne point exagérer dans la conversation ni dans les écrits : je vous recommande de ne pas abuser des superlatifs dans vos blâmes, ni même dans vos éloges.

Ne peut-on pas dire d'une grande actrice qu'elle joue divinement bien ? — On le dit, madame, et M. Littré ne condamne pas cette expression. — La condamnez-vous ? — Si j'avais l'autorité de ce savant, je la condamnerais ; je voudrais voir *divinement* réservé pour des phrases comme celle-ci, qui est de Voltaire : “ Esther est divinement écrite.” En effet Racine semble avoir été inspiré de Dieu, quand il a écrit cette admirable tragédie religieuse.

L'usage exagéré des superlatifs est contraire à la simplicité du style et à la vérité. Le Bruyère disait :

“ Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des

anciens et reprendre enfin le simple et le naturel.” — LA BRUYÈRE, i. 117.

Ce simple, ce naturel, forme la grande beauté de tous les maîtres, en Grèce et chez les Latins, comme en France. Lisez Homère, Démosthène, Sophocle ou Platon, Virgile, Horace, César, Tacite ou Salluste, Molière, Montaigne, Pascal, Bossuet, Mme de Sévigné, La Rochefoucauld, La Bruyère ou Voltaire, partout vous serez charmées, mesdames, par la vérité de l'expression, par ce style qui dit simplement, naturellement, et précisément la pensée sans vaines hyperboles et sans superlatifs exagérés. Ce style est rare aujourd'hui. — George Sand et A. de Musset le possèdent, monsieur. — Oui, mademoiselle : elle et lui ont leur place à côté des grands immortels ; mais ils sont presque les seuls de ce temps-ci qui écrivent bien. — Et Prosper Mérimée ? — C'est un de nos maîtres ; les critiques ont loué beaucoup la sobriété de son style. Aussi en étudiant cette question des superlatifs, suis-je étonné de le voir en abuser, comme il le fait, et sans hésiter je le condamne sur ce point. Je vais vous citer des exemples que je prends dans le second volume des *Lettres à une inconnue* de cet auteur. Vous y verrez combien les locutions superlatives sont nombreuses, et sans que je les signale, vous pourrez distinguer vous-mêmes les expressions qui sont mauvaises.

“ Le monde est *par trop bête*. Ce qui est *plus inoui que tout*, c'est l'ignorance générale dans ce siècle de lumières, comme il s'appelle modestement lui-même.” — LETTRES À UNE INCONNUE, ii. 89.

“ Ici on est *extrêmement* préoccupé de l'expédition de Garibaldi.” — Id. 96.

“ La pauvre duchessè de Malakof est une *excellente* personne, pas *bien forte*, surtout en français. Elle me paraît

entièrement dominée par son *affreux monstre* de mari, qui est grossier d'habitude et peut-être de calcul." — Id. 148.

"Chère amie, j'arrive de mon excursion de la semaine sainte, *bien fatigué*, après une nuit *très-blanche* et *horriblement froide*." — Id. 154.

"Le roi temporel de Siam a envoyé son portrait à l'empereur et celui de sa femme, qui est *horriblement laide*." — Id. 164.

"Il faut être *extrêmement* maladroit en Angleterre pour être pendu." — Id. 169.

"Je suis allé l'autre soir à la Chambre des communes. Il est *impossible d'être plus verbeux, plus gobe-mouche, et plus blagueur* que la plupart des orateurs, et notamment Lord John Russell." — Id. 169.

"Je suis allé chez Lord Palmerston. . . . J'ai vu de *très-belles* femmes et de *très-abominables*." — Id. 189.

"Quand j'aurai fait mon devoir, je retournerai au soleil, car je *crèverais infailliblement* à passer à Paris les glaces, les vents et les boues de février." — Id. 211.

"Quant à Rome, je suis *très hors d'état* de vous donner des conseils, car il y a *très-longtemps* que je n'y suis allé." — Id. 217.

"Hier nous avons été faire manœuvrer deux régiments de cavalerie et nous avons été *horriblement cuits*." — Id. 226.

"Les jours sont *magnifiques*, mais les soirées *fraîches en diable*." — Id. 250.

"Ce que je désire, c'est que vous vous contentiez des mouchoirs qui sont *horriblement laids*." — Id. 259.

"Chère amie, avez-vous enfin reçu vos *exécrables* mouchoirs de Nipi?" — Id. 259.

"M. de Bismark avait amené une femme qui a *les plus grands pieds d'Outre-Rhin* et une fille qui marche dans les traces de sa mère." — Id. 275.

“ Les romans anglais commencent à m’ennuyer *mortellement*.” — Id. 288.

“ Il fera *terriblement* chaud.” — Id. 306.

“ Les romans anglais deviennent si *horriblement ennuyeux* que je n’y puis mordre.” — Id. 330.

Critiquez-vous tous ces superlatifs, monsieur ? — Il s’en faut, mademoiselle ; je les trouve bien employés pour la plupart. Mérimée est un des maîtres de notre langue, mais c’est un maître de ce siècle. Les écrivains de son talent au 17^e ou au 18^e siècle sont plus simples, et font moins usage du superlatif. En outre leurs superlatifs sont plus mesurés. N’auraient-ils pas dit ces maîtres du goût, avec plus de simplicité et plus de force en même temps : Le monde est bête et l’ignorance générale est grande dans notre siècle. — Ici on est fort préoccupé de l’expédition de Garibaldi. — La duchesse de Malakof est dominée par son mari. Le mot *dominée* est assez fort et n’a pas besoin de *entièrement*, et un monstre de mari m’en dit assez sans que vous ajoutiez aucune épithète. “ Il faut être maladroit pour être pendu,” parle mieux à mon esprit que la phrase de Mérimée, et le bon goût proteste contre “ Je crèverais infailliblement,” surtout quand on songe que c’est à une dame que parle l’illustre académicien.

Je m’arrête, mesdames. Si j’ai tant insisté, c’est parce que le mal que je signale est presque général. Écoutez parler tout autour de vous, en anglais ou en français, et vous serez frappées de l’exagération du langage qui se manifeste par l’emploi de termes trop forts, de superlatifs et d’épithètes inutiles. Superlatifs, épithètes, exagération dans le choix du mot, tout cela fausse l’expression de la pensée et l’affaiblit au lieu de la fortifier. “ Amas d’épithètes, mauvaises louanges,” a dit La Bruyère. Et dans une lettre à d’Alembert, Voltaire, c’est-à-dire le plus simple, le plus naturel des écrivains, celui qui a plus que personne le droit de donner des leçons de

style, s'exprime ainsi : “ Vous avez bien raison dans ce que vous dites du style des avocats ; ils n'ont jamais su combien la déclamation est l'opposé de l'éloquence, et combien *les adjectifs affaiblissent les substantifs*, quoiqu'ils s'accordent en genre en nombre et en cas.” Dans *Corinne* Mme de Staël dit aux Italiens : “ La plupart de vos écrivains en prose aujourd'hui ont un langage si déclamatoire, si diffus, si *abondant en superlatifs* ! ”

On est presque tous en ce temps-ci plus ou moins comme ces avocats de Voltaire et comme ces Italiens de Mme de Staël. Ne les imitez pas, mesdames, et contentez-vous de dire d'un orateur qu'il est éloquent ou qu'il est froid, d'un livre qu'il est bon ou qu'il est pauvre, d'un sentiment qu'il est vrai ou faux, d'une chose que vous l'aimez ou ne l'aimez pas, et gardez vos superlatifs pour parler du divin Platon, de l'héroïne sublime de la patrie, Jeanne d'Arc, des bardes inspirés qui chantèrent l'*Iliade* ou le *Paradis perdu*, de ceux qui étonnèrent le monde payen ou le monde chrétien par la hauteur de leur pensée ou la grandeur de leur charité, Socrate, Marc-Aurèle, Vincent de Paul, nos sœurs de charité ; gardez-les pour célébrer l'immensité de l'univers, ou les joies inénarrables de nos premiers parents dans l'Éden, ou les communications ineffables des saints avec Dieu ; pour adorer notre Créateur et pour maudire Satan. Dans notre langue de tous les jours, pour caractériser les choses et les hommes qui sont autour de nous, et qui ne s'élèvent pas au-dessus de la terre, soyons avarés de superlatifs, afin que nos paroles expriment notre pensée justement, précisément et sans excès.

N'est-ce pas aussi exagérer, monsieur, que de mettre au superlatif des termes superlatifs, comme *excellent, divin, parfait, immense, infini, extrême* ? Ces termes acceptent-ils des degrés de comparaison ? — Ils expriment eux-mêmes le plus haut degré d'éminence, et raisonnablement il ne faudrait

les employer qu'au positif, puisque ce positif est un superlatif ; mais l'usage a décidé contrairement. Vous connaissez les vers de Boileau :

“ Sans la langue en un mot l'auteur le *plus divin*
Est toujours quoi qu'il fasse un méchant écrivain.”

Et Molière dans sa Préface des *Précieuses Ridicules* dit que “ *Les plus excellentes* choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes.” Mme de Sévigné, s'adressant à sa fille, s'exprime ainsi : “ La *très-parfaite* tendresse que j'ai pour vous, qui passe au-delà de tout ce que je pourrais vous en dire.” Et La Bruyère a écrit cette pensée : “ Il y a peu de femmes *si parfaites* qu'elles empêchent un mari de se repentir, au moins une fois le jour, d'avoir une femme.” “ C'est une erreur de croire qu'il y ait dans le monde une autorité humaine à tous égards despotique ; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais : le pouvoir *le plus immense* est toujours borné par quelque coin.” C'est Montesquieu qui dit cela. “ En faisant mes lettres un peu *moins infinies*,” écrit Mme de Sévigné. On dit la joie *la plus extrême*, les maux *les plus extrêmes*. Le dictionnaire de l'Académie consacre cette expression.

On distingue deux espèces de superlatifs, mesdames, le superlatif relatif et le superlatif absolu.

“ Le *superlatif absolu*, dit M. Littré, est celui qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à une autre chose ou à une autre personne.”

Le *superlatif relatif* exprime aussi la qualité portée à un très-haut degré, mais avec rapport à une autre chose ou à une autre personne.

Le superlatif relatif est *de supériorité* ou *d'infériorité*.

Shakspeare est très-grand, fort grand, bien grand, extrêmement grand, etc., voilà le superlatif absolu. Et encore :

“ Le plaisir de la critique nous ôte celui d’être vivement touchés de très-belles choses.” — LA BRUYÈRE, 119.

Pour exprimer le superlatif relatif on place l’article *le, la, les*, ou l’adjectif possessif *mon, ton, son, notre, votre, leur*, avant les mots *plus* et *moins*, ou avant les comparatifs *pire, meilleur, moindre* : Shakspeare est le plus grand des tragiques ; il est votre meilleur poète ; Hamlet est sa plus grande création ; je ne sais quelle est la moindre de ses tragédies, etc.

“ L’homme n’est qu’un roseau le plus faible de la nature, mais c’est un roseau pensant.” — PASCAL, 22.

“ Il faut demeurer d’accord à l’honneur de la vertu que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 183.

“ Il faut, dans ce bas monde, aimer beaucoup de choses,
 Pour savoir, après tout, ce qu’on aime *le mieux*. . . .
 De ces biens passagers que l’on goûte à demi,
Le meilleur qui nous reste est un ancien ami,
 On se brouille, on se fuit. — Qu’un hasard nous rassemble,
 On s’approche, on sourit, la main touche la main,
 Et nous nous souvenons que nous marchions ensemble,
 Que l’âme est immortelle, et qu’hier c’est demain.”

A. DE MUSSET, 226.

Voici une page de Voltaire, où le superlatif d’abord et puis le comparatif sont éloquemment employés. Ne manquez pas d’apprécier, mesdames, le style du grand écrivain, modèle de précision et de clarté :

“ Le grand mage proposa d’abord cette question : Quelle est de toutes les choses du monde la plus longue et la plus courte, la plus prompte et la plus lente, la plus divisible et la plus étendue, la plus négligée et la plus regrettée, sans qui

rien ne se peut faire, qui dévore tout ce qui est petit, et qui vivifie tout ce qui est grand ?

“ C’était à Itobad à parler. Il répondit qu’un homme comme lui n’entendait rien aux énigmes, et qu’il lui suffisait d’avoir vaincu à grands coups de lance. Les uns dirent que le mot de l’énigme était la fortune, d’autres la terre, d’autres la lumière. Zadig dit que c’était le temps : Rien n’est plus long, ajouta-t-il, puisqu’il est la mesure de l’éternité ; rien n’est plus court, puisqu’il manque à tous nos projets ; rien de plus lent pour qui attend, rien de plus rapide pour qui jouit ; il s’étend jusqu’à l’infini en grand ; il se divise jusque dans l’infini en petit ; tous les hommes le négligent, tous en regrettent la perte ; rien ne se fait sans lui ; il fait oublier tout ce qui est indigne de la postérité, et il immortalise les grandes choses. L’assemblée convint que Zadig avait raison.”
— VOLTAIRE, xviii. 170.

Les trois degrés de qualification des adjectifs sont bien marqués dans la pensée suivante :

“ Il est *dangereux* de trop faire voir à l’homme combien il est *égal* aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore *dangereux* de lui trop faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore *plus dangereux* de lui laisser ignorer l’un et l’autre. Mais il est *très-avantageux* de lui représenter l’un et l’autre.” — PASCAL, 23.

Remarquez, mesdames, que l’article ou l’adjectif possessif placés devant *plus*, *moins*, n’exprime pas toujours un superlatif. Si vous parlez de deux choses seulement, votre phrase sera comparative malgré la forme superlative : Je garde pour la dernière *la meilleure* de mes deux pommes.

Avons-nous fini, mesdames ? — Non, monsieur : nous ne savons pas quand *le plus*, *le moins*, doivent s’accorder avec le substantif, et quand ils sont invariables. Cette question

n'est-elle pas difficile et importante ? — Si, mademoiselle : je vais la traiter.

Suivez la règle que voici. Le superlatif indique-t-il une comparaison, faites l'accord ; indique-t-il excès, haut degré, sans comparaison, *le* reste invariable, parce qu'il forme avec *plus, moins*, une sorte d'adverbe. Dans le premier cas au contraire *le* est l'article, et c'est pour cela qu'il varie. Vous le reconnaîtrez en le remplaçant, avec le substantif qu'il définit, par le pronom démonstratif *celui, celle, ceux*. Quand *le plus, le moins*, est adverbe, vous ne pourrez pas faire ce remplacement. — Pourquoi, monsieur ? — Par la raison bien simple, madame, que le pronom démonstratif remplace un nom, et non pas un adverbe.

J'ai dit que *le plus* est invariable, quand il marque seulement excès, haut degré, sans établir de comparaison entre la personne ou la chose en question et d'autres personnes ou d'autres choses. Je crois que vous ne manquerez pas de reconnaître que *le plus* est adverbe si vous introduisez dans votre phrase les mots : *au superlatif*.

Les exemples vont vous éclairer.

Quoique cette femme montre plus de fermeté que les autres, elle n'est pas *la* moins affligée : ce superlatif indique une comparaison, n'est-ce pas ? — Oui. — Vous pouvez remplacer *la* par *celle* : elle n'est pas celle qui est moins affligée que les autres.

La lune n'est pas aussi éloignée de la terre que le soleil, lors même qu'elle en est *le plus* éloignée : ici le superlatif n'est pas de comparaison ; il marque seulement un haut degré. Vous ne pourriez pas dire : lors même que la lune est *celle* qui est le plus éloignée. Vous indiquez seulement son plus grand éloignement à un certain temps. Elle est éloignée au superlatif, elle est à son superlatif d'éloignement. *Le plus* est donc un adverbe dans cette phrase.

En parlant des rebelles, Racine a dit : “ Leurs grandes

actions sont *les plus* criminelles.” Voyez-vous la comparaison? — Oui, monsieur; car toutes les actions de la rébellion sont criminelles, mais les grandes actions des révoltés sont criminelles entre toutes, plus criminelles que leurs autres actions. — C'est bien, madame.

La scène où Hamlet est en tête-à-tête avec sa mère est une de celles qui sont toujours *le plus* applaudies au théâtre : je ne dis pas que cette scène est plus applaudie que les autres ; j'ai en vue certaines scènes qui sont applaudies beaucoup, au superlatif, et j'affirme que cette scène est du nombre.

La scène de la tempête dans KING LEAR est une de celles qui sont *le plus* émouvantes : c'est-à-dire, elle est émouvante *au superlatif*, comme quelques autres le sont. Mais je dirais : Cette scène de Hamlet est *la plus* applaudie de la tragédie, et cette autre scène de KING LEAR est *la plus* émouvante qu'ait écrite Shakspeare. Car ici je fais évidemment une comparaison. La scène de Hamlet et de sa mère est *celle-là* qui est applaudie plus que les autres. — N'est-elle pas applaudie au superlatif? — Peut-être, mais ma phrase ne le dit pas ; ce qu'elle établit, c'est une comparaison entre cette scène et les autres, et elle affirme qu'elle reçoit plus d'applaudissements que les autres scènes. — C'est clair, monsieur. — Raisonnez de même au sujet de la scène de King Lear.

Dans une fête, à un spectacle, votre sœur était toujours *la plus* belle : elle était plus belle que les autres ; il y a comparaison. C'est chez elle, dans son négligé qu'elle était *le plus* belle : elle était belle alors au plus haut degré ; elle était à son superlatif de beauté : point de comparaison.

Ne tenez pas compte de la sotte observation de la *Grammaire des grammaires* qui dit que cette dernière phrase répugne à l'oreille, parce que *le* a une forme masculine et que belle est un féminin, et ne prenez pas cette tournure qu'elle recommande pour satisfaire l'oreille : C'est dans son négligé

qu'elle avait le plus de beauté. Ne nous arrêtons pas à des niaiseries, mesdames, dans la haute étude des lois d'une langue.

Je cite M. Littré : "Dira-t-on : les opinions *les plus* ou *le plus* généralement suivies ? La réponse dépend de l'intention de celui qui parle, ou de ce qu'il veut faire entendre. Des opinions peuvent être plus ou moins généralement suivies ; si c'est là ce que vous entendez, *le* relatif à l'adverbe, sera invariable comme lui, et *le plus* signifiera le plus qu'il est possible. Si vous avez en vue d'autres opinions moins suivies que celles-là, et que vous vouliez indiquer cette comparaison, c'est au nom que doit se rapporter l'article, et vous direz : *les plus* suivies."

Vous comprenez, mesdames, que dans le premier sens il n'y a pas comparaison et que *le plus* est adverbe ; il y a comparaison dans le dernier sens de la phrase, *le* est article, s'accorde par conséquent, et devient *les plus*.

Pouvez-vous appliquer ici notre règle ? — Je pense que oui. Dans un cas je dirai : les opinions *le plus* généralement suivies, c'est-à-dire très-généralement suivies ; je qualifie superlativement la vogue que reçoivent ces opinions. Et dans l'autre cas, je dis les opinions *les plus* généralement suivies, car je parle de celles-là qui sont suivies plus que les autres opinions. — Vous comprenez, madame.

Vous vous expliquerez facilement les phrases suivantes :

Les arbres les plus hauts sont *les plus* exposés à la tempête. Nous avons abattu les arbres *le plus* exposés à la tempête. "Les grands esprits sont *les plus* susceptibles de l'illusion des systèmes." — LA HARPE.

Hélie ne put condamner ses enfants, qui, étaient *les plus* coupables des Hébreux. Hélie ne put reprendre ses enfants, lors même qu'ils étaient *le plus* coupables. La lune n'est pas la planète *la plus* éloignée de la terre. Le sanglier est un

des animaux qui ont la peau *la plus dure*. C'est sur le dos que le sanglier a la peau *le plus dure*.

Êtes-vous éclairées sur la question, mesdames? — Entièrement, monsieur. — Il me reste à vous parler de la *place de l'adjectif*. Doit-il précéder, doit-il suivre le substantif? J'hésite un peu à traiter ce sujet, tant les solutions qu'on peut présenter sont peu sûres. L'étude des maîtres de la langue fait voir qu'ils disposent de l'adjectif, avec une liberté extrême, et qu'ils refuseraient de se soumettre aux règles que donnent les grammairiens. — Quelles règles donnent-ils, monsieur? — Je les énonce le plus brièvement que je puis.

Placé avant le substantif, l'adjectif a plus de valeur que quand il est placé après.

Mais Pascal dit : " Notre nature est dans le mouvement ; le *repos entier* est la mort. (423.) L'expérience nous fait voir une *différence énorme* entre la dévotion et la bonté. (449.) La *distance infinie* des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité, car elle est surnaturelle." (226.)

Dans ces trois pensées, le grand écrivain a voulu donner à ses adjectifs la plus grande valeur possible, et pour cela il les a mis après leur substantif. — C'est donc le contraire de cette règle qu'il faut pratiquer. — Non, mademoiselle, car le même Pascal a dit, non moins bien : " Que l'homme contemple la nature dans sa *haute et pleine majesté*. (1.) *L'extrême esprit* est accusé de folie, comme *l'extrême défaut*. Rien n'est bon que la médiocrité." (88.)

Conclusion : effacez cette règle, et mettez l'adjectif là où il exprime le mieux votre pensée, que ce soit avant ou après le substantif.

Autre règle : il faut éviter de mettre avant les substantifs monosyllabes des adjectifs de plusieurs syllabes. C'est une règle faite pour l'oreille qu'il est bon de suivre. Ne dites

pas les *admirables airs*, les *extraordinaires lois*, son *invulnérable cœur*.

Une troisième règle : l'article *le, la, les*, et les adjectifs pronominaux *ce, cet, quelque, tout, mon, son*, etc., se placent toujours avant le substantif : l'homme, cet homme, tout homme, etc.

Une quatrième règle dit que dans les exclamations l'adjectif se place volontiers avant le substantif : *charmant auteur*, etc. Ne tenez aucun compte de cette règle et dites, si vous voulez : *auteur charmant, lumière céleste*, etc., et ne trouvez pas mauvais que le poète ait dit :

“ Ô lac ! *rochers muets ! grottes ! forêt obscure !*
 Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir
 Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
 Au moins le souvenir !

LAMARTINE, 189.

Voici une cinquième règle qu'il est bon de suivre généralement, pas toujours : les adjectifs qui sont quelquefois employés substantivement, comme *bossu, boiteux, aveugle*, se placent après le substantif. Vous n'ignorez pas qu'on dit : le bossu, le boiteux, le borgne, l'aveugle, le fou, le malade, les heureux, les malheureux, etc.

“ D'ou vient qu'un boiteux ne nous irrite pas, et qu'un esprit boiteux nous irrite ? à cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit, et qu'un *esprit boiteux* dit que c'est nous qui boitons ; sans cela nous en aurions pitié et non colère.” — PASCAL, 76.

Dites donc un homme heureux ou malheureux, un homme aveugle, boiteux, etc., plutôt que un heureux homme, un aveugle homme. Mais n'attachez que peu de valeur à cette règle, et dites sans hésiter *malheureux enfant ! l'aveugle fortune*, aussi bien que la *fortune aveugle*.

Au-dessus de ces règles, mesdames, il y a la liberté de l'écrivain, qui est grande. Tantôt il place l'adjectif en avant pour donner plus de force à sa pensée, tantôt il obtient le même effet en le plaçant après. Il est aussi guidé par les lois de l'harmonie ; mais n'oublions pas que ces lois ne peuvent jamais être suivies au détriment de l'idée. Voici des exemples que je tire des grands maîtres seulement : ce sera le meilleur enseignement que je puisse vous donner sur la *place des adjectifs*.

“ Nous ne pouvons rien *faibles orateurs* pour la gloire des *âmes extraordinaires* : le sage a raison de dire que leurs *seules actions* les peuvent louer ; toute autre louange languit auprès des *grands noms*.” — BOSSUET, 274.

“ Il est bon d'être lassé et fatigué par l'*inutile recherche* du vrai bien, afin de tendre les bras au libérateur.” — PASCAL, 434.

“ S'il y a un Dieu, il ne faut aimer que lui et non les *créatures passagères*.” — Id. 291.

“ Entre dire de *mauvaises choses*, ou en dire de bonnes que tout le monde sait, et les donner pour nouvelles, je n'ai pas à choisir.” — LA BRUYÈRE, 239.

“ C'est la *profonde ignorance* qui inspire le ton dogmatique.” — Id. 243.

“ Si l'on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on s'imaginer l'*étrange disproportion* que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes ? ” — Id. 247.

“ Il y a dans le cœur humain une *génération perpétuelle* de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 10.

“ L'aversion du mensonge est souvent une *imperceptible ambition* de rendre nos témoignages considérables et d'attirer à nos paroles un respect de religion.” — Id. MAXIME 63.

“ Il n’y a que d’une sorte d’amour, mais il y en a mille
différentes copies.” — Id. MAXIME 74.

“ Le soleil de vingt cieux a mûri votre vie,
Partout où vous mena votre *inconstante envie*,
Jetant et ramassant,
Pareil au laboureur qui récolte et qui sème,
Vous avez pris des lieux et laissé de vous-même
Quelque chose en passant.”

V. HUGO, 222.

“ Hier, la nuit d’été, qui nous prêtait ses voiles,
Était digne de toi, tant elle avait d’étoiles !
Tant son calme était frais, tant son souffle était doux !
Tant elle éteignait bien ses *rumeurs apaisées* !
Tant elle répandait d’*amoureuses rosées*
Sur les fleurs et sur nous.”

Id. 440.

“ Ô temps, suspends ton vol ! et vous, *heures propices*,
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les *rapides délices*
Des plus beaux de nos jours ! ”

LAMARTINE, 188.

“ Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir s’élève et l’arrache aux vallons ;
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie :
Emportez-moi comme elle, *orageux aquilons* !

Id. 117.

“ Comme il fait noir dans la vallée !
J’ai cru qu’une forme voilée
Flottait là-bas sur la forêt.

Elle sortait de la prairie ;
 Son pied rasait l'herbe fleurie ;
 C'est une *étrange rêverie* ;
 Elle s'efface et disparaît.

A. DE MUSSET, 47.

“ Comment vivez-vous donc, *étranges créatures* ?
 Vous riez, vous chantez, vous marchez à grands pas ;
 Le ciel et sa beauté, le monde et ses souillures
 Ne vous dérangent pas ;
 Mais, lorsque par hasard le destin vous ramène
 Vers quelque monument d'un amour oublié,
 Ce caillou vous arrête, et cela vous fait peine
 Qu'il vous heurte le pié ;

Et vous criez alors que la vie est un songe ;
 Vous vous tordez les bras comme en vous réveillant,
 Et vous trouvez fâcheux qu'un si *joyeux mensonge*
 Ne dure qu'un instant.

Malheureux ! cet instant où votre âme engourdie
 A secoué les fers qu'elle traîne ici-bas,
 Ce *fugitif instant* fut toute votre vie ;
 Ne le regrettez pas !

Regrettez la torpeur qui vous cloue à la terre,
 Vos agitations dans la fange et le sang,
 Vos nuits sans espérance et vos jours sans lumière :
 C'est là qu'est le néant.”

Id. 192.

On pourrait déplacer ces adjectifs, mesdames, sans offenser la grammaire, mais n'admirez-vous pas comme ils expriment bien la pensée de l'écrivain dans la place qu'ils occupent ? —

Si, monsieur. — Que ces vers de Musset sont beaux ! et qu'en ferions-nous, si nous y touchions pour mettre avant le substantif l'adjectif qui le suit, et après lui celui qui le précède.

L'écrivain est-il toujours libre, monsieur, de placer ainsi l'adjectif comme il l'entend ? N'y a-t-il pas une place imposée à l'adjectif par l'usage dans certains cas ? — Si, madame ; à un tel point que la signification change suivant la disposition des mots. Ainsi un *bon homme* et un *homme bon*, un *brave homme* et un *homme brave*, un *grand homme* et un *homme grand*, ne sont nullement synonymes. — N'avez-vous aucune doctrine à nous présenter sur ce point, monsieur ? — Peut-être que si, mais promettez-moi de ne pas y attacher trop d'importance, et de vous souvenir qu'en grammaire les théories ne peuvent être absolues. — Nous le promettons.

Un *homme bon* est un homme qui a de la bonté, beaucoup de bonté, assez de bonté pour être appelé *bon*. L'*homme bon* a donc de la bonté. Vous voyez, mesdames, que *bon* est employé ici dans sa signification première et principale ; car je le définis en disant simplement *qui a de la bonté*. De même un *homme brave* a de la bravoure, un *homme cruel* a de la cruauté, un *homme galant* a de la galanterie, un *homme grand* a de la grandeur, une haute taille, un *homme honnête* a de l'honnêteté, un *homme pauvre* est dans la pauvreté.

Ne puis-je pas généraliser, mesdames, et dire que l'adjectif placé après le substantif garde sa signification première et principale : bon, qui a de la bonté ; brave, qui a de la bravoure, etc. ? — Tous vos exemples prouvent cette règle.

Au contraire l'adjectif perd sa signification ordinaire quand il précède le substantif. Le *bon homme* n'est pas celui qui a de la bonté, mais celui qui a de la simplicité, de la crédulité, de la naïveté. Remarquez-vous quel sens nouveau et exceptionnel *bon* prend dans cette expression ? — Oui. — Ce n'est pas de la bravoure qu'a le *brave homme*, c'est de la probité ; et le *cruel homme* peut être sans cruauté, mais il nous ennuie,

il est importun, insupportable. Un *galant homme* a reçu une bonne éducation, il a de l'urbanité, c'est un homme de bonne compagnie. Ce terme rend peut-être mieux qu'aucun autre l'anglais GENTLEMAN, seulement il dit plus : il y a de la distinction dans le galant homme, ce qui n'est pas essentiel dans le GENTLEMAN. Encore une fois *galant* a ici abandonné sa signification première qui est : un homme empressé auprès des femmes et qui cherche à leur plaire.

Le *grand homme* a de la grandeur, mais c'est une grandeur morale, il est grand par son esprit, par son génie. Le mot *grand* a ici abandonné sa signification propre pour prendre une signification figurée.

L'*honnête homme* observe les lois de la morale, il a des mœurs et jouit de l'estime publique. C'est un homme d'honneur et de probité. Nous voilà loin de l'*homme honnête* qui a simplement de l'honnêteté, qui observe les bienséances. Celui-ci est peut-être un très-malhonnête homme, sans probité, sans aucun sentiment d'honneur.

Remarquez, mesdames, que le terme *honnête homme* avait au XVII^e siècle un sens tout autre ; il était synonyme de *galant homme*. La Rochefoucauld a écrit : “Un honnête homme peut être amoureux comme un fou mais non pas comme un sot.” Cet honnête homme dont il parle est un homme bien élevé, de bonne compagnie. — Quelle différence y a-t-il, monsieur, entre un *sot* et un *fou* ? — Elle est grande ; M. Littré fait cette remarque. “On peut dire à quelqu'un sans l'offenser : vous êtes un fou. Mais on ne peut pas lui dire sans l'outrager : vous êtes un sot.” Le *sot* est sans jugement, le *fou* a perdu la raison. Nous la perdons tous si souvent, parce que la passion nous égare ou que notre imagination nous emporte ! Mais la passion et l'imagination sont bonnes en elles-mêmes ; il n'y a que leur excès qui nous nuise.

“On parla des passions. Oh qu'elles sont funestes ! disait

Zadig. Ce sont les vents qui enflent les voiles du vaisseau, repartit l'ermite : elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer." — VOLTAIRE, xviii. 164.

Aussi souffrons-nous qu'on nous dise que nous sommes fous : l'accusation est légère. Au contraire qui permettrait qu'on l'appelle sot ? Personne ne reconnaît qu'il est privé de jugement, mais souvent on se dit à soi-même : je suis fou. Celui qui aime comme un fou est heureux d'aimer ainsi ; celui qui aime comme un sot est ridicule, et serait honteux, s'il pouvait se voir tel qu'il est.

Enfin le *pauvre homme* est autre chose que l'*homme pauvre*. Celui-ci est dans la pauvreté, mais l'autre est sans valeur. Un écrivain pauvre est privé des biens de ce monde ; le pauvre écrivain ne sait pas écrire.

Voulez-vous d'autres applications du principe, mesdames ? — Oui, monsieur, ces applications ne prouvent pas seulement le principe, elles nous instruisent en même temps.

Des *nouvelles certaines* ont de la certitude, elles sont hors de doute, mais *certain* change de sens dans *certaines nouvelles* et signifie *quelques* : Il y a *certaines nouvelles* dans le journal qui vous intéressent.

Commun signifie ordinaire, qui n'a rien de remarquable ; vous avez cette signification dans une *voix commune*, mais une *commune voix* signifie la voix de tous, une voix unanime : L'assemblée a prononcé d'une *commune voix* que ce chanteur n'avait qu'une *voix commune*. N'est-il pas étrange que *petit homme* et *homme petit* contredisent notre théorie ? *homme petit* devrait signifier un homme qui n'est pas grand ; mais c'est *petit homme* qui a cette signification, tandis que l'*homme petit* est celui qui n'a ni noblesse, ni dignité, qui est méprisable. Je vous l'ai dit, rien n'est absolument général dans le code d'une langue.

Je continue ; un *lion furieux* est en furie ; un *furieux lion*,

une *furieuse bête*, est très-grande, elle est énorme. C'est ainsi qu'on dit familièrement : J'ai une furieuse soif, un furieux appétit, une furieuse envie de dormir.

Un *homme plaisant* plaît ; il a des manières agréables, mais le *plaisant homme* est ridicule, bizarre, il déplaît.

Je pourrais ne pas m'arrêter, mesdames, mais en voilà assez pour vous aider à retenir le sens si différent des adjectifs, suivant qu'ils précèdent ou suivent le substantif. Il ne faut pas tout enseigner dans une grammaire ; cela est impossible. Le point essentiel est de vous habituer à réfléchir, à raisonner, et à observer attentivement la pratique de la langue dans les grands livres. Nous traiterons demain du pronom. Adieu.

X.

LES ADJECTIFS ET LES PRONOMS.

IL faut les distinguer, et pour cela je vais les appeler devant vous tous ensemble.

Vous n'avez pas oublié la définition de l'adjectif? — Non. — Voici celle du pronom, telle que la donne M. Littré. "C'est un mot qui désigne les êtres par l'idée d'une relation à l'acte de la parole, par opposition aux noms qui désignent les êtres par l'idée de leur nature. Dans ce sens il n'y a de vrais pronoms que les pronoms personnels *je, tu, il, se*, et les pronoms démonstratifs *celui, celle*."

Il y a d'autres pronoms, d'autres vrais pronoms : vous le comprendrez après notre étude.

Cette définition n'est pas assez simple, pas très-claire, et trop longue. Je préfère dire que le pronom est un mot qui tient la place d'un nom. Il n'a par lui-même aucune signification, mais il remplace un nom avec toute la signification qu'a ce nom. Je parle de Hamlet : *Il est fou*. Mon pronom *il* représente Hamlet absolument ni plus ni moins. *Il* et *Hamlet* c'est la même chose : cette synonymie est parfaite.

L'adjectif ne *remplace* pas, il *accompagne*. C'est sa fonction d'accompagner. Donc tout mot que vous mettez à côté d'un substantif pour l'accompagner, et aussi le déterminer, ne peut être un pronom. Ce n'est pas un substituant, c'est un compagnon. Cette explication sera claire pour vous, mes-

dames, quand nous aurons passé en revue les adjectifs et les pronoms.

Vous connaissez l'adjectif qualificatif, *grand, petit*, qui accompagne le nom pour le qualifier ? — Oui.

L'adjectif numéral, *un, deux, premier, deuxième*, accompagne le nom pour le déterminer quant au nombre : deux volumes, le premier volume. — Cet adjectif n'accompagne pas toujours, monsieur : Je suis première. — Pardon, il accompagne *je*, qui est le synonyme parfait d'un nom. *Je* est la même personne que vous, madame, dans cette phrase. — Et si je dis : C'est aujourd'hui le *cinq* ? — Eh bien ! cinq est pour cinquième et accompagne jour, qui est sous-entendu. — C'est vrai.

Le premier pronom que je vous signale est le *pronom personnel je, tu, il, elle, etc., me, te, le, etc.* Il remplace les personnes, celle qui parle, celle à qui l'on parle, ou celle de qui l'on parle : *J'aime la grammaire, vous l'aimez aussi, mesdames, et elle mérite notre amour. Efforçons-nous de la comprendre. Vous reconnaissez, n'est-ce pas, que ces six mots je, vous, l', elle, nous, la, représentent parfaitement votre professeur qui aime la grammaire, ses élèves qui aiment aussi la grammaire, cette grammaire qui mérite notre amour, cette grammaire que les élèves et le professeur doivent s'efforcer de comprendre. Nous serions réduits à parler ainsi si nous n'avions pas de pronoms ; le discours serait bien long et fort désagréable par les répétitions. Mais j'ai employé ces six petits remplaçants qui tiennent lieu de professeur, élèves, grammaire, grammaire, grammaire, élèves et professeur.*

En regard de ce pronom personnel, on peut mettre l'article *le, la, les* qui est un véritable *adjectif déterminatif*. Car il accompagne le nom, pour le déterminer. *La grammaire est intéressante : voilà un adjectif, n'est-ce pas ? — Oui ; il accompagne et ne remplace point. — C'est juste. Mais quand je parle de cette grammaire intéressante et que je dis : Nous*

voulons *la* comprendre, je n'ai plus l'adjectif déterminatif *la* grammaire, mais le pronom personnel *la* qui est un remplaçant de *la grammaire*.

Le pronom, mesdames, doit remplacer le nom tel qu'il a été exprimé auparavant, pas plus, pas moins. C'est pour cela qu'il n'est pas permis de dire : Il vous a rendu justice ; elle est rare chez un adversaire. Car le pronom *elle* signifie *la justice*, n'est-il pas vrai ? — C'est vrai. — Or il n'est pas parlé de la justice dans la phrase, mais de *justice* : rendre justice. Le mot justice est indéterminé. Ces choses indéterminées n'ont pas vie, si j'ose ainsi dire, et ne peuvent avoir de remplaçant. — Comment faut-il dire, monsieur ? — Il vous a rendu justice ; la justice est rare chez un adversaire.

De même : Quand on est en santé, il faut tout faire pour *la* conserver. Il m'a reçu *avec politesse qui* m'a charmé. Voilà des phrases vicieuses. Dites : Quand on a la *santé*, il faut tout faire pour la conserver. Il m'a reçu *avec une politesse qui* m'a charmé.

Une seconde classe de pronom est le *pronom possessif*. À côté de ce pronom se présente l'*adjectif possessif*. Les grammairiens les confondent souvent : ils sont très-différents cependant.

L'adjectif est *mon, ton, son*, etc. Le pronom est *mien, tien, sien*, etc. Le premier accompagne le nom, l'autre le remplace. Voici mon livre, voilà votre livre : *mon* et *votre* accompagnent livre ; mais ce livre n'est pas le vôtre, c'est le mien, nous présente deux pronoms : *le vôtre, le mien*, sont des remplaçants ; ils remplacent *ce livre*. Est-ce clair, mesdames ? — Il n'y a pas moyen de confondre.

Le *pronom démonstratif* est une troisième classe de pronom. Distinguons-le de l'*adjectif démonstratif*.

Ce, cette, ces, voilà l'adjectif : Ce poète (je parle d'A. de Musset) est mon poète favori ; cette rose que vous avez est bien belle : *ce* et *cette* sont des compagnons de poète et de

rose ; ils ne remplacent pas poète et rose. Mais : Je préfère Musset à Tennyson ; celui-ci n'est qu'un DILETTANTE, celui-là est un grand poète. Cette phrase nous donne le pronom, car *celui-ci* remplace Tennyson, et *celui-là* Musset.

Ceci est beau, cela est laid ; cette rose est celle que je préfère. *Ceci, cela, celle*, sont évidemment des pronoms.

Quatrième espèce de pronom, le *pronom relatif* ou *conjonctif* : *qui, que, quoi, lequel*, etc. Il unit un substantif à une proposition subordonnée : La rose est une fleur que j'aime, qui est belle et de la meilleure odeur. *Que* et *qui* sont des pronoms. Ils remplacent un nom : laquelle *fleur* j'aime, laquelle *fleur* est belle. "Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner." Ce *qui* est le remplaçant de *l'homme* qui vous regarde avec des yeux qui vous bénissent, et que vous avez plaisir à rencontrer.

Quand *qui, que, quoi*, sont *interrogatifs* ou *exclamatifs*, ils sont aussi pronoms : Qui entre ? Que demande-t-il ? Je ne sais quoi. *Qui, que, quoi* sont les remplaçants de *quel homme* et *quelle chose*.

L'adjectif interrogatif ne remplace pas, il accompagne le substantif pour le qualifier comme interrogatif : Quel poète anglais préférez-vous ? Quel que soit votre désir je l'accomplirai, si je puis. Ce dernier *quel* est le compagnon de désir, aussi bien que le premier est celui de poète.

La cinquième et dernière espèce de pronom est le *pronom indéfini*. Ne le confondez pas avec *l'adjectif indéfini*. Encore une fois celui-ci accompagne, le pronom remplace : Un poète, plusieurs poètes, quelque poète, un poète *quelconque*, nul poète, tel poète : vous voyez ces adjectifs accompagner le substantif poète.

Mais *quiconque, quelqu'un, chacun, autrui*, sont des pronoms indéfinis. Ils n'accompagnent pas, ils marchent seuls et remplacent entièrement le substantif qu'ils représentent. Quelqu'un a dit que Shakspeare n'a pas écrit de tragédies : je

ne sais pas qui est ce quelqu'un, mais *quelqu'un* représente, remplace un homme dans ma phrase. Donc quelqu'un est un pronom.

Cette revue des adjectifs et des pronoms suffit-elle pour vous apprendre à ne pas les confondre, mesdames? — Oui, monsieur. — Je ne m'y arrête donc pas plus longtemps, et je prends le moment qui nous reste pour vous dire ce que vous avez à connaître sur les adjectifs autres que l'adjectif qualificatif.

XI.

L'ADJECTIF NUMÉRAL.

Nous savons qu'il détermine le nom en y ajoutant une idée de nombre.

On distingue l'adjectif *numéral cardinal* et l'adjectif *numéral ordinal*. Le premier désigne le nombre des objets, et l'autre leur ordre, leur rang.

Les adjectifs numéraux cardinaux sont *un, deux, trois, etc.*

Vous savez, mesdames, que les Latins déclinaient les trois premiers nombres UNUS, DUO, et TRES. Le français a eu, jusqu'au quatorzième siècle, deux cas pour *un* et *deux*, le cas-sujet et le cas-régime. UNUS nous donna *uns*, et UNUM *un*; DUO donna *dui*, et DUOS *deux*. M. Brachet produit ces exemples: *Uns* chevaux et *dui* bœufs moururent (UNUS CABALLUS ET DUO BOVES). Il tua *un* cheval et *deux* bœufs. C'est donc le cas-régime *un* et *deux* qui est resté dans la langue. Vous vous souvenez que nous avons constaté le même phénomène pour le substantif, l'article, et l'adjectif qualificatif.

TRES, QUATUOR, QUINQUE, SEX, SEPTEM, OCTO, NOVEM, DECEM, devinrent en français trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

UNDECIM, DUODECIM, etc., signifient clairement par leur composition un et dix, deux et dix, etc. Notre grande contraction de ces mots, produite par la place de l'accent tonique latin, nous a laissé onze et douze, où l'on ne reconnaît plus DECEM *dix*.

Les noms des dizaines du latin VIGINTI, TRIGINTA, etc., sont devenus vingt, trente, etc., septante, octante, nonante. Il est regrettable que nos absurdes soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, aient remplacé septante, octante, nonante, plus simples, plus clairs, et même plus agréables à l'oreille.

Quatre-vingts nous est resté de l'habitude qu'avait l'ancien français d'employer les multiples de vingt pour exprimer un nombre pair de dizaines. On disait quatre vingts, six vingts, sept vingts, huit vingts, etc., au lieu d'octante, cent vingt, cent quarante, cent soixante, etc. L'Hôpital des Quinze-Vingts de Paris est, dans son nom, un souvenir de la vieille langue. On dirait aujourd'hui l'hôpital des trois cents : cet hôpital fut fondé au treizième siècle par Saint Louis pour entretenir trois cents aveugles, quinze-vingts aveugles.

Un est le seul nombre cardinal qui ait une forme particulière pour le féminin : une femme, vingt et une femmes.

Ces nombres ne prennent pas non plus le signe du pluriel. *Cent*, et *vingt* font seuls exception : ils prennent un *s* quand ils sont précédés d'un autre nombre cardinal ; cependant cet *s* ne se met pas s'ils sont, en même temps, suivis d'un autre nombre. Écrivez donc : Quatre-vingts hommes, quatre-vingt-dix hommes, cent hommes, deux cents hommes, deux cent vingt hommes. On dit les *uns* au pluriel : c'est l'adjectif indéfini ; dans un autre sens ne mettez pas de *s* : Trois *un* de suite (111) font cent onze.

L'adjectif numéral ordinal est *premier*, *deuxième*, ou *second*, *troisième*, etc.

Premier vient de PRIMARIUS, *second* de SECUNDUS. Les autres nombres ordinaux se forment en ajoutant *ième* aux nombres cardinaux : trois, troisième. S'il y a un *e* dans le nombre cardinal, on le supprime : quatre, quatrième. On ajoute *u* après le *q* de cinq : cinquième. Le *f* de neuf se change en *v* : neuvième.

On dit premier, et second ou deuxième, mais dans les nom-

bres composés on dit *unième* et *deuxième* seulement ; vingt unième, vingt-deuxième.

L'ancienne langue tirait du latin les dix premiers nombres ordinaux. Elle disait : *prime* de PRIMUS, *second* de SECUNDUS, *tiers* de TERTIUS, *quart* de QUARTUS, *quint* de QUINTUS, *sixte* de SEXTUS, *setme* de SEPTIMUS, *oitave* de OCTAVUS, *none* de NONUS, *dîme* de DECIMUS.

Prime est resté dans *prime-abord*. — Second nous reste concurremment avec deuxième. — Tiers reste dans *tiers-état*, une *tierce-personne*. — Quart dans la *fièvre-quarte*. — Qu'est-ce que la fièvre-quarte, monsieur ? — C'est une fièvre intermittente, qui revient tous les quatre jours.

Quint est resté dans *Charles-Quint* l'empereur, et *sixte-quin* le pape, et on dit la *quinte musicale*. — Sixte a laissé la *sixte musicale*. — Setme et oitave ont entièrement disparu. — None est resté dans le bréviaire catholique. Anciennement on nommait les heures par les nombres ordinaux : il est prime, il est none, il est dîme, pour il est une heure, neuf heures, dix heures. Les *nones* sont donc les prières que le prêtre doit réciter à la neuvième heure. — Dîme est resté dans la *dîme* : au moyen-âge on payait aux seigneurs la dîme, c'est-à-dire le dixième des récoltes.

Les adjectifs numéraux cardinaux ont les deux genres et les deux nombres : premier, première ; les premiers, les premières, les seconds, etc.

Henri I, Henri II, Henri III, Henri IV : lisez Henri premier, deux ou second, trois, quatre. En parlant des souverains, c'est le nombre cardinal qu'on attache au nom, sauf l'exception indiquée : premier, et second ou deux.

On emploie aussi le nombre cardinal en parlant des heures, des mois, des années courantes : Il est deux heures, c'est aujourd'hui le douze juillet, nous sommes en mil huit cent soixante-quinze.

Remarquez l'orthographe de *mil* dans ce cas.

Une dizaine, une douzaine, une vingtaine, une trentaine, etc., une centaine, un millier, un million, sont des noms de nombres collectifs.

On dit : il est une heure, une heure et un quart, une heure et demie, deux heures moins un quart, midi, et minuit.

Les parties d'un tout se nomment : un demi, un tiers, un quart, un cinquième, un centième.

Le double, le triple, le quadruple, le centuple, marquent deux fois, trois fois, quatre fois, cent fois la chose.

“ Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire,
Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire,
Le mal se rend chez vous au quadruple du bien.”

LA FONTAINE, viii. 3.

Neuf est le *triple* de trois. Un triple coquin est trois fois coquin, très-coquin, coquin au superlatif.

De ces mots viennent les verbes doubler, tripler, etc., et les adverbes doublement, triplement, quadruplement. On ne dit pas quintuplement ni centuplement, mais on dit au quintuple, au centuple.

“ Depuis la découverte de l'Amérique, tout a doublé, triplé, quadruplé de prix.” — RAYNAL.

Dieu nous rendra *au centuple* ce que nous donnons aux pauvres.

XII.

ADJECTIF POSSESSIF ET PRONOM POSSESSIF.

LES adjectifs possessifs sont *mon, ton, son, notre, votre, leur*, pour le masculin singulier ; *ma, ta, sa, notre, votre, leur*, pour le féminin singulier ; *mes, tes, ses, nos, vos, leurs*, pour le pluriel des deux genres.

C'est le cas-régime de la vieille langue qui nous est resté dans *mon, ma*, etc. Ils viennent des accusatifs MEUM, MEAM ; TUUM, TUAM ; SUUM, SUAM. Les pluriels *mes, tes*, etc., sont les accusatifs latins MEOS, MEAS : SUOS, SUAS, etc.

Leur vient d'un génitif latin, de ILLORUM : ILLORUM LIBER, le livre d'eux, ou *leur* livre ; ILLORUM LIBRI, les livres d'eux, ou *leur* livres. C'est ainsi qu'il faudrait écrire *leur* livres, puisque *leur* est un génitif pluriel. On a oublié la signification et l'origine de ce mot quand on lui a donné la marque du pluriel *leurs*.

Vous savez, mesdames, que le féminin, *ma, ta, sa*, devient *mon, ton, son*, quand le substantif féminin commence par une voyelle ; *mon amie, mon espérance, mon illusion*. Quel contresens que ce masculin qui qualifie un féminin ! Cette manière de dire a contre elle la logique ; " Elle n'a pour elle que la sanction brutale de l'usage," dit M. Littré. — *Ma amie* serait désagréable à l'oreille, monsieur. Votre langue évite avec soin les hiatus. — C'est vrai, mademoiselle, mais notre vieille langue évitait aussi l'hiatus, et sans sacrifier la logique gram-

maticale. — Comment disait-elle ? — Elle disait m'amie, m'espérance, m'illusion ; et t'amie, t'espérance. M'amie pour ma amie était aussi bon que l'amie pour la amie. De ces belles formes on a conservé *m'amour* : amour était autrefois féminin. *M'amie* nous a laissé *ma mie* en deux mots. “ Ma mie, ô vous que j'adore,” dit Béranger, dans sa chanson *Plus de politique*.

Les pronoms possessifs sont : *le mien, le tien, le sien, le nôtre le vôtre, le leur*, pour le masculin singulier ; la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur, pour le féminin singulier ; les miens, les tiens, les siens, pour le masculin pluriel ; les miennes, les tiennes, les siennes, pour le féminin pluriel. On dit au pluriel des deux genres : les nôtres, les vôtres, les leurs.

Ils étaient autrefois des adjectifs possessifs comme mon, ton, etc., c'est-à-dire qu'ils accompagnaient le nom, au lieu de le remplacer. On disait *un mien frère, un sien ami*. On le dit encore quelquefois, mais *mon frère* est l'expression ordinaire. Le Renard demande au Loup de lui apprendre son métier :

“ Je le veux, dit le Loup : il m'est mort un *mien frère*.
Allons prendre sa peau, tu t'en revêtiras.”

LA FONTAINE, xii. 9.

Mien est encore adjectif dans cette phrase de J. J. Rousseau : “ Elle avait beau séparer son bonheur du mien, je le voyais *mien* en dépit d'elle.” Car ce dernier *mien* accompagne *le*. Vous reconnaissez *le* pour un pronom personnel, n'est-ce pas ? — Oui, puisqu'il est le remplaçant de *bonheur*, le bonheur de la dame dont il est parlé. — Le premier *mien, du mien*, est-il adjectif ? — Non, certes, monsieur, car il remplace *mon bonheur* ; vous nous avez dit que les pronoms remplacent et que les adjectifs accompagnent. — C'est exact.

Notre père présente un adjectif, n'est-ce pas ? — Évidemment.

— Mais son père est le mien, le nôtre, le vôtre, le leur? —
Ce sont des pronoms : ils remplacent.

Le mien, le tien, le sien, sont quelquefois des substantifs.

“ On dispute beaucoup sur *le mien et le tien.*”

Au pluriel tous ces pronoms possessifs sont aussi employés comme substantifs pour signifier les proches, les parents, ou ceux qui sont de notre parti : Nous sentons cruellement la perte des nôtres. Le général Grant et les siens. Ceux-ci sont les partisans du général, si vous parlez d'une campagne électorale. Autrement ce peut être sa femme et ses enfants.

Veillez m'interroger, mesdames.

Faut-il dire : j'ai mal à la tête, ou j'ai mal à ma tête? — Comme vous ne pouvez avoir mal à la tête d'un autre, et que c'est vous qui parlez de votre propre mal, *ma* est inutile. Dites donc : j'ai mal à la tête. On évite d'employer l'adjectif possessif quand la possession est marquée d'ailleurs. Ainsi : il est blessé au bras, à la jambe. Mais dites : elle lui donna sa main à baiser.

J'ai mon mal de tête se dit aussi, mais a une autre signification que *j'ai mal à la tête*, il signifie que c'est un mal que j'ai souvent, et qui est comme mien. C'est une triste possession que j'ai.

Vous comprenez pourquoi on dit : J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, et non pas j'ai reçu votre lettre que vous m'avez écrite? — Oui, la possession est marquée d'ailleurs, et *votre* est inutile. — C'est pour cela que nous ne disons pas comme vous : I HAVE CHANGED MY OPINION, mais j'ai changé d'opinion.

Et c'est pour cette raison encore que avec les verbes pronominiaux, nous n'employons pas l'adjectif possessif, le second pronom marquant suffisamment la possession : Je me suis blessé à la main. *Me* indique que c'est ma main que j'ai blessée et pas celle d'un autre. Quand on emploie sans néces-

sité les adjectifs possessifs, c'est pour donner à la phrase une force exceptionnelle : Je l'ai vu de *mes yeux*, entendu de *mes oreilles*. — Faut-il répéter les adjectifs possessifs, devant chacun des substantifs qu'ils déterminent ? — Cette répétition est réglée comme celle de l'article : je vous renvoie donc au chapitre de l'article.

Ainsi, monsieur, on peut dire : Mes père et mère, comme on dit : les père et mère de cet enfant ? — Oui, l'usage a consacré cette manière peu correcte de s'exprimer. N'étendez pas, je vous en prie, cette incorrection, et soyez aussi précises que possible, mesdames, dans vos discours.

XIII.

LE PRONOM PERSONNEL.

C'EST un des plus importants remplaçants du nom. Il le remplace pour désigner une des trois personnes du discours. À son défaut nous serions obligés de parler comme les enfants aiment à le faire. Paul est sage, Paul veut un morceau de sucre, Paul aime maman, au lieu de : Je suis sage, je veux un morceau de sucre, j'aime maman.

Voici la liste des pronoms avec leur dérivation latine.

Pour la première personne : *Je* de EGO, *me* de l'accusatif ME, *moi* du datif MÎ contraction de MIHI. Pour la deuxième personne : *tu* de TU, *te* de l'accusatif TE, *toi* du datif TIBI.

Pour la troisième personne : *il* de ILLE, *elle* de ILLA, *le* de l'accusatif masculin ILLUM, *la* de l'accusatif féminin ILLAM, *lui* du datif ILLI.

Pour le pluriel : *nous* de NOS au nominatif et *nous* de NOS à l'accusatif, *vous* de VOS au nominatif et *vous* de VOS à l'accusatif, *ils* de ILLI ou ILLOS, et *elles* de ILLAS.

Régulièrement d'après ces dérivations, *je*, *tu*, *il*, sont des nominatifs et doivent exprimer seuls les sujets des phrases, car ils sont dérivés du cas-sujet latin, du nominatif. *Me*, *te*, *le*, ont à exprimer le régime direct, puisqu'ils sont l'accusatif latin. *Moi*, *toi*, *lui*, ne peuvent être que des régimes indirects, car ils viennent des datifs latins. La vieille langue était fidèle à cette dérivation et disait : Je qui parle, tu qui

écoutes, il qui est distrait, comme vous dites fort bien : *I who speak, etc.* C'est depuis le quatorzième siècle que nous disons, contre toute logique grammaticale : Moi qui parle, toi qui écoutes, lui qui est distrait. Nous employons comme sujets des régimes indirects *moi, toi, lui*, MIHI, TIBI, ILLI.

Eux qui vient de ILLOS est aussi un pronom personnel. c'est le régime direct pluriel aussi bien que *les* : je les ai vus, *eux* et leurs enfants.

Je vous ai parlé de *leur* adjectif possessif et pronom possessif ; *il* est de même un pronom personnel ; c'est le régime indirect pluriel : Je *leur* ai parlé.

En et *y* sont des adverbes, mais on en fait usage souvent comme de pronoms personnels : *Ils en parlent* signifie ils parlent de lui, d'elle, d'eux, d'elles, ou de cela. *J'y pense* : je pense à lui, à elle, à eux, à elles, à cela.

Quel est le pronom régime direct, mesdames ? — C'est naturellement celui qui vient de l'accusatif latin, *me, te, se* : Le spectacle de l'océan *me* ravit ; ne *te* ravit-il pas, mon ami ? Dieu ne *se* trompe jamais. — *Me, te, se*, ne sont-ils pas quelquefois des compléments indirects ? — Si : Parce que je me reproche ma faute, il me la pardonne ; tu te reproches ta faute, je te pardonne ; il se fait des compliments. Cela signifie : Je reproche à *moi*, je pardonne à *toi*, il fait des compliments à *soi*. En effet en anglais vous diriez : HE PAYS COMPLIMENTS TO HIMSELF, etc.

Quel est le pronom régime indirect ? — C'est *moi, toi, soi* : Donne-moi ce livre ; je me fie à *toi* ; on ne doit pas tout rapporter à *soi*.

Nous avons vu que *moi, toi, soi*, sont illogiquement employés comme sujets : *Moi* qui parle, etc.

Avec l'impératif, *moi, toi, soi*, peuvent être régimes directs : Aime-*moi*, aime-*toi*. *Lui* n'est-il pas complément indirect ? — Si, monsieur : Nous *lui* parlons. — *Lui* peut aussi être sujet. Cela a lieu quand le verbe a plusieurs sujets : Elle et

lui sont heureux. C'est un abus, n'est-ce pas ? — Oui, il faudrait dire : *Elle* et *il* sont heureux. — *Lui* est encore sujet quand on exprime une opposition : Je travaille, mais *lui* ne fait rien. C'est de nouveau l'abus signalé. *Lui* qui est régulièrement complément indirect est donc quelquefois sujet. Il peut être aussi régime direct : Je les ai récompensés, elle et *lui*.

Eux est naturellement un régime direct, comme *me, te, se*, puisqu'il vient de l'accusatif latin *ILLOS* : Je les connais, eux et leurs amis. Qui accusez-vous ? *Eux*, sans doute. C'est-à-dire, j'accuse *eux*.

Mais de même que *me, te, se, il* est aussi complément indirect. Remarquez cependant que dans ce cas *eux* doit être précédé d'une préposition ; autrement on le remplace par *leur* : C'est à *eux* que je parle. Je *leur* parle.

Enfin *eux* est sujet. Nouvel abus : Nous voulons partir, *eux* prétendent rester.

Complétons cette sèche et difficile étude, mesdames, par l'examen d'une fable de La Fontaine. Les mots n'ont pas de vie dans leur isolement. La mémoire ne suffit pas à les reconnaître. Voyons donc vivre les pronoms dans un monument de la langue, et tâchons de reconnaître les fonctions qu'ils remplissent.

LA MORT ET LE MOURANT.

La Mort ne surprend point le sage :

Il est toujours prêt à partir,

S'étant su lui-même avertir

Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.

Ce temps, hélas ! embrasse tous les temps :

Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,

Il n'en est point qu'il ne comprenne

Dans le fatal tribut : tous sont de son domaine ;

Et le premier instant où les enfants des rois

Ouvrent les yeux à la lumière

Est celui qui vient quelquefois

Fermer pour toujours leur paupière.

Défendez-vous par la grandeur ;

Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse ;

La Mort ravit tout sans pudeur :

Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.

Il n'est rien de moins ignoré ;

Et, puisqu'il faut que je le die,

Rien où l'on soit moins préparé.

Un Mourant, qui comptait plus de cent ans de vie,

Se plaignait à la Mort que précipitamment

Elle le contraignait de partir tout à l'heure,

Sans qu'il eût fait son testament,

Sans l'avertir au moins. “ Est-il juste qu'on meure

Au pied levé ? dit-il : attendez quelque peu ;

Ma femme ne veut pas que je parte sans elle ;

Il me reste à pourvoir un arrière-neveu ;

Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile.

Que vous êtes pressante, ô déesse cruelle !

— Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris ;

Tu te plains sans raison de mon impatience :

Eh ! n'as-tu pas cent ans ? Trouve-moi dans Paris

Deux mortels aussi vieux ; trouve m'en dix en France.

Je devais, ce dis-tu, te donner quelque avis

Qui te disposât à la chose :

J'aurais trouvé ton testament tout fait,

Ton petit-fils pourvu, ton bâtiment parfait.

Ne te donna-t-on pas des avis quand la cause

Du marcher et du mouvement,

Quand les esprits, le sentiment,

Quand tout faillit en toi ? Plus de goût, plus d'ouïe ;

Toute chose pour toi semble être évanouie ;
 Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus :
 Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.

Je t'ai fait voir tes camarades

Ou morts, ou mourants, ou malades ;

Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement ?

Allons, vieillard, et sans réplique.

Il n'importe à la république

Que tu fasses ton testament."

La Mort avait raison : je voudrais qu'à cet âge
 On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
 Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet :
 Car de combien peut-on retarder le voyage ?
 Tu murmures, vieillard ; vois ces jeunes mourir,
 Vois-les marcher, vois-les courir
 À des morts, il est vrai, glorieuses et belles,
 Mais sûres cependant, et quelquefois cruelles.
 J'ai beau te le crier ; mon zèle est indiscret :
 Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

Allons du connu à l'inconnu, mesdames, et dites-moi vos remarques sur les pronoms personnels. Je vous donne la parole, mademoiselle.

"*Il* est toujours prêt à partir." Voilà le pronom-sujet de la troisième personne singulière. Je pense que ce pronom est toujours sujet. — Vous avez raison. — Il doit en être de même du pluriel *ils*. Je vous donne un exemple des *Animaux malades de la peste*. "*Ils* ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés."

Continuez, mademoiselle. — *Il* et *ils* se placent avant le verbe. C'est la place de tous les pronoms personnels, n'est-ce pas, monsieur ? — Vous voulez parler des pronoms sujets ? — Bien entendu. — Sont-ils toujours avant le verbe ? Cherchez

dans notre fable. — Je trouve : “ *Est-il* juste qu’on meure au pied levé, *dit-il*,” et je remarque que *il* est après le verbe deux fois dans cette ligne. La première fois parce que *est-il* est interrogatif, et la seconde fois parce que *dit-il* est entre deux virgules. — C’est une sorte de parenthèse. — Puis-je généraliser, monsieur ? — Oui. — Par exception les pronoms suivent le verbe dans l’interrogation, et dans ces expressions placées entre deux virgules. “ *N’as-tu* pas cent ans ? Je devais, ce *dis-tu*, te donner quelqu’avis.” “ Que *gagnez-vous* par an, dit le financier au savetier ? ”

Notez, mesdames, que *e* muet final du verbe prend un accent aigu, quand le pronom *je* est ainsi placé après le verbe : Veillé-je ou rêvé-je ? Puissé-je vous voir ! . . . — Ce dernier exemple présente une exclamation, monsieur ? — Oui, madame ; il faut joindre la phrase exclamative à la phrase interrogative. Vous voyez que celle-là, comme celle-ci, reçoit le pronom après le verbe : Puissiez-vous être heureuse !

Après *aussi* et quelques adverbes comme *peut-être*, à *peine*, le pronom suit le verbe quelquefois. On dit : À peine fus-je arrivé ; aussi puis-je vous assurer ; inutilement voudrais-je me le persuader. Mais on dit également : À peine je fus arrivé ; aussi je puis vous assurer.

Je vous rends la parole, mademoiselle.

“ Il est toujours prêt à partir.”

Il remplace le sage : C’est une personne. Ce pronom, de même que *elle*, représente aussi les choses dans votre langue, puisque vous n’avez pas de neutre. Nous avons HE, SHE, IT ; vous avez seulement *il* et *elle*. — C’est vrai. — Votre *il* est bien riche, monsieur. Quoique vous n’avez pas de substantifs neutres, ce pronom me paraît être neutre quelquefois, car il représente dans certains cas autre chose que des substantifs masculins.

“ Il me reste à pourvoir un arrière-neveu.”

C'est notre *it*; IT REMAINS TO ME. — Vous avez raison, *il* est neutre quand il remplace ceci, cela, ou une phrase entière, en un mot autre chose qu'un substantif masculin. Il remplace cela dans cette pensée de Pascal. "Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect. On a de la vénération pour ce que l'on aime. *Il* est bien juste: on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela."

Il est bien juste signifie: *Cela* est bien juste.

Il est neutre aussi avec les verbes impersonnels ou employés impersonnellement. N'en voyez-vous pas des exemples dans la fable? — Si.

"*Il* n'est rien de moins ignoré ;
Et puisqu'*il* faut que je le die,
Rien où l'on soit moins préparé."

"*Il* n'importe à la république que tu fasses ton testament."

Voilà *il* employé trois fois neutralement. Nous faisons le plus grand usage de ce neutre: Il fait beau temps, il pleut, il neige, il est deux heures.

Le pronom régime *le* n'est-il pas aussi du neutre quelquefois? — Si, car quand je dis: Je le sais, *le* n'est pas masculin, il représente cela: I KNOW IT. Et dans notre fable: "Il faut que je le die," "J'ai beau te le crier, mon zèle est indiscret," c'est-à-dire: Il faut que je dise *cela*; j'ai beau te crier *cela*.

Ce genre neutre de *le* résoud facilement une difficulté de la langue que voici. Supposez que je vous demande, madame, si vous êtes malade, répondez-vous: Je ne *le* suis pas, ou je ne *la* suis pas? Faut-il ici un pronom qui vous représente? En d'autres mots, *malade* et *vous* peuvent-ils être la même chose, ou plutôt la même personne? — Non, certes, monsieur, car je suis une personne et *malade* n'est qu'un adjectif ici. — C'est juste. Donc vous ne pouvez dire: Je ne *la* suis pas,

mais je ne *le* suis pas, c'est-à-dire, je ne suis pas ce que vous dites, je ne suis pas cela. C'est le pronom neutre *le*.

Mais si un médecin est appelé pour faire visite à une malade, et qu'il lui demande: Êtes-vous la malade? Ne doit-elle pas répondre: Je *la* suis? — Certes, car le pronom représentera la malade. Malade est ici un substantif féminin, une malade, et un substantif féminin veut être représenté par un pronom féminin.

Lusignan dit à sa fille Zaïre: “Êtes-vous chrétienne?” Elle répond: “Je *le* suis.” Ce *le* est neutre et signifie *cela*: Je suis cela, ce que vous dites, chrétienne. “J'ai fait quelques ingrats, et je ne l'ai point été,” écrit Voltaire. Je n'ai point été *cela*. *Le* est neutre.

Prenez la parole, madame.

“ S'étant su lui-même avertir.”

Se et *lui-même* sont deux pronoms régimes directs de la troisième personne. — Oui: *lui-même* est une apposition de *se*. Vous savez que *lui* est le pronom régime indirect, et que quelquefois il est régime direct comme dans notre exemple.

Se est régime direct comme *le*? — Oui, madame. — *Se* est le régime direct du verbe pronominal, et *le* est celui du verbe actif? — Oui. — Il *se* flatte, voilà le pronominal, il *le* flatte, voilà l'actif. — C'est bien, mais prenez vos exemples dans la fable.

“ Un mourant, qui comptait plus de cent ans de vie,
Se plaignait à la Mort que précipitamment
 Elle *le* contraignait de partir tout à l'heure.”

Nous avons là les deux régimes *se* et *le*. On appelle *se* le pronom réfléchi de la troisième personne. Il sert pour les deux genres et pour les deux nombres. On dit: Elle *se* flatte, comme il *se* flatte, et ils *se* flattent.

“ Les tourterelles se fuyaient :
Plus d’amour, partant plus de joie.”

Se est-il toujours régime direct, monsieur? — Voyez : dans “ Les Animaux malades de la peste ” vous avez entendu le Renard dire du berger :

“ Étant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.”

Je comprends : *se* est ici régime indirect et signifie à *eux*. Ils font un chimérique empire à *eux* ou *pour eux*.

La place de *se* est avant son verbe, n’est-ce pas, monsieur? — Oui : “ Les tourterelles se fuyaient.” — Sa place est-elle immédiatement avant son verbe? — Oui. — Pas toujours, monsieur. Quand il y a deux verbes, on le trouve quelquefois avant le premier verbe, quoique ce soit le second qui le régisse. Ainsi :

“ S’étant su lui-même avertir
Du temps où l’on *se* doit résoudre à ce passage.”

Au lieu de : Ayant su s’avertir lui-même du temps où l’on doit se résoudre à ce passage. — C’est vrai, madame : les deux tournures sont permises. Au XVII^e siècle on préférait la tournure que présentent les vers de La Fontaine ; aujourd’hui l’autre est d’usage. Vous pouvez cependant, je le répète, employer les deux tournures. Le verbe savoir ne se conjugue-t-il pas avec *avoir*, monsieur? — Si, mademoiselle. — Pourquoi La Fontaine dit-il *s’étant su*? — C’est une règle que dans cette tournure de XVII^e siècle, le verbe doit prendre *être* au lieu de *avoir*. À cette condition seulement on peut mettre *se* avant le premier verbe. Il a su s’avertir, il s’est su avertir. “ Cet homme s’est pensé perdre dans une intrigue dangereuse,” a dit Bossuet pour : Cet homme a pensé se perdre.

Avons-nous fini, mesdames ? — Non, monsieur. Nous avons besoin de lumière sur le pronom *soi*. C'est le latin *SIBI*, n'est-ce pas ? — Oui. — Il est donc régulièrement un régime indirect : Penser à *soi*. — Oui, il est employé principalement comme régime d'une préposition ; à *soi*, pour *soi*, de *soi*, chez *soi*, etc. Mais il est aussi régime direct d'un verbe actif : n'aimer que *soi*. — C'est un synonyme de *lui*, *elle*, monsieur ? — Oui, mais il faut distinguer ces mots dans l'usage que vous en faites. On emploie trop souvent *lui*, *elle*, et trop rarement *soi*. — Avec un nom indéterminé *soi* n'est-il pas de rigueur ? — Si, madame. *Lui* et *elle* ne peuvent remplacer des noms indéterminés, comme *on*, *chacun*, ni un verbe à l'infinitif ; *soi* est seul admis à jouer ce rôle.

“ On ne se peut consoler d'être trompé par ses ennemis, et trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par *soi-même*.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 114.

“ Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être pour *soi-même*.” — Id. 132.

“ On est quelquefois aussi différent de *soi-même* que des autres.” — Id. 135.

“ On aime mieux dire du mal de *soi-même* que de n'en point parler.” — Id. 137.

Quant au mot déterminé, il peut être un nom de personne, ou un nom de chose. Si c'est un nom de chose, donnez-lui *soi* pour représentant plutôt que *elle* ou *lui*. Ceux-ci sont admis cependant : Un cœur toujours maître de *soi*. Le crime traîne après *soi* le remords.

Si le mot déterminé est un nom de personne, ne peut-on pas employer *soi* ? — On le peut, et il est regrettable qu'on ne le fasse pas davantage, car *soi* est plus clair que *lui* ou *elle*.

“ Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même*.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 79.

Boileau a écrit : “ Phèdre, malgré soi perfide, incestueuse,”
et Pascal : “ L’homme n’aime pas à demeurer avec soi.”

Elle est à la fois le féminin de *il* et de *lui* ? — Oui, mademoiselle ; mais vous savez que *lui* est féminin aussi bien que masculin, quand il est régime indirect : J’ai vu madame, je lui ai parlé. — Avec une préposition *lui* n’est que masculin, n’est-ce pas ? — Oui : on emploie *elle* pour le féminin :

“ Ma femme ne veut pas que je parte sans elle.”

Adieu, mesdames.

XIV.

ADJECTIF DÉMONSTRATIF ET PRONOM
DÉMONSTRATIF.

L'ADJECTIF *démonstratif* accompagne le substantif pour le désigner. Il le montre du doigt pour ainsi dire. Aussi y ajoutons-nous souvent *que voici, que voilà* : Cet homme que voici. C'est comme si je vous montrais l'homme, et que je vous avertisse de regarder ici, pour le voir. Si je veux vous faire regarder là, je dirai : *que voilà*. Ce caractère très-démonstratif de ces adjectifs nous porte non-seulement à ajouter *que voici, que voilà* ; il a fait naître une forme particulière qui abrège *que voici, que voilà* ; c'est *ci, là*, que nous ajoutons au substantif : Cet homme-ci, cet homme-là.

La forme du pronom démonstratif *celui-ci, celui-là* est née de la même manière. Mais qu'est-ce que le pronom démonstratif ? — Il ressemble à l'adjectif démonstratif, avec cette différence capitale qu'il remplace le substantif, tandis que l'adjectif l'accompagne. — C'est très-exact, madame.

Voici les formes de l'adjectif démonstratif que je donne en y ajoutant un substantif, puisqu'il ne marche que pour accompagner les substantifs : Ce monsieur, cet homme, cette femme. Cet homme-ci, cet homme-là.

Les formes du pronom sont les suivantes : *Ce, ceci, cela*. Ce n'est pas beau ; ceci est grand ; cela est petit. — *Celui, celui-ci, celui-là* : Celui que vous aimez ; c'est celui-ci que vous aimez ; elle préfère celui-là. — *Celle, celle-ci, celle-là*. — *Ceux, ceux-ci, ceux-là*. — *Celles, celles-ci, celles-là*.

Je n'ai rien à vous dire de l'adjectif démonstratif, mesdames, si ce n'est qu'il est aimé des poètes. Vous savez qu'ils aiment ce qui montre, ce qui particularise, ce qui détermine, ce qui parle aux yeux, l'article, le singulier, l'adjectif démonstratif. Vous admirerez l'adjectif qui nous occupe dans ces vers du poète.

“ J'espérais bien pleurer, mais je croyais souffrir,
 En osant te revoir, place à jamais sacrée,
 Ô la plus chère tombe et la plus ignorée
 Où dorme un souvenir !

Que redoutiez-vous donc de cette solitude,
 Et pourquoi, mes amis, me preniez-vous la main ?
 Alors qu'une si douce et si vieille habitude
 Me montrait le chemin ?

Les voilà, ces coteaux, ces bruyères fleuries,
 Et ces pas argentins sur le sable muet,
 Ces sentiers amoureux, remplis de causeries,
 Où son bras m'enlaçai .

Les voilà, ces sapins à la sombre verdure,
 Cette gorge profonde aux nonchalants détours.
 Ces sauvages amis, dont l'antique murmure
 A bercé mes beaux jours.

Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse,
 Comme un essaim d'oiseaux chante au bruit de nos pas.
 Lieux charmants, beau désert où passa ma maîtresse,
 Ne m'attendiez-vous pas ? ”

A. DE MUSSET, 192.

Le pronom démonstratif ne doit pas non plus nous arrêter longtemps.

Celui, celle et *ceux*, s'appliquent aux personnes et aux

choses. Il en est de même de ces pronoms, si vous y ajoutez *ci* ou *là*. Au contraire *ceci*, *cela*, ne se disent que des choses et n'ont pas de pluriel. Quand on les oppose, le premier désigne l'objet le plus près de nous et le second l'objet le plus éloigné. *Cela* indique aussi ce dont on a parlé, et *ceci* ce dont on va parler : A-t-il dit cela ? Écoutez ceci. Cependant quand *cela* est employé seul, sans opposition, il désigne fort bien un objet près de nous, et même que nous tenons en main : Voyez-vous cela ? C'est synonyme de : Voyez-vous ceci ? Mais comme il n'y a pas de synonymes parfaits, je dirai : Voyez-vous cela ? en étendant plus ou moins le bras pour vous montrer la chose que je veux vous faire admirer, mais je la tiendrai près de moi en vous disant : Voyez-vous ceci ? comme si je vous invitais à venir l'admirer de près. C'est une différence de nuance, mesdames ; tenez-en compte en parlant. Les nuances donnent précision, vérité, et souvent charme à nos discours.

Il faut nous arrêter un moment au pronom *ce*, qui est d'une nature toute particulière. En effet *celui* représente un masculin et *celle* un féminin. Mais *ce* que représente-t-il ? — Il est masculin, monsieur. — Un pronom est exactement le remplaçant d'un nom, madame. Si *ce* est masculin, il représente un nom masculin. Or il ne représente nullement un nom masculin, et doit par conséquent être considéré comme un pronom neutre. — Que représente donc *ce*, monsieur ? — Il me paraît remplacer *cela* ou *ceci*. — Mais un pronom ne remplace pas un pronom. — C'est vrai, mademoiselle. Aussi est-il désirable que nous puissions considérer *ceci* et *cela* comme substantifs. Ce sont des noms généraux de choses, dit M. Littré ; ils sont pris substantivement. On peut les traiter comme des noms. Eh bien ! *ce* est un pronom qui représente ces substantifs neutres, et qui comme eux n'est ni masculin ni féminin. Ce caractère de *ce* explique les bizarreries de son emploi.

On en fait usage avec le masculin, le féminin, le pluriel, indifféremment : C'est lui, c'est elle, ce sont eux que je crains. Nous pouvons traduire ainsi : Lui est la chose que je crains, *cela* que je crains, elle est, eux sont *cela* que je crains. Lisez Pascal et Montaigne, ce sont de grands écrivains ; c'est-à-dire, ils sont *cela*, de grands écrivains. On ne doit apprendre par cœur que ce que l'on comprend. Je veux dire : seulement *cela*, la chose que l'on comprend.

Parce que *ce* n'a pas de genre, ou n'a d'autre genre que le neutre, qui est absence de genre, je dis à une femme comme à un homme : C'est vous que je demande. Je demande *cela* : vous. En anglais on a ce neutre aussi, puisqu'on dit à une dame : IT IS YOU THAT I WANT.

Mais où est le sujet dans cette phrase et de semblables, est-ce *ce*, ou bien le substantif, ou le pronom qui suit ? Il semble que le sujet soit nécessairement *ce*. Dans ce cas, le verbe doit être à la troisième personne du singulier : C'est nous, c'est vous, c'est moi. Mais on dit *ce sont*. C'est que rien ne s'oppose à ce que l'on considère, par inversion, le nom qui suit comme sujet : Ce sont eux, c'est-à-dire, eux sont *cela*, les hommes que je veux désigner. En effet, cette inversion se faisait librement dans notre ancienne langue qui disait aussi bien : C'êtes vous que c'est vous. Aujourd'hui, l'inversion ne se fait plus que dans un cas, dans celui où le substantif qui suit le verbe *être* est à la troisième personne du pluriel.

“ Ce sont les ingrats, les menteurs, les flatteurs, qui ont loué le vice.” — FÉNELON.

Cependant Racine a conservé la liberté de faire comme anciennement l'accord avec *ce* ou avec le nom qui suit. Il a dit :

“ *Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.*”

Et Bossuet, “ *Ce n'est pas seulement les hommes à com-*

battre, *c'est* des montagnes inaccessibles, *c'est* des ravins et des précipices d'un côté, *c'est* partout des forts élevés."

Malgré l'usage contraire, on peut encore employer le singulier comme Racine et Bossuet l'ont fait. Il n'y a aucune décision contre cette pratique. — Si le verbe *être* est suivi de deux noms au singulier, dit-on *ce sont*? — Non, madame, l'usage est de dire *c'est* :

“ *C'est* le nombre du peuple et l'abondance des aliments qui font la force et la vraie richesse d'un royaume.” — FÉNELON.

Encore une fois l'usage est d'employer *c'est* dans ce cas, mais on pourrait dire *ce sont* sans faire une faute.

Vous voyez, mesdames, que le fait capital à noter est que le verbe *être* s'accorde avec *ce* qui précède, ou par une inversion, avec le nom qui suit. La langue ancienne choisissait très-librement entre *ce* et le *nom*; l'usage établi nous laisse moins de liberté. Nous ne pouvons pas dire *c'étes vous*, et généralement nous ne disons pas *c'est les Troyens, ce sont elle et lui*; nous disons : *C'est vous, ce sont les Troyens, c'est elle et lui*. Comment diriez-vous en anglais, mademoiselle? — IT IS YOU, IT IS THE TROJANS, IT IS SHE AND HE. — Je vois que vous êtes conséquents; vous ne faites jamais l'inversion, et IT est toujours sujet de la phrase anglaise.

Adieu, mesdames. Nous aborderons demain les pronoms relatifs.

XV.

LE PRONOM RELATIF ET L'ADJECTIF RELATIF.

“ Le pronom *relatif* est le pronom qui a rapport à un nom ou à un pronom qui précède,” dit M. Littré. Il remplace un nom : c'est donc un pronom. Et parce qu'il lie deux membres de phrase, on l'appelle pronom relatif ou conjonctif. Il remplace un nom : La femme que j'ai vue est belle. Pour supprimer ce *que*, je dois employer un substantif : J'ai vu la femme ; la femme est belle. Vous le voyez, *que* remplace *la femme*.

Il y a aussi un pronom *interrogatif*, monsieur : *qui ? que ? quoi ?* — Oui. Ce pronom interrogatif est un véritable neutre, comme *ce* démonstratif dont nous avons parlé. Il n'a pas de forme féminine ni de forme plurielle, car il ne désigne qu'une chose sans genre ni nombre : Qui frappe à ma porte ? Que demande-t-on ? Quoi de plus beau que la vertu !

Ce dernier exemple présente une exclamation. Le pronom *exclamatif* a la même nature que le pronom interrogatif.

Ce pronom est-il le même que l'*adjectif interrogatif* ? — Non, car celui-ci, comme tout adjectif, ne fait qu'accompagner le substantif ; il ne le remplace pas : Quelle heure est-il ? Vous voyez que *quelle* est uniquement le compagnon de *heure*. L'adjectif interrogatif se joint donc à un nom pour lui donner un sens interrogatif. L'adjectif exclamatif a le même caractère : Quelle belle journée ! Quel rude travail !

Revenons au *pronom relatif*.

Voici ses formes : *qui, que, quoi, lequel, dont*. *Qui* vient du nominatif latin QUI, *que* de l'accusatif QUEM, et *quoi* du neutre QUID. *Lequel* est formé de *le* et *quel*, qui vient de QUALIS. *Dont* a pour étymologie DE UNDE, et signifie d'abord *de où, d'où*.

Duquel n'est-il pas un pronom relatif, monsieur ? — Si, certes : avec *du, au, etc.*, on a fait ces formes de génitif et de datif pour le pronom : *duquel, de laquelle, auquel, à laquelle*.

QUI.

Occupons-nous d'abord du pronom *qui*. Son emploi est très-varié et souvent difficile. *Qui* a plus d'un caractère. Il est ou bien absolu, ou bien relatif proprement dit.

Le *qui absolu* peut être appelé ainsi parce qu'il n'a pas d'antécédent exprimé. Il signifie *celui qui, celle qui, ceux qui*, d'une façon indéterminée. On pourrait même le traduire par *quiconque*. Il aurait dans ce cas quelque chose du pronom indéfini. “ *Qui* ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même,” a dit Pascal. *Qui* signifie ici celui qui, ou quiconque. Dans la phrase suivante de A. Chénier, *qui* a pour antécédent sous-entendu *quelqu'un*, pronom indéfini : “ Il me faut *qui* m'estime, il me faut des amis.”

Puisque *qui absolu* a pour antécédent sous-entendu un nom vague, indéterminé, neutre, voudrais-je dire, il est lui-même du neutre et impose aux adjectifs qui s'accordent avec lui la forme masculine, à défaut de la forme neutre qui nous manque. “ *Qui* n'est que juste est dur ; *qui* n'est que sage est triste,” a dit Voltaire.

Il est évident que le *qui absolu*, n'ayant pas de genre, n'a pas non plus de nombre, ou, ce qui revient au même, ne peut être que du singulier. Donc le verbe qu'il régit est mis au singulier, comme vous le remarquerez dans les trois exemples cités. A. Chénier veut plus d'un ami, il veut des amis, mais

le *qui absolu* l'obligeait de dire au singulier : " Je veux qui m'estime."

Puisque *qui absolu* est toujours du masculin, à défaut de pouvoir être du neutre, comme vous avez dit, et toujours du singulier, ne pouvons-nous pas en dire ce que M. Littré dit de *quoi* ? — Que dit-il de *quoi* ? — Il le nomme pronom indéclinable, servant pour les deux genres et les deux nombres. — Votre observation est juste, mademoiselle, et en définissant ainsi le *qui absolu*, vous résumez, comme je le désire, tout ce que nous en avons dit.

Comment exprimeriez-vous en anglais, mesdames, notre *qui absolu* ? — Nous n'avons pas de terme correspondant à votre *qui absolu*, notre *WHO* est toujours relatif, et a toujours son antécédent exprimé : *HE WHO, SHE WHO, THEY WHO*. Nous dirions : *HE WHO DOES NOT SEE THE VANITY OF THE WORLD IS VERY VAIN HIMSELF. I MUST HAVE SOME ONE WHO ESTEEMS ME.*

Comprenez-vous ces phrases : Ne ment pas qui veut. Qui dit prude dit laide ? — N'est-ce pas en anglais : *NOT EVERY ONE CAN LIE WHO WISHES, OR NOT EVERY ONE WHO WISHES CAN LIE. PRUDISHNESS MEANS UGLINESS ?* — Comment dites-vous : Voici qui me convient ; voilà qui vous plaira ? — *THERE IS SOMETHING THAT SUITS ME ; THERE IS SOMETHING THAT WILL PLEASE YOU.*

Vous voyez quelle concision le *qui absolu* donne au français. — Oui. — Vous la constaterez mieux encore dans une phrase comme celle-ci : J'ai tort de prêcher *qui* ne m'écoute pas. Notre *qui absolu*, à cause de sa signification générale, me permet de vous dire cela à vous que je prêche ; je puis vous le dire aussi d'un autre qui ne m'écoute pas ; je puis le dire de cette foule que je prêche en vain. Comment pourrez-vous traduire ? — Nous serons obligés de dire, suivant le cas : *I AM WRONG TO PREACH TO YOU WHEN YOU DO NOT LISTEN ; I AM WRONG TO PREACH TO HIM WHEN HE DOES*

NOT LISTEN; I AM WRONG TO PREACH TO THEM WHO DO NOT LISTEN. — Voilà bien des choses que notre phrase si concise et si énergique exprime clairement, grâce au *qui absolu*.

Et si tout le monde court pour voir une curiosité, nous disons : C'est à qui courra le plus vite. — Nous pouvons le dire aussi, sauf que nous employons le relatif. IT IS FOR HIM WHO RUNS THE FASTEST.

Et si on nous montre une chose que nous désirons tous et que nous nous efforçons tous à l'envi d'obtenir, nous disons simplement ; C'est à qui l'aura. — Nous dirions : WE ALL TRY OUR BEST TO HAVE IT.

Je crois que vous avez un pronom absolu, mesdames, dans les phrases interrogatives : Qui est là ? WHO IS THERE ? Qui demandez-vous ? WHOM DO YOU WANT ? — C'est vrai, monsieur. Mais notre usage du pronom absolu se borne à cela.

Quel est le rôle de *qui absolu* dans la phrase ? — Il joue le rôle de sujet ; Qui veut parler sur tout souvent parle au hasard ; ou celui de régime direct : Qui appelez-vous ? ou celui de régime indirect : **À** qui parlez-vous ?

Dans ces phrases où *qui absolu* est sujet, le second verbe est-il sans sujet, monsieur ? — Non, mademoiselle, le sujet est sous-entendu. Ainsi : Qui est fidèle à sa parole est estimé. Le premier *est* a pour sujet *qui*, et le second *est* a pour sujet le pronom démonstratif *celui* sous-entendu, c'est-à-dire l'antécédent de *qui*. Aussi est-il interdit de donner un sujet exprimé au second verbe, de dire : Qui est fidèle à sa parole, il est estimé. En effet *est estimé* aurait à la fois pour sujets *celui* sous-entendu, et *il* exprimé, ce qui est inacceptable.

Qui relatif a un antécédent exprimé, soit un substantif, soit un pronom : L'homme qui, celui qui.

Il joue le rôle de sujet ou de régime indirect. **À** la différence du pronom absolu il ne peut être régime direct.

“ Il n’y a point de sots si incommodes que ceux qui ont de l’esprit.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 161.

Voilà *qui* sujet. Nous avons *qui* régime indirect ou plutôt régime d’une préposition dans la pensée de La Bruyère : “ Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l’on vient de donner.”

Quand *qui* relatif est sujet il peut se rapporter aux choses comme aux personnes : “ Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.” *Qui* représente ici des choses, *les motifs*.

Mais quand il est régime d’une préposition il ne s’emploie pas en parlant des choses. On fait alors usage de *dont* ou de *lequel*. C’est une faute de dire : La chose de qui vous parlez. Dites : *dont vous parlez*.

“ L’humilité est l’autel sur lequel Dieu veut qu’on lui offre des sacrifices.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 538.

Notez cependant, mesdames, que si la chose est personnifiée, on peut employer *qui* régime indirect, et n’oubliez pas que les poètes personnifient sans cesse. Dans leurs vers vous trouverez *qui* très-souvent, là où il serait interdit en prose. Ainsi Corneille dit :

“ Trop rigoureux effet d’une aimable présence,
Contre qui mon devoir a trop peu de défense.”

“ Soutiendrez-vous un faix *sous qui* Rome succombe.”

Et Molière :

“ Votre mérite à qui chacun se rend.”

Pouvons-nous imiter Molière et Corneille ? — Non, mademoiselle : suivons modestement la règle, et disons : “ Votre mérite auquel chacun se rend.”

L'accord de *qui relatif* présente une difficulté, mesdames, quand il est employé comme sujet. C'est un pronom, ne l'oublions pas, il remplace un substantif, ou un pronom qui le précède. Or il n'est pas toujours facile de voir ce que c'est qu'il remplace. Par exemple dans ce vers de Corneille :

“ N'accuse point mon sort, c'est toi seul qui l'as fait.”

Qu'est-ce que *qui* remplace ? — C'est évidemment *toi*. — Vous avez raison, madame, cela est évident : *toi* est un pronom et *seul* un adjectif ; or jamais le pronom ne peut remplacer un adjectif. *Toi* est l'antécédent de *qui*, et pour cela on écrit *as* : toi seul qui l'as fait. — Cela est-il général quand l'antécédent de *qui* est un pronom ? — Oui ; le verbe se met alors à la personne du pronom : C'est moi qui parle, c'est toi qui parles, c'est nous qui parlons, etc.

Mais l'antécédent de *qui* est quelquefois un substantif, ou un adjectif pris substantivement. Alors *qui* représente ce substantif, ou le sujet de la phrase, comme on veut, et le verbe se met à la personne du sujet, ou à la personne du substantif, c'est-à-dire à la troisième personne. Les exemples rendront claire cette observation. Fénelon a dit : “ Je suis Diomède, roi d'Étolie, qui *blessai* Vénus au siège de Troie.” Et : “ Je suis tenté de croire que vous êtes cette Minerve, qui *êtes* venue sous une figure d'homme.” Vous voyez que dans ces deux phrases Fénelon a traité *qui* comme un remplaçant du sujet de la phrase. Mais il pouvait aussi lui faire remplacer le substantif qui le précède, et dire : “ Je suis Diomède qui *blessa* Vénus. Je suis tenté de croire que vous êtes cette Minerve qui *est* venue.” — J'ai une phrase de Boileau, dans laquelle le poète fait de *qui* le remplaçant du substantif, et non pas du pronom. — Citez-la, madame. — “ Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui *venait* souper chez un misérable poète ? ” — Oui, mais il pouvait écrire

comme Fénelon, et faire de *qui* le représentant de *vous* : “Êtes-vous ce même seigneur qui *veniez*.”

Vous êtes la seule, madame, qui *comprenez* : *qui* remplace *vous*. Vous êtes la seule qui *comprende* : *qui* remplace *la seule*, c'est-à-dire un adjectif pris substantivement.

Avez-vous saisi la règle, mesdames ? — Nous croyons que oui. La voici : quand *qui* a pour antécédent un pronom seulement : C'est moi qui ai parlé, alors l'accord se fait nécessairement avec ce pronom. Quand il est précédé d'un substantif ou d'un adjectif pris substantivement on fait l'accord avec le substantif, ou avec le sujet de la phrase à volonté. — C'est bien. Abordons le pronom relatif *que*.

QUE.

De même que *qui* relatif est principalement employé comme sujet, *que*, pronom relatif, est principalement régime direct. L'homme *qui* m'aime : *il* m'aime. L'homme *que* j'aime : je l'aime.

Distingue-t-on aussi un *que* relatif et un *que* absolu ? — Oui, mesdames, appliquez à *que* ce que nous avons dit de *qui*. Quand il est absolu, il n'a pas d'antécédent exprimé et est neutre ; quand il est relatif, il a toujours un antécédent. Que désirez-vous ? Voilà le *que* absolu. Voici le *que* relatif : L'homme *que* vous aimez. *L'homme* est l'antécédent de *que*.

Notez, mesdames, que notre *que absolu* n'a pas la richesse du *qui absolu*, et que vous avez un correspondant en anglais qui le traduit facilement, Je ne sais que faire, I DO NOT KNOW WHAT TO DO.

Où est la place du pronom relatif, monsieur ? — Tout à côté de son antécédent. Cette règle est établie pour la clarté. Ne condamnons donc pas les phrases qui nous présentent *que* séparé de son antécédent, si la clarté ne souffre pas de cette disposition. Molière a très-bien pu dire : “J'ai des gens en

main que j'emploierai pour vous," et " Nous perdons des moments en bagatelles pures, qu'il faudrait employer à prendre des mesures." Il est très-clair que le *que* d'une phrase se rapporte à *gens*, non à *main*, et celui de l'autre à *moments*, non à *bagatelles*.

L'emploi du pronom *que* est tellement varié qu'il ne m'est pas possible de vous le montrer dans toutes ses significations. Vous les reconnaîtrez facilement vous-mêmes dans vos lectures. Vous comprenez comme moi les phrases suivantes. Je ne sais que penser de cette affaire. — C'est le *que* absolu, monsieur; nous le traduisons par WHAT. — Je n'ai que faire là. — C'est NOTHING. I HAVE NOTHING TO DO THERE. — Je n'ai que faire de votre pitié. — N'est-ce pas: I DO NOT CARE FOR YOUR PITY? — Si. Je n'ai que faire de vous dire que vous serez malheureux, si vous abandonnez le chemin de la vertu. — Nous comprenons: IT IS NOT NECESSARY THAT I TELL YOU, ou bien, I DO NOT NEED TO TELL YOU THAT . . . — C'est bien. — Aveugle que j'étais, je n'ai pas compris que vous me vouliez du bien. — Nous traduisons: BLIND AS I WERE. — Que ne m'écoutez-vous? — Ce *que* est synonyme de pourquoi: nous employons WHY? — Qu'il est cruel d'aimer sans être aimé! — C'est l'exclamation: HOW CRUEL IT IS!

Traduisez le *que* de la fable *Le savetier et le financier*. " Il perdit la voix du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines." — Nous ne le traduisons pas; nous disons: FROM THE TIME HE GAINED . . . — J'ai confiance, mesdames, que vous reconnaîtrez aussi bien les autres significations du *que* relatif.

Il me reste à vous recommander de ne pas confondre le *que* relatif avec le *que* conjonction. — Comment les distinguez-vous, monsieur? — Le premier est pronom, remplace un nom, en même temps qu'il unit deux membres de phrase. Le *que* conjonction unit seulement les membres de phrase: il

n'est nullement le remplaçant d'un nom. Donc si vous pouvez reproduire le nom qui est remplacé par *que*, vous serez sûres d'avoir un pronom ; si non, c'est le *que* conjonctif que vous reconnaîtrez dans la phrase. L'homme que j'aime. Je reproduis le nom en disant : l'homme *lequel* homme j'aime. Mais Je crois que l'âme est immortelle me présente une conjonction, car ce *que* ne remplace aucun nom. Il est impossible que je lui substitue aucun nom. Nous passons à un troisième pronom.

QUOI.

Mademoiselle nous a dit que M. Littré le nomme un pronom conjonctif indéclinable qui sert pour les deux genres et les deux nombres. M. Littré donne le nom de *conjonctifs* à ces pronoms qu'on appelle généralement *relatifs*.

Le caractère indéclinable, neutre, de *quoi*, ne vous dit-il pas qu'on ne peut l'employer pour les personnes ? — Évidemment. — Et son caractère neutre vous fait comprendre aussi que son rôle dans le langage est d'exprimer les choses indéterminées. — Oui. — C'est un pronom, il remplace, mais ce qu'il remplace est vague, indéterminé, quelque chose qui n'est ni masculin, ni féminin, un neutre ; ainsi *ce*, *rien*, *tout*, etc., ou bien une proposition entière. En effet une proposition n'a pas de genre, et c'est *quoi* qui doit la représenter : C'est à quoi je pensais. Vous dites que Cicéron fut mauvais citoyen : c'est en quoi vous vous trompez. Il n'est rien à quoi je ne sois disposé pour vous plaire. Le Chien de La Fontaine dit au Loup, qui lui demande ce qu'il devra faire à la ferme : " Flatter ceux du logis, à son maître complaire : moyennant quoi votre salaire sera force reliefs de toutes les façons." Voilà *quoi* remplaçant toute la proposition qui précède. Que ferait-on sans un neutre comme *quoi* ? *Moyennant qui*, *moyennant lequel*, marqueraient un genre ; or point de genre ici.

Vous rencontrerez *quoi*, mesdames, avec un antécédent déterminé. — Il n'est donc pas neutre. — Pardon ! c'est qu'alors cet antécédent déterminé cesse en quelque sorte d'avoir son genre. Il devient neutre, et c'est au relatif neutre *quoi* à le remplacer.

Examinez les exemples suivants que je prends dans M. Littré, et vous reconnaîtrez la justesse de mon explication :

L'éducation des enfants est une *chose* à *quoi* il faut s'attacher fortement. Il y a *de certaines choses* sur *quoi* on se trouve disposé à souffler du bonheur. “Voilà *de bien belles choses* à *quoi* saint Clément ne pense pas.” — BOSSUET.

Ne peut-on pas dire dans ces phrases respectivement : à *laquelle*, *sur lesquelles*, *auxquelles* ? — On le peut, mais je préfère cette indétermination. Je continue.

“C'est *la pensée* qui fait l'être de l'homme, et sans *quoi* on ne le peut concevoir.” — PASCAL.

Sans laquelle me paraîtrait mauvais ici. Et de même dans cette phrase de Voltaire : “La somme de 39238 livres de France à *quoi* se monte le total des deux envois.”

Quoi est absolument neutre, quand il n'a pas d'antécédent : Dites-moi en *quoi* je vous ai manqué. Il n'y a pas de *quoi* vous affliger.

Vous savez que *avoir de quoi* signifie avoir une certaine fortune. *Quoi* est neutre aussi dans ce sens.

Quoi est employé comme régime des prépositions ; je le remarque dans les exemples cités. Peut-il être régime direct, monsieur, et sujet ? — Oui. Que demande-t-il ? Je ne sais *quoi*. Voilà *quoi* régime direct. Le voici sujet : *Quoi* de plus heureux que ce qui vous arrive ?

Il nous reste à étudier deux pronoms relatifs, *lequel* et *dont*.

LEQUEL.

Lequel, laquelle, duquel, etc., est synonyme de *qui*. Nous savons que *qui* sujet se dit aussi bien des choses que des personnes. Il est donc rare qu'on ait besoin de *lequel* pour sujet. On en use seulement quand *qui* ne serait pas assez clair. Ainsi B. Rabutin dit : "J'allai trouver l'homme qui m'avait parlé du mariage de Mme de Miriamon, *lequel* me parut dans les mêmes sentiments." Si l'écrivain avait dit *qui*, nous ne saurions si ce pronom se rapporte à Mme de Miriamon ou à cet homme dont il est parlé.

Mais le grand usage de *lequel* est son emploi comme régime indirect, car *qui* ne peut guère se dire des choses au régime indirect. Vous vous souvenez que je vous ai dit que les poètes presque seuls employaient *qui* pour représenter des choses au régime indirect. — Oui, parce qu'ils aiment à animer, à personnifier tout. — C'est cela même. Donc en règle générale, c'est *lequel* dont il faut user au régime indirect, quand il s'agit de choses ou d'animaux : L'étude à laquelle je donne tout mon temps. Les plaisirs auxquels il s'abandonne.

Le génitif *duquel* est aussi presque exclusivement admis avec les choses et les animaux : Le cheval aux services duquel nous devons tant.

Quand une autre préposition que *au* ou *de* est jointe au relatif, il faut uniquement employer *lequel* et ne pas faire usage de *qui* : Le bois dans lequel, le lit sur lequel, les yeux par lesquels, votre jugement contre lequel, etc.

Au régime indirect, ne peut-on pas employer *lequel*, quand il s'agit des personnes ? — Si, mademoiselle, pour être plus clair et plus précis. À ce sujet je vous fais remarquer le caractère très-particulier de *lequel*, c'est qu'à la différence des autres pronoms il s'est incorporé, si je puis ainsi dire, l'article. Or l'article a une force déterminante qu'il communique à *lequel*. De là l'emploi de ce pronom pour déterminer forte-

ment. Vous voyez dans quel cas vous ferez bien de le substituer à *qui*. Ainsi : Voilà l'homme à l'amitié duquel je dois mon bonheur. Jeanne d'Arc à l'inspiration de laquelle la France dut sa délivrance. L'homme auquel je donne ma confiance la mérite. — Ne pouvons-nous pas employer *qui* dans ces cas ? — Si, certes ; mais *lequel* détermine davantage.

DONT.

Il ne sert que pour les cas obliques. — Qu'est-ce qu'un *cas oblique* ? — C'est un cas de la déclinaison latine autre que le nominatif, le vocatif ou l'accusatif : ceux-ci sont nommés *cas directs*. On se sert de ces termes en grammaire.

Dont est des deux genres et des deux nombres, et s'applique également aux personnes et aux choses : L'homme, la femme, les personnes, les livres dont vous parlez. Dans ces exemples *dont* signifie *de qui* ou *duquel*. Il signifie 2^o *de quoi* : il remplace alors ce que j'appelle des neutres : Ce dont j'ai parlé ; ce dont il s'agit. 3^o *Dont* a le sens de *par lequel*.

“ La beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence *dont* elle nous entraîne.” —
MOLIÈRE.

Les ennemis dont nous sommes opprimés.

Nous avons terminé. La prochaine leçon sera consacrée à trois monosyllabes importants, *où*, *en*, *y*. Adieu, mesdames.

XVI.

OÙ, EN, Y.

CES trois petits mots jouent un si grand rôle dans le langage, mesdames, que nous allons nous y arrêter un moment. — Sont-ce des pronoms, monsieur? — Vous me le direz peut-être tantôt vous-même, mademoiselle. Examinons-les.

Où vient du latin *UBI*, adverbe de lieu. Les Latins avaient *UBI* pour le lieu où l'on est, *QUO* pour le lieu où l'on va, *UNDE* pour le lieu d'où l'on vient, et *QUA* pour le lieu par où l'on a passé. — *Où* est donc, d'après son origine, un adverbe de lieu? — Oui, mademoiselle. S'il a un autre caractère, ce sera par un détournement de sa signification primitive.

En (je ne parle pas ici de la préposition *en*) vient du latin *INDE*, qui signifie *de là*. — *En* est donc aussi un adverbe de lieu? — Il n'y a pas à douter qu'il n'eût originairement ce caractère: Allez-vous à Boston? *J'en* viens. C'est-à-dire, je viens de là, *INDE*.

Y a pour étymologie *IBI*, là. *J'y* vais, c'est-à-dire, je vais là, *IBI*. Le premier sens qui s'accuse dans le mot *y* est donc encore celui d'un adverbe.

Le dictionnaire de l'Académie nomme *y* un adverbe relatif. Nous pouvons considérer, dans leur premier sens, nos trois mots comme des adverbes de lieu qui sont en même temps des adverbes relatifs. Ils sont relatifs parce qu'ils établissent une relation, un rapport entre deux membres de phrase. Con-

naissez-vous Boston? *J'y* demeure. *Y* avez-vous été? *J'en* viens. Dites-moi *où* vous allez. Le *y* de *J'y* demeure met en relation cette phrase, ou ce membre de phrase, avec Connaissez-vous Boston? Le *y* de *Y* avez-vous été? établit un rapport entre cette phrase et celle qui précède: *J'y* demeure. *Où* met en rapport Vous allez avec Dites-moi.

C'est ce fait que *où*, *en*, *y* sont relatifs, qui a amené à les traiter comme des pronoms relatifs. Du reste ils remplacent souvent les pronoms relatifs. Il est donc juste de les traiter comme pronoms relatifs quand ils jouent ce rôle; souvenons-nous seulement que d'après leur étymologie et originairement ils sont adverbes. Pour bien comprendre la valeur de ces mots il faut donc partir de leur signification adverbiale. N'y manquons pas.

Où, UBI. Son premier sens est interrogatif. Dans notre langue il exprime les quatre questions de lieu des Romains UBI, QUO, UNDE, QUÀ. *Où* demeurez-vous? *où* allez-vous? d'*où* venez-vous? par *où* avez-vous passé? — WHERE joue le même rôle en anglais. — Oui. Laissons tomber ce sens interrogatif de *où*, en formant ce qu'on nomme une interrogation indirecte, et nous aurons *où* dans son second rôle: Dites-moi, puis-je savoir, je voudrais connaître *où* vous demeurez, *où* vous allez, d'*où* vous venez, par *où* vous avez passé.

Mais si nous faisons encore un pas pour suivre le mouvement de l'adverbe *où*, nous le trouverons changeant de nature, et devenant le remplaçant des pronoms relatifs, et en conséquence un pronom lui-même. Nous discutons ensemble une grande question controversée; vos arguments sont puissants et vous allez triompher, mais voici un point faible que j'aperçois dans vos raisons et je vous dit: Voilà *où* vous trompez, madame. Cet *où* signifie *en quoi*. Il remplace donc le pronom *quoi* avec la préposition qui l'accompagne.

Ce sens est très-voisin du sens primitif de *où*, monsieur, et je ne suis point étonnée qu'on y ait passé. Ne fait-on pas la

même chose quand on dit à quelqu'un qui raisonne faussement : Je vous arrête ici ? — Votre remarque est juste, madame ; les peuples sont raisonnables dans leurs déductions. Avançons et nous trouverons *où* remplaçant *lequel* avec sa préposition, quand il s'agit de lieu : la ville *où* nous vivons, pour *dans laquelle* nous vivons. — Ce n'est guère différent du premier sens de notre adverbe. — Non. — On a généralisé cet emploi de *où* pour *lequel*, et l'usage s'est établi de l'employer même quand il ne s'agit pas d'un lieu. Le temps *où* nous vivons, pour *dans lequel*.

“ La mort ne surprend point le sage ;
 Il est toujours prêt à partir,
 S'étant su lui-même avertir
 Du temps où l'on se doit resoudre à ce passage.”

LA FONTAINE, viii. 1.

“ Chacun a son défaut où toujours il revient.”

Id. iii. 7.

Enfin la langue va plus loin et emploie *où*, même quand il s'agit des personnes ; il remplace dans ce cas *à qui, en qui*, etc. Cependant il faut reconnaître que cette signification est très-éloignée du sens caractéristique de *où*. L'idée de lieu ne peut pas nous y conduire. Aussi je vous recommande de ne pas faire cet usage de *où*. Il était rare même au XVII^e siècle. En voici un exemple dans Bossuet : “ Le premier de tous les peuples où on voit des bibliothèques est celui d'Égypte.” Molière a écrit : “ Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne.”

Je passe à l'adverbe *en*. Il est adverbe avant tout, signifie *de là*, INDE. C'est exactement la réponse à la question latine UNDE, d'où : D'où venez-vous ? Venez-vous de Boston ? Oui, j'en viens. Et interrogativement, En venez-vous ?

Un grand nombre d'autres significations dérivent de celle-là, et l'adverbe devient pronom relatif.

Comme pronom, il remplace un nom. Ce nom est 1° un neutre, ceci, cela, cette chose ou ces choses, toujours précédé de *de* : de ceci, de cela, etc. : Cette question est obscure, l'explication en est difficile. Savez-vous cela ! *J'en* ai entendu parler.

2°. Ce nom remplacé par *en* est une personne : de lui, d'elle, d'eux, d'elles. Molière dit du médecin : “ Le bon de cette profession, c'est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde, et jamais on n'*en* voit se plaindre du médecin qui l'a tué.” On ne voit *de mort*, ou *on ne voit aucun d'eux*.

3°. *En* remplace toute une proposition qui précède.

“ Si la curiosité me prenait de savoir si ces propositions sont dans Jansénius, son livre n'est pas si rare ni si gros que je ne le puisse lire tout entier pour m'*en* éclaircir, sans *en* consulter la sorbonne.” — PASCAL.

Faut-il vous parler de la place de *en* dans la phrase ? — Non, monsieur, la pratique de la langue nous l'a enseignée. — En tout cas voici des exemples qui résument tous les cas. Je parle de fleurs : *J'en* cueille, *j'en* ai cueilli ; cueilles-en, cueillez-en, cueillons-en ; n'*en* cueille pas, n'*en* cueillons pas ; je vous *en* ai cueilli, je lui *en* ai cueilli ; cueillez-nous-en et donnez-nous-en ; donne-m'*en*, donne-leur-en et donne-t-en à toi-même.

Remarquez que quand *en* est joint à *y*, il se met toujours après *y* : Y avait-il de vos amies au concert ? Je n'*y en* ai pas vu, je crois qu'il n'*y en* avait pas, je souhaiterais *y en* avoir vu. Allez-vous au concert ce soir ? Oui, je m'*y en* vais. — Pouvons-nous dire j'*y* vais ? — Sans doute, et c'est autre chose ; je vous donne seulement le cas de *en* et *y* réunis.

Il nous reste à étudier *y*.

Il est avant tout adverbe, je l'ai dit, puisqu'il représente IBI là. Allez-y est synonyme de allez-là, dans cet endroit.

Comme *en* répond à la question UNDE des Latins, d'où, *y* répond aux questions UBI et QUO : Où est-il ? Est-il ici ? il y est. Où va-t-il ? va-t-il à New York ? Il y va. Et aussi interrogativement, quand le lieu a été nommé auparavant : Y est-il ? y va-t-il ?

Après sa première signification adverbiale et étymologique *y*, comme *en*, passe tout de suite à son sens pronominal. Il devient pronom relatif. *En* signifie d'abord *de ce lieu*, et puis pronominalement *de ceci, de cela*. De même *y* signifie d'abord *en ce lieu*, en cet endroit, et prend ensuite le sens pronominal *en ceci, en cela, en cette chose*. Je parle de l'Iliade : tout *y* prouve l'unité de composition. Voltaire dit : " Une mouche, ayant vu un jour une hirondelle, qui, en volant, emportait des toiles d'araignée, en voulut faire autant, elle *y* fut prise." Elle fut prise en cela, dans cette chose, la toile d'araignée.

On s'éloigne ensuite du sens étymologique de *y*, et de même qu'on le dit des choses, on le dit des personnes. Nous avons noté le même fait dans l'emploi de *en* : Vous admirez beaucoup le génie de Macaulay ; pour ma part j'y en vois peu. C'est-à-dire je vois peu de génie *en lui*.

Voilà deux significations pronominales de *y*, où entre la préposition *en* comme elle était dans l'adverbe : en ce lieu ; en ceci, en cette chose ; en lui. Dans un nouveau sens, le *en* de la signification adverbiale disparaît et est remplacé par *à*. *En* pronom signifie donc 3° à ceci, à cela, à cette chose, et 4° à lui, à elle, à eux. Voici des exemples des deux cas : Vous le dites et je n'y contredis pas. Je ne puis oublier mon malheur, j'y pense toujours. Vous pensez trop à lui ; n'y pensez plus, c'est un ingrat. 5°. *Y*, comme *en*, peut représenter un membre de phrase, ou une phrase entière. Mme de Sévigné écrit à sa fille. " J'achève tous les livres et vous les commencez ; cela s'ajusterait fort bien si nous étions ensemble. Ah ! ma bonne, c'est dommage que nous n'y sommes quelquefois du moins."

Y signifie *chez quelqu'un* ou *avec quelqu'un* : Demeurez-vous chez votre frère ? *J'y* demeure. Je ne reçois pas aujourd'hui, je n'*y* suis pour personne.

Quant à la place de *y*, je vous l'indique par ces exemples. Nous allons au théâtre, venez-y avec nous ; nous n'y allons pas ; je vous y conduirai ; menez m'y ; vas-y, et j'y irai ; mènes-y-moi ; je t'ai dit que j'y irais. On supprime souvent *y* dans cette dernière phrase pour éviter l'hiatus. C'est une fausse délicatesse d'oreille.

Nous aborderons demain le pronom indéfini. Adieu, mesdames.

XVII.

LE PRONOM INDÉFINI ET L'ADJECTIF INDÉFINI.

NOUS voici arrivés à notre dernière étude des pronoms et des adjectifs, mesdames, aux *indéfinis*. Ils ont été tout particulièrement mal compris et mal traités par les grammairiens. M. Littré lui-même semble ignorer souvent la différence qu'il y a entre un adjectif, un pronom et un substantif, quand il traite les indéfinis. La question est très-difficile ; je réclame en conséquence toute votre attention.

Le caractère des *indéfinis* est, comme le terme l'indique, de donner aux choses une signification non définie. Les indéfinis ne particularisent pas, ne déterminent pas. Des mots comme *quiconque, autrui, on, personne*, ne marquent pas clairement l'*extension* qu'ils expriment (je vous ai expliqué ce terme. Voyez p. 49). Ils ne sont pas définis.

Je vais appeler les indéfinis devant vous, mesdames, et m'efforcer de vous montrer qu'ils sont vraiment indéfinis, et de vous faire reconnaître ceux d'entre eux qui sont adjectifs et ceux qui sont pronoms. — Vous nous avez donné la clef, monsieur, pour reconnaître les adjectifs des pronoms : les premiers sont compagnons des noms, les derniers sont remplaçants. — Employez toujours cette clef, mademoiselle. Si M. Littré l'avait eue, il n'aurait pas commis les erreurs qui étonnent dans son admirable dictionnaire.

Un premier indéfini est *on*. C'est le plus grand, le plus riche de nos indéfinis, je puis ajouter, le plus riche que pos-

sède aucune langue moderne, une puissante beauté du français. Vous savez combien son équivalent vous manque en anglais, et dans quelle pauvreté vous vous trouvez à cet égard. Vous n'avez aucun moyen de rendre pleinement, exactement, avec tout l'indéfini qui est désirable, ce que nous exprimons par ces deux lettres *on*. Cet indéfini est dans votre esprit, dans votre pensée, comme dans la nôtre, vous sentez comme nous le besoin de le produire dans votre langage. Vous ne trouvez rien. Vous dites par exemple **THEY SAY** ; mais **THEY** est un pluriel et non pas l'indéfini sans genre ni nombre ; vous dites **ONE SAYS**, mais **ONE** est singulier et trop déterminé. — Nous avons en outre, **I AM TOLD, IT IS SAID**. — Oui, ce sont des passifs que vous employez en désespoir de ne savoir comment exprimer votre pensée. — C'est vrai, monsieur. — J'ai parlé de l'anglais non seulement pour signaler un avantage de notre langue, ce qu'il convient de faire dans une grammaire française, mais encore pour mieux marquer la nature indéfinie du pronom *on*. Il n'est ni du masculin, ni du féminin, ni du pluriel, ni du singulier ; il représente un être collectif, un je ne sais qui, et un je ne sais combien.

D'où vient dans le français ce précieux petit mot ? — Du latin qui cette fois nous a donné, chose étrange, plus qu'il ne possédait, car il n'avait pas lui-même cet indéfini, et était réduit à employer comme vous un pluriel **DICUNT** ou un passif **DICITUR**.

Vous connaissez le mot latin **HOMO** qui fait à l'accusatif **HOMINEM**. — Oui, il signifie *homme*. — De l'accusatif **HOMINEM** le français tira *homme*, et du nominatif **HOMO** il fit d'abord *hom*, qui devint *om*, puis *on*. *On* fut dans le principe traité comme synonyme de *homme*, et considéré comme un substantif. — M. Littré l'appelle encore un substantif. — C'est une de ses distractions, madame. Il dit que *on* est un substantif abstrait, comme l'est, par exemple, *la grandeur*. *On*

n'est point un substantif, il est remplaçant d'un substantif, aussi bien que *quiconque, quelqu'un, autrui*, etc. Il remplace ce substantif, cet être collectif dont j'ai parlé. — Ne peut-il pas être employé substantivement? — Si, comme presque tous les mots des langues : le boire, les car, les pourquoi, le bon, le méchant, etc. *On* est substantif ici : Ne croyez pas tout ce qu'*on* vous dit, madame : *on* est un sot qui se trompe bien souvent, qui médit, qui calomnie ; *on* est une méchante langue.

Cet indéfini *on* est très-clair dans sa grammaire ; c'était un nominatif en latin : il ne s'emploie donc que comme sujet de la phrase. Il signifie dans la langue-mère *homme*, et pour cela il ne se dit que des hommes et point des choses. Il ne se dit même pas de Dieu, qui n'est pas homme, et qui ne peut être traité collectivement.

Ne peut-il pas être suivi d'un adjectif au féminin, monsieur? — Si, mademoiselle, en vertu d'une figure de grammaire qui s'appelle syllepse. — Qu'est-ce qu'une syllepse? — C'est une figure qui règle l'accord non sur le mot lui-même, mais sur l'idée qu'on y attache. Ainsi le mot *on* est du singulier neutre, mais l'idée que mon esprit y attache peut en faire un féminin et un pluriel. Je pourrai donc dire en parlant à une femme : *On* est bien *jolie* aujourd'hui, car mon esprit voit dans *on* la femme à laquelle je parle. De même, par une syllepse qui me présente une idée de pluriel : “ Ici *on* est *égaux*,” paroles souvent écrites au-dessus de la porte d'un cimetière.

“ Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où *on* est de se trouver *seuls*.” — LA BRUYÈRE.

Ces syllepses ôtent à *on* une portion de son caractère indéfini, et ne lui en laisse que ce qu'il en faut pour donner à la phrase un sens un peu vague qui a du charme. En anglais

vous ne pourriez que dire : YOU ARE PRETTY TO-DAY ; ou SOME ONE LOOKS PRETTY TO-DAY ; THE EMBARRASSMENT THEY FEEL ou ONE FEELS AT BEING ALONE, sans marquer rien de cette nuance d'indéfini que le pronom *on* exprime quand nous voulons.

Y a-t-il une différence entre *on* et *l'on*, monsieur ? — Généralement les grammairiens ne reconnaissent entre les deux termes aucune différence. L'euphonie seule décide, disent-ils, s'il faut faire usage de *on* ou de *l'on*. Et ils s'étonnent que les écrivains commencent quelquefois leurs phrases par *l'on*, alors que l'euphonie ne le prescrit pas. Cependant, mesdames, vous remarquez l'article *le* dans *l'on*. — Oui. — Or l'article détermine, définit. C'est une contradiction du sens indéfini de *on* que l'article apporte dans son union avec *on*. Ne lui enlève-t-il pas une grande partie de son sens indéfini ? *l'on* n'est-il pas plus déterminé que *on* ? Ne devient-il pas presque synonyme de *les hommes* ? Il me semble qu'il doit en être ainsi, et je regrette que l'euphonie nous porte souvent à sacrifier l'exacte expression de notre pensée. Cependant, malgré ce trouble que cause la loi d'euphonie, nous reconnaissons ce sens plus déterminé de *l'on* dans bien des phrases écrites par les maîtres.

Comprenez-moi bien, mesdames, je dis que *l'on* est presque synonyme de les hommes, qu'il peut se traduire par tous les hommes, ou au moins les hommes en général, et qu'il ne signifie pas comme *on* un nombre tout à fait indéterminé d'hommes, ou, comme il arrive, Pierre ou Paul, vous ou moi. C'est vous quand je dis : *On* est bien jolie ; et c'est moi dans cette phrase ; *On* vous trouve bien jolie aujourd'hui ; si j'emploie *l'on* dans ces deux cas ; je m'exprime mal évidemment.

Vous savez que Pascal trouvait le *moi* haïssable et que les écrivains de Port-Royal évitaient pour cette raison d'employer *je* et *moi*. Ils disaient *On* a reçu votre lettre, au lieu de : J'ai reçu. *L'on* serait mauvais encore dans ce cas.

Voici donc des exemples où *l'on* a bien cette signification de *les hommes*.

“ C'est d'un roi que l'on tient cette maxime, que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste. ” — BOILEAU.

C'est très-exact pour le premier *l'on*, monsieur, mais le second ne signifie-t-il pas *un homme*, d'une manière très-indéfinie? — Je le veux bien, mademoiselle: dites que le poëte l'a employé pour l'euphonie, ce qu'il faut regretter, et reconnaissez la signification rigoureuse du premier *l'on*.

Je continue à citer.

“ L'on hait avec excès lorsque l'on hait un frère. ” — RACINE.

La Rochefoucauld a un très-grand nombre de maximes qu'il commence par *on*, quelques-unes seulement où il emploie *l'on*. C'est qu'en effet *l'on* dénature le pronom indéfini *on*, et qu'il ne faut l'employer que rarement, pour signifier les hommes. L'auteur des maximes serait encore plus cruel qu'il n'est, s'il parlait aussi sévèrement de notre pauvre humanité, en employant *l'on*. Il l'emploie ici: “ L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir. ” Ne veut-il pas signifier que cela est vrai des hommes en général?

Nous pourrions remplacer les hommes par *l'on* dans cette maxime, et non pas par *on*: “ Les hommes ne vivraient pas longtemps en société, s'ils n'étaient dupes les uns des autres. ” L'on ne vivrait, etc. Mais il dit: “ On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine. On s'est trompé lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étaient deux choses différentes. On ne donne rien si libéralement que ses conseils. On n'aurait guère de plaisir, si on ne se flattait jamais. ” Dans toutes ces phrases l'indéfini de l'idée doit être marqué, et *l'on* ne conviendrait guère.

Passons à un second indéfini, mesdames, à *quiconque*.

Il vient du latin *QUICUMQUE*, et signifie toute personne qui, qui que ce soit qui. Vous voyez que cette signification est bien indéfinie, moins cependant que celle de *on*, parce que *quiconque* est du singulier dans l'idée qu'il exprime, tandis que *on* n'a ni genre ni nombre. — *Quiconque* n'a pas de genre non plus? — Nous le traitons comme un masculin, mais c'est vraiment un neutre. Il en est de même de tous les indéfinis. Retenez-le. Ils sont indéfinis, parce qu'ils ne marquent pas la chose ou la personne qu'ils représentent avec précision, et ne nous disent pas s'il s'agit d'un masculin ou d'un féminin.

Comme *on*, *quiconque* ne se dit pas des choses. *Quiconque* est toujours une personne. — N'est-il jamais traité comme un féminin? — Si, mademoiselle, aussi bien que *on*. Alors il est moins indéfini. C'est quand le *quiconque* n'est plus absolument général, et ne signifie plus *quiconque d'entre tous les hommes et toutes les femmes*, mais *quiconque d'entre les femmes seulement, ou d'entre certaines femmes auxquelles je parle*: *Quiconque* est coquette ne sait pas aimer. *Quiconque* sera attentive, mesdames, à mon explication, comprendra la nature de l'indéfini qui nous occupe.

N'est-il jamais pluriel? — Très-rarement; ne l'employez qu'au singulier, quoique Bossuet ait dit: “*Quiconque* n'est pas d'accord avec la règle, elle les repousse et les condamne.” — Bossuet aurait pu dire *le*. — Je préférerais qu'il l'eût fait. Les indéfinis ont leur beauté: ne les dénaturons pas.

Une particularité de l'emploi de *quiconque* est qu'il ne faut pas mettre *il* dans la proposition principale de la phrase qui commence par *quiconque*. Dites comme Boileau, “*Quiconque* est riche est tout; sans sagesse il est sage,” et non pas: *Quiconque* est riche *il* est tout. Cependant, mesdames, quand la phrase est longue n'hésitez pas à violer cette règle de grammaire, et employez *il* pour vous exprimer plus clairement. La clarté avant tout, avant les règles mêmes. Massillon a

eu raison d'écrire ainsi : " Quiconque n'est pas sensible au plaisir si vrai, si touchant, si digne du cœur, de faire des heureux, *il* n'est pas grand ; il ne mérite pas même d'être homme."

Il est non seulement admis par exception, mais est requis, quand le verbe de la proposition principale est au subjonctif :

" Misérables humains, ceci s'adresse à vous.

Je n'entends résonner que des plaintes frivoles,

Quiconque en pareil cas, se croit haï des cieux

Qu'il considère Hécube, il rendra grâce aux dieux."

LA FONTAINE, x. 13.

Quiconque ne veut pas rester, qu'il s'en aille.

Les indéfinis sont nombreux, mesdames. Il serait trop long de les étudier tous avec des détails complets. Ce n'est pas nécessaire du reste. L'essentiel est que vous les reconnaissiez, que vous en saisissiez le sens indéfini, et que vous ne fassiez point confusion des indéfinis qui ne sont qu'adjectifs avec ceux qui sont pronoms. En vous parlant de *on* et de *quiconque*, je vous ai appris comment vous devez raisonner sur les autres indéfinis.

Je vais vous les montrer dans la langue des maîtres. Ne manquez pas de saisir cette occasion d'orner en même temps votre esprit des profondes pensées qui suivent.

1. " On peut avoir la confiance de *quelqu'un* sans en avoir le cœur. Celui qui a le cœur n'a plus besoin de révélation ou de confiance ; tout lui est ouvert." — LA BRUYÈRE, 202.

2. " *Quelques-uns* de ceux qui ont lu un ouvrage en rapportent certains traits dont ils n'ont pas compris le sens, et qu'ils altèrent encore par tout ce qu'ils y mettent du leur." — Id. 121.

3. " *Chaque* passion parle un différent langage." — BOILEAU, ART, p. iii.

4. "Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fonde tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire les censeurs, qui ôtent *chacun* l'endroit qui leur plaît le moins." — LA BRUYÈRE, 123.

5. "*Chacun* dit du bien de son cœur, et *personne* n'en ose dire de son esprit." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 98.

6. "Dans le bonheur d'*autrui* je cherche mon bonheur." — CORNEILLE, CID, i. 6.

7. "Nous avons *tous* assez de force pour supporter les maux d'*autrui*." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 19.

8. "Notre défiance justifie la tromperie d'*autrui*." — Id. MAXIME 86.

9. "Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou par un *autre* tour de folie de ne pas être fou." — PASCAL, 408.

10. "Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une *autre* règle pour juger de l'ouvrage; il est bon et fait de main d'ouvrier." — LA BRUYÈRE, 126.

11. "Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener *les autres* à notre goût et à nos sentiments; c'est une trop grande entreprise." — Id. 113.

12. "Ce qui nous rend la vanité *des autres* insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 179.

13. "Tous les hommes se haïssent naturellement *l'un l'autre*." — PASCAL, 411.

14. "L'amour et l'amitié s'excluent *l'un l'autre*." — LA BRUYÈRE, 200.

15. "Les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient dupes *les uns des autres*." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 87.

16. "Les *personnes* faibles ne peuvent être sincères." — Id. MAXIME 316.

17. “ Quel dérèglement de jugement, par lequel il n’y a *personne* qui ne se mette au-dessus de tout le reste du monde, et qui n’aime mieux son propre bien, et la durée de son bonheur et de sa vie, que celle de tout le reste du monde ! ” — PASCAL, 421.

18. “ S’il est heureux d’avoir de la naissance, il ne l’est pas moins d’être *tel* qu’on ne s’informe plus si vous en avez. ” — LA BRUYÈRE, 157.

19. “ Nous gagnerions plus de nous laisser voir *tels* que nous sommes, que d’essayer de paraître ce que nous ne sommes pas. ” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 457.

20. “ Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions ; *tels* peuvent être loués de ce qu’ils ont fait, et *tels* de ce qu’ils auraient fait. ” — LA BRUYÈRE, 152.

21. “ Il n’y a homme *quelconque* qui ne sache cela. ” — LITTRÉ.

22. “ *Nulle* autre religion que la chrétienne n’a connu que l’homme est la plus excellente créature et en même temps la plus misérable. ” — PASCAL, 4.

23. “ *Nul* ne mérite d’être loué de bonté, s’il n’a pas la force d’être méchant : toute autre bonté n’est le plus souvent qu’une paresse ou une impuissance de la volonté. ” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 237.

24. “ Elle eût beaucoup mieux fait de passer son chemin sans dire *aucune* chose. ” — LA FONTAINE, x. 3.

25. “ Je ne crois pas qu’*aucun* puisse y parvenir. ” — LITTRÉ.

26. “ On entreprend assez, mais *aucun* n’exécute. ” — CORN. CINNA, ii. 1.

27. “ Phèdre était si succinct qu’*aucuns* l’en ont blâmé. ” — LA FONTAINE, vi. 1.

28. “ Le *même* orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts nous porte à mépriser les

bonnes qualités que nous n'avons pas." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 462.

29. " Nous avons tous la *même* origine, et cette origine est petite." — BOSSUET.

30. " Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite *même*." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 166.

31. " La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable. Un arbre ne se connaît pas misérable. C'est donc être misérable que de se connaître misérable ; mais c'est être grand que de connaître qu'on est misérable. Toutes ces misères-là *mêmes* prouvent sa grandeur. Ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé." — PASCAL, 20.

32. " Si nous ne nous flattions point *nous-mêmes*, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 152.

33. " On fait souvent vanité des passions *même* les plus criminelles." — Id. MAXIME 27.

34. " Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice est que nous en avons *plusieurs*." — Id. MAXIME 195.

35. " L'on n'a guère vu jusques à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs : Homère a fait l'*Iliade*, Virgile l'*Énéide*, Tite-Live ses *Décades*, et l'orateur romain ses *Oraisons*." — LA BRUYÈRE, 116.

36. " Il n'y a guère de poltrons qui connaissent toujours *toute* leur peur." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 370.

37. " Être avec des gens qu'on aime cela suffit ; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, *tout* est égal." — LA BRUYÈRE, 202.

38. " Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là *tout* l'homme." — BOSSUET.

39. " L'auteur de ces merveilles (l'auteur du monde) les comprend ; *tout* autre ne le peut faire." — PASCAL, 7.

40. " La piété est *le tout* de l'homme." — BOSSUET.

41. " *Tout* éloge imposteur blesse une âme sincère." — BOILEAU.

42. " Mettez-vous dans *quelle* situation il vous plaira, la prière l'adoucir." — MASSILLON.

43. " *Quels* courages Vénus n'a-t-elle pas domptés ? " — RACINE.

44. " Qu'ils apprennent au moins *quelle* est la religion qu'ils combattent avant que de la combattre." — PASCAL, 155.

45. " *Quel* père je quitterais et pour *quelle* mère." — RACINE.

46. " *Quel* charme de s'ouïr louer par une bouche qui, même sans s'ouvrir, nous enchante et nous touche ! " — LA FONTAINE.

47. " *Quel* jour du mois est-il aujourd'hui ? Le trois." — LITTRÉ.

48. " Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent *quelque* avantage, ni de si heureux que les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 59.

49. " *Quelques* crimes toujours précèdent les grands crimes." — RACINE.

50. " À *quelque* temps de là la cigogne le prie." — LA FONTAINE, i. 18.

51. " Un loup *quelque* peu clerc prouva par sa harangue,
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal."

Id. vii. 1.

52. " De l'autre côté se sont trouvés quatre-vingts docteurs séculiers, et *quelque* quarante religieux mendiants." — PASCAL, PROV. x.

53. " *Quelle* découverte que l'on ait faite dans le pays de

l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.”
— LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 3.

54. “ *Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros.*” — Id. MAXIME 53.

55. “ *Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales.*” — Id. MAXIME 52.

56. “ *Quelque bonnes que soient les raisons qu'il ait données.*” — LITTRÉ.

57. “ *On trouve mainte épine où l'on cherchait des roses.*”
— REGNARD.

58. “ *Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner.*”
— LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 83.

59. “ *La plupart des femmes n'ont guère de principes, elles se conduisent par le cœur.*” — LA BRUYÈRE, 188.

60. “ *La plupart emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée.*”
BOILEAU, ART POÉTIQUE, 1. •

Voilà de nombreux exemples, mesdames ; ils vous présentent des indéfinis. — Les présentent-ils tous ? — Non, il n'est guère possible de penser à tous les indéfinis. Je les ai réunis en plus grand nombre que les grammairiens ne le font, et assurément ils suffisent pour vous faire reconnaître les autres, quand vous les rencontrerez. Mais il vous faut comprendre que ce sont des indéfinis, et que les uns sont des pronoms et les autres des adjectifs.

Sur cette question, je suis en désaccord avec M. Littré et je tiens à m'en expliquer. Il n'est pas permis de contredire une autorité aussi justement suivie et respectée, sans donner

les raisons. — Où est le désaccord, monsieur ? — Il est principalement en ce fait que M. Littré nomme substantifs plus d'un des termes que je crois pronoms. Veuillez être attentives.

Je prends à l'illustre auteur du *Dictionnaire* lui-même la définition du substantif et celle du pronom. — Vous nous les avez données. — Il importe de les mettre en regard l'une de l'autre et de les discuter.

Voici celle du substantif. “ Un mot qui marque une chose qui subsiste, comme le soleil, la lune, etc.; ou qui est considérée comme subsistante; par exemple, le courage, la beauté, etc.”

Il définit le pronom : “ Mot qui désigne les êtres par l'idée d'une relation à l'acte de la parole, par opposition aux noms qui désignent les êtres par l'idée de leur nature.”

Le substantif est donc une chose qui subsiste réellement ou que notre esprit considère comme subsistante. Si le courage ne subsiste pas réellement, il subsiste idéalement. Nous en avons fait un être abstrait. Il est abstrait, mais nous le traitons comme un être. Il a comme tout être ce que nous avons appelé *compréhension* et *extension*. Les substantifs ont tous une compréhension, c'est-à-dire, un ensemble de qualités qui les constituent, et une extension, c'est-à-dire, un certain nombre d'individus où de choses auxquelles ils s'appliquent. — Vous nous avez dit que l'homme avait pour compréhension : vie, mouvement, raison, parole, et pour extension tous les individus de l'espèce homme. — Oui. — Mais où est la compréhension de courage ? — Il y a du cœur, de la fermeté, dans le courage, et quelque chose qui nous empêche de succomber sous les coups de l'infortune, aussi bien que ce qui nous fait marcher sans peur contre l'envahisseur de notre foyer, ou de notre patrie. Tout cela est dans la compréhension de ce substantif. — Et l'extension ? — Ce sont tous les courages, tous les individus, si je puis ainsi dire, de cette

espèce de chose appelée courage, le courage qui supporte le malheur, le courage du martyr, le courage du soldat, etc. — Nous comprenons.

Eh bien ! les pronoms n'ont pas de compréhension ni d'extension par eux-mêmes, puisqu'ils ne désignent pas les êtres par l'idée de leur nature, comme dit M. Littré. En conséquence, vous ne pouvez me demander quelle est la compréhension d'un pronom, ni quelle son extension ; si vous le faites, j'aurai à vous poser au préalable une question. — Laquelle ? — Celle-ci : quel est le substantif que votre pronom représente ?

Résumons : dois-je poser cette question préalable, je n'ai à faire qu'à un pronom. Puis-je immédiatement vous donner la nature du terme, c'est-à-dire sa compréhension et son extension, c'est un substantif qui se présente à moi. Ainsi demandez-moi quelle est la compréhension de *on*, de *chacun*, de *plusieurs*, de *nous*, de *vous*, de *celui-ci*, de *celui-là*, ne suis-je pas réduit à vous répondre : dites-moi quels êtres votre *on*, votre *chacun* représentent, afin que je puisse vous donner la compréhension de ces êtres ? — C'est vrai, monsieur, et ainsi nous reconnaitrons les pronoms des substantifs.

Voyons. M. Littré nomme substantifs *on*, *autrui*, *quelqu'un*, *personne*, *rien*, *quelque chose*. Il appelle *la plupart* un terme collectif. Il ne reconnaît guère *quiconque* pour un pronom, car il le définit : " Un pronom indéfini, ou plutôt un nom général de personne." Il considère *l'un et l'autre*, *l'un ou l'autre*, *l'un l'autre*, comme des expressions pronominales. Vous pouvez adopter cette dernière vue, mais pourquoi ne nommerions-nous pas simplement *l'un et l'autre*, etc., des pronoms ? Que ces pronoms soient exprimés en plusieurs mots, cela ne change rien à leur nature. En effet, l'anglais peut les traduire par un mot, BOTH, synonyme de THE ONE AND THE OTHER ; EITHER, synonyme de THE ONE OR THE OTHER. En conséquence, je regarde *l'un et l'autre*, *l'un ou*

l'autre, comme des pronoms indéfinis. *Ni l'un ni l'autre* a la même nature. — Mais nous ne pouvons pas rendre en un mot *l'un l'autre*. Nous disons THE ONE THE OTHER, ou bien EACH OTHER. — C'est vrai : aussi l'on peut considérer *l'un l'autre* comme un double pronom indéfini. Il y a là deux pronoms.

Quant à ces termes que M. Littré considère comme des substantifs, le moyen que je vous ai donné de distinguer le substantif du pronom doit vous persuader que ce sont des pronoms indéfinis. — Oui, monsieur ; car on ne peut donner la compréhension ni l'extension de *on*, *autrui*, *quelqu'un*, etc., sans savoir au préalable ce qu'ils remplacent.

Veillez, mesdames, examiner les phrases que je vous ai données pour vous présenter les indéfinis, et interrogez-moi.

Dans les deux premières pensées, je remarque *quelqu'un*. C'est un pronom indéfini. Ce mot n'est jamais adjectif, n'est-ce pas ? — Non, car il ne peut accompagner un nom. Il remplace toujours. Qui remplace-t-il ? — Je ne sais qui, c'est pour cela qu'il est indéfini. — Ne remplace-t-il pas toujours une personne ? — Il me semble, monsieur, que ce pronom a deux significations, une signification *absolue*, comme dans la première pensée citée de La Bruyère ; c'est notre anglais SOMEBODY. Alors il remplace toujours une personne, jamais une chose, jamais même un animal. — Vous avez raison, mademoiselle. — Dans la seconde pensée, *quelques-uns* est employé *relativement*, je veux dire relativement à un substantif, *les hommes qui ont lu un ouvrage*. Il signifie une portion, une petite portion. Dans ce sens il s'applique aux choses comme aux personnes : Quelques-uns de mes livres sont écrits en français. — Vous avez bien distingué les deux sens de *quelqu'un*. Ne remarquez-vous pas que *quelqu'un absolu* est plus indéfini que *l'autre* ? — Évidemment, monsieur, puisque *quelqu'un* employé relativement est seulement d'un indéfini limité. Il est limité aux choses ou aux hommes dont

nous parlons. Les *quelques-uns* dont parle La Bruyère sont parmi ceux qui ont lu un ouvrage, etc. — Tandis que le *quelqu'un* de la première pensée est pris dans l'espèce entière des hommes? — Oui.

Quelqu'un absolu, est-il des deux genres? — Oui, madamé. — On ne l'emploie pas au féminin? — Rarement : il aime *quelqu'une*. Vous voyez que dans ce cas ce pronom perd quelque chose de son indéfini, car il est limité à une moitié du genre humain. *Quelqu'un* est un homme ou une femme, mais *quelqu'une* ne peut être qu'une femme.

Chaque, que nous avons dans un vers de Boileau, n'est pas un pronom, puisqu'il accompagne un substantif *chaque passion*. Et comme aucune passion n'est déterminée, je vois que *chaque* est un adjectif indéfini. — Oui, madame.

Au contraire, *chacun*, qui a la même signification indéfinie que *chaque*, n'accompagne pas, mais remplace un substantif. C'est donc un pronom indéfini. — Vous avez raison. Ne remarquez-vous pas que *chacun* est employé dans deux sens différents? — Si ; dans la maxime de La Rochefoucauld (5), *chacun* est entièrement indéfini, employé absolument, et signifie toute personne, qui que ce soit dans l'espèce humaine, homme ou femme. En ce sens se dit-il aussi des animaux? — Non, ni des animaux, ni des choses. Continuez, madame. — Dans la pensée de La Bruyère (4), *chacun* a un sens moins large, moins indéfini ; il est limité aux censeurs, à ceux qui critiquent les livres. En ce sens il se dit des animaux et des choses, n'est-ce pas? — Oui :

“ Les abeilles, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent *chacune* leur cellule.” — BUFFON.

On dit : Chacun de ces livres, chacune de ces plantes. — Vous dites *chacune* au féminin? — Dans cette seconde signification, oui.

Chacun absolu doit être traité comme un neutre. Cependant on dit familièrement : *Chacun aime sa chacune*. Dès lors le sens est moins absolu, puisque *chacun* est nécessairement un homme dans cet exemple, et *chacune* une femme.

Je rencontre une difficulté, monsieur, dans l'emploi de l'adjectif possessif avec *chacun* ; je ne sais quand employer *son* et quand faire usage de *leur*. — C'est une difficulté pour nous aussi, mademoiselle. Vous savez que *chacun* a une signification distributive très-marquée ; mais en même temps, il arrive que les mots qui l'accompagnent font perdre de vue sa signification distributive et conduisent à le traiter comme un collectif. Cela a toujours lieu quand la première ou la seconde personne sont jointes à chacun : Nous avons pris chacun notre part ; vous avez pris chacun votre part. *Nous* et *vous* effacent dans notre esprit l'idée distributive de chacun, et nous disons *notre, votre* part, et non pas *sa* part. Eh bien ! ce phénomène peut se présenter aussi à la troisième personne : Ils ont pris chacun *leur* part, mais je puis dire : Ils ont pris chacun *sa* part. En disant comme ceci, je laisse à *chacun* sa signification distributive. Ce que je veux exprimer surtout c'est que chacun a pris sa part, et le pluriel *ils ont pris*, qui précède, ne me détourne pas de mon idée. Au contraire en disant *leur* part, je suis attentif à *ils ont*, et chacun est oublié : ils ont pris leur part, chacun la sienne. Comprenez-vous, mesdames ? — Difficilement, monsieur. — Voyons : une succession a été partagée en trois parts. Les parts ont été tirées au sort. Je dis : Personne ne pourra réclamer, ils ont pris chacun *sa* part. Puis-je m'exprimer autrement ? — Non. — Le notaire chargé de délivrer la succession a remis les trois parts ; il n'a plus rien à remettre ; il dira bien : Ils ont pris chacun *leur* part. — Nous avons compris.

Ne tenez aucun compte de la règle donnée dans *la Grammaire des grammaires* : " On emploie *son, sa, ses*, lorsque *chacun* est placé après le régime direct du verbe, et *leur*,

leurs, quand *chacun* précède le régime.” La Fontaine et Massillon se sont bien exprimés en disant :

“ Ce n’est pas moi qui *les* ai mis chacun à *leur* place.” — MASSILLON.

“ Ils allaient de *leur* œuf manger chacun *sa* part.” — LA FONTAINE, x. 1.

Les deux maximes (7, 8), et le vers de Corneille (6) vous présentent un autre pronom indéfini, *autrui*. Il vient de ALTER-HUIC, *cet autre*, dit M. Littré. M. Brachet le considère comme un complément de *autre*, une sorte de génitif. Dans l’ancienne langue, au lieu de dire : le cheval d’un autre, on disait *le cheval autrui*. Par conséquent *autrui* ne peut être sujet ; il est toujours complément d’un verbe : parler mal d’autrui ; ou d’une préposition : le bien d’autrui. Ne soyons pas plus sévères envers autrui qu’envers nous-mêmes.

Je ne sais pourquoi M. Littré s’obstine à nommer *autrui* un substantif. Son étymologie latine prouve qu’il est pronom. En outre il est synonyme de *les autres*, et pour M. Littré lui-même *les autres* est un pronom indéfini. Or un substantif et un pronom ne peuvent être synonymes. M. Littré insiste cependant : “ *Autrui* étant un substantif on peut le suppléer, dans le second membre d’une phrase par les adjectifs possessifs *son, sa, ses*, et dire par exemple : En épousant les intérêts d’autrui, nous ne devons pas épouser ses passions.” Je pourrais faire le même raisonnement avec *les autres* et dire également bien : En épousant les intérêts des autres, nous ne devons pas épouser *leurs* passions. Cela prouve une seule chose, c’est que *autrui*, comme tant d’autres mots, peut être substantifié. Il l’est souvent, mais par sa nature il est pronom, et vous ne pourrez jamais donner sa compréhension, précisément parce qu’il n’est pas substantif.

Autrui est neutre, mesdames, sans genre, et cela encore en

fait nécessairement un pronom, car nos substantifs sont tous ou du masculin ou du féminin.

Autre est un indéfini, tantôt adjectif, tantôt pronom. Quand est-il adjectif? — Quand il accompagne un substantif, comme dans les exemples 9 et 10. — Et il est pronom quand il remplace un substantif. Vous reconnaissez le pronom dans la pensée de La Bruyère (11), et dans la maxime de La Rochefoucauld (12).

Vous avez l'indéfini *l'un l'autre* dans nos exemples 13, 14; il est au pluriel dans la maxime 15.

L'un l'autre se met au féminin comme au pluriel: l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres. Il se dit des choses aussi bien que des personnes.

“Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire.”

RACINE, ATHALIE, iii. 3.

N'y a-t-il pas plus de deux projets dans la tête de la reine Athalie? Je me souviens des beaux vers où le grand prêtre Joad appelle sur la reine “l'esprit d'imprudence et d'erreur” qui devait mettre le désordre dans les projets qu'elle formait.

“Confonds dans ses conseils une reine cruelle.

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle

Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,

De la chute des rois funeste avant-coureur.”

C'est un magnifique développement du QUOS VULT PERDERE JUPITER DEMENTAT. — Eh bien, monsieur, s'il y a plus de deux projets, ne faut-il pas dire: semblaient les uns les autres se détruire? — C'est la règle, mais j'admire la violation de cette règle. *L'un l'autre* est un indéfini, et on peut quelquefois lui refuser le pluriel. Cela lui laisse mieux sa signification indéfinie.

Ne confondez-pas *l'un l'autre* avec *l'un et l'autre*, car celui-

ci indique seulement qu'on est deux à faire, à sentir ou à subir une chose, tandis que *l'un l'autre* exprime réciprocité. Voyez la différence : Ils aiment l'un et l'autre ; ils s'aiment l'un l'autre.

Lisez les exemples 16, 17 et 5. — J'y vois *personne* employé comme substantif féminin dans la maxime de La Rochefoucauld (16) ; dans les deux autres pensées il est pronom indéfini. — C'est exact, madame.

Nous n'avons pas à parler du substantif féminin *personne*. C'est un substantif comme tout autre. — Une personne est un homme ou une femme ? — Oui, madame. Cependant il signifie souvent une femme seulement : Une jeune personne. — Le substantif *personne* n'est jamais masculin ? — Il l'est rarement ; c'est quand l'écrivain oublie le mot pour ne voir que la chose. Ainsi Molière a dit : "Jamais je n'ai vu deux personnes être si *contents* l'un de l'autre."

Le pronom indéfini *personne* est-il aussi du féminin, monsieur ? — Non, certes ; il est indéfini, ne signifie spécialement ni homme, ni femme, est neutre par conséquent. Il est traité comme un masculin, bien entendu, puisque nous n'avons pas de forme neutre. Il n'a pas de pluriel. — Serait-ce une faute de dire : *Personne* ne fut plus malheureuse qu'Hécube, reine de Troie ? — Non, madame, on peut abandonner le mot et s'attacher au sens seulement. C'est l'opinion de M. Littré, et vous ferez bien de l'adopter. Nous avons constaté une semblable exception pour plusieurs de nos indéfinis, et constaté qu'ils perdent alors une portion de leur signification indéfinie.

Personne pronom a deux significations, mesdames, l'une positive et l'autre négative. Dans la première il est synonyme de *quelqu'un* : *Personne* est-il plus naïf, plus bonhomme que notre La Fontaine ? Dans la deuxième, il est synonyme de *nul* ; dans ce cas il est accompagné d'une négation. Vous avez cette signification dans les exemples 5 et 17. — Dans ce

sens négatif, la négation est quelquefois sous-entendue, monsieur. Ainsi : Qui est là? Personne. — Votre observation est bonne, madame.

Est-ce que *tel* est adjectif ou pronom, monsieur, dans la pensée de La Bruyère (18), et dans la maxime de La Rochefoucauld (19)? Je vois bien que l'autre pensée de La Bruyère (20) nous présente deux fois le pronom *tel* au pluriel, car *tels* y remplace un substantif d'une manière indéfinie : ce sont des hommes, nous ne savons qui, nous ne savons combien, qui peuvent être loués de ce qu'ils ont fait, et d'autres hommes, désignés de la même manière indéfinie, qui peuvent être loués de ce qu'ils auraient fait. — Vous avez bien marqué le rôle de ce pronom indéfini ; et, en même temps, vous avez fait toucher au doigt l'erreur de M. Littré qui ne reconnaît *tel* que comme adjectif.

C'est l'adjectif que je vous ai donné dans nos exemples 18, 19. Voici le pronom encore dans ce vers de Racine :

“ *Tel* qui rit vendredi dimanche pleurera.”

Dites-moi, mesdames, si *tel* est adjectif ou pronom dans cette phrase où Bossuet parle du grand Condé? “ *Tel* on l'avait vu dans les combats, résolu, paisible, occupé de ce qu'il fallait pour les soutenir, tel il parut à ce dernier choc,” c'est-à-dire au moment de la mort. — *Tel* est adjectif dans cette phrase. — Et ici : *Tel* maître, tel valet ; *Telle* vie, *telle* fin? — Je suis certaine qu'il y a là quatre adjectifs. — Vous ne vous trompez pas, madame.

Enfin *tel* est substantifié quelquefois : Monsieur un tel, madame une telle.

Quelconque (21) est très-indéfini, autant que *quiconque*. Mais celui-ci est un pronom ; *quelconque* est adjectif, car il accompagne toujours un substantif. Il se dit des hommes et des choses : Un homme quelconque, une chose quelconque. — C'est notre *WHATEVER*. — Oui.

Savez-vous si *nul* est pronom indéfini ou adjectif indéfini, mesdames? — Il est tantôt l'un, tantôt l'autre. Il est adjectif dans la pensée de Pascal (22), et pronom dans la maxime de La Rochefoucauld (23). — *Nul* est aussi adjectif qualificatif: Un homme nul. C'est un homme sans valeur, sans mérite. *Nul*, adjectif indéfini, a les deux nombres et les deux genres. Vous le voyez au féminin dans la pensée de Pascal. La Bruyère a écrit: "Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants."

Quant au pronom, il est singulier et n'a pas de féminin. Il est neutre: "Nul n'est content de sa fortune ni mécontent de son esprit."

Aucun est adjectif indéfini (24), et pronom indéfini (25, 26, 27).

Aucun est de sa nature positif et signifie *quelqu'un*. Il vient de ALIQUIS et UNUS; ALIQUIS devint *alque* dans le vieux français et était l'équivalent de *quelque*. On fit donc *alqun*, puis *alcun*, et enfin *aucun* avec *alque* et *un*. Vous voyez que c'est la même chose que *quelqu'un*: Avez-vous entendu aucun discours qui vous persuadât? Dans les exemples 25 et 27, vous reconnaissez, n'est-ce pas, cet *aucun* positif, et synonyme de *quelqu'un*? — Oui. — Vous remarquez aussi, par le vers de La Fontaine (27), que *aucun* dans ce sens peut être employé au pluriel. Les grammaires condamnent à tort ce pluriel. Il est aussi bon que le pluriel *quelques-uns*. Mais *aucun* est surtout employé négativement, avec une négation ou avec la préposition *sans*. Il est alors synonyme de *nul* (24, 26).

Quand *aucun* est adjectif peut-il être employé au pluriel? — Oui, madame; l'Académie a dit dans son dictionnaire: Il n'a fait aucuns préparatifs. Cependant *aucun*, pronom ou adjectif, est généralement du singulier.

N'y a-t-il aucune différence, monsieur, entre *aucun* négatif et *nul*? — Si, mademoiselle, et cela doit être, puisque *nul* a sa

négation en lui-même, et que *aucun* est originairement et avant tout affirmatif. Aussi *nul* est-il une négation plus forte que *aucun* négatif. *Sans nul doute* est plus fort que *sans aucun doute*. Pascal qui connaît si bien la valeur des termes, et qui est si puissant dans ses négations, comme dans ses affirmations, n'a pas manqué de faire usage de *nul* dans cette pensée : "Le fini n'a nul rapport avec l'infini." Mais Voltaire a mieux fait d'employer *aucun* quand il a dit : "Les temps et les mœurs homériques n'ont aucun rapport aux nôtres." Les hommes sont des hommes partout et dans tous les temps ; ils ne sont jamais entièrement différents : *nul* eût fait mentir la phrase de Voltaire. Mais nulle négation n'est trop forte pour nier le rapport du fini avec l'infini.

Le mot *même* a plus d'une signification, monsieur. — Montrez-nous-les, madame. — Il signifie d'abord *qui n'est pas autre*, pas différent ; c'est le sens qu'il a dans nos exemples 28, *le même orgueil*, 29, *la même origine*. *Même* signifie en second lieu *de plus* ou *aussi*, comme dans notre exemple 33, qui signifie : On fait vanité des passions, de toutes les passions, non-seulement des bonnes, mais *aussi*, mais *de plus* de celles qui sont criminelles. — C'est un adverbe dans ce sens, n'est-ce pas, monsieur ? — Oui, madame. — C'est EVEN en anglais ? — Oui.

Dans la première signification, *même* n'est-il pas adjectif indéfini ? — Si. — Nous dirions en anglais THE SAME PRIDE (28), THE SAME ORIGIN (29).

Même a encore un autre sens, madame. — Oui. Permettez-moi de donner le sens par la traduction. — Faites-le. — Je traduis THE MERIT ITSELF (30) ; ALL THOSE MISERIES THEMSELVES (31) ; OURSELVES (32). Ce *même* n'est-il pas employé seulement pour appuyer sur le substantif *le mérite même*, ou sur le pronom *nous-mêmes*, *moi-même*, etc. ? — C'est très-juste, madame.

Comment reconnaît-on l'adjectif *même* de l'adverbe *même* ?

— Il faut le reconnaître, mesdames, car l'adjectif s'accorde avec son substantif ; l'adverbe est invariable. — *Même* n'est-il pas toujours adjectif, quand il est construit avec un article *le même, les mêmes*, ou avec un adjectif possessif, *nos mêmes, vos mêmes* livres? — Si, madame. Il en est ainsi encore quand il accompagne un adjectif démonstratif : Ces mêmes hommes. Mais *même* est adverbe quand il modifie un verbe : Ils ont approuvé, ils ont même applaudi ; et aussi quand il modifie un adjectif qualificatif : Soyons indulgents et même généreux pour nos ennemis. Obéissons aux lois même injustes. Vous voyez que vous diriez en anglais EVEN. — Oui.

La distinction est facile dans les cas où *même* est attaché à l'article, à l'adjectif possessif, à l'adjectif démonstratif d'une part, à l'adjectif qualificatif ou au verbe d'une autre part ; mais il y a difficulté, quand il est attaché à un substantif. Cependant vous le reconnaîtrez, mesdames, de cette manière. Tâchez de le déplacer, de le mettre avant le substantif : si vous le pouvez, vous avez à faire à un adverbe ; si non, à un adjectif indéfini. Exemples.

“ Ils ont tout à craindre de Dieu, des hommes même.” Je puis dire *même des hommes*. “ Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes.” Nous ne pouvons pas déplacer *mêmes* ici.

Remarquez enfin, mesdames, que *nous-même* et *vous-même* s'écrivent ainsi sans s, quand ils ne représentent qu'une personne, *nous-même* employé pour *moi-même* : Vous l'avez dit vous-même, mademoiselle.

Plusieurs est formé du latin PLURIORES. Il est d s deux genres ou, si vous voulez, neutre, et signifie un nombre indéfini, un nombre plus ou moins considérable. Ce n'est pas un grand nombre pourtant, mais c'est toujours plus de deux. N'en est-il pas de même de SEVERAL ? — Si.

Dans nos exemples *plusieurs* est-il prénom ou adjectif ? —

Il est pronom dans la pensée de La Bruyère (35). Il remplace des auteurs, un nombre indéfini d'auteurs. — Et dans la maxime de La Rochefoucauld ? (34.) — Dites-nous si c'est un pronom, monsieur. — C'est un adjectif ; il accompagne *vices*. — *Vices* n'est pas exprimé ? — C'est vrai, mais *en* tient la place du substantif : nous en avons plusieurs est synonyme de : nous avons plusieurs vices. *Plusieurs* est donc adjectif dans cette maxime.

Les grammaires qui nomment *plusieurs* un substantif se trompent. Je vous ai enseigné comment l'établir. Là où ce mot paraît être un substantif, il n'est qu'un pronom substantifié.

Examinez attentivement, mesdames, nos exemples 36, 37, 38, 39, 40, 41, 7. Ils vous présentent l'indéfini *tout*. Communiquez-moi vos observations.

Tout est adjectif dans nos exemples, sauf dans la pensée de La Bruyère (37), et dans la phrase de Bossuet (40). N'est-il pas employé comme substantif par Bossuet ? — Si, madame. C'est un pronom substantifié. On dit de même : Le tout est plus grand que sa partie. Comment traduisez-vous ? — THE WHOLE. — *Tout* substantifié est neutre, et jamais employé au pluriel.

La pensée de La Bruyère (37) renferme le pronom indéfini. Le voici encore :

“ J'y vendrai ma chemise et je veux rien ou *tout*.” —
RACINE.

Condillac a dit : “ La fortune n'est rien, la sagesse est tout.”
Pascal : “ Dans une grande âme tout est grand.” Et de même dans ces phrases : Cet homme a réponse à tout. Je me fais à tout. Il se mêle de tout. Aimons Dieu plus que tout. Je suis de votre avis en tout et partout.

Tout est non-seulement adjectif, pronom indéfini, et pronom substantifié, il est aussi adverbe et signifie *entièrement* :

Je suis tout à vous. Écrivez ainsi *tout*, mesdames, et non pas *toute*, à la fin de vos lettres. Dieu est tout juste et tout bon.

Avec un adjectif ou un participe féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette, *tout* reste invariable ; mais le participe ou l'adjectif commençant par une consonne ou une *h* aspirée, il faut faire accorder *tout* en genre et en nombre. Exemples des deux cas.

“ Mais enfin je connus, ô beauté *tout* aimable,
Que cette passion peut n'être pas coupable.”

MOLIÈRE.

Cependant Mme de Sévigné écrit : “ Je suis toute entière à vous,” et Fénelon : “ Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeurait derrière, *toute* interdite, sans oser se montrer.” Certaines personnes font encore cet accord, mais je vous conseille de suivre la règle actuellement établie. Ces dames paraissent toutes honteuses. Camille était toute romaine. Elles sont toutes seules. Ma toute bonne.

Ce n'est pas la raison qui dicte cette orthographe, c'est l'oreille seule.

Prenez garde, mesdames, de ne pas prendre pour un adverbe ce qui est un adjectif, car la règle que je viens de vous donner ne s'appliquerait plus ; en effet *tout* adjectif doit s'accorder même quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette. Comment écrivez-vous donc : La forêt était tout en feu ? Ne mettez-vous pas *toute* au féminin ? — Nous ne savons si *tout* est adverbe ou pronom dans cette phrase. — Ne pouvez-vous pas déplacer *tout* et dire : Toute la forêt était en feu ? — Si. — Ce *tout* n'est-il pas adjectif ? — Si, et pour cela nous dirons *toute*. — Écrivez : Cette maison est toute à moi. — Nous emploierons le féminin, car on peut dire : Toute cette maison est à moi. — Et cette phrase : Elle est tout en larmes. Nous ne pouvons déplacer *tout*, il est adverbe et invariable.

Notez, mesdames, que les maîtres du XVII^e siècle ne faisaient pas cette distinction, et ne vous étonnez pas, quand vous trouverez dans leurs écrits *toute en larmes*, etc.

Une particularité est que *tout entier* nous présente toujours *tout* invariable. Dites donc : Une heure *tout entière* ; nous ne mourons pas *tout entiers* ; des heures *tout entières*. Mais ici encore notez que le XVII^e siècle faisait l'accord. Corneille écrit dans son *Imitation de Jésus-Christ* : “ Je t'offre tous entiers et mon corps et mon âme. ” — Pouvons-nous dire ainsi ? — Vous feriez une faute ; la règle est aujourd'hui fixée.

Il nous faut retourner en arrière et revenir à l'adjectif *tout* que nous avons dans nos exemples 36, 38, 39, 41 et 7. Donnez-moi les différentes significations de l'adjectif indéfini *tout*. — Dans la maxime de La Rochefoucauld (7), il signifie ALL ; il est toujours du pluriel dans ce sens et se dit au féminin *toutes*. — Tous, toutes, ainsi employé, a le caractère d'un substantif. Je le considère comme un adjectif pris substantivement. Il signifie tous les hommes et toutes les femmes.

Si *tous* accompagne le substantif précédé d'un article ou d'un adjectif possessif, c'est évidemment un adjectif qui représente le OMNES des Latins : Tous les hommes, tous mes livres. Cet emploi de *tous* ne demande aucune explication ; vous dites de même ALL THE MEN, ALL MY BOOKS.

Dans la maxime de La Rochefoucauld (36), *toute* signifie *entière*, n'est-ce pas, monsieur ? — Oui ; et de même dans cette phrase : Tout l'homme ne meurt pas ; et dans cette pensée de La Bruyère : “ La vie est courte et ennuyeuse, elle se passe toute à désirer. ” — La phrase de Bossuet (38), nous offre *tout* dans ce sens. — Oui, mademoiselle. — Dans la pensée de Pascal (39), *tout autre* ne signifie-t-il pas un autre *quelconque* ? — Si, ou bien *nul autre*. — Il a le sens de *chaque* dans le vers de Boileau (41) ? — Oui. Vous reconnaissez cette signification dans : À tout propos, à tout moment ; de toute part ; de toute sorte.

Nous allons abandonner cet indéfini, qui nous a tenus longtemps, mesdames. — Une petite question, monsieur. — J'écoute. — Puis-je terminer ainsi une de mes lettres : Je suis avec toute l'affection et le respect que vous m'inspirez, etc. ? — Vous feriez une faute, mademoiselle, et vos amis croiraient que je ne vous ai pas enseigné la grammaire de l'indéfini *tout*. — Pourquoi ? — Parce qu'il est de rigueur de répéter *tout* devant chaque substantif.

Regardez à la page de votre grammaire, et lisez les exemples qui renferment l'indéfini *quel*. — Il y en a sept. — Oui : cet adjectif a plusieurs significations. Veuillez les découvrir vous-mêmes. — La pensée de Pascal (44) montre *quelle* exprimant la qualité : Que les impies apprennent quelle qualité, quel caractère a la religion qu'ils combattent. — C'est le *QUALIS* des Latins, madame. *Quel* a le même sens dans nos exemples 42, 43, et 45. Continuez, madame. — *Quel charme* de s'ouïr louer ! (46), signifie *quel grand* charme. — Exactement ; il a le sens du latin *QUANTUS*. Enfin l'exemple de M. Littré (47), nous donne *quel* dans le sens de *quantième*.

Distinguez soigneusement, mesdames, les trois adjectifs indéfinis écrits en un mot, *quel que* écrit en deux mots, et *quelque . . . que*. *Quelque* au singulier a trois significations. 1° Il signifie *un*, d'une manière très-indéfinie (48). Vous employez ainsi *SOME* en anglais. 2° *Peu, un peu*. Dans notre exemple (50), à *quelque temps de là* signifie *un peu plus tard*, *SOME TIME AFTER*. On dit de même *quelque peu* (51). 3° *Environ* (52).

Quelques au pluriel signifie, 1° *Plusieurs*, d'une manière très-indéfinie (49). 2° *Un petit nombre* : Ce plaisir ne vous coûtera que quelques francs. 3° *Un peu plus* : Nous étions là quarante et quelques.

Quelque que est plein de doute et commande pour ce motif le subjonctif. Il exprime que l'on doute de la valeur, de la qualité de la chose, ou de la personne dont on parle. Il s'emploie dans ce sens aussi bien au pluriel qu'au singulier (53, 54).

Remarquez-vous que *quelque . . . que* est régime dans la phrase? — Oui. — Eh bien, *quelque . . . qui* est employé comme sujet avec une signification semblable (55). *Quelque . . . que* s'emploie adverbialement dans le sens de à *quelque point que* (56) : à quelque point que soient bonnes les raisons, etc. Évidemment notre adjectif est invariable quand il est pris adverbialement. Il l'est toujours, mesdames, quand l'adjectif est construit avec le verbe *être*, ou que ce verbe peut se sous-entendre : *Quelque bonnes que vous soyez ; quelque bonnes que je vous trouve. Je puis mettre être après trouve.* Mais dites : *Quelques bontés que vous ayez.*

Quel que présente *quel* variable : *quelle que, quels que, quelles que.* Voltaire a écrit ces deux phrases : “ *Quel qu'il soit, le français veut un maître. Les mortels quels qu'ils soient, sont égaux devant la loi.*”

Maint, mainte, maints, maintes signifie *plusieurs*, même au singulier. Il est très-indéfini, plus indéfini que *plusieurs* (57). — N'y a-t-il pas de différence entre le singulier et le pluriel? — Il me paraît, madame, que *maint* signifie *plus d'un*, et *maints plusieurs*.

C'est une nuance de différence. On dit : Je l'ai vu *mainte fois*, de même *maintes fois*. Nous disons aussi : Je l'ai vu *mainte et mainte fois* ; il a *maint et maint* défauts. *Maints* ne serait-il pas l'équivalent de ce *maint* répété au singulier? Je le crois.

Quelle chose et *la plupart* sont des locutions pronominales dont je vous ai donné des exemples (58, 59, 60). Vous en comprenez le sens et la valeur.

Je termine ici cette longue étude des pronoms, mesdames, que j'eusse voulu abrégé. Je ne l'ai pas fait, parce que les pronoms ont une grande importance dans le discours, et que généralement on en ignore le véritable rôle et l'exacte signification. Si vous avez compris notre étude, votre temps aura été utilement employé.

Demain nous aborderons le verbe. Adieu, mesdames.

XVIII.

LE VERBE.

NOUS voici arrivés à la grande partie du discours, au mot par excellence, au VERBUM des Latins, qui signifie *la parole*. “D’après l’étymologie, dit Condillac, verbe est la même chose que mot ou parole ; et il paraît que le verbe ne s’est approprié cette dénomination, que parce qu’on l’a regardé comme le mot par excellence.” N’est-ce pas plutôt parce que le verbe est l’affirmation créatrice de l’existence, et que la première parole prononcée à l’origine des choses fut le FIAT LUX qui appela la lumière à la vie, et chassa les ténèbres avec le chaos. Et puis tous ces FIAT créateurs, qui éclatent divinement au premier chapitre de la Genèse, cette affirmation toute puissante de l’existence qui fit sortir le monde de rien, ce souvenir de la *parole* de Dieu, ne devait-il pas, dis-je, faire donner le nom de *verbe*, VERBUM, à la partie principale du discours ?

En effet, mesdames, tout est inerte et comme mort dans les éléments qui constituent le langage, jusqu’au moment où vient le verbe qui les met en mouvement, et leur donne en quelque sorte la vie. — Oui, monsieur ; c’est ainsi qu’avant l’heure où Dieu parla, le chaos était immobile, et Dieu aussi. — Pardon, madame, Dieu ne connaît point l’immobilité ; son verbe, ou ce qui est la même chose, son affirmation, ou, si vous le préférez, sa création est éternelle. “Dieu engendre éternellement son Verbe,” dit Bossuet. “Au commencement était le Verbe,” dit St. Jean, “et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était

Dieu.” Vous voyez bien que Dieu n’a jamais été inactif, puisqu’il a éternellement affirmé son Verbe.

Je n’ai pas fait de digression, mesdames, j’ai hautement marqué le caractère de la partie du discours qui va nous occuper.

M. Littré la définit ainsi : “ Mot qui affirme l’existence d’une personne ou d’une chose, ce qu’elle fait ou ce qu’elle éprouve, ou plus abstraitement, mot qui indique l’existence d’un attribut dans un sujet.”

Prenons pour nous la fin de cette définition, et disons que le verbe est le mot qui indique l’existence d’un attribut dans un sujet, ou plus simplement encore disons : *Le verbe est l’affirmation du discours*. Je vous l’ai dit, c’est comme sa vie. Depuis que Dieu les a affirmés et créés, les êtres sont là, indépendants de notre affirmation, établis dans l’existence et doués de leur nature propre. Mais, dans le discours, ils n’existent que par le *verbe*. Avant que le *verbe* affirme, ce sont ce que les philosophes appellent des notions ou des concepts, des idées. Le premier chapitre de la logique s’en occupe, étudiant leur compréhension et leur extension. C’est Dieu, homme, vertu, vice, grandeur, beauté, louable, blâmable, etc. Mais, encore une fois, tout cela est immobile et inerte pour la langue, jusqu’à ce que l’homme forme un jugement, c’est-à-dire fasse une affirmation, au moyen du *verbe*.

“ Le jugement, dit M. Littré, est l’acte de l’entendement par lequel on décide qu’il y a convenance ou disconvenance entre deux idées.” Or le jugement n’existe que par le *verbe* qui affirme cette convenance ou cette disconvenance entre deux idées. J’avais dans mon esprit les idées Dieu, éternité, homme, mortalité, vertu, éloge, éparses et immobiles. Je les remue, je les anime, je les unis au moyen du verbe ; je forme des jugements et je dis : Dieu *est* éternel, l’homme *est* mortel, la vertu *est* digne d’éloge.

Tous les jugements n’affirment pas, monsieur. — Si, madame,

et même ceux qu'on nomme négatifs. Ils affirment une disconvenance entre deux idées. La négation n'est qu'apparente, dans la forme seulement. L'homme n'est pas éternel : j'affirme que l'éternité ne convient pas, ou n'appartient pas à l'homme. — Cependant il y a des verbes négatifs. — Dans la forme seulement ; en réalité tout verbe est une affirmation. Je nie que l'âme soit mortelle : n'est-ce pas que j'affirme qu'il y a disconvenance entre les deux idées âme et mortalité ? — Vous l'affirmez.

Après cette vue générale du verbe, il nous faut entrer dans quelque examen des voix, des modes, des temps et des personnes. La langue française s'est conduite très-originale-ment à l'égard du verbe et s'est fort éloignée de la latine, sa mère.

Et d'abord pour les *voix*. — Qu'est-ce qu'une *voix*, monsieur ? — C'est, dit M. Littré, “un nom donné à différentes formes du verbe, employées pour marquer si le sujet fait l'action du verbe ou la reçoit.” Vous savez que nous avons deux voix, la voix active : J'adore Dieu, et la voix passive : Dieu est adoré. Les Latins avaient une troisième voix, la voix moyenne. — Définissez-la, monsieur. — C'est celle qui participe de l'actif et du passif. Sa forme est celle du passif, sa signification est celle de l'actif : *MIRARI*, admirer ; *MIROR*, j'admire. — Il n'est pas étonnant que cette forme ait disparu ; n'était-elle pas inutile ? — Si, mademoiselle ; aussi le peuple de Rome lui-même, dans sa langue de tous les jours, ne l'employait guère. Il disait *NASCUNT*, *ARBITRANT*, plutôt que *NASCUNTUR*, *ARBITRANTUR*, ils naissent, ils pensent.

J'ai dit que nous avons la voix passive ; c'est vrai, mais nous n'avons pas de forme particulière pour le passif, pas plus que vous. Comment exprimez-vous le passif ? — Nous prenons le participe passé de la voix active, et nous y joignons le verbe *TO BE* : *I AM LOVED*. — Comme nous faisons *je suis aimé*. Les Latins avaient un véritable passif, une forme particulière ; ils disaient, en un mot, *AMOR*, je suis aimé,

comme ils disaient par un autre mot à l'actif AMO, j'aime. Une seule lettre fait la différence.

Quant aux *modes*, les Latins avaient le supin et le gérondif que nous n'avons pas. Nous appelons cependant gérondif le participe présent joint à la préposition *en* : Il dormait *en marchant*, AMBULANDO. — Est-ce que les Latins avaient le conditionnel, monsieur ? — Non, c'est un mode nouveau dans le français. — Comment le latin exprimait-il l'idée du conditionnel ? — Par l'imparfait du subjonctif. Il n'avait pas le moyen de distinguer entre je *pourrais* si je voulais, et je voudrais *que je pusse*, il disait POSSEM dans les deux cas. Le conditionnel est une précieuse création des langues modernes.

Les langues synthétiques, mesdames, je vous l'ai déjà montré dans un entretien précédent sont puissantes par les terminaisons des mots. Elles marquent par ce moyen les cas des substantifs, des pronoms, des adjectifs, etc. Vous avez vu comme elles mettent le verbe au passif : AMO, AMOR. De même elles expriment différents *temps*. — Vous avez aussi des terminaisons pour les temps. — Pour quelques temps : j'aime, j'aimais, j'aimai, etc. Mais nous n'avons pas, comme le latin, de formes pour les temps passés. Nous sommes réduits à employer le verbe *avoir* et à l'unir au participe passé du verbe que nous employons : J'ai aimé, j'avais aimé, j'aurai aimé, etc. Les Romains disaient en un mot : AMAVI, AMAVERAM, AMAVERO.

Cet usage qui est fait du verbe *avoir* a conduit nos pères à créer une forme de temps curieuse, celle du futur. — Oui, monsieur, ils ont enfermé, n'est-ce pas, le verbe *avoir* dans le futur ? — Oui, très-étrangement. Au lieu de l'employer avant le verbe qu'il accompagne, comme dans nos temps composés, *j'ai aimé*, ils l'ont jeté à la fin, ils ont fait une inversion : *j'aimer-ai*. — Oui, ils avaient dit d'abord avec idée d'exprimer le futur *j'ai à aimer*. — Renversez, madame, et vous aurez notre futur. — Oui, *je à aimer ai* ; et supprimant la pré-

position à, *j'aimerais*. M. Max Müller, dans ses Conférences d'Oxford, dit que nous avons créé de la même manière, par une inversion aussi, notre passé défini. De I DID LOVE, on en vint à dire I LOVE DID, et enfin en contractant I LOVED. — Voilà une seule lettre finale, madame, qui marque un triste changement dans le cœur de l'homme.

Arrêtons-nous un moment aux *personnes* du verbe. Il est regrettable que nous n'ayons pas conservé la finale caractéristique des personnes latines. Il n'y avait aucune raison de les dénaturer comme on l'a fait. Voyez combien la distinction est facile en latin. La première personne n'a pas de *s* : AMO, VIDEO, LEGO, VENIO. Il fallait donc dire en français, *j'aime, je voi, je li, je vien*. C'est ce que fit le vieux français ; le quatorzième siècle conserva à la première conjugaison seule le caractère de son origine, et dénatura les autres par l'addition irrationnelle de *s* : *j'aime, je vois, je lis, je viens*.

La seconde personne est caractérisée par *s* en latin : AMAS, VIDES, LEGIS, VENIS. Le français est régulier ici : tu aimes, tu vois, tu lis, tu viens.

La troisième personne latine a toujours le *t*, et de même notre vieille langue : AMAT, VIDET, LEGIT, VENIT, il *aimet*, il *voit*, il *lit*, il *vient*. C'est la première conjugaison que la langue moderne a maltraitée ici, en lui enlevant le *t* ; nous disons il *aime*. Je recommande à celles d'entre vous, mesdames, qui ont étudié le latin, de lire l'étymologie des verbes *être* et *avoir*, à leurs différents temps, dans la *Grammaire historique* de M. Auguste Brachet, p. 191 à 198.

Vous savez que nous nommons ces deux verbes auxiliaires ; et vous savez que nous avons besoin d'auxiliaires pour former notre passif et nos temps passés. Nous venons de le constater.

Je vous renvoie aussi à M. Brachet pour l'étymologie des quatre conjugaisons. Cet auteur dit : " Les verbes français au nombre de 4060 sont répartis en quatre conjugaisons, sui-

vant la terminaison de l'infinitif. La première, terminée en *er*, comprend 3620 verbes. La seconde comprend 350 verbes, terminés en *ir*. La troisième, terminée en *oir*, ne compte que 30 verbes seulement. 60 verbes, terminés en *re*, forment la quatrième conjugaison. On voit que la première conjugaison comprend, à elle seule, les neuf dixièmes des verbes français."

Vous trouverez aussi dans la *Grammaire historique* de curieuses remarques sur nos verbes irréguliers. Je ne vous les communique pas ici, parce qu'elles seraient inintelligibles pour celles d'entre vous qui ignorent le latin.

Quant à vous donner la liste et la conjugaison des verbes irréguliers, mesdames, ce serait vous demander un travail de mémoire impossible et inutile. Je l'ai essayé moi-même pour plus d'une langue vivante, et j'ai toujours regretté le temps que j'ai consacré et perdu à cette étude. Elle ne m'a rien appris. C'est la pratique de la langue seule qui peut nous faire connaître les formes des verbes. Et pour les cas où nous ignorons une forme, nous avons le dictionnaire. Celui-ci est le livre à consulter pour les irrégularités des verbes.

Nous donnerez-vous la conjugaison des verbes réguliers, monsieur? — Ne la connaissez-vous pas, madame? — Si, certes; comment parlerais-je sans cela? — Eh bien? — Vous ne voulez pas nous enseigner ce que nous savons: vous avez raison, monsieur. — C'est pour cela aussi que je ne vous décrirai pas les modes, l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif et l'infinitif. — Ils sont en français ce qu'ils sont en anglais, sauf le subjonctif. — Aussi ferons-nous une étude de ce mode.

Quant aux *temps*, nous en avons traité dans nos premiers entretiens. Nous nous occuperons des participes, parce qu'ils se comportent en français autrement qu'en anglais. Le participe présent sera le sujet de notre prochaine étude.

Peut-être ferai-je bien de vous dire un mot de la division

du verbe en actif, neutre, passif, pronominal et unipersonnel. — Nous avons la même division dans notre langue. — Je vous donne donc la parole, madame. Veuillez définir ces espèces de verbes.

Le verbe *actif* exprime une action et peut avoir un régime direct. — Oui, vous pouvez toujours le faire suivre de *quelqu'un* ou de *quelque chose* : je lis, je loue. Quoi ? Qui ? je lis quelque chose, je loue quelqu'un.

Le verbe actif peut se mettre au *passif*. Dans le verbe actif le sujet fait l'action, dans le verbe passif il souffre l'action : Dieu créa le monde ; le monde fut créé par Dieu. Excepté *avoir*, tout verbe actif a son passif : vous trouverez là un moyen de reconnaître si un verbe est actif ou neutre.

Le verbe *neutre* n'est-il pas celui qui n'est ni l'un ni l'autre, monsieur, ni actif ni passif ? — Si ; caractérisez-le, madame. — C'est un verbe qui exprime une action renfermée en lui-même, sans aucun régime direct par conséquent : marcher, courir, vivre, dormir. — C'est cela. Il vaudrait peut-être mieux nommer ce verbe *intransitif*, c'est-à-dire dont l'action ne passe pas hors du sujet. Dans le verbe transitif ou actif, l'action passe directement du sujet au complément. C'est le sens de l'étymologie latine *TRANSIRE passer*. — N'y a-t-il pas des verbes neutres qui sont transitifs, qui ont un régime au moins indirect ? — Si, mademoiselle ; ainsi *nuire* ; de pareils verbes doivent être complétés par un régime indirect ; *il nuit* ne dit rien, il faut ajouter quelque chose, par exemple, il nuit à ma réputation. Vous pouvez, si vous voulez, nommer ces verbes *neutres transitifs*. *Vivre, rire, dormir*, ont toute leur action en eux-mêmes, ne sortent pas du tout d'eux-mêmes : ils sont absolument intransitifs.

Le verbe *pronominal* ou plutôt *réfléchi* est celui qui se conjugue avec un pronom personnel de la même personne que le sujet — Il a donc deux pronoms ? — Oui, madame ; le premier est sujet, et le second régime direct. — *S'arroger* fait

exception. — Vous avez raison ; dans ce verbe, le second pronom n'est pas régime direct, mais régime indirect : il s'arrose un bien qui ne lui appartient pas. *Il* est sujet, *un bien* est complément direct, et *se* est complément indirect.

C'est des verbes *pronominaux essentiels* que nous parlons. — Y en a-t-il d'autres? — Oui, il y a des verbes actifs ou neutres qui s'emploient quelquefois avec deux pronoms de la même personne. Ils sont pronominaux accidentellement, pas essentiellement. On les nomme *pronominaux accidentels* : il se flatte, il se plaint, il se loue. — Comment reconnaître les pronominaux essentiels, et la distinction est-elle utile? — Elle est nécessaire pour l'accord des participes passés. Vous les reconnaîtrez en ceci qu'ils ne peuvent jamais s'employer sans deux pronoms. Ainsi *s'abstenir, se défier, se repentir, se souvenir*.

Remarquez, mesdames, qu'il y a beaucoup de pronominaux qui sont *essentiels*, et qui cependant ont un verbe actif ou neutre de la même forme. Dans un bon dictionnaire vous les trouverez désignés sous leur forme pronominale, séparément du verbe actif qui leur ressemble. Il y a alors deux verbes tout différents, un verbe actif ou neutre, et un verbe pronominal essentiel. Ainsi *attacher* et *s'attacher* sont deux verbes, et de même *apercevoir*, et *s'apercevoir*, *disputer* et *se disputer*, *douter* et *se douter*, *plaindre* et *se plaindre*, *taire* et *se taire*, *promener* et *se promener*. Ils sont nombreux. La *Grammaire des grammaires* dit qu'il y en a douze. C'est une erreur ; il est difficile d'en déterminer le nombre. Ouvrez au besoin votre dictionnaire.

Les verbes *unipersonnels* sont ceux qui n'ont qu'une personne, la troisième du singulier : Il faut, il importe, il pleut, il neige.

Notez que beaucoup de verbes personnels peuvent s'employer unipersonnellement : Il convient que, il en résulte que, il arrive que.

Ce qui caractérise cette forme unipersonnelle, c'est le pronom *il*, employé dans un sens particulier. Car ce n'est pas ici le *il* pronom masculin, c'est un véritable neutre. Ainsi dans *il importe que*, *il* n'est ni Pierre ni Paul, c'est ceci ou cela ; ceci importe.

Arrêtons-nous ici, mesdames. Je vous présenterai demain le participe présent.

XIX.

LE PARTICIPE PRÉSENT ET L'ADJECTIF VERBAL.

LA question des *participes* est difficile et importante, mesdames. Ils sont souvent peu connus et mal écrits même par des personnes très-instruites. M. Littré cite cette phrase d'un ancien grammairien, d'Olivet : “ Vangelas dit que la question des participes est ce qu'il y a, dans toute la grammaire française, de plus important et de plus ignoré ; j'aimerais mieux dire ce qu'il y a de plus embarrassant.”

Pour vous aider à la comprendre je l'ai beaucoup étudiée dans nos maîtres, et je vais m'efforcer de la rendre claire pour vous. Donnez-moi toute votre attention.

Vous savez qu'on donne ce nom au *participe*, parce qu'il participe de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

On le distingue en *participe présent* et *participe passé* : Aimant, aimé. C'est le premier qui sera le sujet de cet entretien.

Vous n'ignorez pas que notre *participe présent* vient du latin : AMANS, aimant ; VOLENS, voulant. — En latin les participes sont traités comme des adjectifs ; ils s'accordent en genre et en nombre. — Oui, madame, et il en fut longtemps de même en français. “ C'est vers le milieu du XVII^e siècle, dit M. Littré, que l'ancienne règle fut changée. Arnauld enseigna le premier, dans sa grammaire générale, publiée en 1660, qu'il fallait distinguer le *participe présent* en *ant* de l'adjectif verbal de même désinence ; que le premier était

indéclinable, et que le second était déclinable. L'Académie ratifia cette décision."

En effet, le 3 juin, 1679, cette société, dont les résolutions sont des lois, dit : " La règle est faite, on ne déclinera plus les participes présents."

Mais, monsieur, les maîtres sont supérieurs aux grammaires et même à l'Académie. — C'est vrai. Eh bien, le plus grand maître de ce temps-là était Pascal ; or en 1659, une année avant qu'Arnauld donnât sa grammaire, Pascal publia le grand livre appelé les *Lettres provinciales*, et là il traitait comme un mot indéclinable le participe. C'est sa pratique que la grammaire et l'Académie ont traduite en loi de la langue. — Cela est juste, monsieur.

Aujourd'hui donc, mesdames, nous avons cet embarras dont parle d'Olivet, de distinguer le participe de l'adjectif verbal, puisque celui-ci s'accorde et que l'autre ne le fait pas. Pénétrons dans cette distinction.

Je cite encore M. Littré. Il est inutile de dire autrement ce qui a été dit clairement par l'auteur du grand dictionnaire :

" L'adjectif verbal marque un état, une qualité inhérente à la personne ou à la chose qu'il qualifie ; le participe marque une action passagère et déterminée. Les exemples suivants montrent l'un et l'autre emploi. *Mugissant*, adjectif verbal : Tel enfin, triomphant de sa digue impuissante, un fier torrent s'échappe et l'onde mugissante traîne . . . *Delille*. *Mugissant*, participe présent : La mer mugissant ressemblait à une personne qui, ayant été trop longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble." — FÉNELON.

" Il va sans dire que toutes les fois que le participe a un régime direct, il est verbe et qu'il n'y a lieu à rien chercher. Dans les autres cas, où le participe n'a point de régime, ou n'a qu'un régime indirect, c'est d'ordinaire l'intention de

l'écrivain qui du mot donné fait soit un adjectif verbal, soit un participe."

Voilà tout ce que dit M. Littré du participe et de l'adjectif verbal. Cette théorie est juste et suffisante. Évidemment, quand le participe a un régime direct, il est verbe, donc invariable. Ouvrons les auteurs.

"Autour de nous, il est tombé une quantité de neige incroyable, et rien n'est plus beau en ce moment que la vue de nos montagnes toutes blanches, *entourant* notre petite oasis verdoyante." — MÉRIMÉE, 214.

"Deux malheureux sont comme deux arbrisseaux faibles qui, s'appuyant l'un sur l'autre, se fortifient contre l'orage." — VOLTAIRE, xviii. 138.

Vous savez que *se* est le régime direct de *appuyant*.

Racine n'a pas observé la règle dans le passage suivant. Joad rappelle à Abner les prodiges fameux accomplis par Dieu :

"Les morts *se ranimants* à la voix d'Élisée." — RACINE, ATHALIE, v. 124.

Il a bien écrit le participe dans cet autre passage.

"Sur le point d'attaquer une reine homicide,
 À l'aspect du péril si ma foi s'intimide,
 Si la chair et le sang, *se troublant* aujourd'hui,
 Ont trop de part aux pleurs que je répands pour lui,
 Conserve l'héritier de tes saintes promesses,
 Et ne punis que moi de toutes mes faiblesses."

RACINE, ATHALIE, v. 259.

Voltaire écrit : "Zadig se figurait les hommes tels qu'ils sont en effet, des insectes *se dévorant* les uns les autres sur un petit atome de boue." — VOLTAIRE, xviii. 100.

En dehors de cette règle, mesdames, il faut consulter le sens, l'idée que vous voulez exprimer. Demandez-vous si c'est une action que vous avez à marquer, ou si c'est un état que vous décrivez. Les maîtres seuls peuvent nous initier à bien faire cette distinction. En voici des exemples :

“ On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes et comme les autres, *riant* avec leurs amis.” — PASCAL, 110.

Une action. Pascal veut nous dire qu'ils riaient comme tout le monde, et non pas nous les dépeindre dans cet état.

“ Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange,
D'os et de chair meurtris, et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
Que des chiens *dévorants* se disputaient entre eux.”

RACINE, ATHALIE, v. 503.

Un état. Ces chiens sont dans cet état toujours, dévorer est un caractère inhérent à leur nature.

“ Tout à coup elle aperçut les débris d'un navire qui venait de faire naufrage, des bancs de rameurs mis en pièces, des rames écartées ça et là sur le sable, un gouvernail, un mât, des cordages *flottants* sur la côte.” — FÉNELON, 1^{ère} page du TÉLÉMAQUE.

Ces cordages ne flottent pas pour un moment déterminé, ils sont dans un état permanent. — Mais si je dis : j'ai vu deux vaisseaux *flottant* rapidement vers la côte ? — Ce serait le verbe évidemment ; vous marquez une action que les vaisseaux accomplissent. Je continue à citer.

“ Moi, je crois bien que tu t'es trompé, répondit la petite

Fadette, toujours *souriant* et *pleurant*.” — G. SAND, FADETTE, 222.

Action. Elle continuait de sourire et de pleurer. Ce n'est nullement son état d'être ainsi.

“Ce qui nous rend si *changeants* dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connaître les qualités de l'âme, et facile de connaître celles de l'esprit.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 80.

“Les dames que j'avais laissées minces comme des fuseaux sont devenues des éléphants, car le climat de Madrid est des plus *engraissants*.” — MÉRIMÉE, 75.

“Mon cousin qui était un des plus savants *arabisants*, et qui avait passé vingt-cinq ans en Égypte, ou à Djeddah, me disait qu'il n'ouvrait jamais un livre sans apprendre quelque mot nouveau, et qu'il y en avait cinq cents pour dire lion, par exemple.” — Id. 131.

Vous comprenez ? — Oui, le climat de Madrid est engraisant, et le cousin de P. Mérimée a l'habitude de s'occuper de la langue Arabe. C'est un état qui est marqué dans les deux exemples. — Mais voici une action. Le même auteur écrit de Fontainebleau, où il était auprès de Napoléon III : “Notre grande attente en ce moment est celle des ambassadeurs siamois, qui viennent jeudi. On dit qu'ils se présenteront à quatre pattes, selon l'usage de leur pays, *rampant* sur les genoux et les coudes. Quelques-uns ajoutent qu'ils lècheront le parquet, saupoudré de sucre candi à cet effet.” — MÉRIMÉE, 161.

“Son dessin représentait le roi agité de fureur, dans un coin du tableau, donnant des ordres à son eunuque ; un cordeau bleu et un vase sur une table, avec des jarretières bleues et des rubans jaunes ; la reine dans le milieu du tableau,

expirante entre les bras de ses femmes ; et Zadig étranglé à ses pieds.” — VOLTAIRE, xviii. 98.

Elle est représentée dans cet état. Mais vous diriez d'une femme que vous avez vue mourir, pour marquer son action de mourir : Je l'ai vue *expirant* au milieu des plus atroces douleurs.

“ Il ne voyait dans la nature entière qu'Astarté *mourante* et Zadig infortuné ! ” — Id. 101.

“ Elle était éplorée, *errante* ; ils ne doutèrent pas que cette femme ne fût la reine de Babylone. ” — Id. 146.

Comprenez-vous, mesdames ? — Oui, monsieur. — Je finis par deux exemples de Racine :

“ Où fuyez-vous, madame ?

N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector *pleurante* à vos genoux ? ”

ANDROMAQUE, v. 858.

Il ne s'agit pas de marquer l'action de pleurer dans Andromaque, mais de représenter son état ; c'est un spectacle : elle est pleurante. Hermione dit à Pyrrhus qui va épouser sa rivale Andromaque.

“ *Pleurante* après son char vous voulez qu'on me voie ;
Mais, seigneur, en un jour ce serait trop de joie. ”

Encore une situation, un état, monsieur. — Oui.

Quelquefois, mesdames, le participe présent est précédé de la préposition *en*. On l'appelle alors gérondif, parce qu'il traduit le gérondif des Latins : DICENDO en disant. Il est bien entendu que ce gérondif est toujours le verbe, jamais l'adjectif verbal. Il est de règle que le participe avec *en* se rapporte au sujet de la phrase. Cependant si la clarté n'en

souffre pas, on peut employer *en* sans cela. Ainsi: L'appétit vient en mangeant. Il n'y a pas d'ambiguïté; il est clair que ce n'est pas l'appétit qui mange. Voici des exemples du gérondif.

“Ils se séparèrent: le pêcheur marcha *en remerciant* son destin, et Zadig courut *en accusant* toujours le sien.” — VOLTAIRE, xviii. 142.

“Zadig tira son épée, *en saluant* la reine qui le regardait, pénétrée de joie et de crainte.” — Id. 172.

Vous voyez que ce gérondif est surtout employé pour exprimer la manière dont on fait une chose.

“Jamais, dit Germain, *en commençant* à manger avec un appétit de laboureur, mais *coupant* les meilleurs morceaux pour les offrir à sa compagne.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 76.

Il ne serait pas bon de dire *en coupant*.

“Je blâme également et ceux qui prennent parti de louer l'homme, et ceux qui le prennent de le blâmer, et ceux qui le prennent de se divertir; et je ne puis approuver que ceux qui cherchent *en gémissant*.” — PASCAL, 24.

Le sublime penseur parle ici de la recherche de la vérité et de la voie du salut.

Notez, mesdames, qu'il n'est pas nécessaire de mettre *en* avant le participe pour désigner la manière; on le supprime fort bien pour donner plus de rapidité ou d'élégance à la phrase. Vous reconnaîtrez cependant sans peine qu'il y a dans ce cas l'équivalent du gérondif latin, car vous pourrez suppléer le *en* qui est sous-entendu. On peut employer *en* dans ces vers de La Fontaine, mais sa suppression est très-élégante.

“ La Mort avait raison ; je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fit son paquet.”

LA FONTAINE, viii. 1.

Cette question du participe présent vous offre-t-elle encore quelque difficulté, mesdames ? — Aucune, monsieur. — Nous passerons donc demain à l'étude plus difficile du participe passé.

XX.

LE PARTICIPE PASSÉ.

AVANT toute étude, je vous présente, sans explication, des exemples du participe passé. Veuillez remarquer leur orthographe, mesdames, et essayez de trouver par vous-mêmes la règle de leur accord. Vous serez alors bien préparées à comprendre ce que vous n'aurez pas pu découvrir.

“ J’ai eu toute ma vie un goût décidé pour les ouvrages des anciens : j’ai admiré plusieurs critiques *faites* contre eux, mais j’ai toujours admiré les anciens.” — MONTESQUIEU, 215.

“ Plutarque me charme toujours : il y a des circonstances *attachées* aux personnes, qui font grand plaisir.” — Id. 216.

“ J’écris d’une main fraîche, revenant de laver ma robe au ruisseau. C’est joli de laver, de voir passer des poissons, des flots, des brins d’herbe, des feuilles, des fleurs *tombées*, de suivre tout cela et je ne sais quoi au fil de l’eau.” — EUGÉNIE DE GUÉRIN, 224.

“ Tout nous peut être mortel, même les choses *faites* pour nous servir ; comme, dans la nature, les murailles peuvent nous tuer, et les degrés nous tuer, si nous n’allons avec justesse.” — PASCAL, 410.

“ Il y avait une grande querelle dans Babylone qui durait depuis quinze cents années, et qui partageait l’empire en deux sectes opiniâtres : l’une prétendait qu’il ne fallait jamais entrer

dans le temple de Mithra que du pied gauche ; l'autre avait cette coutume en abomination, et n'entraît jamais que du pied droit. On attendait le jour de la fête solennelle du feu sacré pour savoir quelle secte serait *favorisée* par Zadig. L'univers avait les yeux sur ses deux pieds, et toute la ville était en agitation et en suspens. Zadig entra dans le temple en sautant à pieds *joint*s, et il prouva ensuite, par un discours éloquent, que le Dieu du ciel et de la terre, qui n'a acception de personne, ne fait pas plus de cas de la jambe gauche que de la jambe droite." — VOLTAIRE, xviii. 90.

Quelle belle langue, monsieur ! — Je suis heureux que vous le sentiez, mesdames, et que vous compreniez pourquoi j'ai fait si longue la citation. Je continue.

“ Tu as un bon cœur, Marie, et ça me fait du bien de pleurer avec toi, mais approche donc tes pieds du feu ; tu as tes jupes toutes *mouillées* aussi, pauvre petite.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 72.

“ Et maintenant, blonde rêveuse,
Maintenant, muse, à nos amours !
Dis-moi quelque chanson joyeuse,
Comme au premier temps des beaux jours.
Déjà la pelouse *embaumée*
Sent les approches du matin ;
Viens éveiller ma bien-aimée,
Et cueillir les fleurs du jardin.”

A. DE MUSSET, 116.

“ Quand j'ai passé par la prairie,
J'a vu, ce soir, dans le sentier,
Une fleur tremblante et *flétrie*,
Une pâle fleur d'églantier.”

Id. 83.

“ Salut à ma fidèle amie !
 Salut, ma gloire et mon amour !
 La meilleure et la plus *chérie*
 Est celle qu'on trouve au retour.”

Id. 82.

“ Zadig voulut se consoler par la philosophie et par l'amitié des maux que lui avait *faits* la fortune. Il avait dans un faubourg de Babylone une maison *ornée* avec goût où il rassembloit tous les arts et tous les plaisirs dignes d'un honnête homme. Le matin sa bibliothèque était *ouverte* à tous les savants ; le soir sa table l'était à la bonne compagnie : mais il connut bientôt combien les savants sont dangereux. Il s'éleva une grande dispute sur une loi de Zoroastre, qui défendait de manger du griffon. Comment défendre le griffon, disaient les uns, si cet animal n'existe pas ? Il faut bien qu'il existe, disaient les autres, puisque Zoroastre ne veut pas qu'on en mange. Zadig voulut les accorder en leur disant : s'il y a des griffons n'en mangeons point ; s'il n'y en a point, nous en mangerons encore moins ; et par là nous obéirons tous à Zoroastre.” — VOLTAIRE, xviii. 74.

“ Il n'y a point de gens, que j'aie plus *méprisés* que les petits beaux-esprits, et les grands qui sont sans probité.” — MONTESQUIEU, 211.

“ J'ai la maladie de faire des livres et d'en être honteux quand je les ai *faits*.” — Id. 213.

“ Sophocle, Euripide, Eschyle ont d'abord porté le genre d'invention au point que nous n'avons rien changé depuis aux règles qu'ils nous ont *laisées* ; ce qu'ils n'ont pu faire sans une connaissance parfaite de la nature et des passions.” — Id. 215.

“ On aurait dû mettre l'oisiveté continuelle parmi les peines de l'enfer ; il me semble au contraire qu'on l'a *mise* parmi les joies du paradis.” — Id. 227.

“ Pourquoi te pleuré-je dans ton berceau de terre, ô mon

nouveau-né ? Quand le petit oiseau devient grand, il faut qu'il cherche sa nourriture, et il trouve dans le désert bien des graines amères. Du moins tu as *ignoré* les pleurs ; du moins ton cœur n'a point été exposé au souffle dévorant des hommes. Le bouton qui sèche dans son enveloppe passe avec tous ses parfums, comme toi, ô mon fils ! avec toute ton innocence. Heureux ceux qui meurent au berceau ! ils n'ont *connu* que les baisers et les souris d'une mère." — CHÂTEAUBRIAND, ATALA, 45.

“ Que me veux-tu, chère fleurette,
Aimable et charmant souvenir ?
Demi-morte et demi-coquette,
Jusqu'à moi, qui te fait venir ?

Sous ce cachet *enveloppée*,
Tu viens de faire un long chemin.
Qu'as-tu vu ? que t'a dit la main
Qui sur le buisson t'a *coupée* ? ”

A. DE MUSSET, 131.

“ J'ai *perdu* ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaîté ;
J'ai *perdu* jusqu'à la fierté,
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai *connu* la Vérité,
J'ai cru que c'était une amie ;
Quand je l'ai *comprise* et *sentie*,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont *passés* d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde,
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré."

Id. 175.

"Me voici devant un charmant bouquet de lilas que je viens de prendre sur la terrasse. Ma chambrette en est *embaumée*. — EUGÉNIE DE GUÉRIN, 66.

"J'aime à instruire les enfants, à ouvrir ces petites intelligences, à voir quels parfums sont *renfermés* dans ces boutons de fleurs." — Id. 176.

"L'empire jouit de la paix, de la gloire et de l'abondance : ce fut le plus beau siècle de la terre ; elle était *gouvernée* par la justice et par l'amour. On bénissait Zadig, et Zadig bénissait le ciel." — VOLTAIRE, xviii. 173.

"Il n'y a pas de nation qui ait plus besoin de religion que les Anglais. Ceux qui n'ont pas peur de se pendre doivent avoir la peur d'être *damnés*." — MONTESQUIEU, 223.

"Les Anglais sont *occupés*, ils n'ont pas le temps d'être polis." — Id. 225.

"Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement *touchés* de très-belles choses." — LA BRUYÈRE, 119.

"Les hommes sont trop *occupés* d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres. De là vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie l'on peut être longtemps ignoré." — Id. 152.

"J'ai quelquefois des joies d'enfant, comme celle de venir pour quelques jours ici. On ne saurait croire combien je suis *venue* gaiement prendre possession de cette maison déserte. C'est que là, vois-tu, je me trouve seule, tout à fait seule, dans un lieu qui prête à la réflexion." — EUGÉNIE DE GUÉRIN, 96.

"M. le curé et sa sœur sont *venus* faire ta fête et boire à ta santé." — Id. 97.

"Nous ne pouvons sortir d'ici ; il y a là une fosse, un

étang, je ne sais quoi devant nous ; et derrière, je ne saurais pas non plus dire ce qu'il y a, car je ne comprends plus par quel côté nous sommes *arrivés*." — G. SAND, MARE AU DIABLE, 67.

"Comme Aristote s'est trompé avec son sec, son humide, son chaud, son froid, Platon et Socrate se sont *trompés* avec leur beau, leur bon, leur sage." — MONTESQUIEU, 216.

"Depuis cinq jours je n'ai pas écrit : dans ce temps il est *venu* des feuilles, des fleurs, des roses." — EUGÉNIE DE GUÉRIN, 201.

"Lu *Waverley*. Oh ! la déchirante mort d'un frère, l'horrible catastrophe à la fin. J'en suis tout *émue*." — ID. 361.

"Notre promenade fut presque muette. Je marchais à côté d'Atala ; elle tenait le bout de la corde, que je l'avais *forcée* de reprendre." — CHÂTEAUBRIAND, ATALA, 41.

"Chère amie, j'ai été bien malade. Me voici en convalescence, bien faible encore, mais, dit-on, hors de tout danger. C'est une bronchite aiguë qui est *venue* s'ajouter à ma bronchite chronique." — P. MÉRIMÉE, LETTRES, 344.

Ces citations vous présentent les principaux rapports du participe dans la phrase. En voici les règles telles que les donne M. Littré. Je les reproduis à cause de leur brièveté. Après, je simplifierai encore, et je discuterai.

1° Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il modifie. (Voyez nos premiers exemples.)

2° Tout participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, s'accorde en genre et en nombre avec le régime direct, quand il est précédé de ce régime : La femme que nous avons vue.

3° L'accord du participe n'a pas lieu quand le régime direct est placé après : Romulus a fondé Rome.

4° Dans les temps des verbes passifs, le participe passé

s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe : La vertu obscure est souvent méprisée.

5° Dans les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : Cette dame est sortie.

6° Dans les verbes neutres conjugués avec l'auxiliaire *avoir*, le participe passé est invariable : Elles ont dormi longtemps.

7° Dans les verbes réfléchis où le pronom personnel est régime direct, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le pronom : Elles se sont frappées. Elle s'est souvenue.

8° Dans les verbes réfléchis où le pronom personnel est régime indirect, le participe passé demeure invariable : Elles se sont plu à la lecture. Ils se sont partagé le gâteau.

9° Dans les temps composés des verbes impersonnels, le participe passé reste invariable, même quand le régime du verbe le précède : Les grandes chaleurs qu'il a fait. La disette qu'il y a eu.

10° Quand le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* est précédé du régime et suivi immédiatement d'un infinitif, on distingue trois cas : I. Si l'infinitif est un verbe neutre, alors le participe s'accorde avec le régime : Je les ai vus venir. II. Si le participe appartient à un verbe neutre, et l'infinitif est un verbe actif, le participe reste invariable, puisque l'action exprimée par l'infinitif porte sur le régime placé avant : Je vous envoie les livres que vous avez paru désirer. III. Si l'infinitif et le participe sont tous deux des verbes actifs, l'infinitif est suivi d'un régime ou n'en est pas suivi ; dans le premier cas il n'y a aucune difficulté ; le régime direct qui précède appartient au participe : Je l'ai entendue lire ce verset. Mais si l'infinitif n'est pas suivi d'un régime, il faut examiner la phrase ; si le régime direct appartient au participe passé, ce participe s'accorde avec lui ; s'il appartient à

l'infinitif, le participe passé demeure invariable : Les liqueurs que j'ai vu verser ; les liqueurs que je leur ai vu verser. Mais on dira avec l'accord : Les liqueurs que je les ai vus verser.

11° Quand un verbe est sous-entendu, le participe passé ne s'accorde pas avec le régime direct qui le précède, parce que ce régime appartient au verbe sous-entendu : Il a cherché les plus noires couleurs qu'il a pu (sous-entendu chercher). Je lui aurais fait tous les vers qu'il aurait voulu (sous-entendu que je lui fisse).

Comprenez-vous ces règles, mesdames, et pourrez-vous les appliquer ? — Nous les comprenons, monsieur, mais elles sont nombreuses à retenir, et probablement nous ne les appliquerions pas toujours comme il faut. — En conséquence, je vais les réduire et vous les faire comprendre assez bien pour que votre mémoire n'ait à faire aucun effort pour retenir.

Avant tout, mettons de côté ce qui est clair et facile pour chacun dans cette question.

Les règles 1, 4, et 5, données par M. Littré, ne présentent nulle difficulté. Toutes les autres doivent être réduites à une seule règle que nous appellerons *la règle du participe passé*. Car les trois règles citées, qui considèrent le participe employé sans auxiliaire, ou dans les temps des verbes passifs, ou dans les verbes neutres conjugués avec l'auxiliaire *être*, ces règles s'occupent d'un participe qui joue exactement le rôle d'un adjectif. Je vous l'ai montré dans des exemples : il ne doit pas nous occuper un instant de plus.

Voici donc *la règle unique du participe passé*. Ce participe s'accorde en genre et en nombre avec le régime direct qui le précède. Hors ce seul cas, il est invariable.

C'est bien simple, mesdames. Ayez la force de comprendre cette règle à fond, soyez assez intelligentes pour toujours reconnaître le régime direct, et jamais vous n'écrirez mal un participe passé. — Il est difficile, monsieur, de toujours reconnaître le régime direct, et de savoir s'il est ou non le

régime du participe. — Oui, certes, mesdames. Mais cette connaissance n'est ni du français ni de l'anglais, c'est tout simplement une affaire d'intelligence, et vous ne comprendrez pas plus une phrase dans votre langue que dans la nôtre, aussi longtemps que vous ne saurez pas l'analyser et unir à son verbe le régime direct. Concluons que tout le travail à faire dans cette question du participe passé, c'est de s'exercer à reconnaître le régime sûrement.

Je vais donc vous présenter de nombreux exemples. Nous avancerons du plus facile au moins facile et au plus difficile.

“ La justice et la modération de nos ennemis nous ont plus *nui* que leur valeur.”

Avons-nous ici un régime direct précédant le participe ? — Non, monsieur, il n'y a pas de régime direct dans cette phrase. — Et *nous* ? — Il est régime indirect : ont nuit à *nous*. — Concluez. — *Nui* est invariable à défaut d'un régime direct qui précède.

Les deux heures que j'ai *parlé* m'ont fatigué. J'ai agréablement passé les heures que j'ai *conversé* avec vous : où est le régime direct de *parlé* et celui de *conversé* ? — Je pense qu'ils n'en ont pas, monsieur. — Et les heures que ? — On ne parle ni ne converse des heures ; les heures ne sont ni conversées ni parlées. Le *que* qui suit *heure* est complément d'une préposition : les heures pendant lesquelles. — Donc *parlé* et *conversé* sont invariables. — Ces deux verbes sont du reste neutres, monsieur, et n'ont jamais de régime direct. — Je vous prie, mesdames, de ne pas diviser votre attention. Mettez-la toute à trouver le régime direct, sans vous soucier si le verbe est neutre ou actif, si non, nous retomberons dans la division des règles, et je veux ne vous en montrer qu'une qui résume tout et décide de tout. En outre, vous vous exposez à faire des fautes, si vous vous reposez sur le caractère neutre ou actif d'un verbe. Ceux qui sont neutres s'emploient quelquefois activement, et les autres neutralement. Ainsi Châ-

teaubriand écrit : “ Bossuet a créé une langue que lui seul a *parlée*.” Voyez-vous le verbe neutre *parler* traité comme un verbe actif? — Oui.

Pleurer et *courir* sont neutres, et cependant nous disons bien : Les périls que nous avons *courus*; la faute que j’ai *pleurée*.

“ La tourmente a envahi les hautes neiges, et les dangers qu’il a *courus* pour en sortir seraient aujourd’hui insurmontables.” — G. SAND, VALVÈDRE, 112.

Au contraire je dirai : “ Les heures que j’ai *écouté* m’ont appris beaucoup.” Voilà le verbe actif *écouter* employé neutralement. Encore une fois ne cherchons que le régime direct. Les mots ne sont rien.

“ On dit que le pape lui a ordonné de demeurer encore quelques jours à Rome, et lui a demandé un mémoire des principales choses que ce cardinal lui a *dit* dans son audience.” — RACINE, LETTRE du 24 sept. 1691.

Où est le régime direct de *dit*? — *Les choses que*. Ce régime précède, monsieur, il faut écrire *dites*. — Évidemment : vous avez corrigé la faute faite par Racine.

“ Pour mes amis, à l’exception d’un seul, je les ai tous *conservés*.” — MONTESQUIEU, 211.

Le régime est *les* qui représente *amis*. Ce régime précède, donc *conservés* s’accorde.

“ Il me restait une chétive maison. Je l’ai *vue* pillée et détruite.” — VOLTAIRE, xviii. 138.

Vue est bien écrit. Il a pour régime *l’* qui remplace *maison*.

“ Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J’ai dévoré force moutons.”

LA FONTAINE, vii. 1.

Le régime suit ; donc *dévoré* est invariable.

“ Tout fuit, tous se sont *séparés* sans retour.
Misérable troupeau, qu’a dispersé la crainte.”

RACINE, ATHALIE, v. 1102.

Voyez-vous où est le régime, mesdames ? — N’est-ce pas *se* représentant *tous* ? — Si. *Se séparer* n’est-il pas un verbe pronominal ? — Si. — Séparer n’est-il pas un verbe actif ? — Si. — Eh bien ! Ces verbes pronominaux formés d’un verbe actif ont toujours leur régime direct dans le pronom, et ce pronom précède toujours, donc toujours le participe s’accorde.

“ Mais sa langue en sa bouche à l’instant s’est *glacée*,
Et toute son audace a paru terrassée.”

RACINE, ATHALIE, v. 411.

“ C’était pendant l’horreur d’une profonde nuit,
Ma mère Jésabel devant moi s’est *montrée*,
Comme au jour de sa mort poinpeusement parée.”

Id. v. 490.

“ Je le veux croire, Abner, je puis m’être *trompée*,
Peut-être un songe vain m’a trop préoccupée.”

Il. v. 583.

C’est le verbe *être*, monsieur, que vous nous donnez dans ces derniers exemples. — Oui, *un faux verbe être*, il masque le verbe *avoir* ; c’est *avoir* qu’il signifie. Voilà pourquoi nous cherchons le régime, comme si *avoir* était dans la phrase et non pas *être*. Je puis m’être trompée, c’est-à-dire, je puis avoir trompé moi-même. Jésabel s’est montrée, c’est-à-dire a montré elle-même ; sa langue s’est glacée, c’est-à-dire a glacé elle-même. — Nous comprenons.

“ Ils m’ont fermé leur temple, et ces peuples barbares,
De mon sang prodigué sont *devenus* avarés.”

RACINE, ANDROMAQUE, v. 493.

Cet exemple n’a rien à faire dans la question des participes, monsieur, vous nous l’avez dit avec raison. *Sont devenus* est le passé indéfini du verbe neutre *devenir*. Or les participes de ces verbes neutres conjugués avec l’auxiliaire être sont traités comme des adjectifs. On dit : Ils sont devenus, comme on dit Ils sont petits, ils ne sont pas grands. — C’est bien, mademoiselle ; j’avais voulu vous surprendre.

Elles se sont *parlé*. Elles se sont *trompées*.

Le *se* de la première phrase est un régime indirect : elles ont parlé l’une à l’autre : donc pas d’accord. *Se* est régime direct dans la seconde phrase, puisqu’on dit tromper quelqu’un : donc accord.

Elles se sont *aperçues* de leur erreur.

On dit apercevoir quelqu’un et apercevoir quelque chose. Or il y a ici un nom de personne *se* et un nom de chose *erreur*. Mais *erreur* est évidemment employé comme régime indirect. Donc c’est *se* qui est régime direct, puisque le verbe *apercevoir* doit absolument en avoir un.

Ces hommes se sont *servis* de leur crédit pour me nuire.

Faites absolument le même raisonnement. Vous ne vous tromperez jamais, si vous vous attachez fortement à trouver le régime direct.

Elle s’est *enfui* ; elle s’était *emparée* de mon âme ; elle ne s’est pas *souvenue* de moi ; elle ne s’est pas *souciée* de ma peine, et ne s’est pas *repentie* de sa cruauté.

Voilà un accord difficile à expliquer, monsieur. — Ne vous découragez pas, mademoiselle.— Ces verbes *s’enfuir*, *s’emparer*, *se souvenir*, *se soucier*, *se repentir*, n’ont pas de régime direct. — Comment le savez-vous ? Nous ne pouvons pas leur donner une forme non pronominale ; ils sont pronominaux essentielle-

ment, et malgré l'apparence contraire, ils ont un régime direct, qui est toujours leur second pronom. Par conséquent, ils s'accordent.

Concluons : toutes les fois que vous trouverez un verbe pronominal, qui n'a pas d'autre forme que la forme pronominale, soyez sûres que le pronom qui précède est régime direct, et faites l'accord sans raisonner davantage. — Mais je dirais correctement : Je me suis *doutée* de cela. — Oui. — Cependant *se douter* a une autre forme, *douter*. — Pardon ; *se douter* n'est pas la forme pronominale de *douter* ; c'est un autre verbe absolument, ayant une signification toute différente. Traduisez en anglais et vous serez édifiée sur ce point. — I DOUBT IT. I SUSPECT THAT HE WAS THERE. Je ne me doutais pas de cela : I HAD NOT THE LEAST IDEA OF IT. C'est vrai, monsieur. Il y a là deux verbes différents dont l'un n'est nullement le pronominal de l'autre. — Donc *se douter* est essentiellement pronominal, et a toujours son régime direct dans le pronom qui précède.

Ne vous laissez donc pas surprendre, mesdames, quand vous avez un verbe pronominal qui a une autre forme, et examinez si ce n'est pas un pronominal essentiel établi dans la langue à côté d'un autre verbe qui n'est pas pronominal. Vous le reconnaîtrez toujours en vous assurant si la signification des deux formes est ou n'est pas la même.

Ces dames se sont *plu* à faire du bien : *se plaire* n'est que le pronominal de *plaire*, car la signification est la même dans *plaire* à quelqu'un et *se plaire* à soi-même. Or *plaire* n'a jamais de régime direct ; donc *se* dans *se plaire* est un régime indirect, et *plu* reste invariable.

Je vous ai dit que les verbes qui sont pronominaux essentiels ont toujours leur régime direct dans le pronom. — Oui. Il y a une exception, mais elle est unique. C'est *s'arroger*. Du reste vous ne pourriez pas vous y tromper, puisqu'on dit *s'arroger* une chose, un droit. Vous voyez bien que *chose* ou

droit est le régime direct. Or un verbe ne peut avoir deux régimes directs. Donc *s'* est régime indirect : arroger à soi-même un droit ; et le participe sera variable ou non, suivant que le régime direct précédera ou suivra. Mais, encore une fois, ce régime n'est pas le pronom, par l'unique exception qui régit le verbe *s'arroger*. Écrivez par conséquent : Il s'est *arrogé* des droits. Les droits qu'il s'est *arrogés*.

Comment faut-il raisonner : Il s'est *attribué* des biens ? — Ne voyez-vous pas le régime direct ? — Si : des biens. — Je vous ai dit qu'un verbe ne peut avoir deux régimes directs. — Donc *se* est régime indirect. — Oui. — C'est comme dans *s'arroger*. — Oui, mais je n'avais pas à vous citer *s'attribuer*, parce qu'il n'est pas un pronominal essentiel. Il n'y a qu'à le traiter comme tout autre verbe : chercher son régime et écrire le participe en conséquence.

Comprenez-vous : Ils se sont *succédé* ? — Oui, ils ont succédé l'un à l'autre. *Se* est régime indirect.

Elle s'est *louée* de vous, elle s'est *plainte* de moi, elle s'est *réjouie* de cela. — On dit : réjouir, plaindre, louer quelqu'un. Donc *se* est le complément direct.

“Ce voyage n'est rien, mais il répond cruellement à une question que je me suis *adressée* en secret toute ma vie.” — O. FEUILLET, SCÈNES, 33.

Question que est le régime direct ? — Oui.

Ils se sont *dit* des injures ; les injures qu'ils se sont *dites*. Elle s'est *senti* le courage de parler. — Évidemment *injures* et *courage* sont nos régimes.

Ils se sont *découverts* devant ces dames. Ils se sont *découvert* la tête. — *La tête* est le régime ici ; dans le premier exemple, c'est *se*.

Reconnaissez de même le régime dans ces exemples : Ils se sont *frappés* à la tête, ils se sont *frappé* la tête ; elles se sont *blesées* au doigt, elles se sont *blesé* le doigt ; elle s'est *per-*

suadé cela, elle et son amie se sont mutuellement *persuadées*. — C'est clair et facile, monsieur. — Oui, madame.

La grande sécheresse qu'il a *fait*. Les malheurs qu'il est *arrivé*. Il s'est *rassemblé* une grande foule. Il s'est *trouvé* beaucoup de dames au concert. — Impossible de découvrir là un régime direct. — C'est vrai.

“C'est dans la Zitterthal, dit-on, que sont les plus belles femmes du Tyrol. J'en ai *vu* beaucoup de fort jolies, en effet, mais trop bien nourries.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES, 16.

Où est le régime? — C'est *en*. — Que représente-t-il? — Les femmes du Tyrol. — Toutes? — Non, P. Mérimée ne les a pas vues toutes. — Donc *en* ne représente pas les femmes. — Il représente un certain nombre de ces femmes. — Oui, quelque chose d'indéfini, de neutre, et conséquemment qui ne peut être pluriel. Concluez pour moi, madame. — Quand *en* est régime direct le participe est invariable, puisque *en* ne peut représenter le pluriel. — Vous comprendrez donc ces exemples.

“En fait de livres lisibles je ne sais rien de neuf; j'en ai *essayé* beaucoup pour passer les soirées de solitude, et je trouve qu'il n'y en a pas qui valent la peine qu'on les coupe.” — Id. 68.

P. Mérimée parle de l'éducation des petits enfants :

“La grande question est de savoir s'il faut leur dire des bêtises, comme on nous en a *dit*, ou bien s'il leur faut parler raisonnablement des choses.” — Id. 185.

Voici Racine qui fait une faute, dans cet emploi de *en* :

“Je prévois que M. de la Chapelle aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore *imaginés*.” — LETTRE À BOILEAU, 21 mai 1692.

Racine n'est pas fort sur la grammaire. — Non, madame, nous avons eu souvent à le corriger.

“Et puis, sans parler du follet ni de la peur que Landry en avait *eue*, elle conta qu'il avait manqué de se noyer en prenant à faux le gué des roulettes, la veille de Sainte-Andoche.” — G. SAND, FADETTE, 164.

Voilà *eue* au féminin, mesdames. — Il y doit être, monsieur, car le régime direct n'est pas *en* dans cette phrase, c'est *la peur*. *En* est un régime indirect, et signifie *de cela*, c'est-à-dire du follet. — C'est fort bien, madame. Vous comprenez donc ces exemples : Mon ami est au Japon ; les lettres que j'en ai reçues sont intéressantes. J'aime les fraises, j'en ai mangé ce matin. Boileau, flatteur quelquefois, a dit : “Louis XIV a lui seul fait plus d'exploits que les autres n'en ont *lu*.” Et Voltaire : “Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages ; nous en avons *trouvé* en Amérique.” Et Delille : “La renommée que Virgile décrit d'une manière si brillante est fort supérieure à toutes les imitations qu'on en a *faites*.”

“Quels courages Vénus n'a-t-elle pas *domptés* ?” — *Courages* est le régime, et l'adjectif *quels* qui l'accompagne ne peut rien changer à la règle du participe.

La grammaire des grammaires cite cet exemple de Voltaire :

“Je sais tout ce que j'ai commis
Et combien de devoirs en un jour j'ai *trahis*.”

Où est le complément ? — C'est *devoirs*.

Combien avez-vous *gagné* depuis un mois ? Ce participe est-il au singulier parce que *combien* est au singulier ? — Non, monsieur, *combien* n'est pas le régime, c'est argent sous-entendu, et voilà pourquoi *gagné* est au singulier. — Racine a-t-il bien

écrit *donné* dans ce vers : “ Combien à vos malheurs ai-je *donné* de larmes ? ” — Oui, parce que le régime est *larmes* et qu’il ne précède pas le participe.

Le peu d’attention que vous avez *donnée* à la question vous l’a fait comprendre : *le peu* d’attention que vous avez *donné* à la question vous a empêché de la comprendre : comprenez-vous pourquoi il y a accord dans un cas et pas dans l’autre ? — Je pense que oui. Dans le premier cas le complément est *attention*, puisque j’ai donné de l’attention, une faible attention, il est vrai, mais de l’attention enfin. Et, dans le second cas, je n’ai pas donné d’attention ; il y a eu manque d’attention. Dès lors *le peu* est seul régime, et en conséquence le participe reste invariable.

Écrivez donc : Le peu d’affection que vous m’avez *témoignée* m’a soutenu. Le peu d’affection que vous m’avez *témoigné* m’a découragé. Le peu de troupes que ce général avait *réunies* lui ont suffi pour battre l’ennemi.

Vous savez que les verbes *coûter* et *valoir* n’acceptent pas de régime direct. Ils sont neutres : Ce livre a coûté dix francs. Il est évident qu’ils sont neutres, puisqu’on ne peut pas les tourner par le passif, ce qu’on peut faire pour tout verbe actif. Impossible de dire : Dix francs sont coûtés, ou dix francs sont valus. Disons donc : Les dix francs que ce livre a *coûté*. Cependant ces verbes s’emploient au figuré, et alors on les traite en poésie comme des verbes actifs ; ils ont un régime direct. Racine a dit : “ Après tous les ennuis que ce jour m’a *coûtés*. Que de soins m’eût *coûtés* une tête si chère ! ” À ce sujet, M. Littré dit avec raison : “ On ne peut considérer ces exemples que comme des licences condamnables en prose et tout au plus permises en poésie.”

Il nous reste le cas le plus difficile, mesdames, celui qui réclame le plus votre attention pour la reconnaissance qu’il faut faire du régime direct. C’est celui où le participe est suivi d’un verbe à l’infinif. Prenons des exemples.

“Je voudrais savoir quel était le caractère des danses que vous avez *vu* danser.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES, 120.

Le mot *danses* est-il le régime direct de *vu* ou de *danser*? Là est la question. Voici un moyen qui vous permettra toujours de reconnaître si le substantif est régime du participe ou de l’infinitif. C’est le seul que j’emploie moi-même dans tous les cas où j’ai un doute. Ne vous occupez d’abord que de l’infinitif. Demandez-vous quel est son régime. Vous le trouverez facilement. Si ce régime est le substantif exprimé dans la phrase, alors le participe se trouve abandonné et invariable, sans régime, ou plutôt ayant pour régime l’infinitif qui le suit, et cela ne peut affecter son invariabilité.

Si au contraire l’infinitif n’a pas pour régime le substantif qui précède le participe, je vous dirai pour employer une expression pittoresque, mettez cet infinitif à la porte, chassez-le. Il vous restera alors une phrase simple sans infinitif qui complique. Appliquons ce moyen, vous le trouverez sûr et facile. Appliquez-le tout de suite vous-mêmes à la phrase de P. Mérimée. — Le régime de *danser* est *danses*, monsieur. — Donc *danses* n’est pas le régime de *vu*, et ce participe reste invariable.

“Tu ne l’a donc pas oubliée toi, ta pauvre chère mère? — Non, puisque je l’ai *vu* mettre dans une belle boîte de bois blanc.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 81.

Qu’est-ce qu’on a mis dans une boîte? — La pauvre chère mère. — Donc *mère* est le régime de *mettre*, et encore une fois le participe *vu* n’a pas le substantif pour régime et est invariable.

“Je les ai *vus* entrer et sortir, voilà tout.” — Id. 119.

Entrer et sortir quoi? — On n’entre ni ne sort rien. Ce sont des verbes neutres; ils n’ont pas de complément. —

Chassez-les par conséquent. Que vous reste-t-il? — Je les ai *vus*. Évidemment *les* est régime de *vus*.

“Quand je l’ai *vue* arriver, elle m’a semblé trop jeune et trop faible pour l’ouvrage de la ferme.” — Id. 125.

Nous comprenons, monsieur. Nous chasserons *arriver*, car ce verbe ne peut avoir de régime direct. Il nous reste *Je l’ai vue*, avec *l’* ou *la* qui représente la jeune fille.

“Tu t’es *laissé* embrasser, Marie.” — Id. 132.

Embrasser qui? *t’* qui représente Marie. — *Laisse* n’a donc d’autre régime que l’infinitif et est invariable.

“Les femmes que vous m’avez *conseillé* de rechercher ne me conviennent pas.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 140.

Rechercher les femmes, donc *conseillé* est invariable.

Je les ai *entendues* m’attaquer. Je parle de femmes. Où est le régime de *attaquer*? — C’est *m’* ou *moi*. — *Attaquer* a donc son régime avec lui; chassons-le; il nous reste *je les ai entendues*. Je parle de dames et je dis: Je les ai *vues* offrir des présents. *Offrir* a son régime *des présents*; je le supprime et j’ai: je les *ai vues*. Je leur ai *vu* offrir des présents. — *Offrir des présents* peut être écarté, mais *vu* reste invariable, parce qu’il n’a aucun régime direct qui le précède: *leur* est un régime indirect. — La liqueur que je les ai *vus* verser. — *Verser* a pour régime *liqueur*. J’efface les deux mots *liqueur* et *verser*; il me reste: *Je les ai vus*. — Mais écrivez: La liqueur que je leur ai *vu* verser.

Voici des exemples que je prends en partie à la *Grammaire des grammaires*. On ne peut donner trop d’exemples. Vous les écrirez tous correctement, si vous appliquez la règle que vous avez.

“Les a-t-on *vus* marcher parmi vos ennemis?” — RACINE.

“ Allez, dis-je, et sachez quel lieu les a *vus* naître.” — VOLTAIRE.

“ Cette nuit, je l’ai *vue* arriver en ces lieux.” — RACINE.

À peine l’avions-nous *entendue* parler. Je vous envoie les livres que vous avez *paru* désirer. Je les ai *vus* combattre les ennemis. *Combattre* a son régime : *les ennemis* ; effacez donc *combattre les ennemis*.

“ Je l’ai *vue* à genoux consacrer ses fureurs.” — RACINE.

Je parle d’une grande artiste, une chanteuse de talent : Je l’ai *entendue* chanter.

Examinons cette phrase, mesdames, et suivons notre procédé d’élimination de l’infinitif. Chanter quoi ? — Je ne sais quoi, mais quelque chose, n’importe quoi. — *Chanter* a donc son régime sous-entendu. — Oui. — Effacez-le. — Il vous reste, *Je l’ai entendue*.

Je parle d’une belle romance, que j’admire : Je l’ai *entendu* chanter. Chanter quoi ? — La romance bien sûr. — Donc vous ne pouvez effacer *chanter*, et le participe se trouve abandonné sans autre régime que l’infinitif qui le suit, et reste conséquemment invariable.

Voilà une belle femme : Je l’ai *vu* peindre. Voici une femme de talent, elle peint admirablement : je l’ai *vue* peindre. Faites l’application de l’exemple précédent. C’est absolument la même chose. Je parle de voleurs qui ont pillé votre maison : Je les ai *vus* piller. Mais je parle ensuite de votre maison qu’on a pillée : Je l’ai *vu* piller. C’est encore le même cas, n’est-ce pas ? — Oui.

Comment écrivez-vous : Cette femme mourait de faim ; je l’ai *fait* manger ? — Je laisserais *fait* invariable, je ne sais pourquoi, car l’infinitif manger n’a pas pour complément la femme ; on n’a pas mangé la femme. — C’est vrai, mais le participe *fait* n’a pas non plus pour complément la femme.

Cela est un cas tout particulier au participe *fait*. Ce participe uni à un infinitif se joint à cet infinitif si étroitement qu'il ne fait qu'un avec lui ; dès lors il ne s'agit pas de *faire la femme*, ni de *manger la femme*, mais de *faire manger la femme*. Vous pouvez vous imaginer que les deux verbes sont unis par un trait d'union faire-manger. Dites donc : Les serpents paraissent privés de tout moyen de se mouvoir, et uniquement destinés à vivre sur la place où le hasard les a *fait* naître. Parlant d'une femme : Sa famille l'a fait inderdire.

Il serait désirable que le participe *laissé* fût traité comme *fait*. En effet, si je parle de ma plume et que je dise : Je l'ai *laissé* tomber, n'est-il pas évident que je n'ai pas tombé la plume, ni non plus laissé la plume, mais que je l'ai *laissé* tomber. J'écris contrairement à la règle, comme il faudrait écrire. Mais, malheureusement, l'Académie a décidé autrement ; *laissé* est traité comme tout autre participe, et vous devez le faire accorder, malgré le sens qui proteste contre l'accord. Dites donc : Elle s'est *laissée* tomber. Je les ai *laissés* partir. "Il y a des ridicules dans les femmes que Molière a laissés échapper."

Encore une fois, raisonnez pour ce participe comme pour les autres. Je les ai *laissés* tuer mes pigeons. Faites le raisonnement, madame. — *Tuer* a son régime ; j'efface donc *tuer mes pigeons* et il reste : *Je les ai laissés*. — C'est bien. De même : Je les ai *laissés* boire mon vin. Je parle d'une chèvre que j'ai mise à la prairie, et je dis : Je l'ai *laissée* manger tout le jour. Mais au contraire je parle des chiens que je n'ai pas empêchés de manger une biche qu'ils ont atteinte, je dois écrire : Je l'ai *laissé* manger. Vous comprenez que dans le premier cas *manger* a pour complément sous-entendu *l'herbe* de la prairie, et que dès lors nous pouvons effacer *manger* ; il nous reste : *Je l'ai laissée*. Mais dans le second cas *manger* a pour régime *la biche* elle-même ; par cou-

séquent le participe se trouve invariable, étant sans autre régime que le verbe qui le suit.

Dans cette phrase, où est le verbe qui a *que* pour régime direct : Je lui ai rendu tous les honneurs que j'ai dû. Écrivez-vous *dus* avec un *s* ? — Je ne pense pas qu'il faille mettre un *s*, monsieur. — Pourquoi ? — Parce que vous n'avez pas dû des honneurs, mais vous avez dû rendre des honneurs. — Ainsi *que* est le *complément* régime direct de *rendre*, et conséquemment *dû* reste invariable.

De même : Vous lui avez rendu tous les services que vous avez pu. On sous-entend *lui rendre*, et c'est cet infinitif qui a *que* pour régime.

Encore : Il a obtenu du Président toutes les faveurs qu'il a voulu. Sous-entendez *obtenir*.

On dit cependant : Il m'a payé toutes les sommes qu'il m'a dues ; Il veut fortement toutes les choses qu'il a une fois voulues. Dans ces deux phrases, il n'y a point de verbe sous-entendu. C'est pour cela que le participe s'accorde.

Encore un moment, mesdames, et nous aurons tout examiné. Vous n'aurez pas de peine à écrire la phrase suivante, si vous appliquez notre règle. “ Cette femme est plus belle que je ne l'avais imaginé ; elle est plus forte que je ne l'avais pensé ; elle est plus intelligente que je ne l'avais cru. — Il me paraît, monsieur, que ces participes doivent être invariables. — Oui. — En effet, *la femme* n'est pas le régime direct de *imaginé*, *cru*, ou *pensé* ; vous ne l'avez ni *imaginée*, ni *crue*, ni *pensée*, mais vous avez imaginé qu'elle était plus ou moins belle, forte, intelligente. — Oui, madame ; dans ces phrases *le* représente un neutre, c'est-à-dire *cela*, ou, si vous le préférez, tout un membre de phrase, ce qui est aussi neutre, je vous l'ai fait remarquer dans un de nos précédents entretiens. C'est pour ce motif que le participe est invariable. Au pluriel vous devez dire : Ces femmes sont plus belles que je ne l'avais imaginé, et non pas que je ne les avais imaginées. Car le sens est : que je

n'avais imaginé qu'elles l'étaient. C'est *le*, un neutre, et non pas *les* qui doit remplacer ce membre de phrase, et comme conséquence le participe est invariable.

Vous reste-t-il un doute sur la question du participe, mesdames? — Non, monsieur; votre règle unique explique tout, et nous paraît à cette heure claire comme le jour.

Nous commencerons demain la grande, longue, difficile, mais très-belle et très-intéressante étude du subjonctif.

Adieu, mesdames.

XXI.

LE SUBJONCTIF.

CETTE question est la plus grande et la plus difficile de notre langue, mesdames. Elle m'a occupé seule plus que toutes les autres règles de la grammaire. Pour me préparer à vous en parler, j'ai étudié des milliers de pages de nos maîtres et noté tout ce que j'y ai trouvé de remarquable. Cependant je n'ai pas la prétention de tout décider sur ce point. Une entière lumière ne vous sera pas donnée sur le subjonctif. Cela est impossible. Et est-ce désirable? Je ne le crois pas. L'entière lumière lui ôterait son grand charme. Ce serait matérialiser en quelque sorte cette nuance si délicate qui exprime la pensée de l'écrivain. Car c'est dans la pensée d'abord, mesdames, que réside le subjonctif. Il y a des gens qui pensent sans subjonctif, sans nuance, grossièrement; leur langue est en conséquence privée du subjonctif et commune, aussi bien que leur esprit. Les maîtres les plus grands peuvent seuls nous le présenter dans son véritable emploi et sa beauté. La lecture attentive d'un roman de George Sand vous édifiera mieux sur cette question que toutes les grammaires du monde.

Aussi je vous donnerai de très-nombreux exemples des grands écrivains. Souhaitons qu'ils nous pénètrent de leur esprit délicat et distingué. Conduits par eux, nous nous approcherons tous les jours davantage d'une solution, et tous les jours nous serons saisis davantage par le charme, l'irrésistible séduction de la poursuite. En effet, mesdames, le subjonc-

tif est comme cette recherche de la vérité qui a fait dire à un philosophe allemand : Si Dieu se présentait à moi avec la vérité dans sa main droite et la recherche de la vérité dans sa main gauche et qu'il me donnât à choisir, je prendrais la main gauche, car la recherche est l'occupation et l'attrait de notre esprit. C'est pour cela que nous refuserions aussi une solution sur le subjonctif, et que nous ne voudrions pas renoncer au plaisir de la poursuite.

Tout de suite, pour habituer votre oreille et préparer votre esprit, je vous lis des passages qui montrent l'usage du subjonctif.

“ Nous voudrions trouver des honnêtes gens, parce que nous voudrions qu'on le fût à notre égard.” — MONTESQUIEU, 230.

“ Je suis presque aussi content avec des sots qu'avec des gens d'esprit : car il y a peu d'hommes si ennuyeux qu'ils ne m'aient amusé ; très-souvent il n'y a rien de si amusant qu'un homme ridicule.” — Id. 208.

“ Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y suis attaché comme au mien propre ; j'ai pris part à leur fortune, et j'aurais souhaité qu'ils fussent dans un état florissant.” — Id. 208.

“ Ce qui m'a toujours donné une assez mauvaise opinion de moi, c'est qu'il y a fort peu d'états dans la république auxquels j'eusse été véritablement propre.” — Id. 209.

Cicéron, selon moi, est un des plus grands esprits qui aient jamais été : l'âme toujours belle lorsqu'elle n'était pas faible.” — Id. 216.

“ J'ai ouï dire au cardinal Imperiali : Il n'y a point d'homme que la fortune ne vienne visiter une fois dans sa vie ; mais lorsqu'elle ne le trouve pas prêt à la recevoir, elle entre par la porte et sort par la fenêtre.” — Id. 232.

“ Sa femme, plus ménagère que docte, avait néanmoins pour la science le même respect que pour la religion. Il suffisait

que M. Obernay fût adonné à certaines études, pour qu'elle regardât ces occupations comme les plus importantes et les plus utiles qui pussent remplir la vie d'un homme de bien, et quand cet époux vénéré demandait un peu de sans-gêne et d'abandon autour de lui pour se reposer de ses travaux, elle s'ingéniait naïvement à lui complaire, persuadée qu'elle travaillait pour la plus grande gloire de Dieu dès qu'elle travaillait pour lui." — G. SAND, VALVÈDRE, 7.

"Il est possible que vous soyez douce et bonne, mais vous n'avez jamais aimé." — Id. 105.

"Que tu sois belle ou laide, Fanchon, dit Landry, en lui prenant la main, je crois comprendre déjà que ton amitié est une très-bonne chose, et si bonne que l'amour en est peut-être une mauvaise en comparaison." — Id. PETITE FADETTE, 156.

"Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne." — LA BRUYÈRE, 118.

"La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues." — Id. 119.

"Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage." — Id. 152.

"Il semble que la nature, qui a si sagement disposé les organes de notre corps pour nous rendre heureux, nous ait aussi donné l'orgueil pour nous épargner la douleur de connaître nos imperfections." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 36.

"Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est ni le feindre où il n'est pas." — Id. MAXIME 61.

"On n'a guère de défauts qui ne soient plus pardonnables que les moyens dont on se sert pour les cacher." — Id. MAXIME 411.

“ Mme Pasta m’a dit, ce qui m’a frappé comme une idée juste, que depuis Rossini, on n’avait pas fait un opéra qui eût de l’unité, et dont tous les morceaux tinsent ensemble.”

— P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, ii. 21.

“ Les tableaux de l’Académie de Venise m’ont plu, j’entends ceux des maîtres de second ordre. Il n’y a pas un Paul Véronèse qui vaille les *Noces de Cana*, pas un Titien qui soit à comparer avec le *Denier de César* de Dresde, ou même le *Couronnement d’épines* de Paris. J’ai cherché un Giorgione. Il n’y en a pas un à Venise.” — Id. 18.

“ J’étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d’Angleterre, duchesse d’Orléans. Elle, que j’avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d’un discours semblable, et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. Ô vanité, ô néant, ô mortels ignorants de leurs destinées ! L’eût-elle cru il y a dix mois ? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu’elle versait tant de larmes en ce lieu, qu’elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même ? Princesse, le digne objet de l’admiration de deux grands royaumes, n’était-ce pas assez que l’Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort ? Et la France qui vous revit avec tant de joie, environnée d’un nouvel éclat, n’avait-elle plus d’autres pompes et d’autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux d’où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances ? Vanité des vanités, et tout est vanité ! C’est la seule parole qui me reste ; c’est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n’ai-je point parcouru les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J’ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l’Écclésiaste, où quoique la vanité ait été si souvent nommée,

elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines.” — BOSSUET, EXORDE DE L’ORAISON FUNÈBRE DE LA DUCHESSE D’ORLÉANS.

“Qu’une chose aussi visible qu’est la vanité du monde soit si peu connue que ce soit une chose étrange et surprenante de dire que c’est une sottise de chercher les grandeurs, cela est admirable.” — PASCAL, 113.

“Celui qui doute et qui ne cherche pas est tout ensemble bien malheureux et bien injuste. Que s’il est avec cela tranquille et satisfait, qu’il en fasse profession, et enfin qu’il en fasse vanité, et que ce soit de cet état même qu’il fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n’ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature.” — Id. 160.

“Aucun bruit ne se faisait entendre, hors je ne sais quelle harmonie lointaine qui régnait dans la profondeur des bois ; on eût dit que l’âme de la solitude soupirait dans toute l’étendue du désert.” — CHÂTEAUBRIAND, ATALA, 43.

“Ô première promenade de l’amour ! il faut que votre souvenir soit bien puissant, puisque après tant d’années d’infortune vous remuez encore le cœur du vieux Chactas.” — Id. 42.

XXII.

LE SUBJONCTIF (SUITE).

CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES.

QU'EST-CE donc que ce subjonctif si difficile à saisir? "C'est, dit M. Littré, un mode du verbe qui exprime l'existence, l'état ou l'action dans un rapport de dépendance avec un autre verbe auquel il est soumis." Il est dans un rapport de dépendance, mesdames, il est d'après son étymologie, soumis à un autre verbe, SUB JUGO. — Il est quelquefois indépendant d'un autre verbe, monsieur. On dit: Puissiez-vous être heureux! Pût-il en être ainsi! — Non, mesdames, ces subjonctifs sont sous la dépendance de verbes sous-entendus: Je souhaite que vous puissiez être heureux; je souhaiterais qu'il en pût être ainsi. — C'est vrai.

Le savant professeur de YALE COLLEGE, feu M. James Hadley, dans une courte et profonde étude sur le subjonctif latin dit: IN ALL THE USES OF THE SUBJUNCTIVE THERE IS A COMMON NEGATIVE ELEMENT. IT NEVER EXPRESSES THE CONCEPTION OF REALITY. THIS CONCEPTION WHICH IS ALWAYS PRESENT WITH THE INDICATIVE IS ALWAYS ABSENT FROM THE SUBJUNCTIVE. Et analysant cette idée générale, il continue: THE LATIN SUBJUNCTIVE IS USED TO EXPRESS: 1° AN ACTION AS DESIRED OR WISHED FOR; 2° AN ACTION AS ARRIVED AT OR STRIVEN FOR; 3° AN ACTION AS LOOKED TOWARD AND WAITED FOR; 4° AN ACTION AS A RESULT, AS THAT TOWARD WHICH THERE IS

A TENDENCY. 5° THE LATIN SUBJUNCTIVE MAY EXPRESS AN ACTION AS A POSSIBLE EVENT. AND BY POSSIBLE HERE I DO NOT MEAN FEASIBLE, PRACTICABLE, THAT FOR WHOSE PRODUCTION THERE EXIST ADEQUATE POWERS. I MEAN SIMPLY LIABLE TO OCCUR, THAT WHICH HAS MORE OR LESS CHANCE FOR EXISTENCE. THIS IS THE POTENTIAL SUBJUNCTIVE. IT PRESENTS THE MODE IN ITS DIMMEST, MOST ATTENUATED STATE, WITH THE MINIMUM OF POSITIVE ELEMENTS OVER AND ABOVE THAT NEGATIVE ONE, THAT MERE ABSENCE OF A CONCEPTION OF REALITY, WHICH IS NOTICED AT THE OUTSET. — JAMES HADLEY, ESSAYS PHILOLOGICAL AND CRITICAL, 215.

Ces observations sont importantes, mesdames, et s'appliquent au français comme au latin.

Voilà donc un double caractère du subjonctif, qu'il ne faut pas un instant perdre de vue. *Le verbe à ce mode est sous la dépendance d'un autre verbe, et il renferme toujours un élément négatif.* Comprenez bien ce dernier point; cela veut dire que le subjonctif n'exprime pas une réalité, un fait positif et certain dans l'esprit de celui qui parle. Le fait peut lui échapper; il n'est pas sûr que la conception qui est dans son esprit existe dans le présent ou doive exister dans le futur. *L'élément négatif* qu'il y a là laisse son esprit dans le doute.

Telle est la théorie complète du subjonctif. Elle sera démontrée et éclairée par tous les détails qui suivront.

Conformément à notre habitude, nous avancerons du plus facile au plus difficile. Nous partirons du subjonctif que je voudrais bien appeler grossier; je veux dire ce subjonctif que tout le monde emploie parce qu'il est imposé par nos règles. Mais il n'est grossier qu'en ce sens, car il y a eu, à son origine, esprit et délicatesse à l'établir. Ce subjonctif élémentaire, pour ne plus dire grossier, est principalement celui qui est imposé après certaines conjonctions. Il va nous occuper. À

la fin et au sommet, nous trouverons ce subjonctif insaisissable, qui n'appartient qu'aux délicats, et qui est le fascinant objet de la poursuite des esprits cultivés.

Abordons donc les *conjonctions*, et appliquons-leur la théorie, car elles y sont soumises. Vous savez qu'on nomme *conjonctions* ces mots invariables qui unissent deux phrases ou deux membres de phrase comme *et, ou, car*. Quand la *conjonction* est formée de plusieurs mots, comme *afin que, de peur que*, nous la nommons *locution conjonctive*. Cette distinction étant sans importance je me servirai uniquement du mot *conjonction*, sans distinguer si elle est simple ou composée.

La *Grammaire des grammaires* donne cette liste de *conjonctions*, qui gouvernent l'indicatif: *bien entendu que, à la charge que, à condition que, de même que, ainsi que, à mesure que, aussi bien que, autant que, non plus que, outre que, parce que, à cause que, attendu que, vu que, puisque, pendant que, tandis que, durant que, tant que, depuis que, dès que, aussitôt que, peut-être que*.

Quelle liste, monsieur! — Prenez patience, mesdames, vous savez bien que je ne l'imposerai pas à votre mémoire. Nous raisonnerons de manière à vous en faire connaître l'emploi sans que votre mémoire ait rien à faire. Du reste, je cite et ne répons nullement de cette liste très-incomplète, pas plus que de celle que la *Grammaire* donne pour les *conjonctions* qui commandent le subjonctif.

La voici: *Afin que, à moins que, avant que, en cas que, au cas que, bien que, quoique, de peur que, de crainte que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, non que, nonobstant que, malgré que, posé que, pour que, pourvu que, sans que, si peu que, si tant est que, soit que, supposé que, et que* dans le sens de *à moins que, avant que, afin que, sans que, de peur que, de crainte que*.

Ajoutez: *en attendant que, non pas que, pour peu que, sinon que*.

Une liste complète est impossible à donner et n'est nullement désirable.

Discutons quelques-unes des conjonctions, mesdames, et vous comprendrez pourquoi les unes veulent le subjonctif, les autres l'indicatif.

“Tout le monde fut pour Zadig, non pas *parce qu'il* était dans le bon chemin, non pas *parce qu'il* était raisonnable, non pas *parce qu'il* était aimable, mais *parce qu'il* était premier visir.” — VOLTAIRE, xviii. 90.

“On m'a invité à un dîner du LITERARY FUND présidé par Lord Palmerston, et j'ai reçu, au moment d'y aller, l'avis de me préparer à débiter un SPEECH, *attendu qu'on* associait mon nom à un toast à la littérature de l'Europe continentale.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, II. 3.

Je réunis les deux exemples, car *parce que* et *attendu que* ont le même sens. Il en est de même de *vu que* :

“Je veux te donner l'exemple, quoique je n'aie pas grand appétit; mais j'en viendrai à bout, *vu que*, après tout, je n'ai pas dîné non plus.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 60.

Pourquoi emploierait-on le subjonctif avec des conjonctions comme *parce que*, *vu que*, *attendu que*, et toutes autres ayant la même signification? Elles ne mettent pas le second verbe sous la dépendance du premier, et n'accuse aucun élément négatif dans l'idée exprimée par le second verbe. Zadig était dans le bon chemin, il était raisonnable, etc.; on associait le nom de P. Mérimée à un toast; le héros de G. Sand n'avait pas dîné: voilà des faits réels, qui n'ont rien de négatif, de douteux dans l'esprit de celui qui parle.

Comprenez-vous, mesdames, pourquoi *parce que* et ses synonymes ne commandent pas le subjonctif? — Parfaitement, monsieur. — Ainsi vous comprendrez que à *cause que* commande l'indicatif:

“Landry avait appris à danser à la Priche, et quoique ce goût lui fût venu tard, à *cause que* Sylvinet ne l’avait jamais eu, il dansait déjà aussi bien que ceux qui s’y prennent dès qu’ils savent marcher.” — G. SAND, FADETTE, 54.

De même *par la raison que* :

“Je pardonne aisément, *par la raison que* je ne suis pas haineux.” — MONTESQUIEU, 210.

Vous n’ignorez pas que l’on fait souvent usage de *que* au lieu de *parce que*. Évidemment dans ces cas l’indicatif est employé :

“Un vieillard, qui toujours plaint le présent et vante le passé, me disait : Mon ami, la France n’est pas aussi riche qu’elle l’a été sous Henri IV. Pourquoi ? C’est *que* les terres ne sont pas si bien cultivées ; c’est *que* les hommes manquent à la terre, et *que* le journalier ayant enchéri son travail, plusieurs colons laissent leurs héritages en friche.” — VOLTAIRE, xviii. 401.

“Dès *que* Zadig put sortir, il se prépara à rendre visite à celle qui faisait l’espérance du bonheur de sa vie, et pour qui seule il voulait avoir des yeux.” — Id. 64.

Zadig put sortir : rien de négatif, ni de douteux. *Dès que* ne peut commander le subjonctif. *Aussitôt que* a le même sens, et demande la même construction.

“On ne vit la chose qu’à l’essai, et cet essai arriva *après qu’ils* eurent fait ensemble leur première communion.” — G. SAND, FADETTE, 22.

Aucun élément négatif dans *après que* ; ils firent ensemble la première communion, et après cela l’essai arriva.

“Zadig frémit à la proposition de trahir le roi son bienfaiteur ; et jamais il ne fut plus fidèle à son prince que *quand* il

fut coupable envers lui d'un crime involontaire." — VOLTAIRE, xviii. 96.

Quand, lorsque, comme, et leurs synonymes, ne peuvent pas commander le subjonctif. — C'est évident.

"Je tremblerai pour elle *tant qu'elle* n'aura rien à se reprocher." — Id. 96.

"*Tandis que* la reine était plongée dans la douleur, Zadig était pénétré de fureur et d'inquiétude." — Id. 159.

"Je me suis un peu refait à *mesure que* j'ai surmonté le mauvais sort." — G. SAND, VALVÈDRE, 18.

"J'ignore *pourquoi* la lecture de cette lettre produisit sur moi un effet tout contraire à celui que madame de Valvèdre en attendait." — Id. 121.

"Ce n'était pas bien sorcier de me faire retrouver mon frère, *puisque* tu venais sans doute de le voir, *pendant que* je m'expliquais avec ta grand'mère." — G. SAND, FADETTE, 109.

"Vous ne m'avez pas donné le temps de vous répondre : *si bien que* vous croyez ce qui n'est point." — G. SAND, MARE AU DIABLE, 115.

Comprenez-vous, mesdames, pour quelle raison ces conjonctions *tant que, tandis que, à mesure que, pourquoi, puisque, si bien que*, et son synonyme *de sorte que*, ne veulent pas le subjonctif? — Oui, sauf pour la conjonction à *mesure que*. — Elle n'apporte aucun élément négatif, ne tient nullement sous le joug le verbe qui la suit. Voyez : le personnage de G. Sand a surmonté le mauvais sort ; il n'y a dans son esprit rien de négatif à cet égard, rien de douteux. — Nous comprenons.

C'est une erreur de la *Grammaire des grammaires* de mettre à *condition que* parmi les conjonctions qui veulent l'indicatif. Son emploi est souvent difficile et assez délicat. Cette conjonction est synonyme de *pourvu que*, et s'emploie principalement avec le subjonctif : Je vous donne mon livre à *condition*

que vous le lisiez demain. Il y a là un élément négatif, car vous ne le lirez peut-être pas ; je ne suis pas sûr que vous le lisiez. Mais j'en suis sûr si je dis : Je vous donne mon livre à *condition que* vous le lirez demain. Quand je m'exprime ainsi, vous n'avez pas le droit d'accepter mon livre, si vous ne devez pas le lire demain. Comme vous le prenez, je sais que vous le lirez. — Son synonyme *pourvu que* régit-il aussi les deux modes ? — Non, madame, il veut le subjonctif, il apporte toujours un élément négatif dans la phrase.

“ La petite Marie n'est pas intéressée, elle se soucie peu d'avoir encore de la misère et de la peine, de porter de pauvres habits et de souffrir de la faim pendant deux ou trois mois de l'année, *pourvu qu'elle* contente son cœur un jour, et qu'elle puisse se donner à un mari qui lui plaira.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 91.

Ne notez-vous pas cet élément négatif ? Celui qui parle peut-il assurer que Marie contentera son cœur un jour et aura un mari qui lui plaira ? — Non, monsieur. — Il en est toujours ainsi avec cette conjonction : donc elle régit toujours le subjonctif.

Afin que régit aussi le subjonctif ? — Évidemment, mesdames, l'élément négatif qu'elle apporte est très-fort. “ Tu m'as laissé la vie *afin qu'elle* te serve,” dit Corneille. Le marchand demande dix francs pour sa marchandise *afin qu'on* lui en donne huit. Lui en donnera-t-on huit ? c'est douteux ; voilà l'élément négatif de cette conjonction.

Il en est de même de *pour que* :

“ La petite Marie était trop pauvre *pour que* Germain y songeât.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 47.

“ Les deux bessons étaient fort malins, et quelquefois *pour qu'on* les laissât tranquilles, ils faisaient mine de se disputer et de se battre ; mais ce n'était qu'un amusement de leur part,

et ils n'avaient gardé, en se roulant l'un sur l'autre, de se faire le moindre mal." — G. SAND, FADETTE, 22.

"Eh bien ! nous verrons ça, Landry, dit la petite Fadette en tendant sa petite main sèche au besson *pour qu'il* y mit la sienne en signe d'accord, ce qu'il ne fit pas sans trembler un peu, car dans ce moment-là elle avait des yeux si ardents qu'on eût dit le lûtin en personne." — Id. 75.

Je comprends bien, monsieur, les deux derniers exemples. Les bessons ne sont pas sûrs qu'on les laissera tranquilles, quoiqu'ils fassent mine de se disputer ; et Fadette n'est pas certaine que Landry prendra sa petite main, bien qu'elle la lui présente ; je vois là l'élément négatif, il y a une portion de doute. Mais en est-il ainsi dans votre premier exemple ? — Oui, n'est-ce pas ? — Il me paraît certain au contraire que Germain ne songea pas à Marie. — Pardon, madame : l'élément négatif est léger ici, mais il existe. Celui qui parle dit bien que Marie est trop pauvre pour que Germain y songe ; cependant il n'est pas sûr qu'il n'y songera pas. Elle est trop pauvre pour cela, je le sais, il n'est pas naturel qu'il y songe, mais malgré tout il y songera peut-être. En effet, lisez le roman et vous verrez qu'il y songeait et ne songeait à rien d'autre.

"Pourquoi serais-je bonne fille pour toi, quand tu me traites de méchante, *sans que* je t'aie jamais fait de mal ! Pourquoi aurais-je bon cœur pour deux bessons qui sont fiers comme deux coqs, et qui ne m'ont jamais montré la plus petite amitié ?" — G. SAND, FADETTE, 73.

L'explication est ici difficile, mesdames. Soyez attentives. Il est certain que Fadette n'a jamais fait de mal à Landry, et cependant celui-ci la traite de méchante. Nous pouvons dire sans le subjonctif : Je ne t'ai jamais fait de mal, et tu me traites de méchante. Nous exprimons ainsi la négation formellement, et dès lors le subjonctif n'a pas à s'employer.

Mais si j'emploie une conjonction qui me permette de supprimer l'expression formelle de la négation, le sens négatif devra être marqué par le mode subjonctif : sans que je t'aie jamais fait de mal. Ces négations latentes sont toujours exprimées au subjonctif.

Il me semble que là se trouve la raison de l'emploi du subjonctif après *quoique*, qu'il faut considérer comme le contraire de *parce que*.

“ Germain était triste. Il se passait peu de jours qu'il ne pleurât sa femme en secret, et *quoique* la solitude commençât à lui peser, il était plus effrayé de former une union nouvelle que désireux de se soustraire à son chagrin.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 39.

J'ai besoin de plus d'un exemple, mesdames, pour cet examen très-sérieux.¹ Et je vous arrête à ces conjonctions, parce qu'il ne faut laisser que le moins possible à la mémoire en grammaire, au lieu de lui laisser tout à faire, comme c'est l'habitude depuis des siècles. Vous savez, n'est-ce pas, que la mémoire n'apprend rien, quand le travail de l'intelligence n'a pas précédé. — Nous ne le savons que trop, monsieur. — Je vous arrête aussi sur ces subjonctifs que j'ai appelés grossiers, parce qu'ils ne sont pas privés de signification, il s'en faut, dans leur raison d'être, et surtout parce qu'ils me permettent de vous conduire insensiblement vers l'intelligence de questions plus difficiles. Je continue donc à citer.

Bossuet écrit : “ *Quoique* Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité.”

J'ajoute à *quoique* ses synonymes *bien que* et *encore que*. — *Malgré que* est aussi synonyme de *quoique*. — J'en parlerai, mesdames :

“ Il était si accablé qu'il ne dit mot et s'en retourna du côté

de la coupure, décidé à se mettre à l'eau *bien* qu'il ne sût encore ni plonger ni nager." — G. SAND, FADETTE, 65.

"J'aime ma grand'mère, *encore* qu'elle me rudoie et me prive beaucoup." — Id. 148.

Voilà certes des faits positifs, mesdames ; Landry ne savait pas nager, la grand'mère de Fadette la rudoyait, la solitude pesait à Germain, Dieu a fait tous les hommes égaux. Il y a cependant dans chacune de ces phrases une négation ; elle est latente, mais elle existe. Si vous ne l'exprimez pas formellement, il faut que le subjonctif en accuse la présence. Je m'explique. Si je dis : La solitude pesait à Germain, il avait peur de se remarier. Dieu a fait les hommes égaux, notre vanité ne souffre pas l'égalité ; Landry ne savait ni plonger ni nager, il était décidé à se mettre à l'eau ; ma grand'mère me rudoie et me prive beaucoup, je l'aime ; dirai-je vrai ? Ne comprenez-vous pas, au contraire, que toutes ces phrases sont fausses, qu'elles ont menti ? — Si. — Qu'y manque-t-il pour qu'elles soient vrais ? — Une négation, monsieur, la voici : Si Germain avait peur de se remarier, *ce n'est pas* parce que la solitude lui pesait, au contraire. — En effet cela devait le porter à se remarier. — Si Landry se met à l'eau, *ce n'est pas* parce qu'il ne sait pas nager, au contraire. — Évidemment, car il va exposer sa vie, puisqu'il ne sait pas nager. — Eh bien ! mesdames, cette négation sera exprimée indirectement par l'emploi du subjonctif. Tel est toujours le rôle de *quoique* et de ses synonymes. Ce point est-il clair pour vous ? — Entièrement.

Vous m'avez nommé *malgré que*, et vraiment c'est un synonyme de *quoique* ; je regrette qu'on n'en fasse plus usage dans ce sens. Il est permis de l'employer seulement avec le verbe *avoir* de cette manière : Malgré que j'en ai, je le ferai. C'est-à-dire quelque mauvais gré que j'aie, quelque mauvaise volonté que j'aie de faire la chose, je la ferai. Telle est la loi, mes-

dames. Soumettons-nous-y. Cependant faut-il condamner les infractions du plus grand écrivain de notre temps contre ce point de la grammaire? Elle a écrit :

“ Il avait l'agneau sur ses genoux et le laissait crier sans l'entendre, *malgré que* le pauvre petit lui faisait une voix désolée et regardait tout autour de lui avec de gros yeux clairs, étonné de ne pas être écouté de quelqu'un de son espèce.” — G. SAND, FADETTE, 78.

“ On ne prenait plus les bessons l'un pour l'autre, *malgré qu'ils* se ressemblaient toujours comme deux frères.” — Id. 89.

Bien sûr, la théorie que je viens de vous donner sur *quoique* condamne l'emploi de l'indicatif avec *malgré que*. Il est impossible de trouver aucun raisonnement qui le justifie. Mais j'aime cette phrase-ci de G. Sand, où elle emploie le subjonctif; elle est condamnée cependant par la grammaire :

“ Je n'entends pas bien ce que tu veux signifier, dit Landry en s'asseyant auprès d'elle; et ils restèrent un moment sans parler, car la petite Fadette avait l'esprit envolé à des idées que Landry ne connaissait point, et quant à lui, *malgré qu'il* en eût un peu d'embrouillement dans la tête, il ne pouvait pas s'empêcher d'avoir du plaisir à entendre cette fille; car jamais il n'avait entendu une voix si douce et des paroles si bien dites que les paroles et la voix de la Fadette dans ce moment-là.” — G. SAND, FADETTE, 140.

La faute est évidente, monsieur. — Oui. — Vous nous avez dit dans notre entretien sur le participe passé qu'un verbe ne peut jamais avoir deux régimes. — C'est vrai. — Eh bien! “ *Malgré qu'il* en eût un peu d'embrouillement ” nous présente le verbe *avoir* avec deux régimes directs : *Malgré*, qui est employé pour mauvais gré, est un régime, et *embrouille-*

ment est l'autre. — Vous avez raison, mademoiselle. N'imitiez pas cette phrase, mesdames.

Je voudrais m'arrêter ici. — Ne dites-vous rien de *soit que, nonobstant que, pour peu que*, et de ces indéfinis qui sont comme des conjonctions, *quelque que, quoi que*? — Vous leur appliquerez facilement la théorie. Leur élément négatif est aisé à constater.

“Landry se coucha en se disant que ce serait bien assez tôt le lendemain pour se tourmenter de la conséquence de cette mauvaise rencontre ; mais *quoi qu'il fit*, il ne put dormir que très-mal.” — G. SAND, FADETTE, 114. †

S'il ne peut dormir, ce n'est pas parce qu'il fit des efforts, au contraire. Faites le raisonnement que nous avons fait pour *quoique*.

“Valvèdre pouvait se procurer de la chaleur en *quelque* lieu *que* ce fût, et combattre tous les accidents produits par le froid.” — G. SAND, VALVÈDRE, 24.

Ne voyez-vous pas que *quelque que* apporte un élément négatif? savez-vous en quel lieu Valvèdre se procure de la chaleur? — Non. — Voilà l'élément négatif, qui est toujours présent dans cette construction de la phrase.

“Fadette, qui allait sur ses quatorze ans, était si menue et si petite, qu'on ne lui en eût pas donné douze, et qu'à la voir on eût cru qu'elle allait se casser *pour peu qu'on y touchât*.” — G. SAND, FADETTE, 69.

Faut-il rien vous expliquer, mesdames? — Non, nous comprenons que *pour peu que* est synonyme de *quelque peu que* et que ce n'est pas parce qu'on ne toucherait que *très-peu* à Fadette qu'on aurait lieu de craindre qu'on ne la cassât ; au contraire, c'est malgré ce *très-peu*.

“ Quand un homme a fait deux ou trois chefs-d’œuvre, *si* courts *qu’ils* soient on doit le couronner et lui pardonner ses erreurs.” — G. SAND, FRANÇOIS LE CHAMPI, 22.

C’est clair, monsieur : *si que* est synonyme de *quelque que*.
— Nous avons fini ; vous trouverez vous-mêmes la solution pour toutes les autres conjonctions si vous faites les raisonnements que je vous ai enseignés. Adieu, mesdames.

XXIII.

LE SUBJONCTIF (SUITE).

LA PENSÉE ET LE SENTIMENT.

RÉSUMONS ce que nous avons trouvé jusqu'ici, mesdames. Les conjonctions nous ont permis de constater : 1° Que le subjonctif s'emploie quand il y a un élément négatif dans la phrase. 2° Que dans ces cas le second verbe est SUB JUGO du premier, nullement indépendant. 3° Que dans certains cas, comme cela a lieu avec l'emploi de *quoique, sans que, etc.*, il y a une négation latente, qui est exprimée par le subjonctif. 4° Comme le dit M. J. Hadley, THE SUBJUNCTIVE NEVER EXPRESSES THE CONCEPTION OF REALITY. THAT CONCEPTION OF REALITY IS ALWAYS PRESENT WITH THE INDICATIVE.

Ce dernier point résume tout ; le savant professeur a produit la même idée en disant : "IN ALL THE USES OF THE SUBJUNCTIVE THERE IS A COMMON NEGATIVE ELEMENT." Avec cette idée bien présente à l'esprit avançons dans notre étude.

Nous n'avons plus à parler des conjonctions ; la phrase interrogative et la phrase négative nous occuperont un autre jour. Pour le moment nous allons rechercher *quels sont les verbes qui gouvernent le subjonctif*. Ce sujet a été mis dans une confusion extrême par les grammairiens, faute de théorie. — En avez-vous une, monsieur ? — Oui : elle ne s'appliquera pas facilement à tous les cas peut-être, mais elle suffit pour

me guider moi-même, et j'ai confiance qu'elle lèvera la plupart de vos doutes. La voici.

Vous savez, mesdames, que la psychologie s'occupe avant tout de nos *perceptions*, le plus simple des phénomènes intellectuels. Je suis dans un jardin, une rose frappe ma vue, je la vois, je vois aussi le rosier, et je vois que le rosier porte la rose. De même le parfum de la rose frappe l'organe de l'odorat, le bruit de la rue frappe l'organe de l'ouïe, la saveur de cette pêche qui fond dans la bouche est perçue par l'organe du goût, la douce fourrure de ce gros chat que nous carressons frappe notre organe du toucher.

Tel est le point de départ de l'activité humaine. Ici pour employer encore l'expression de M. Hadley, *THE CONCEPTION OF REALITY IS ALWAYS PRESENT*. Nécessairement présente, mesdames, puisque la réalité fait, pour ainsi dire, le premier pas vers nous et que nous ne faisons que prendre ce qu'elle nous apporte, la couleur de la rose, son odeur, le bruit du tonnerre, la saveur de la pêche, la douceur de la fourrure du chat. Donc jamais de subjonctif pour exprimer les perceptions.

“ Il *vit* que le visage de cette bonne fille était baigné de larmes, et tout son courage l'abandonnant, il lui fut impossible de retenir les siennes.” — G. SAND, *MARE AU DIABLE*, 55.

Il *vit* que Marie pleurait ; de même dites : Il *remarquait*, il *s'aperçut* qu'elle pleurait.

“ Je ne sais pas comment je ne m'étais pas *aperçu*, pensait-il, que cette petite Marie est la plus jolie fille du pays.” — G. SAND, *MARE AU DIABLE*, 89.

“ J'*entends* que vous m'offrez un nouveau diadème,” dit Racine, dans Bérénice. J'ai *entendu dire* que madame est musicienne. Je *sens* que le miel est doux, et que le vinaigre est aigre ; je *sens* que la rose est parfumée.

“ Je *sentis* que j’aimais ce jeune homme de toute mon âme.”
— G. SAND, VALVÈDRE, 261.

“ Je *sens*, par une de ces intuitions OF THE MIND’S EYE, que le temps sera beau encore pour quelques jours, mais qu’il se gâtera pour longtemps.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, I. 161.

“ Notre instinct nous fait *sentir* qu’il faut chercher notre bonheur dans nous.” — PASCAL, 149.

“ Je *sens* que je peux n’avoir point été : car le moi consiste dans ma pensée ; donc moi qui pense n’aurait point été, si ma mère eût été tuée avant que j’eusse été animé.” — Id. 25.

Dans ces deux derniers exemples, il y a autre chose que la sensation, ou la perception dont vous avez parlé, monsieur ; Pascal emploie *sentir* comme synonyme de *comprendre*. — C’est vrai, madame ; mais n’importe comment ce verbe est employé, il garde quelque chose de son sens primitif et régit l’indicatif. — Faut-il dire : Je sens que je suis triste, malheureuse, ou que je sois triste ? — C’est l’indicatif que vous devez employer. Il s’agit ici d’une simple perception, la perception du sens intime. Les sens extérieurs nous font percevoir les choses du dehors, le sens intime nous fait sentir de même ce qui se passe en nous. Toutes ces perceptions s’expriment sans subjonctif :

“ J’ai *vu* et j’ai *sentî* par moi-même avec tous les êtres civilisés, que la vie primitive était le rêve, l’idéal de tous les hommes et de tous les temps.” — G. SAND, FRANÇOIS LE CHAMPI, 15.

Nous pouvons faire un pas de plus, mesdames, sans arriver encore au subjonctif. Après la perception vient le *jugement*. M. Littré dit que la *perception* est un acte par lequel l’esprit aperçoit l’objet qui fait impression sur les sens. Je vous ai dit que si l’objet est intérieur, c’est le sens intime qui le per-

çoit. C'est lui qui perçoit notre douleur, notre tristesse, notre désespoir, notre joie, notre contentement, notre bonheur, tous les phénomènes qui se passent en nous. Le jugement va plus loin que la perception, il décide qu'il y a accord ou désaccord entre deux choses. Remarquez, mesdames, que *ce phénomène du jugement se passe uniquement dans l'esprit; il ne met nullement l'âme en jeu. C'est un acte purement intellectuel. Eh bien! tout ce qui exprime ces actes qui n'appartiennent qu'à l'esprit ne peut pas commander le subjonctif.* Les exemples vont l'établir.

“Zadig avait appris dans le premier livre de Zoroastre, que l'amour propre est un ballon gonflé de vent, dont il sort des tempêtes quand on lui a fait une piqûre.” — VOLTAIRE, xviii. 61.

“Zadig était fermement *persuadé* que l'année était de trois cent soixante et cinq jours et un quart, malgré la nouvelle philosophie de son temps; et que le soleil était au centre du monde; et quand les principaux mages lui *disaient*, avec une hauteur insultante, qu'il avait de mauvais sentiments, et que c'était être ennemi de l'état que de croire que le soleil tournait sur lui-même et que l'année avait douze mois, il se taisait sans colère et sans dédain.” — Id. 62.

“Zadig *savait* que des vers impromptu ne sont jamais bons que pour celle en l'honneur de qui ils sont faits.” — Id. 77.

“Les mages blancs *soutenaient* que c'était une impiété de se tourner, en priant Dieu, vers l'orient d'hiver; les noirs *assuraient* que Dieu avait en horreur les prières des hommes qui se tournaient vers le couchant d'été. Zadig ordonna qu'on se tournât comme on voudrait.” — Id. 90.

Zadig avait appris, il était persuadé, les mages disaient, Zadig savait, les mages blancs soutenaient, les noirs assuraient :

ces verbes ne régissent pas le subjonctif, parce qu'ils expriment des *phénomènes de la pensée*. — Ces jugements peuvent affirmer ce qui est faux, monsieur. — Oui, mais cette fausseté n'est nullement exprimée par le premier verbe ; aucun élément négatif ou incertain n'est marqué dans la phrase. Elle est tout affirmative.

“ *Mettez-vous donc en tête que je ne me divertis pas toujours si bien que vous pensez.* ” — MOLÈRE, 145.

“ Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils *font voir* qu'ils ne les soutenaient que par la force de leur ambition, et non par celle de leur âme, et qu'à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes. ” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 24.

“ Quand on *s'est attendu* que je brillerais dans une conversation, je ne l'ai jamais fait : j'aimais mieux avoir un homme d'esprit pour m'appuyer que des sots pour m'approuver. ” — MONTESQUIEU, 211.

“ *Remarquez bien que la plupart des choses qui nous font plaisir, sont déraisonnables.* ” — Id. 232.

“ Je *crois* que la secte d'Épicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains. ” — Id. 67.

“ Cicéron dit que Fabius étant augure, *tenait pour règle* que ce qui était avantageux à la république se faisait toujours sous de bons auspices. Il *pense* comme Marcellus, que, quoique la crédulité populaire eût établi au commencement les augures, on en avait retenu l'usage pour l'utilité de la république, et il *met cette différence* entre les Romains et les étrangers, que ceux-ci s'en servent indifféremment dans toutes les occasions, et ceux-là seulement dans les affaires qui regardaient l'intérêt public. ” — Id. 182.

“ Je n'avais pas faim, j'avais trop de peine ! et je vous *jure*

qu'à présent encore je ne sens aucune envie de manger." — G. SAND, MARE AU DIABLE, 60.

"On *objecta* au petit Pierre qu'il fallait passer les grands bois, qu'il y avait là beaucoup de méchantes bêtes qui mangeaient les petits enfants, que la Grise ne voulait pas porter trois personnes, qu'elle l'avait déclaré en partant, et que dans le pays où l'on se rendait, il n'y avait ni lit ni souper pour les marmots." — Id. 54.

"J'*oublie* que vous n'avez pas été pastour." — Id. 74.

"Germain, ayant donné d'avance le signalement de la Grise, et s'étant *convaincu* qu'il s'agissait bien d'elle, se mit en route pour aller rechercher son bât." — Id. 103.

"Tu es bien pressée que je me marie avec une autre, afin d'être *sûre* que je ne t'ennuierai plus." — Id. 103.

"Revenez tous les dimanches, faites-la danser, *donnez à connaître* que vous vous mettez sur les rangs, et si on vous trouve plus aimable et mieux appris que les autres, un beau jour on vous le dira sans doute." — Id. 115.

Il était *constant* qu'après avoir causé avec le fermier, la jeune fille était partie sans rien dire, emmenant l'enfant qui pleurait. — Id. 119.

"Il faut *espérer* que vous ne vous tromperez pas, Germain." — Id. 52.

En voilà assez, mesdames, pour démontrer que *le subjonctif ne s'emploie pas, aussi longtemps que nous ne sortons pas des simples jugements, des actes de l'esprit*. C'est bien juste, puisque dans ces phénomènes aucune incertitude n'est produite au sujet de l'action exprimée par le second verbe. Cette action est établie comme une réalité, même avec des verbes tels que soupçonner, supposer, s'imaginer, présumer. Je soupçonne, je suppose, je m'imagine qu'il viendra. Mon esprit juge, il se prononce sur cette action de venir et exprime la pensée comme il la conçoit, avec peu de force peut-être, mais positivement.

“ Je *soupçonne* que vous ne regrettez pas à Paris l’air des montagnes ni les gigots de chamois.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 40.

“ Je *m’imagine* que le soleil vous a brunie et engraisée.” — Id. 64.

“ Il est dans vos habitudes de faire le contraire de ce que fait le commun des mortels et, comme la campagne va bientôt être très-agréable, je *présume* que vous allez revenir à Paris.” — Id. 287.

“ Je *suppose* que la guerre sera assez chaude d’abord, mais pas longue.” — Id. 42.

Ne peut-on pas dire : Je suppose que la guerre soit chaude d’abord, pensez-vous qu’elle durerait longtemps ? — Si, mais dans ce cas, votre esprit ne produit aucune affirmation, il ne se prononce pas ; vous ne supposez pas qu’elle sera chaude, vous posez un problème : si elle est chaude, sera-t-elle longue ?

Dans les exemples que vous nous avez donnés, monsieur, je trouve le verbe *espérer* : “ Il faut espérer que vous ne vous tromperez pas.” Ce verbe n’est pas de ceux qui n’expriment qu’une pensée, il exprime un sentiment. Il n’est pas dans la tête, il est dans l’âme. — Cela est douteux ; il est plutôt dans la tête et dans l’âme à la fois. Cela explique pourquoi les Latins le construisaient avec l’infinitif. Ainsi Cicéron dit : AMICITIÆ NOSTRÆ MEMORIAM SPERO SEMPER-TERNAM FORE. Bien sûr je *désire*, je *souhaite*, sont l’expression d’un sentiment, mais il en est autrement du verbe *espérer*. Il y a du raisonnement dans l’espérance. Si vous dites : Je souhaite que mon ami vienne me voir, je ne puis pas vous demander pourquoi vous le souhaitez, vous me répondriez simplement : Parce que je le souhaite. Mais je puis vous demander les *raisons* de votre espérance, et vous pourriez me les donner. Voyez :

“ J’*espère* qu’avec la grâce de Dieu, il ne vous arrivera

aucun accident. C'est une maladie (la petite vérole) dont peu de personnes sont exemptes ; et il vaut mieux en être attaqué à votre âge qu'à un âge plus avancé." — RACINE, LETTRE DU 31 MAI 1792.

Vous voyez que Racine raisonne son espérance dans cette lettre à son fils.

Le verbe *douter* n'appartient-il pas à la pensée, monsieur ? — Si ; mademoiselle. — Ne dit-on pas : Je doute qu'il vienne ? — Si. — Pourquoi ? — Il n'y a pas de pensée affirmée dans *douter*, même le plus faiblement, comme cela a lieu dans *souppçonner*. Au contraire il y a l'expression d'un élément négatif : viendra-t-il, ne viendra-t-il pas ? je ne le sais. — C'est clair, monsieur. Mais je trouve dans La Bruyère un autre verbe de la pensée, employé avec le subjonctif. — Lisez, madame. — "Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissent pas espérer qu'il dût aller si loin ; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut." — Le verbe *s'étonner* est comme *douter*, il n'affirme rien, au contraire il met le fait en doute, ou du moins il voudrait l'y mettre : on ne peut croire presque que Corneille ait pu tomber de si haut. — Et *nier*, monsieur ? — Il appartient à la pensée, mais ne doit pas nous occuper en ce moment ; c'est une négation.

Le verbe *s'étonner* régit le subjonctif ; cependant M. Littré donne cet exemple de Balzac : "Il s'est étonné que je n'ai rien vu de tout cela." Ce n'est pas à imiter.

Il est étrange se construit assurément comme *il est étonnant* ou *s'étonner* ; cependant Pascal dit : "C'est une chose étrange que les hommes ont voulu comprendre les principes des choses, et de là arriver jusqu'à connaître tout par une présomption aussi infinie que leur objet."

Cette tournure me paraît justifier l'indicatif ; le second

membre de la phrase est presque détaché du premier : il serait absolument SUB JUGO et nous userions du subjonctif, si nous disions : Il est étrange qu'ils aient voulu comprendre les principes des choses. — Nous comprenons la différence. — Expliquez de la même manière cette phrase dont la tournure légitime l'indicatif :

“ C'est une chose *admirable* que jamais auteur canonique ne s'est servi de la nature pour prouver Dieu. ” — PASCAL, 189.

Enfin, mesdames, nous entrerons dans le subjonctif en faisant un pas de plus. *La simple perception, la pensée même ne régissent pas ce mode, mais le sentiment commande le subjonctif.* En effet, il ne s'agit plus ici d'une pure affirmation qui ne met nullement SUB JUGO le fait affirmé. L'âme entre en jeu cette fois pour opérer un mouvement : Je veux que vous m'écoutez. Mais le mouvement s'opérera-t-il ? M'écoutez-vous ? Je n'en suis pas certain : voilà l'élément négatif présent, et dès lors le subjonctif. Ne voyez-vous pas que le second verbe est SUB JUGO du premier ; je ne puis pas l'en détacher. Je veux que vous m'écoutez : si je détache, et que je dise *vous m'écoutez*, j'altère entièrement l'idée exprimée. — Nous comprenons, monsieur, et sommes désireuses d'entendre les subjonctifs produits par les verbes de sentiment. — Écoutez donc les maîtres.

“ Oui, je *voudrais* qu'aucun ne vous trouvât aimable,
 Que vous fussiez réduite en un sort misérable ;
 Que le ciel en naissant ne vous eût donné rien.
 Que vous n'eussiez ni rang, ni naissance, ni bien ;
 Afin que de mon cœur l'éclatant sacrifice
 Vous pût d'un pareil sort réparer l'injustice ;
 Et que j'eusse la joie et la gloire en ce jour
 De vous voir tenir tout des mains de mon amour. ”

MOLIÈRE, MISANTHROPE, acte iv. scène 8.

C'est à Célimène que parle le misanthrope, à une dame qui avait rang, naissance et bien, à laquelle le ciel avait beaucoup donné, dont le sort était digne d'envie, et que tout le monde trouvait aimable. Et son amant *voudrait* que rien de tout cela ne fût. Ce verbe tient toute la phrase sous sa dépendance, SUB JUGO ; supprimez-le et exprimez-vous à l'indicatif, votre phrase mentira entièrement, car elle effacera l'*élément négatif* qui est toujours présent avec les verbes de sentiment.

Je continue à citer, mesdames : vous saurez raisonner ces subjonctifs sans mon secours avec la théorie que nous avons.

“Zadig était *au désespoir* d'être condamné comme criminel de lèse-majesté, et de voir qu'on retint, en prison une belle dame et deux amis pour un crime qu'il n'avait pas fait.” — VOLTAIRE, xviii. 79.

“IraX *souffrait* rarement qu'on lui parlât et jamais qu'on l'osât contredire.” — Id. 87.

“Vous savez que le roi mon mari *trouva mauvais* que vous fussiez le plus aimable de tous les hommes.” — Id. 145.

Permettez-moi de vous arrêter, monsieur. Le verbe *trouver* appartient à la pensée. — Oui, madame, et nous dirions : Le roi trouva que Zadig était le plus aimable des hommes ; mais le roi fait autre chose que de trouver cela dans son esprit ; son âme s'en émeut, il *trouve mauvais* que cela soit. Ne reconnaissez-vous pas que *trouver mauvais* exprime un sentiment ? — Si, monsieur. — Je continue donc à citer.

“Candide, n'en pouvant plus, *demanda en grâce* qu'on voulût bien avoir la bonté de lui casser la tête.” — VOLTAIRE, xviii. 217.

“Elle disait : J'aimerai uniquement Nabussan, fils de Nusanab, et j'*attendrai* qu'il daigne m'aimer.” — Id. 129.

“Le savant qui me parut être un original fort agréable, avait *exigé* que le montagnard fit de sa maison une auberge

d'été pour les amants de la nature qui pénétreraient dans cette région peu connue, et même qu'il servît avec dévouement tous ceux qui entreprendraient l'exploration de la montagne." — G. SAND, VALVÈDRE, 14.

Exiger est un acte de la volonté, c'est plus qu'une pensée.

"Il *aimait* qu'on s'occupât de lui, même pour le rudoyer ou le railler." — Id. 63.

"Je vais *tâcher* de lui plaire et qu'elle me plaise." — G. SAND, MARE AU DIABLE, 37.

Tâcher exprime-t-il un sentiment, monsieur? — C'est un acte de la volonté; de pareils actes vont au delà de la pensée et régissent le subjonctif comme les sentiments, et pour la même raison.

"Germain fut *mortifié* qu'on le supposât déjà amoureux et l'air maniéré de la veuve, qui baissa les yeux en souriant, comme une personne sûre de son fait, lui donna l'envie de protester contre sa prétendue défaite; mais il craignit de paraître incivil, sourit et prit patience." — G. SAND, MARE AU DIABLE, 110.

"Il est *malheureux* que ça ne se soit pas mieux arrangé; mais enfin Dieu ne le voulait pas, à ce qu'il paraît." — Id. 137.

"Le chef de famille se leva en disant: Allons! *que la volonté de Dieu soit faite!* l'amitié ne se commande pas." — Id. 137.

Pourquoi le subjonctif, monsieur? N'est-ce pas un impératif? — Il en tient lieu, madame: à la première personne on dirait: faisons la volonté de Dieu. Mais c'est aussi un subjonctif, commandé par un verbe de sentiment sous-entendu: souhaitons ou permettons que la volonté de Dieu soit faite.

En voilà peut-être assez, mesdames, pour vous décider à employer le subjonctif quand vous exprimez un sentiment. —

Oui. — Vous comprenez maintenant pourquoi les grammairres disent que les verbes qui expriment la volonté, le souhait, le consentement, la défense, la crainte, l'appréhension, le commandement, régissent le subjonctif. — C'est évident, car ils expriment un sentiment. Cependant, monsieur, j'ai rencontré le verbe *ordonner* avec l'indicatif. — Citez, mademoiselle. — C'est une phrase de Montesquieu :

“ Pour que la nouvelle ville ne cédât en rien à l'ancienne, Constantin voulut qu'on distribuât aussi du blé, et *ordonna* que celui d'Égypte serait envoyé à Constantinople, et celui de l'Afrique à Rome.” — MONTESQUIEU, 125.

À mon tour, je cite Voltaire :

“ L'Hébreu déconcerté fut bientôt obligé de tout avouer. Le juge *ordonna* qu'il serait lié à la pierre, sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'il eût rendu les cinq cents onces, qui furent bientôt payées.” — VOLTAIRE, xviii. 109.

Les mots ne sont rien, les idées sont tout, mesdames, dans l'attention que nous devons donner à l'étude du subjonctif. Dans ces phrases il n'y a aucun élément négatif, et dès lors le subjonctif ne peut pas s'employer, pas plus avec le verbe *ordonner* qu'avec un autre. Cet ordre d'un roi, et cet autre ordre d'un juge, seront positivement exécutés, aussi sûrement que l'est la marche d'une procession dans les rues telle qu'elle a été ordonnée, prescrite, par le maire de la ville.

On peut être étonné, un moment, de rencontrer dans la phrase suivante le subjonctif régi par le verbe *faire publier*, mais encore une fois, les mots ne sont rien, et quand on a réfléchi, on trouve que le subjonctif doit être là. Des maîtres comme Voltaire, se trompent-ils jamais ?

“ *Zadig fit publier*, au nom du roi, que tous ceux qui prétendaient à l'emploi de haut receveur des deniers de sa gra-

cieuse majesté Nabussan, fils de Nussanab, eussent à se rendre, en habit de soie légère, le premier de la lune du Crocodile, dans l'antichambre du roi." — VOLTAIRE, xviii. 125.

Veillez examiner cette phrase, madame. — Les prétendants à l'emploi de haut receveur se rendront ou ne se rendront pas dans l'antichambre du roi. Ils restent libres malgré la publication faite par Zadig. La liberté qu'ils ont de ne pas se présenter pour la charge de haut receveur de sa gracieuse majesté ne constitue-t-elle pas cet élément négatif qui commande toujours le subjonctif? — Si, madame; je n'ajoute rien à votre explication.

J'ai rencontré le verbe *se plaindre* avec l'indicatif, monsieur. — Oui. — C'est cependant un verbe de sentiment. — Oui. — La raison de cet indicatif ne serait-elle pas la même que celle qui a été donnée pour *ordonner*. — Nous allons le savoir; je vous prie de citer. — Dans le Savetier et le Financier, La Fontaine fait suivre *se plaindre* du subjonctif :

“ Et le Financier *se plaignait*
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
Comme le manger et le boire.”

LA FONTAINE, viii. 2.

C'est bien juste, le verbe a ici toute sa signification comme sentiment; le Financier ne constate pas un fait, mais il se plaint que ce fait existe. Dans la fable La Mort et le Mourant, le poète fait usage de l'indicatif.

“ Un Mourant qui comptait plus de cent ans de vie,
Se plaignait à la Mort que précipitamment
Elle le contraignait de partir tout à l'heure,
Sans qu'il eût fait son testament,
Sans l'avertir au moins. Est-il juste qu'on meure

Au pied levé? dit-il ; attendez quelque peu ;
 Ma femme ne veut pas que je parte sans elle ;
 Il me reste à pourvoir un arrière-neveu ;
 Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile.
 Que vous êtes pressante, ô déesse cruelle !

Id. viii. 1.

Entendez-vous comme il raisonne, monsieur? — Oui, il établit vraiment ce fait que la Mort le contraint de partir sur le champ ; le sentiment qui est dans *se plaindre* est oublié, et ce verbe devient presque synonyme de *démontrer* : le centenaire démontrait à sa manière à la cruelle déesse qu'elle était trop pressante.

La mouche qui s'attribue l'honneur de faire avancer un coche tiré par six forts chevaux, qui suaient et soufflaient, tant ils faisaient d'efforts pour le faire avancer, cette mouche, dis-je, qui bourdonne autour de l'attelage et pique un cheval, puis un autre, se plaint comme le mourant, ou plutôt *démontre* comme lui. En conséquence elle parlera à l'indicatif. Elle

“ *Se plaint* qu'elle agit seule et qu'elle a tout le soin ;
 Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.

Le moine disait son bréviaire :

Il prenait bien son temps ! Une femme chantait :

C'était bien de chansons alors qu'il s'agissait ! ”

LA FONTAINE, vii. 9.

Avez-vous compris, mesdames? — Très-bien, monsieur. — Je crois que nous pouvons nous arrêter ici. Notre entretien de demain roulera sur la négation et me permettra de rencontrer les doutes qui peuvent vous rester. — Il y a tant de verbes qui expriment le sentiment ; nous souhaiterions plus d'exemples, monsieur, si vous en aviez sous la main. — J'en ai, mesdames.

“ Nous *déplorons* éternellement qu'elle (l'union de Louis

XIV et de Charles II) ait perdu son agrément le plus doux, et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire." — BOSSUET, ORAISON DE HENRIETTE D'ANGLETERRE, 73.

"C'est le bonheur de nos jours que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince qu'on en révère la puissance et la majesté." — Id. 80.

Bossuet flatte Louis XIV, monsieur. — Un peu, peut-être. Excepté La Fontaine et Fénelon, qui ne flattait dans ce temps-là ?

"Je n'ai jamais voulu souffrir qu'un homme d'esprit s'avisât de me railler deux fois de suite." — MONTESQUIEU, 209.

"Quand on veut abaisser un général, on dit qu'il est heureux ; mais *il est beau* que sa fortune fasse la fortune publique." — Id. 236.

Est-ce un sentiment ? — Oui, mademoiselle ; il n'établit pas simplement un fait, il exprime son sentiment sur ce fait. — C'est vrai.

"Ce qui me paraît *insupportable* chez les enfants, c'est qu'il faille attendre si longtemps pour savoir ce qu'ils ont dans la tête, et pour les entendre raisonner. Il est bien *fâcheux* que le travail qui se fait dans l'intelligence des moutards ne s'explique pas par eux-mêmes, et que les idées leur viennent sans qu'ils s'en rendent compte." — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 184.

"Quel *dommage* que ce garçon (M. V. Hugo), qui a de si belles images à sa disposition, n'ait pas l'ombre de son sens, ni la pudeur de se retenir de dire des platitudes indignes d'un honnête homme." — Id. 201.

N'est-ce pas le courtisan de Napoléon III qui parle ainsi de l'auteur de Napoléon le Petit? — Un peu, je crois, mais c'est aussi l'homme de bon sens et de goût.

“Vous ne me dites pas ce que devient cette charmante enfant qui vous intéresse tant. *Faites en sorte*, je vous prie, qu'elle ne soit pas sotte comme la plupart des femmes de ce temps-ci.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 235.

“Chère amie, je suis *charmé* que vous vous soyez amusée.” — Id. 307.

“Adieu, chère amie; *je regrette* pour vous que vous ne retourniez pas à Rome cette année.” — Id. 343.

“Je suis *désolé* que vous n'ayez pas attendu deux minutes. Vous n'avez pas *voulu* qu'on me prévînt, vous vous êtes bornée à remettre mon livre, et vous appelez cela une visite à un malade.” — Id. 345.

“Quel *malheur* que l'esprit moderne soit si plat! Croyez-vous qu'on l'ait jamais été autant?” — Id. 350.

P. Mérimée est misanthrope, monsieur. — C'est un malade, madame, qui dit durement la vérité.

“Dieu a *permis*, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fît un Dieu de son amour-propre, pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie.” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 509.

Vous n'avez pas d'observation grammaticale à faire, mesdames, sur ces exemples? — Non, monsieur, mais j'ai lu dans Pascal une pensée qui m'embarrasse grammaticalement. — Je suis curieux de la connaître. — La voici :

“L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur *veut* que qui veut faire l'ange fait la bête.” — PASCAL, 125.

Le verbe *vouloir* est certainement un verbe de sentiment

ou de volonté. — Oui, mais je vous dis encore que les mots ne sont rien ; la pensée signifie : Le malheur est que . . . la mauvaise fortune a établi comme un fait que celui qui veut faire l'ange fait la bête. Le subjonctif serait ici un contre-sens. — Merci, monsieur, je comprends ; mais je n'ai pas fini de vous tourmenter avec le verbe *vouloir*. — Eh bien ! madame. — Vous savez que j'ai tout noté dans mon exemplaire de l'admirable roman de La Petite Fadette. J'y lis cette phrase, qui ne vous permettra plus de dire que les mots ne sont rien :

“ Comme Landry marchait la tête basse et les yeux fichés en terre, il sentit quelqu'un qui lui tapait l'épaule, et se retournant il vit la petite fille de la mère Fadet, qu'on appelait dans le pays la petite Fadette, autant pour ce que c'était son nom de famille que pour ce qu'on *voulait* qu'elle fût un peu sorcière.” — G. SAND, FADETTE, 65.

Certes George Sand n'a ici vu que le mot *voulait* et a perdu de vue son idée qui est celle de *prétendre*. Ne devait-elle pas écrire : On prétendait, on soutenait, on disait, on voulait, que Fadette était sorcière ? — C'est très-embarrassant, madame, et comme vous, je suis étonné que George Sand, si hardie et si sûre dans sa langue, n'ait pas cette fois méprisé le mot suivant son habitude, pour exprimer tout juste son idée. Cependant il y a peut-être ici une nuance de signification qui explique le subjonctif, outre le mot lui-même. Ces bons gens du village n'avaient dans l'esprit aucun raisonnement qui établît que Fadette fût sorcière ; c'est le sentiment, la peur qui avait produit cette opinion qu'ils avaient de la noble fille.

En voilà assez, mesdames. Adieu.

XXIV.

LE SUBJONCTIF (SUITE).

LA NÉGATION ET L'INTERROGATION.

POURRIEZ-VOUS résumer, madame, ce que nous avons dit du subjonctif? — Je pense que oui, monsieur. Vous avez d'abord établi qu'il y a toujours un *élément négatif* dans le subjonctif, que la conception de la réalité n'y est jamais présente. Il serait aussi exact de dire, n'est-ce pas, *l'affirmation de la réalité*? — Oui; c'est peut-être plus simple. — Nous avons ensuite examiné les conjonctions, les étudiant à la lumière de ce principe. — C'est vrai. — Après, nous avons recherché quels sont les verbes qui gouvernent le subjonctif. Vous avez produit pour cette question une théorie qui distingue les verbes exprimant une simple perception, ceux qui expriment une pensée ou affirment purement un fait, et enfin ceux qui expriment un sentiment ou un acte de la volonté. Nous avons trouvé que les verbes de sentiment seuls régissent le subjonctif. — Merci, madame.

Eh bien! ces verbes de sentiment gouvernent le subjonctif, parce qu'ils apportent toujours dans la phrase un *élément négatif*, ou une incertitude, ce qui revient au même. Car ne nous trompons pas sur cet élément négatif. Ce n'est pas une négation formelle; ce n'est qu'un élément de négation; il rend douteux ce qui est exprimé dans le second membre de la phrase; et c'est justement ce doute que le subjonctif exprime. Cette

explication est indispensable pour l'entretien que nous allons avoir. Une pure négation est aussi affirmative qu'une affirmation ; elle ne tient rien en suspens, elle ne met pas *sub jugo* : Je ne dis pas que l'âme est matière, car j'ai la persuasion contraire. Je ne crois pas que Dieu est cruel. Ne sont-ce pas là des affirmations ? — Évidemment, monsieur. — Dès lors quand je nierai aussi affirmativement, je ne ferai pas usage du subjonctif ; car, par exemple, je blasphémerais contre l'infinie Bonté, si je m'exprimais de la sorte : Je ne crois pas que Dieu soit cruel. N'admirez-vous pas, mesdames, cette fine nuance du subjonctif ? — Si.

Nous voilà entrés dans le sujet de cet entretien, qui est de la plus haute importance. C'est la négation et l'interrogation qui apportent dans le discours le plus de subjonctifs. On peut même dire que la négation seule commande tous les subjonctifs, sans une seule exception. Il est bien entendu que je parle de cet *élément négatif*, tel que je l'ai expliqué. Je suis convaincu, mesdames, qu'aucun homme n'emploiera jamais le subjonctif partout où il le faut, avant qu'il soit arrivé à sentir cet élément négatif partout où il est. C'est là que réside précisément la difficulté et en même temps le charme, et c'est pour cela que nous ne pouvons matérialiser dans une règle grossière l'insaisissable raison de l'emploi de ce mode, dans les cas où il exprime les plus fines nuances de la pensée. — Que faire donc, monsieur ? — Il faut le cultiver beaucoup, mesdames, et si vous me permettez de l'animer, je dirai que vous devez le fréquenter, vivre beaucoup avec lui, le toucher, le sentir dans les grands maîtres de la langue. Eux seuls ont la pensée assez précise, le sentiment assez sûr pour nous guider. En conséquence, mesdames, je vais vous mettre en présence de nombreux exemples, que nous nous efforcerons de comprendre. Je produirai indifféremment la phrase négative et la phrase interrogative, car elles fournissent le même élément au subjonctif.

“ Vous êtes des ignorants, tous tant que vous êtes ! s’écria le Grec : *est-ce que vous ne savez pas* que le chaos *est* père de tout et que la forme et la matière *ont* mis le monde dans l’état où il est ? ” — VOLTAIRE, xviii. 116.

Voilà une interrogation, mesdames, qui fait bien mentir la règle qui dit qu’on emploie le subjonctif après une interrogation. Pour vous, vous n’êtes pas étonnées de voir cet indicatif ; vous savez bien que le subjonctif serait une faute ici. — Certes, monsieur, il n’y a pas dans la phrase de Voltaire l’ombre d’un élément négatif. — Non, madame, c’est la plus forte des affirmations. Celui qui parle est tellement sûr que la forme et la matière ont fait le monde, qu’il est étonné et révolté qu’il puisse y avoir des hommes qui ignorent cette origine des choses. Si vous lisez Voltaire, vous verrez que le Grec, un Égyptien, un Indien, un Celte et d’autres étrangers étaient réunis, et affirmaient tous la supériorité de la religion de leurs pays respectifs, avec une violence qui les mit presque aux mains. Le subjonctif ne pouvait pénétrer dans cette assemblée de gens qui ne savaient pas douter.

J’ai lu le Zadig de Voltaire, monsieur, et j’ai précisément noté un subjonctif dans la scène dont vous parlez. Je vous prierai de nous l’expliquer. — Donnez-nous-le, mademoiselle. — Un Égyptien, présent dans cette réunion, avait vu mourir sa tante en chemin et en avait fait une belle momie. Comme il allait manger d’une poule bouillie qui était sur la table :

“ Qu’allez-vous faire, s’écria avec douleur un Indien, en le prenant par la main ? Manger de cette poule ! Gardez-vous en bien ; *il se pourrait faire* que l’âme de la défunte fût passée dans le corps de cette poule, et vous ne voudriez pas vous exposer à manger votre tante. Faire cuire des poules, c’est outrager manifestement la nature. ” — VOLTAIRE, xviii. 114.

Madame expliquera ce subjonctif. — L'élément négatif est apparent ici, monsieur. Cet Indien est bien sûr que la tante de l'Égyptien a passé dans le corps d'un animal. Il dirait cela à l'indicatif, mais il ne peut pas affirmer qu'elle soit précisément dans la poule qui était sur la table. Elle est peut-être dans une autre poule. Voilà l'élément négatif. — C'est très-juste, madame. Je continue à citer.

“ *On ne saurait croire* jusqu'où a été dans ce siècle la décadence de l'admiration.” — MONTESQUIEU, 230.

Voilà, malgré sa forme négative, une phrase aussi affirmative que celle du Grec de Voltaire. Montesquieu affirme que la décadence de l'admiration est très-grande, si grande qu'on ne saurait croire jusqu'où elle va. N'êtes-vous pas persuadées, mesdames, qu'il faut regarder plus loin que les mots pour trouver la raison du subjonctif, et que la forme n'est rien ? — Entièrement, monsieur, après ces exemples. — Vous comprendrez donc tout ce qui va suivre.

“ Vous *ai-je dit* que mon ami Augier *veut* faire un grand mélodrame avec *le Faux Démétrius*, et que je *dois* y travailler aussi ? ” — P. MÉRIMÉE, LETTRES, 37.

Cette interrogation empêche-t-elle que ces faits soient positifs ? — Non. — Donc pas de subjonctif.

“ Je serai le 11 à Madrid ; je *ne sais pas* encore combien de temps j'y *resterai*.” — Id. 250.

Cette négation n'a rien à faire avec le fait de rester à Madrid. P. Mérimée y restera, c'est positif. La négation porte seulement sur *combien de temps*. Prenez garde, mesdames, que je touche un point important et qui est la clef de nombreuses solutions. — Lequel ? — C'est que dans notre phrase

la négation ne sort pas du premier membre, elle ne va pas au delà du *que*, qui unit les deux membres, et ne peut en conséquence affecter le mode du second membre. Appliquez cette observation à tous les cas semblables.

“ Je ne te dirai pas à présent ce que je veux de toi, je ne le sais peut-être pas encore : mais souviens-toi bien de ce que tu me promets à cette heure, et si tu y manques, je ferai savoir à tout le monde qu’il n’y a pas de fiance à avoir dans la parole du besson Landry.” — G. SAND, FADETTE, 75.

“ Je souhaite ne jamais te voir, répondit la Fadette très-durement, et n’importe quelle chose tu m’apporteras, tu peux bien compter que je te le jetterai au nez.” — Id. 112.

Voilà encore deux négations suivies de l’indicatif. Les grammairres n’expliquent pas cet indicatif. Voici ce qu’elles disent de la négation et de l’interrogation. Je cite la *Grammaire des grammairres*. “ On met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif, si la proposition principale est négative ou interrogative, parce que cette sorte de proposition exprime le doute, l’incertitude.” Il y a longtemps que dans mon exemplaire de cette grammaire j’ai écrit à la marge, à côté de cette règle le mot *faux*, comme j’ai dû l’écrire sur presque toutes les pages du livre. Comment ne pas le faire en présence de phrases comme celles que nous venons de voir ? La proposition principale des deux phrases de G. Sand n’est-elle pas négative ? — Si. — Et cependant y trouvons-nous le subjonctif ? — Non, monsieur. Mais la *Grammaire des grammairres* a fait la remarque suivante : “ Quelquefois on n’emploie l’interrogation que pour affirmer ou nier avec plus d’énergie ; on n’interroge alors que pour le seul fait oratoire, pour communiquer aux autres le sentiment qu’on éprouve.” C’est une simple formule, c’est l’interrogation des rhéteurs. Dans ce cas le verbe de la proposition subordonnée se met à l’indicatif, puisqu’il n’exprime point de doute :

“Madame, *oubliez-vous* que Thésée est mon père, et qu’il est votre époux ?” — RACINE, PHÈDRE, ii. 5.

Eh bien ! mademoiselle, cette remarque est bonne, et explique l'exemple que nous avons cité de Voltaire, où le Grec affirme, par une interrogation, que la forme et la matière ont créé le monde. — Oui. — C'est ce qui explique des phrases comme celles-ci : *Croyez-vous* que notre âme *est* immortelle ? c'est-à-dire êtes-vous assez sot pour croire une pareille absurdité ? Ne *croyez-vous pas* que notre âme *est* immortelle ? c'est-à-dire, êtes-vous assez incrédule pour ne pas croire cet article fondamental de la foi chrétienne, ou bien êtes-vous assez aveugle pour ne pas voir que l'âme est un esprit, et que l'esprit ne peut périr ? N'importe le raisonnement ; moi qui parle, je suis sûr dans le premier cas que l'âme n'est pas immortelle, et dans le second je suis certain de son immortalité. Si je disais : *Croyez-vous* que l'âme *soit* immortelle ? je vous exprimerais mon doute sur ce point, je vous marquerais l'élément négatif qui est dans mon esprit. Mais, mesdames, la remarque lue par mademoiselle n'explique nullement les deux phrases citées de G. Sand. Il n'y a là aucune interrogation des rhéteurs. — C'est vrai. — Ce qui les explique, c'est cette remarque que la négation ne sort pas du premier membre de la phrase, et par conséquent, n'affecte pas le second membre. Fadette ne dira pas à Landry ce qu'elle veut de lui. Elle veut quelque chose, c'est positif, donc *veut* est à l'indicatif. L'élément négatif repose sur le point de savoir *ce* qu'elle veut, mais *ce* est dans le premier membre, donc pas de subjonctif. Nous l'aurions si elle disait : Je ne te dirai pas que je veuille quelque chose de toi. — Oui, monsieur, parce que la négation porterait sur le second membre. — C'est juste. De même : *N'importe* quelle chose tu m'*apporteras*. Landry lui apportera quelque chose, mais il n'importe *quelle chose* il apporte, Fadette la lui jettera à la tête. Ce qui est douteux, c'est *quelle chose*, or

quelle chose ne sort pas du premier membre ; donc pas de subjonctif.

Mesdames, je vous ai arrêtées longtems sur ces exemples, parce que je veux que vous sentiez le subjonctif, et que quelques phrases bien discutées font comprendre cent autres. Je reprends mes citations.

Avant que vous citiez, monsieur, laissez-moi vous lire encore une règle de la *Grammaire des grammaires*. — Faites-le, mademoiselle, mais gardez-vous de trop vous arrêter à ces règles formelles, qui ne sont pas expliquées. Sans explication elles sont fausses ; pour les expliquer, il faut recourir à notre théorie. N'est-il donc pas inutile pour vous de les connaître ? — Peut-être que si, monsieur, mais j'ai pensé à la règle de grammaire devant le *n'importe que* de G. Sand. Il *n'importe que* est un verbe unipersonnel, n'est-ce pas ? — Oui. — La *Grammaire* dit : “ On met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif après les verbes unipersonnels, ou après ceux qui sont employés unipersonnellement. Il faut en excepter : il s'ensuit, il résulte, ” etc. — Cette règle est inutile et très-sotte, mademoiselle. La qualité d'impersonnalité ne fait rien à la phrase. Quand vous avez le subjonctif après un unipersonnel, ce n'est pas parce que le verbe est impersonnel, c'est pour une autre raison, puisqu'il y a autant d'impersonnels qui sont suivis de l'indicatif que d'autres qui régissent le subjonctif. Ne voyez-vous pas que de pareilles règles vous réduiraient à tirer à la courte paille pour savoir si vous devez faire usage du subjonctif ou non ? — C'est très-vrai, monsieur. Pardonnez-moi de vous avoir distrait de nos études sérieuses. — Je vous pardonne, mademoiselle, et je cite.

“ Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. ” — PASCAL, 160.

La négation repose sur *qui*, monsieur, et ne sort pas du premier membre ? — C'est juste.

Voici un exemple plus difficile à expliquer :

“ Quand on dit il n’y a point de qualités absolues, *cela ne veut pas dire* qu’il n’y en a point réellement, mais que notre esprit ne peut pas les déterminer.” — MONTESQUIEU, 219.

Où porte la négation ici? — Ne porte-t-elle pas sur *cela*? — Si, madame. Expliquez-vous. — Dire qu’il n’y a point de qualités absolues ne veut pas dire *cela* : il n’y a point de qualités absolues ; mais veut dire que notre esprit ne peut pas les déterminer. Donc la négation n’affecte pas le second membre de la phrase. — Vous comprenez parfaitement, madame, et je puis continuer.

“ Il n’y a plus personne qui sache un mot d’histoire.” — P. MÉRIMÉE, 79.

Voilà la négation qui porte sur le second membre et régit le subjonctif. Cette négation est très-simple ici et très-apparente. Elle est quelquefois indirecte, ou plus latente, mais n’importe, dès qu’elle est là, le subjonctif apparaît. Arrêtez-moi, mesdames, sur les exemples que vous ne comprendriez pas.

“ L’étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, *n’ayant jamais eu* de chagrin qu’une heure de lecture n’ait dissipé.” — MONTESQUIEU, 207.

Il n’y a pas de poète qui n’ait tiré toute sa philosophie des anciens.” — Id. 217.

Dites le contraire, madame. — *Il y a* des poètes qui n’ont pas tiré toute leur philosophie des anciens. — Vous avez fait disparaître la négation qui commandait la phrase, et en conséquence chassé le subjonctif.

“ *Il n’y a* guère d’occasion où l’on fît un méchant marché

de renoncer au bien qu'on dit de nous à condition de n'en dire point de mal." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 454.

"Danse toute ta vie avec les bessons de la Bessonnaire, et ne crois pas, Grelet, que tu me fasses le moindre tort, ni la moindre envie." — G. SAND, FADETTE, 165.

Ces négations sont apparentes, monsieur. — Oui. La négation n'est pas moins apparente dans ces formes interrogatives.

"Crois-tu que ce soit à propos, à seize ans, de ne point ressembler à une fille?" — Id. 137.

"Je suis fâché de la mort de la pauvre lady M . . . *Est-il vrai* qu'elle ait écrit un livre, un voyage ou un roman?" — P. MÉRIMÉE, 136.

"*Connaissez-vous* quelque chose qui puisse tenir compagnie à un pauvre diable qui n'ose mettre le nez dehors après le soleil couché?" — Id. 288.

"*Est-il vrai* que je n'aie que vingt-trois ans à vivre à moins que je ne vole la part de mes camarades?" — VOLTAIRE, xviii. 414.

La phrase suivante est curieuse à examiner :

"*Est-il vrai* que tous les pêcheurs de harengs de Boulogne soient des voleurs qui vont acheter des harengs pris par les Anglais et qui prétendent les avoir pris eux-mêmes? *Est-il vrai* aussi que les harengs ont été séduits par les Anglais et qu'ils ne passent plus le long de nos côtes?" — P. MÉRIMÉE, 158.

Voilà *est-il vrai* suivi d'un subjonctif, et puis employé avec l'indicatif. Si vous comprenez le pourquoi, mesdames, vous admirerez cette nuance de la pensée de l'écrivain. — Je crois comprendre le subjonctif. En effet, P. Mérimée se demande si les pêcheurs de Boulogne sont des voleurs, et il désire savoir l'opinion de son amie sur ce point. Il y a dans son esprit un élément négatif. — Et l'indicatif? l'auteur est-il convaincu

que les harengs ont été séduits par les Anglais? — Comment pourrions-nous croire, monsieur, qu'un pareil esprit eût une aussi sottre conviction, et même qu'il eût un doute à ce sujet? — Donc? — Donc il est convaincu, au contraire, que cette histoire de harengs séduits est un conte de vieille femme; il exprime un badinage. Point de subjonctif, puisque rien n'est en question dans l'esprit de P. Mérimée.

Nous allons rencontrer des négations moins apparentes, des négations que nous appellerons *latentes*. Il faut savoir les découvrir, mesdames. En voici une que je trouve sur une page si belle que je vous demande la permission de la citer tout entière. — Nous écoutons, monsieur.

“Connaissez-vous une bête qu'on nomme *bernard-l'ermite*? C'est un très-petit homard, gros comme une sauterelle, qui a une queue sans écailles. Il prend la coquille qui convient à sa queue, l'y fourre et se promène ainsi au bord de la mer. Hier j'en ai trouvé un dont j'ai cassé la coquille très-proprement sans écraser l'animal; puis je l'ai mis dans un plat d'eau de mer. Il y faisait la plus piteuse mine. Un moment après, j'ai mis une coquille vide dans le plat. La petite bête s'en est approchée, a tourné autour, puis a levé une patte en l'air, évidemment pour mesurer la hauteur de la coquille. Après avoir médité une demi-minute, il a mis une de ses pinces dans la coquille pour s'assurer qu'elle était bien vide. Alors il l'a saisie avec ses deux pattes de devant, et a fait en l'air une culbute *de façon que la coquille reçût sa queue*. . . . Elle y est entrée. Aussitôt il s'est promené dans le plat, de l'air assuré d'un homme qui sort d'un magasin de confection avec un habit neuf. J'ai rarement vu des animaux faire un raisonnement aussi évident que celui-ci.” — P. MÉRIMÉE, 35.

Voilà une *négation latente*. Le petit homard a fait une culbute de façon que la coquille reçût sa queue. La culbute est très-bien faite, j'en suis sûr, et il faudrait du malheur pour

que la queue n'entrât pas ; mais qui sait ? il y aura peut-être du malheur, peut-être la queue n'entrera pas. Cet élément négatif n'est-il pas démontré ? — Vous l'avez clairement montré, monsieur. — P. Mérimée jugeait la chose comme nous, puisqu'il met des points suspensifs après *queue*. . . . Voyez-vous que son esprit est en suspens ? — Oui. — Entrera-t-elle, se dit-il, et, quand il a vu le succès de l'opération du petit homard, il sort enfin de son incertitude et il ajoute : “ Elle y est entrée. ” — Cette explication est curieuse, monsieur. — Elle vous expliquera grand nombre de négations latentes.

“ *Si vous trouvez quelque jolie étoffe de soie qui se lave et qui n'ait pas l'air d'une robe de femme, faites-m'en faire une robe de chambre, la plus longue qu'il soit possible, boutonnant sur le côté gauche, et à la mode orientale. Tout cela, apportez-le-moi quand vous reviendrez. Je n'ai pas envie de mettre de robes de soie quand il y a deux pieds de glace dans la Seine.* ” — P. MÉRIMÉE, 146.

L'amie de P. Mérimée trouvera-t-elle une étoffe qui se lave et qui n'ait pas l'air d'une robe de femme ? Voilà la négation latente. L'élément négatif est là. Il n'y sera plus quand elle lui répondra : J'ai trouvé une étoffe qui se lave et n'a pas l'air d'une robe. C'est positif.

Notre raisonnement explique entièrement ces exemples que produit la *Grammaire des grammaires* : J'épouserai une femme qui me plaise : trouverai-je cette femme ? J'épouserai une femme qui me plaira : je l'ai trouvée, je sais qu'elle me plaît et me plaira. J'irai dans une retraite où je sois tranquille : n'est-ce pas encore de la même manière que je dois raisonner ? — Si, monsieur, car vous n'avez pas trouvé cette retraite. Quand vous l'aurez trouvée, vous direz : J'irai dans une retraite où je serai tranquille.

Je continue à citer.

“ S'il y a des hommes dont le ridicule n'ait jamais paru,

c'est qu'on ne l'a pas bien cherché." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 311.

Comprenez-vous? — Oui; s'il n'y avait pas de négation ici, le penseur dirait: Il y a des hommes dont le ridicule *n'a* jamais paru. — C'est juste.

"Resserrez le plus qu'il est possible le vocabulaire de l'enfant. C'est un très-grand *inconvenient* qu'il ait plus de mots que d'idées, et qu'il sache dire plus de choses qu'il n'en peut penser." — J. J. ROUSSEAU, ÉMILE, 53.

Cet exemple n'est-il pas expliqué par notre entretien précédent, monsieur? Il me paraît qu'il y a ici un sentiment: *C'est un inconvenient*. — Vous avez raison, madame, et je le savais. J'ai voulu avoir une occasion de vous dire que la négation apparente ou la latente expliquent tout le subjonctif. Dans ces *sentiments* dont nous nous sommes entretenus hier, il y a toujours cette négation latente. Ainsi ici, l'auteur ne dit pas que l'enfant a plus de mots que d'idées, peut-être cela n'est pas, il dit seulement que si cela était, ce serait un inconvenient. Ne voyez-vous pas l'élément négatif? — Si, monsieur.

"Ne voyez-vous pas que *si* votre Sylvinet *était* dans un endroit où on le *forçât* de travailler, il ne songerait pas tant." — G. SAND, FADETTE, 45.

"*Je voudrais bien découvrir* un trésor comme j'en ai vu quelquefois, surtout en Angleterre: quelqu'un qui me *comprît* sans que j'eusse besoin de parler." — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 32.

"Dans les conversations et à table, j'ai toujours été *ravi de trouver* un homme qui *voulût* prendre la peine de briller: un homme de cette espèce présente toujours le flanc, et tous les autres sont sous le bouclier." — MONTESQUIEU, 208.

Tous ces derniers exemples ne s'expliquent-ils pas par le

raisonnement que vous avez fait sur la phrase : J'épouserai une femme qui me plaise ? — Si, madame, aussi je ne vous y arrête pas. Voici des superlatifs qui apportent le subjonctif. Nous trouverons pourquoï.

“ Le petit prince (le fils de Napoléon III) est charmant. Il a grandi de deux pouces, et c'est le plus joli enfant que j'*ai* vu.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES, 194.

“ Sainte-Beuve est assurément un des plus agréables causeurs que j'*ai* entendus.” — Id. 334.

“ Rossini était un des hommes les plus spirituels que j'*ai* vus, et on n'a rien entendu de plus merveilleux que l'air du *Barbier de Séville* chanté par lui.” — Id. 338.

L'élément négatif est ici dans une négation très-latente. Mais il y est. En effet P. Mérimée ne dit pas seulement qu'il a vu dans le petit prince un très-joli enfant, cela serait tout positif ; il dit de plus qu'il n'a pas vu d'enfant qui fût plus joli. Cela ne fait-il pas tomber sur le verbe *voir* une portion négative ? — Si, monsieur. — De même l'écrivain ne dit pas seulement qu'il a entendu dans Sainte-Beuve un très-agréable causeur et dans Rossini un homme très-spirituel, il ne dit pas même qu'il a entendu les causeurs les plus agréables et les hommes les plus spirituels. Il dit autre chose d'une manière très-indirecte, c'est vrai, mais il dit assurément qu'il n'*a* entendu personne qui puisse mieux figurer parmi les agréables causeurs que Sainte-Beuve, personne qui se place mieux parmi les hommes spirituels que Rossini. — Quelle nuance, monsieur ! — C'est le subjonctif, mesdames.

Le seul est comme un superlatif souvent et amène le même élément négatif.

“ Rome étant une ville sans commerce, et presque sans arts, le pillage était *le seul* moyen que les particuliers *eussent* pour s'enrichir.” — MONTESQUIEU, 5.

“ *Le seul* livre des Espagnols qui *soit* bon est celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres.” — Id. 367.

“ Cadore fut placé et chéri selon ses services ; il fut l’ami du roi, et le roi fut alors *le seul* monarque de la terre qui *eût* un ami.” — VOLTAIRE, xviii. 173.

“ C’est donc un outrage que je vous ai fait de souhaiter de danser avec vous, et je suis donc *la seule* fille qui n’ait pas le droit de s’amuser comme les autres.” — G. SAND, FADETTE, 136.

Fadette ne dit pas seulement qu’elle n’a pas le droit de s’amuser, mais surtout qu’il n’y a pas d’autre fille qu’elle qui n’ait pas le droit de danser et de s’amuser. C’est précisément cette exclusion du plaisir faite pour elle seule qui l’afflige. — L’élément négatif est évident, monsieur. — Oui. — Ainsi donc les superlatifs et *le seul* régissent le subjonctif. — Oh ! ne généralisez pas, madame. Si une grossière règle générale pouvait régler les cas de subjonctif, où serait la délicatesse, la beauté de son emploi ? — Quelles sont les exceptions ? — Trois, quatre exceptions, un nombre déterminé d’exceptions, cela serait aussi grossier qu’une règle sans exception. Ne formulez pas de règles ou bien vous mentirez. Il n’y a qu’à sentir dans chaque cas, et pour chaque pensée, s’il faut le subjonctif, et décider la chose à la lumière de ces principes qui nous ont guidés jusqu’ici.

Voici donc des superlatifs et *le seul* employés sans subjonctif. Nous devons aussi trouver le pourquoi.

“ J’ai choisi des robes, des chapeaux et des rubans, tout cela *le plus fantastique que j’ai pu.* ” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 106.

“ J’ai ici la compagnie et le voisinage de M. Cousin, qui est venu s’y guérir d’une laryngite, et qui parle comme une pie borgne, mange comme un ogre, et s’étonne de ne pas guérir sous ce beau ciel qu’il voit pour la première fois. Il est,

d'ailleurs, fort amusant, car il a cette qualité de faire de l'esprit pour tout le monde. Je crois que, lorsqu'il est seul avec son domestique, il cause avec lui comme avec la plus coquette duchesse orléaniste ou légitimiste. Les Cannais pur sang (P. Mérimée est à Cannes) n'en reviennent pas, et vous jugez quels yeux ils font lorsqu'on leur dit que cet homme, qui parle de tout et bien de tout, a traduit Platon et est l'amant de madame de Longueville. *Le seul* inconvénient qu'il a c'est de ne pas savoir parler sans s'arrêter." — Id. 183.

Dans ce dernier exemple l'écrivain est très-affirmatif. Il me paraît difficile de faire sortir ici un élément négatif. Car P. Mérimée ne veut nullement porter notre pensée, et ne porte pas la sienne, sur ce fait que M. Cousin n'aurait pas d'autre inconvénient. — Il y a *seul*, monsieur. — Je le sais bien, mais on pourrait l'effacer; et on n'aurait pas détruit la pensée: L'inconvénient qu'il a. Dans nos exemples qui ont précédé, il ne vous est pas permis d'effacer *seul* sans altérer le sens. Ainsi quand Fadette dit qu'elle est *la seule* qui ne puisse pas danser, ce *seule* est de la plus haute importance, car nous l'avons vu, ce qui justifie surtout sa plainte, c'est que tous les autres peuvent danser. — Nous comprenons, monsieur, mais la nuance est légère. — Oui. Quand P. Mérimée dit: "J'ai choisi tout cela *le plus fantastique que j'ai pu*," il n'exprime aussi qu'une affirmation. Il sait bien, et il en est sûr, qu'il n'a pas pu choisir pour son amie de robes plus fantastiques que celles qu'il a choisies.

Il faut nous arrêter aux verbes *il semble* et *il paraît*. Je ne sais jusqu'à quel point la distinction de M. Lafaye est juste; il dit que *il paraît* est objectif et *il semble* subjectif. C'est la chose qui *paraît* être telle ou telle; et c'est à nous qu'elle *semble* être telle ou telle. En tout cas, cette observation nous conduit à comprendre que *il paraît* se construit avec l'indicatif. Le caractère objectif de *il paraît* le soustrait à

l'élément négatif et empêche de le mettre SUB JUGO : Il paraît que cette nouvelle est vraie. Mon esprit n'est pas en suspens. — Vous n'êtes pas certain de la chose, monsieur. — Non certes, pas plus que quand je dis : Il est probable, je crois, que la chose est vraie. J'exprime ma pensée telle qu'elle est, avec le degré de certitude que j'ai, ni plus ni moins, mais je n'hésite pas, je ne balance pas. Je le fais quand je me sers de *il semble* ; mon esprit n'affirme ni peu, ni beaucoup, il ne sait que penser. Donc le subjonctif est employé avec *il semble* et pas avec *il paraît*. Cependant *il semble* change de nature quand je l'emploie avec un régime : il me semble, il vous semble, il semble à Paul. Ne voyez-vous pas qu'il est alors synonyme de *croire* : je crois, vous croyez, Paul croit ? — Si. Il est donc suivi de l'indicatif dans ce cas ? — Oui.

Je vous le dis souvent, mesdames, pas de règles absolues. Voici des exemples dont les uns confirmeront, et les autres contrediront ce que je viens de vous dire. N'importe ! Vous savez que chaque pensée doit être étudiée, si vous voulez savoir quelle expression lui convient, l'expression du subjonctif ou une autre.

“ *Il semble que l'amour propre soit la dupe de la bonté et qu'il s'oublie lui-même, lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres : cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins : c'est prêter à usure, sous prétexte de donner ; c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat.* ” — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 236.

Il semble qu'il soit la dupe, mais est-il la dupe ? que sais-je ? Cela semble-t-il être à celui qui parle, à l'auteur des maximes ? Non certes, car il va contredire la chose. Quand il dit *il semble*, il n'exprime pas son opinion à lui sur ce point.

Voilà ce qui commande le subjonctif. L'élément négatif est là certainement.

“ Mes lectures m'ont affaibli les yeux ; et *il me semble* que ce qu'il me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais.” — MONTESQUIEU, 214.

Ceci est bien différent. Nous avons ici l'opinion de l'écrivain. Ce reste de lumière est l'aurore du dernier jour. Voilà ce qu'il croit. Il n'y a pas dans son expression d'élément négatif.

“ *Il me semble* que qui aurait compris les derniers principes des choses pourrait aussi arriver jusqu'à connaître l'infini.” — PASCAL, 10.

Comprenez-vous ? — Très-bien, car Pascal exprime son opinion positivement. Il peut se tromper, mais n'importe ! Son esprit se prononce sur la question telle qu'il la voit.

“ J'espère que vous avez échappé à toutes les gripes qu'on m'annonce. *Il semble* qu'à Paris tout le monde *est* atteint, et qu'il y a même des gens assez bêtes pour en mourir.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 242.

Semble est ici synonyme de *paraît*. Le grand nombre de gripes est une chose qui paraît à tous les yeux. P. Mérimée ne connaît presque pas, dirait-on, *il semble* ; je ne l'ai rencontré que deux fois dans le tome II des *Lettres à une inconnue*, tandis que j'y ai trouvé quarante-cinq fois *il me semble*, et trente-trois fois *il me paraît*, et toujours l'indicatif. Serait-ce parce que dans les lettres on communique ordinairement ses propres idées, les donnant pour ce qu'elles sont, ou serait-ce la marque d'un caractère personnel et positif, qui n'aime pas de mettre les choses dans le doute ? — Peut-être pour

ces deux raisons, monsieur. — Je crois que oui. La Rochefoucauld, au contraire, fait le plus souvent usage de *il semble* et l'emploie principalement avec le subjonctif. C'est que les pensées de ce merveilleux penseur, qui a tant revu et retouché ses maximes, se sont presque détachées de lui pour prendre ce caractère de généralité, d'impersonnalité qui est une portion de leur profondeur. — La Bruyère fait-il de même, monsieur? — Non, il emploie beaucoup *il semble*, mais il en use surtout avec l'indicatif. C'est sa propre opinion qu'il exprime; sa pensée n'est pas impersonnelle comme celle de l'auteur des Maximes. Du reste *il semble* est chez la Bruyère souvent synonyme de *il paraît*. Ainsi :

“ *Il semble* que le héros *est* d'un seul métier qui est celui de la guerre, et que le grand homme *est* de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour. L'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.” — LA BRUYÈRE, 161.

“ *Il semble* que la logique *est* l'art de convaincre de quelque vérité, et l'éloquence un don de l'âme lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres.” — Id. 143.

Voici *il paraît* : “ *Il paraît* que l'Autriche *veut* envoyer en Italie son dernier soldat. Tout cela est bien noir, fort peu rassurant, mais c'est une raison de plus pour que nous prenions des forces et du courage pour les malheurs qui peuvent arriver.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 56.

Pour résumer, mesdames, je vous dirai d'employer *il paraît*, *il me paraît*, *il me semble*, avec un autre mode que le subjonctif, soit l'indicatif, soit le conditionnel, suivant les cas. Quant à *il semble*, faites en usage avec le subjonctif ou avec un autre mode, de manière toujours à exprimer votre pensée. Y a-t-il dans votre pensée un élément négatif, marquez-le par le subjonctif. Sinon, point de subjonctif.

Avons-nous fini, mesdames ? — Non, monsieur : nous avons plus d'une question à vous poser. — Je les attends.

La *Grammaire des grammaires* dit qu'on fait usage de l'indicatif avec *prétendre* dans le sens de *soutenir* : Je prétends que cela n'est pas vrai ; et avec *entendre* dans le sens de ouïr : Au son de sa voix, j'entends que c'est votre frère. — Avez-vous besoin, madame, de cette règle. Les principes que je vous ai donnés vident cette question et cent autres de cette espèce. Vous savez que les mots ne sont rien. Réfléchissez, et dites-moi vous-même pourquoi *entendre* s'emploie avec l'indicatif. — N'est-ce pas une simple perception ? — Évidemment. Et si je dis : *J'entends qu'on m'obéisse* ? — C'est un commandement, l'expression d'un sentiment ; de là le subjonctif. — N'en est-il pas de même quand je dis : Je prétends qu'on m'obéisse ? — Si ; mais *je prétends que cela n'est pas vrai* est une simple affirmation, c'est une pensée. — Oui, et pour cela, l'indicatif est employé.

La *Grammaire* dit encore que les adjectifs pronominaux *quelque que*, *quel que*, *qui que* et *quoi que* régissent le subjonctif. — Pourquoi, mesdames ? — La *Grammaire* ne le dit pas. — Sans doute, elle ne prend pas soin que vous compreniez. Mais vous pouvez me répondre. — Ces expressions apportent un élément négatif. — Voilà ! Donnez des exemples. — *Quelque chose que vous fassiez ; quel que soit votre courage ; qui que vous soyez ; quoi que vous disiez.* — C'est bien, madame. La portion négative est trop facile à trouver dans ces phrases pour que nous nous y arrêtions.

Pourquoi ce subjonctif, monsieur :

“Ayez soin de n'avoir jamais froid, *dussiez-vous* avoir trop chaud.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 220.

Toujours pour l'unique raison, c'est l'élément négatif qui l'explique. P. Mérimée ne dit pas que son amie doit avoir trop chaud ; il ne lui souhaiterait pas cela ; il lui recommande

seulement de n'avoir jamais froid, quand même elle devrait pour échapper au froid s'exposer à une grande chaleur. — Nous comprenons.

Encore une question, monsieur. Y a-t-il une différence entre *Je ne sais* et *je ne sache*? Je lis :

“ Je ne sache pas avoir dépensé quatre louis par air, ni fait une visite par intérêt.” — MONTESQUIEU, 212.

Je sache renferme l'élément de doute exprimé par le subjonctif, *je sais* est très-positif. Montesquieu semble dire : Je ne crois pas, ou je ne sais pas *que je sache* avoir dépensé quatre louis, etc. Voyez-vous la nuance que marque le subjonctif? — Oui, monsieur. — Adieu, mesdames.

XXV.

LE SUBJONCTIF (SUITE).

LE SUBJONCTIF ET LE CONDITIONNEL PASSÉ.

NOUS voici arrivés à notre dernière étude du subjonctif. C'est le sommet, c'est ce point insaisissable, d'une beauté fascinante pour les esprits délicats, ce subjonctif qui n'appartient qu'aux artistes de la langue et que nous ferons toujours de vains efforts pour expliquer clairement. Faut-il cependant renoncer à le poursuivre? Est-il permis de passer outre devant lui, comme le fait M. Littré après lui avoir consacré cette phrase indifférente: "*Si* gouverne l'indicatif: S'il venait, il me ferait plaisir; s'il était venu, je l'aurais su. Cependant on peut mettre le plus-que-parfait du subjonctif au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif: S'il fût venu je l'aurais su." Est-ce assez faire, dis-je, que de renoncer ainsi à voir clair dans la plus haute des questions? Si nous ne pouvons pas parvenir à formuler une règle, ne devons-nous pas, au moins, nous efforcer de sentir ce subjonctif, et d'apercevoir la légère nuance qu'il marque dans la pensée? Nous le devons, mesdames, car rien n'est plus propre à élever notre esprit, à faire ce que l'évêque d'Orléans, Monseigneur Dupanloup, appelle la haute éducation intellectuelle. — Comment pouvons-nous le faire, monsieur? — En lisant attentivement les maîtres, en étudiant profondément l'usage qu'ils font de ce subjonctif.

Vous avez compris que nous allons nous occuper du *subjonctif employé pour le plus-que-parfait de l'indicatif*. Le

XVII^e siècle en faisait grand usage, le XVIII^e aussi. Le nôtre est devenu, depuis la grande révolution française, qui a démocratisé la société et confondu toutes les classes, depuis la disparition presque complète des salons qui réunissaient les esprits d'élite, depuis que les affaires, les intérêts matériels semblent faire l'unique occupation des hommes, il est devenu trop commun, trop peu délicat pour saisir les fines nuances de la pensée. Aussi les représentants de notre époque dans la littérature ignorent-ils presque le subjonctif que nous allons examiner, et s'ils l'emploient quelquefois, c'est souvent là où il ne le faut pas. Le Raphaël du XIX^e siècle dans les lettres, G. Sand, fait assurément exception. La langue de cette femme n'est inférieure à celle d'aucun maître à aucune époque de notre littérature. Aussi lui demanderai-je aujourd'hui un grand nombre de nos citations.

Une explication préliminaire encore. Nous allons rencontrer le subjonctif tenant lieu non-seulement du plus-que-parfait de l'indicatif, mais aussi du conditionnel passé. Ici les grammaires ont été encore plus loin dans leur renoncement à comprendre que ne l'a fait M. Littré au sujet du plus-que-parfait. Elles donnent tout simplement deux formes au conditionnel passé : *J'aurais ou j'eusse reçu*, dit la *Grammaire des grammaires*, dans son tableau des conjugaisons, *j'aurais ou j'eusse chanté*. Comme s'il était indifférent d'employer la forme du conditionnel ou celle du subjonctif.

Cela noté, mesdames, j'appelle devant nous les auteurs. Je vous l'ai dit, nous avons ici à *sentir* ; donc les exemples des maîtres auront presque tout à faire.

Je commence par des citations sans subjonctif et je mets ensemble, sans distinction, les conditionnels passés et les plus-que-parfaits de l'indicatif.

“ Ô nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle,

Madame se meurt ! Madame est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, *comme si* quelque tragique accident *avait désolé* sa famille ? — BOSSUET, ORAISON DE HENRIETTE D'ANGLETERRE, 78.

Il y a un élément négatif dans cette phrase, monsieur, car un accident comme la mort de Henriette d'Angleterre n'a pas désolé la famille de chacun des auditeurs de Bossuet. — Cela n'est pas un élément négatif, pas un doute, c'est une négation certaine. Voyez : un tel accident *n'a pas* désolé la famille de chacun de vous, mais vous vous sentez frappés comme si cela était. Il n'y a pas de nuance là, c'est une condition exprimée crûment. Dès lors, pas de subjonctif. Mais laissez-moi citer.

“ Les Athéniens étaient délicats par l'esprit et par l'oreille. Ils *n'auraient pas supporté* un mot propre à déplaire. ” — J. JOUBERT, PENSÉES, i. 400.

C'est tout positif ; impossible de faire usage du subjonctif. — Certes, madame. Vous voyez donc qu'il n'est pas indifférent de dire : Ils *n'auraient pas supporté* ou ils *n'eussent pas supporté*.

“ Si ce culte (le culte des augures et des aruspices) *avait été* plus raisonnable, les gens d'esprit en *auraient été* la dupe aussi bien que le peuple, et par là on *aurait perdu* tout l'avantage qu'on en pouvait attendre : il fallait donc des cérémonies qui pussent entretenir la superstition des uns et entrer dans la politique des autres ; c'est ce qui se trouvait dans les divinations. ” — MONTESQUIEU, 182.

“ César fut averti plusieurs fois par les devins de ne point passer en Afrique avant l'hiver. Il ne les écouta pas, et prévint par là ses ennemis qui, sans cette diligence, *auraient eu* le temps de réunir leurs forces. ” — Id. 184.

Montesquieu est très-affirmatif, monsieur. — Oui. — Il assure que sans la diligence de César ses ennemis auraient eu le temps de réunir leur forces. Un subjonctif m'étonnerait ici. — Vous jugez bien, madame.

“ Turenne n'avait points de vices ; et peut-être que, s'il en *avait eu, il aurait porté* certaines vertus plus loin. Sa vie est un hymne à la louange de l'humanité. — Id. 222.

Voici la fin d'un portrait que Montesquieu fait de Louis XIV.

“ Toujours gouvernant et toujours gouverné ; malheureux dans ses choix, aimant les sots, souffrant les talents, craignant l'esprit ; sérieux dans ses amours, et dans son dernier attachement, faible à faire pitié ; aucune force d'esprit dans les succès, de la sécurité dans les revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connaître ni l'une ni l'autre. Il n'*aurait* eu presque aucun de ces défauts, s'il *avait été* un peu mieux élevé, et s'il *avait eu* un peu plus d'esprit.” — Id. 222.

Pourrait-on dire ainsi : Il n'*eût eu* presque aucun de ces défauts, s'il *eût été* un peu mieux élevé, et s'il *eût eu* un peu plus d'esprit ? — Nous croyons que non, monsieur. — Expliquez-vous, mademoiselle. — Il y a ici une condition crûment posée comme vous dites : si le roi avait été mieux élevé. — Oui. — Et une fois cette condition posée, je veux dire, sous cette condition formelle, Montesquieu affirme, sans hésiter, que Louis XIV n'aurait eu presque aucun de ces défauts. Mais, monsieur, dans l'exemple précédent l'écrivain n'est pas aussi affirmatif. — Non. — Cependant il n'use pas du subjonctif. — C'est vrai, mais son doute est suffisamment exprimé par *peut-être*. L'élément négatif qui est dans sa pensée n'a pas besoin d'être marqué par le subjonctif. Je continue.

“ Si les jésuites *étaient venus* avant Luther et Calvin, ils *auraient été* les maîtres du monde.” — MONTESQUIEU, 224.

Je ne le crois pas, monsieur. — Il n'importe, madame, pour la grammaire de Montesquieu, car lui le croit positivement. Donc pas de subjonctif dans sa phrase.

“ Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit? Vous *auriez dû* le faire pour beaucoup de raisons.” — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, II. 97.

“ Si vous étiez à Paris, vous *auriez vu* quelque chose de très-beau qu'on m'a apporté.” — Id. 308.

“ Il y a des gens qui *n'auraient jamais* été amoureux, s'ils *n'avaient jamais* entendu parler de l'amour.” — LA ROCHE-FOUCAULD, MAXIME 136.

“ C'est un enfant qui a une grande idée de son devoir, pensait la mère Barbeau (elle parle de son fils Landry, l'amant de la Petite Fadette); mais tout de même, s'il n'avait pas le cœur un peu dur, il ne *serait pas parti* comme ça, sans tourner la tête et sans verser une pauvre larme. Il *n'aurait pas eu* la force de faire deux pas sans se jeter sur ses genoux pour demander courage au bon Dieu, et il se *serait approché* de mon lit, où je faisais la frime de dormir, tant seulement pour me regarder et pour embrasser le bout de mon rideau.” — G. SAND, FADETTE, 31.

Elle se trompe, elle le trouve plus tard avec bonheur, mais assurément au moment où elle parle ainsi, la mère de Landry se croyait sûre de ne pas mal juger son enfant.

“ Il *aurait été* jusqu'à la Priche, s'il *n'avait rencontré* son père en revenant.” — Id. 36.

“ Sois certain (dit Fadette à Landry) que j'ai plus de malice que de méchanceté, et que, si je *t'avais su* amoureux de la Madelon, je ne *t'aurais pas brouillé* avec elle, comme je l'ai fait en te forçant à danser avec moi.” — Id. 152.

“ Il est vrai que le bon Dieu m’a faite curieuse, si c’est l’être que de désirer connaître les choses cachées. Mais si on *avait été* bon et humain envers moi, je n’*aurais pas songé* à contenter ma curiosité aux dépens du prochain. *J’aurais renfermé* mon amusement dans la connaissance des secrets que m’enseigne ma grand’mère pour la guérison du cœur humain. Les fleurs, les herbes, les pierres, les mouches, tous les secrets de la nature, il y en *aurait eu* bien assez pour m’occuper et pour me divertir, moi qui aime à vaguer et à fureter partout. *J’aurais toujours été* seule sans connaître l’ennui ; car mon plus grand plaisir est d’aller dans les endroits qu’on ne fréquente point, et d’y rêvasser à cinquante choses dont je n’entends jamais parler aux personnes qui se croient bien sages et bien avisées.” — Id. 142.

“ Je tenais son ombrelle, quand elle était assise, je débarraissais son écharpe des brins de mousse qu’elle avait ramassés en frôlant les sapins ; je lui trouvais des fraises là où il n’y en avait pas ; je crois que *j’aurais fait* fleurir des camellias sur le glacier.” — G. SAND, VALVÈDRE, 98.

C’est impossible à croire, monsieur. — Qui peut mesurer la foi d’un amoureux, mademoiselle ? Le héros de George Sand est bien sûr que, si sa compagne l’avait voulu, il lui eût cueilli des fleurs sur le glacier. Pour lui, point d’élément négatif, donc pas de subjonctif.

Germain dit à Marie, parlant de son petit Pierre qui avait voulu l’accompagner en voyage :

“ Si sa grand’mère n’*avait pas eu* plus de raison que moi, je n’*aurais pas pu* me tenir de l’emmener. — Pourquoi ne l’*auriez-vous pas emmené* ? il ne vous *aurait guère embarrassé*.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 49.

En voilà assez, mesdames, pour vous éclairer sur ces phrases conditionnelles. Pourquoi ne sont-elles pas au subjonctif ?

N'est-ce pas parce que la condition y posée est formelle, en ce sens qu'une fois qu'elle se réalise l'événement qui en dépend se réalise positivement. Rien n'est en suspens dans des phrases semblables ; point de cet élément négatif dont nous avons longuement parlé. Ce monsieur dit à un épicier : J'avais besoin de moutarde hier. Celui-ci lui répond : J'en suis abondamment pourvu ; si vous m'en *aviez demandé*, je vous en *aurais donné*. Y a-t-il place là pour le subjonctif ? — Oh que non ! monsieur.

Eh bien, mesdames, nous allons voir la pensée des maîtres, s'exprimer au subjonctif. Peut-être devrai-je me contenter de citer et abandonner à votre finesse le travail de saisir les nuances.

“ Qui *eût pu* penser que les années *eussent dû* manquer à une jeunesse qui semblait si vive ? ” — BOSSUET, ORAISON DE HENRIETTE D'ANGLETERRE, 80.

M'est-il permis de vous arrêter, monsieur, à votre première citation ? — Je suis toujours heureux de vous entendre parler, madame. — Je souhaiterais pouvoir expliquer la phrase de Bossuet. La raison du second subjonctif est évidente : la tournure interrogative de la phrase y apporte l'élément négatif qui motive ce subjonctif. Quant au premier *Qui eût pu*, ne s'expliquera-t-il pas si je commente ainsi : on se demande qui eût pu penser ; ou bien : je suis sûr qu'il n'est personne qui eût pu penser. En tout cas, je sens ici un élément négatif qui me justifie l'emploi du subjonctif. — Je n'ai rien à ajouter, madame, à vos observations, et je continue.

“ Les Siciliens, s'étant embarqués pour faire quelques expéditions en Afrique, furent si épouvantés d'une éclipse du soleil, qu'ils étaient sur le point d'abandonner leur entreprise ; mais le général leur représenta : ‘ Qu'à la vérité cette éclipse *eût été* de mauvais augure, si elle *eût paru* avant leur embarque-

ment, mais que, puisqu'elle n'avait paru qu'après, elle ne pouvait menacer que les Africains.' Par là il fit cesser leur frayeur, et trouva dans un sujet de crainte le moyen d'augmenter leur courage." — MONTESQUIEU, 184.

Cet exemple doit être étudié, mesdames. Il donne l'explication du plus-que-parfait du subjonctif pour des cas très-nombreux. Qui parle ici? — C'est Montesquieu. — En son propre nom? — Non, il rapporte les paroles du général des Siciliens. — Oui, ce qu'on appelle le *discours indirect* est employé ici. Supposons que nous ayons le *discours direct*, que Montesquieu parle en son nom propre, et qu'il croie vrai ce qu'il dit, comment s'exprimerait-il, mademoiselle? — Je pense qu'il dirait à ses soldats: " Cette éclipse *aurait été* de mauvais augure, si elle *avait paru* avant votre embarquement." — C'est très-juste. Mais bien sûr, quand nous rapportons ainsi les paroles d'autrui, nous réservons souvent notre propre opinion, et là est l'élément négatif qui motive le subjonctif. — Nous comprenons, monsieur.

" Chère amie, n'eût-il pas mieux *valu* m'apporter vous-même votre bouquet? Vous m'avez fait grand-peine en me l'envoyant." — P. MÉRIMÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 305.

Quelle nuance délicate dans cette forme interrogative et subjonctive!

L'ange Jesrad vient de noyer un enfant sous les yeux de Zadig, qui ne comprend pas d'abord cette action qui lui paraît abominable. Mais l'ange lui dit:

" S'il *avait été* vertueux et s'il *eût vécu*, son destin était d'être assassiné lui-même avec la femme qu'il devait épouser et le fils qui en devait naître." — VOLTAIRE, xviii. 167.

Voilà côte à côte l'indicatif et le subjonctif, tous deux sous la dépendance de *si*. Je crois qu'il faut ainsi discuter cette phrase. *S'il avait été vertueux*, exprime une condition simple-

ment, sans qu'aucune autre idée cachée, *non exprimée s'y ajoute* ; dès lors il n'y a lieu de rien marquer par le subjonctif. Mais s'il *eût vécu* se complète ainsi : ce qui n'est pas, puisque je l'ai noyé. C'est cette négation sous-entendue que le subjonctif exprime ici. Je vous donne deux autres exemples qui appellent la même explication.

“ Si j'eusse été méchant comme tant d'autres, je serais heureux comme eux. ” — Id. 100.

“ Le prince impérial donnait hier à dîner à toute une bande d'enfants. L'empereur leur a composé lui-même du vin de Champagne avec de l'eau de Seltz : mais l'effet a été le même que s'ils eussent bu du vin véritable. ” — P. MÉRI-MÉE, LETTRES À UNE INCONNUE, 177.

“ Germain se disait que l'amour *eût pu* le consoler en venant le surprendre, car l'amour ne console pas autrement. ” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 39.

Voyez l'exemple expliqué de Montesquieu. C'est ici le même cas, le discours indirect. G. Sand ne parle pas en son propre nom.

“ La Madelon n'était point pauvre, et un mariage entre eux *eût bien pu* s'arranger par la suite du temps. ” — G. SAND, FADETTE, 97.

À quelle condition, mesdames ? — Elle n'est pas exprimée. — Non, ni même sous-entendue par G. Sand. Elle n'a en vue aucune condition particulière. Il y a là une nuance d'indétermination qui explique le subjonctif. C'est un de ces cas que j'avais en vue quand j'ai parlé de l'insaisissable subjonctif, et puisque nous sommes arrivés sur ce sommet poétique de la grammaire, je vais vous y laisser, mesdames, après avoir mis devant vous des exemples que je vous abandonne. Je souhaite que vous en saisissiez l'exacte signification.

“ Landry avait entendu la chanson de la Petite Fadette, et voyait bien qu'elle faisait une conjuration au feu follet, lequel dansait et se tortillait comme un fou devant elle et comme s'il *eût été* aise de la voir.” — G. SAND, FADETTE, 104.

“ Landry n'avait jamais peur de rien en plein jour ; mais il n'*eût pas été* de son âge et de son pays, s'il *avait aimé* à se trouver seul la nuit sur les chemins, surtout dans l'automne qui est une saison où les sorciers et les follets commencent à se donner du bon temps, à cause des brouillards qui les aident à cacher leur malices et maléfices.” — Id. 99.

“ Landry fut étonné de voir que cette fille Fadette faisait exprès de tourner la tête d'un autre côté, comme si elle *eût eu* de lui la même peur qu'il avait d'elle.” — Id. 93.

“ Landry se retourna derechef et allongea à la petite Fadette un coup de poing qu'elle *eût bien senti* si elle ne *eût esquivé*, car le besson allait sur ses quinze ans, et il n'était pas manchot, et elle qui allait sur ses quatorze était si menue et si petite qu'on ne lui en eût pas donné douze, et qu'à la voir on *eût cru* qu'elle allait se casser, pour peu qu'on y touchât.” — Id. 69.

“ Germain eut beau faire, il ne put s'endormir ni songer à autre chose qu'à ce qu'il venait de dire. Il tourna vingt fois autour du feu, il s'éloigna, il revint ; enfin se sentant aussi agité que s'il *eût avalé* de la poudre à canon, il s'appuya contre l'arbre qui abritait les deux enfants et les regarda dormir.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 89.

“ Il souffrait, il avait une montagne d'ennui sur le cœur. Il *aurait voulu* être mort. Tout paraissait devoir tourner mal pour lui, et s'il *eût pu* pleurer, il ne *l'aurait pas fait* à demi.” — Id. 101.

“ Les chemins étaient couverts de monde, et la veuve marchait d'un air fier, escortée de ses trois prétendants, donnant le bras tantôt à l'un, tantôt à l'autre, se rengorgeant et por-

tant haut la tête. Elle *eût* fort *souhaité* produire le quatrième aux yeux des passants ; mais Germain trouva si ridicule d'être traîné ainsi de compagnie par un cotillon, à la vue de tout le monde, qu'il se tint à distance convenable, causant avec le père Léonard, et trouvant moyen de le distraire et de l'occuper assez pour qu'ils n'eussent point l'air de faire partie de la bande." — Id. 111.

" Germain essaya d'oublier, en se replongeant dans le travail ; mais il devint si triste et si distrait que tout le monde le remarqua. Il ne parlait pas à la petite Marie, il ne la regardait même pas ; et pourtant si on lui *eût demandé* dans quel pré elle était et par quel chemin elle avait passé, il n'était point d'heure du jour où il n'*eût pu* le dire, s'il *avait voulu* répondre." — Id. 138.

En vous offrant un dernier exemple du subjonctif, permettez-moi, mesdames, de vous lire la page qui termine le beau roman de G. Sand, intitulé *La mare au diable*. Je vous recommande de le lire ainsi que celui de *La Petite Fadette*. Ces deux chefs-d'œuvre, en même temps qu'ils vous feront admirer la grande artiste de notre temps, vous accoutumeront à sentir ce subjonctif qui a tant éveillé votre curiosité et auquel nous avons, avec tant de plaisir, arraché quelques-uns de ses secrets. Voici donc la page que j'ai mentionnée.

" Germain parlait comme dans un rêve sans entendre ce qu'il disait. La petite Marie tremblait toujours ; mais, comme il tremblait encore davantage, il ne s'en apercevait plus. Tout à coup elle se retourna ; elle était tout en larmes et le regardait d'un air de reproche. Le pauvre laboureur crut que c'était le dernier coup, et, sans attendre son arrêt, il se leva pour partir ; mais la jeune fille l'arrêta en l'entourant de ses deux bras, et, cachant sa tête dans son sein : Ah ! Germain, lui dit-elle en sanglotant, vous n'avez donc pas deviné que je vous aime ?

“ Germain *serait devenu* fou, si son fils qui le cherchait et qui entra dans la chaumière au grand galop sur un bâton, avec sa petite sœur en croupe qui fouettait avec une branche d’osier ce coursier imaginaire, ne l’eût *rappelé* à lui-même. Il le souleva dans ses bras, et le mettant dans ceux de sa fiancée : Tiens, lui dit-il, tu as fait plus d’un heureux en m’aimant.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 149.

Nous aborderons demain la dernière de nos questions, une des plus difficiles. — *Ne*, monsieur ? — Oui. Adieu, mesdames.

XXVI.

LA NÉGATIVE NE.

SON EMPLOI APRÈS LES COMPARATIFS.

VOICI le *ne*, mesdames, que vous vous êtes si souvent plaintes de ne pas savoir employer. — Oui, monsieur, cette question nous paraît plus obscure qu’aucune autre. — Elle l’est en effet, et l’on ne sait comment trouver la lumière au milieu de la confusion qu’apportent les décisions des grammairiens, et, ce qui est plus grave, la pratique contradictoire des maîtres. M. Littré a sans doute plus que personne consulté ces maîtres. En conséquence, je vais vous présenter ses observations telles qu’elles sont. Nous ne nous refuserons pas cependant de les discuter, pour savoir à la fin jusqu’à quel point nous avons à nous y soumettre.

M. Littré donc définit *ne* de la manière suivante : “ Mot qui rend une proposition négative et qui précède toujours le verbe. Seul et isolé de *pas* ou *point*, il n’a plus son ancienne vertu négative que dans certains emplois déterminés.” Il dit ailleurs : “ Lorsque *ne* n’est suivi ni de *pas* ni de *point*, ni d’aucun autre mot équivalent, le sens de la proposition est moins négatif. *Je ne sais* marque une ignorance moins absolue que *je ne sais pas*.”

Acceptons cette définition.

Nous consacrerons deux entretiens, mesdames, à l’étude de la négative *ne*. Occupons-nous aujourd’hui de son emploi après les comparatifs. Je cite avant tout M. Littré.

“ 1° *Ne* est explétif après un comparatif d'inégalité suivi de *que* et d'une proposition complétive : Vous écrivez mieux que vous ne parlez. Il est plus riche qu'il ne l'était. Elle est plus belle que vous ne croyez. Le caractère explétif de ce *ne* est prouvé par le latin qui ne met point de négation : *DITIOR EST QUAM ERAT*, il est plus riche qu'il n'était.”

Que signifie *explétif*, monsieur? — C'est un mot inutile au sens. — Nous n'avons pas non plus en anglais ce mot inutile : *HE IS RICHER THAN HE WAS*. — Non, madame ; mais faut-il croire vraiment que ce mot soit tout à fait inutile ? N'y a-t-il aucune idée, aucune manière de voir qui ait conduit nos pères à employer cette particule ici et dans des cas semblables ? Si cela est, il n'y aura pas moyen de discuter un instant dans l'entretien que nous commençons. Ne croyez-vous pas que nos pères ont ainsi raisonné : “ Il n'était pas riche autrefois comme il l'est aujourd'hui ; ce passé doit être marqué négativement ; disons donc : Il est plus riche qu'il n'était ? ” — Cela est possible, monsieur. — Je le crois, et nous accepterons pour nous ce raisonnement. Voici des exemples qui confirment notre première règle.

“ Landry songea durant cette semaine plus qu'il n'avait songé dans toute sa vie.” — G. SAND, *FADETTE*, 170.

“ La Fadette est sorcière, pensa-t-il, elle m'a rendu les bonnes grâces de Madelon, et elle a plus fait pour moi dans une causerie d'un quart d'heure, que je n'aurais su faire dans une année.” — *Id.* 168.

“ Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous que nous n'en approchons nous-mêmes.” — LA ROCHEFOUCAULD, *MAXIME* 458.

“ Celui qui aime assez pour vouloir aimer un million de fois plus qu'il ne fait ne cède en amour qu'à celui qui aime plus qu'il ne voudrait.” — LA BRUYÈRE, 201.

2° “ Après les comparatifs d'inégalité, si le premier membre

est négatif, le second *d'ordinaire* ne prend pas le *ne* explétif : Il n'est pas plus riche qu'il était. Vous n'écrivez pas mieux que vous parlez."

Si nos pères ont fait le raisonnement que j'ai imaginé à propos de la première règle, ils ont dû faire celui-ci au sujet de la seconde : " Il est riche à un certain degré, et autrefois il était riche au même degré ; pourquoi dirions-nous *qu'il n'était* ? Cette négation serait un contresens, tout comme l'absence de négation dans le premier cas nous aurait paru un contresens."

Voici des exemples.

" Assurez-vous qu'on ne peut pas vous aimer plus que je vous aime, et que j'ai une fort grande impatience de vous embrasser." — RACINE à J. B. RACINE, 31 MAI 1692.

" La reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Autriche." — BOSSUET, ORAISON DE HENRIETTE D'ANGLETERRE, 68.

" Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres, plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on voit dans celles de Balzac et Voiture." — LA BRUYÈRE, 128.

Il n'y a pas de négation dans le premier membre, monsieur. — Prenez garde, madame, que c'est la pensée qu'il faut saisir. Or voici la pensée de la Bruyère : Dans mon opinion, on ne pourra jamais . . . Dès lors, le second membre doit être affirmatif, conformément au raisonnement de nos pères : Autant d'esprit on pourra jamais mettre dans les lettres, autant on en voit dans les lettres de Balzac et de Voiture. Voyez-vous que c'est affirmatif ? — Évidemment.

" L'on n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer." — LA BRUYÈRE, 203.

Est-on maître de ne pas aimer, monsieur ? — Il paraît que

non, madame ; La Bruyère n'est pas en désaccord avec vous. — Si, puisqu'il dit qu'on a été maître de ne pas aimer. — Non, il dit seulement : on est maître de toujours aimer dans la même mesure qu'on a été maître de ne pas aimer. Voilà la parité du degré de signification dans les deux membres de phrase, et dès lors pas de *ne*. — Je remarque que peu à peu vous faites sortir de notre examen une théorie, monsieur. — Oui, mademoiselle : *quand il y a parité entre les deux membres de phrase, il ne faut pas de négation ; elle détruirait cette parité.* La suite de notre étude développera cette théorie. Si elle résiste à l'examen, nous aurons le bonheur singulier d'avoir à notre disposition un sûr moyen de savoir où il faut faire usage de *ne*, moyen qui manque à tous les grammairiens, ce qui les jette dans la confusion et la contradiction. Je rends la parole à M. Littré. Vous savez qu'il a dit, et nos exemples l'ont confirmé, qu'après les comparatifs d'inégalité, si le premier membre est négatif, le second ne prend pas *ne*. Il continue :

“ Des écrivains ont mis ce *ne*, et quoique des grammairiens aient noté cela comme une faute, le caractère explétif de ce *ne* ne permet pas, grammaticalement, de souscrire à leur décision : Cependant vous m'aviez fait une réponse, et on ne peut avoir été mieux perdue qu'elle ne l'a été.” — MME DE SÉVIGNÉ.

M. Littré n'a pas de théorie et ne peut nous conduire à aucune solution avec son *ne explétif*. — Notre théorie, monsieur, ne condamne-t-elle pas Mme de Sévigné ? — Si. C'est peu de chose que d'être en désaccord avec un grammairien, mais il faut beaucoup hésiter avant de trouver mauvaise la phrase d'un maître. Cependant, mesdames, il y a tant d'incertitude chez les maîtres eux-mêmes sur ce sujet ! ils écrivent tantôt d'une manière tantôt de l'autre. Ainsi Racine que nous avons entendu s'exprimer sans employer ce *ne* que notre

théorie condamne, dit encore très-bien, s'adressant à son ami Boileau : " On ne peut avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous." Il écrivait ainsi le 11 avril 1692. Cependant, le 3 juin de la même année, il écrit fautivement selon nous (ce n'est pas fautif pour M. Littré, qui justifie tout en nommant le *ne* explétif) : " Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas de plus qu'on *ne* leur avait commandé." Qu'est-ce qu'on leur avait commandé? — Ce qui est dit dans le premier membre de la phrase. — Donc il ne faut pas employer *ne*. Car ce serait dire qu'on ne leur avait pas commandé cela. — C'est clair, monsieur. C'est ainsi que la *Grammaire des grammaires*, qui bat la campagne dans cette matière et confond toutes choses, condamne cette phrase excellemment écrite de Buffon. " L'animal que l'on appelle cujuacu-apara ne diffère pas plus de notre chevreuil que le cerf du Canada diffère de notre cerf." Cette grammaire eût dit *ne* diffère, comme si la parité n'était pas évidente entre les deux parties de cette comparaison. Mais elle a raison de condamner la phrase citée de Mme de Sévigné, où le *ne* est certainement fautif.

Cette grammaire trouve bonne la phrase suivante de D'Alembert : " L'existence de Scipion ne sera pas plus douteuse dans dix siècles qu'elle *ne* l'est aujourd'hui." — Eh bien, monsieur, elle n'est pas douteuse aujourd'hui. — Non, et elle ne sera pas douteuse dans dix siècles ; elle est aussi douteuse aujourd'hui qu'elle le sera dans dix siècles ; c'est une manière de dire que, de même qu'elle n'est pas douteuse aujourd'hui, de même elle ne le sera pas dans l'avenir. N'est-ce pas comme la pensée de La Bruyère sur la liberté où l'on est de ne pas aimer et de ne pas cesser d'aimer? — Précisément. — Donc D'Alembert s'est mal exprimé.

Écoutons encore M. Littré.

3° " Avec une phrase interrogative sans négation, on supprime le *ne* explétif : Puis-je mieux servir un maître que j'ai

servi Don Garcie? — Quel mortel fut jamais plus heureux que vous l'êtes? ” — VOLTAIRE, ZAÏRE, i. 2.

Je vous donne la parole, madame. — Ces phrases s'expliquent facilement. Ces interrogations sont des affirmations déguisées sous la forme interrogative; elles signifient: On ne peut pas mieux servir un maître que j'ai servi Don Garcie; aucun mortel ne fut jamais plus heureux que vous l'êtes. La parité est évidente: il a servi Don Garcie aussi bien qu'on peut servir un maître: et vous êtes aussi heureux qu'un mortel peut l'être.

M. Littré continue: 4° “ Si la phrase est interrogative et négative, on met *ne*: Ne peut-on pas mieux servir un maître que vous *n'*avez servi Don Garcie?

Supprimez la tournure interrogative, mademoiselle. — J'aurai: on peut mieux servir un maître que . . . — Donc il faut *ne*, puisqu'il n'y a pas parité, je dois nier dans le second membre de la phrase: Il y a une manière de bien servir un maître, *ce n'est pas ainsi* que vous avez servi Don Garcie.

Avez-vous tout compris, mesdames? — Parfaitement, monsieur; cette question que nous ne comprenions pas paraît à présent clair comme le jour. — Nous finirons donc cet entretien. — Vous n'avez pas parlé des comparatifs d'égalité. — Ils ne demandent aucune explication; *ne* n'y est jamais employé: J'ai entendu Salvini jouer Hamlet avec autant de puissance qu'on en peut déployer sur la scène; il parlait italien, mais l'ignorance où l'on est de sa langue n'est pas un inconvénient aussi grand que vous pensez. Adieu, mesdames.

POST SCRIPTUM. — J'allais finir ce chapitre, sans traiter de l'emploi de *ne* amené dans la phrase par certaines expressions conjonctives. Cette question doit être connue.

Savez-vous, mesdames, comment se construisent *avant que*, *à moins que*, *sans que*? — Nous savons qu'ils régissent le sub-

jonctif, mais nous ignorons absolument quand il faut les faire suivre de *ne*. — Voici des exemples qui vous aideront un peu. Nous les examinerons. Je les prends en partie à M. Littré et à la *Grammaire des grammaires*.

“*À moins que* vous ne lui parliez.” — L’ACADÉMIE.

“*À moins qu’un* homme ne soit un monstre, la douceur d’une femme le ramène et triomphe de lui tôt ou tard.” — ROUSSEAU, ÉMILE.

“Un lièvre en son gîte songeait,

Car que faire en un gîte *à moins que* l’on ne songe ?”

LA FONTAINE, ii. 14.

“Je crois que ce ne peut être une punition de t’embrasser . . . *à moins que* la chose ne te chagrine et ne te répugne, venant de moi.” — G. SAND, FADETTE, 158.

“Et moi je ne puis vivre *à moins que* vos bontés

Accordent mon pardon à mes témérités.”

MOLIÈRE, D. GARC. ii. 6.

Ce dernier exemple présente *à moins que* sans *ne* : c’est une licence poétique. En effet l’Académie a établi la règle que cette expression conjonctive doit toujours être suivie de *ne*.

Un quart d’heure ne se passa pas *sans que* je visse repaître le domestique.

“En pensant à cela Landry regardait Madelon, mais si tranquillement qu’elle se retira *sans qu’il* se fût encore décidé de lui parler.” — G. SAND, FADETTE, 169.

“Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse *sans que* la mort s’y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre.” — BOSSUET, ORAISON DE HENRIETTE D’ANGLETERRE.

“ Je reçus et je vois le jour que je respire
Sans que père ni mère ait daigné me sourire.”

RACINE, IPHIGÉNIE, ii. 1.

Sans que n'est donc jamais suivi de *ne*? — Non, madame. — Faut-il employer *ne* après *avant que*? — M. Littre considère le *ne* qui suit quelquefois cette expression conjonctive comme un gallicisme, pour laquelle l'oreille seule intervient. Cependant il donne un grand nombre d'exemples où *avant que* est employé sans *ne* et un seul où il en est suivi. Pour ma part, j'ai noté plus de cent fois dans les maîtres cette conjonction employée sans *ne*, et une seule fois accompagnée de *ne*. Je cite.

“ Les paysans ne mangent pas vite, et le petit Pierre avait si grand appétit qu'il se passa bien une heure avant que Germain pût songer à se remettre en route.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 61.

“ Ayant entendu dire que tout le monde était riche en Hollande et qu'on y était chrétien, Candide ne douta pas qu'on ne le traitât aussi bien qu'il l'avait été dans le château de M. le baron *avant qu'il* en eût été chassé pour les beaux yeux de mademoiselle Cunégonde.” — VOLTAIRE, xviii. 220.

Voici l'unique exemple où j'ai trouvé *avant que* suivi de *ne*:

“ Quand il a fait une faute (il s'agit du frère de la petite Fadette), il accourt se cacher dans mes jupons, et il me dit : Bats-moi *avant que* ma grand'mère *ne* me prenne ! Et moi je le bats pour rire et le malin fait semblant de crier.” — G. SAND, FADETTE, 149.

La *Grammaire des grammaires* donne un exemple semblable, qui est de Marmontel : “ À peine chacun se contient dans l'attente du signal ; hâtez-vous de le donner vous-mêmes,

avant que vos trompettes ne vous échappent et ne le donnent malgré vous.”

Il me semble, mesdames, que dans ces deux exemples *avant que* perd sa signification propre, qui est de marquer qu'une action se fait avant une autre. *Avant que* unit deux actions successifs : Je dînerai avant que je sorte. *Sortir* et *dîner* voilà les deux actions qui s'accompliront toutes deux, l'une après l'autre. Cela n'a pas lieu dans les deux exemples qui nous présentent un *ne*. Le frère de Fadette ne sera pas battu par sa sœur d'abord, et puis par sa grand'mère ; de même le signal du combat ne sera pas donné en premier lieu par la trompette, et en second lieu par le trompette. *Avant que* prend un sens équivalent à *de peur que*, et alors il faut employer *ne* ; c'est de peur que sa grand'mère ne le batte que le frère de Fadette lui demande de le battre elle-même. Raisonnablement ainsi pour la citation de Marmontel.

Nous avons fini, mesdames. Adieu.

XXVII.

LA NÉGATIVE NE (SUITE).

SON EMPLOI APRÈS CERTAINS VERBES.

CETTE question est la plus obscure de toutes, mesdames. Les décisions de M. Littré, ou plutôt son indécision vous le fera voir. Écoutez.

Désespérer employé négativement demande *ne* . . . mais on peut le supprimer. — *Disconvenir* est employé indifféremment avec *ne* ou sans *ne*. — *Nier* employé négativement ou interrogativement prend *ne* . . . mais on peut le supprimer. — *Douter*, idem. — *Empêcher* employé sans négation prend *ne* . . . mais on peut le supprimer. — Employé négativement ou interrogativement on lui donne, ou on lui refuse le *ne* à volonté ! — *Tenir* affirmatif ne reçoit pas *ne* ; interrogatif ou négatif il est suivi de *ne* . . . mais on peut le supprimer. — *Craindre* prend *ne*, un *ne* explétif, dit-il, qu'on ne peut retrancher ! Employé négativement ou interrogativement, il ne reçoit pas *ne*. Si la phrase est interrogative et négative à la fois on emploie *ne* . . . mais on peut le supprimer.

Si vous acceptez ces décisions de l'illustre savant, mesdames, vous ne pourrez guère faire de faute ; mais en même temps vous croirez qu'il n'y a aucun bon sens dans notre grammaire. Plutôt que de vous laisser croire cela, je consentirais à être trouvé un peu arbitraire et trop hardi, en vous donnant une théorie. Je vais le faire afin que vous puissiez raisonner votre emploi de *ne*. Je vous conseille de la suivre dans votre pra-

tique de la langue, soit que vous écriviez soit que vous parliez. Bien entendu, puisque l'incertitude est si grande, vous ne condamnerez pas ceux qui traiteront *ne* d'une façon toute contraire.

Cette théorie nous est déjà connue, elle vous a été communiquée dans un de nos entretiens sur le subjonctif. C'est celle qui nous a fait distinguer entre les verbes qui expriment une pensée seulement, un acte de l'esprit, et ceux qui manifestent un sentiment de l'âme ou un acte de la volonté. Appliquons-la à l'emploi de *ne*.

Les verbes suivants n'appartiennent-ils pas à la pensée : *désespérer* (rappelez-vous notre discussion sur le verbe *espérer*), *disconvenir*, *nier*, *douter*, *il s'en faut?* — Si, monsieur, ces verbes expriment des actes de l'esprit. — Et ceux-ci : *empêcher*, *craindre*, *appréhender*, *avoir peur?* — Ils appartiennent au sentiment ou à la volonté.

Eh bien ! suivez cette règle si la phrase est positive et affirmative : il ne faut pas employer *ne* avec les verbes de la pensée ; il faut l'employer avec ceux du sentiment. Au contraire si la phrase est négative, employez *ne* avec les verbes de la pensée, n'en faites pas usage avec les verbes du sentiment. Disons donc : Je désespère qu'il réussisse ; je nie que cela soit ; je doute que cela soit ; il s'en faut que vous ayez compris. Mais employez *ne* ici : J'empêcherai qu'il ne me nuise ; je crains qu'il ne vienne ; j'ai peur qu'il ne lui arrive malheur.

Y a-t-il avec le premier verbe négation ou interrogation, dites : Je ne désespère pas qu'il ne réussisse ; je ne nie pas que cela ne soit ; je ne doute pas que cela ne soit ; il ne s'en faut guère que vous n'ayez compris ; il s'en faut peu que vous n'ayez compris. Et : Désespérez-vous qu'il ne réussisse ? Niez-vous que cela ne soit ? Doutez-vous que cela ne soit ? S'en faut-il beaucoup que je n'aie compris ?

Au contraire dites : Je ne saurais empêcher qu'il me nuise ;

je ne crains pas qu'il vienne ; je n'ai pas peur qu'il lui arrive malheur. Et : Pourriez-vous empêcher qu'il me nuise ? Craignez-vous qu'il vienne ? Avez-vous peur qu'il lui arrive malheur ?

Vous savez, mesdames, que la phrase qui est à la fois négative et interrogative est traitée comme une phrase affirmative. Dites donc : Ne désespérez-vous pas qu'il réussisse ? Ne niez-vous pas que cela soit ? Ne doutez-vous pas qu'il en soit ainsi ? Ne s'en faut-il pas beaucoup que la grenouille soit aussi grosse que le bœuf ?

Et : N'empêcherez-vous pas qu'il ne me nuise ? Ne craignez-vous pas qu'il ne vienne ? N'avez-vous pas peur qu'il ne lui arrive malheur.

Cela est très-clair, monsieur. — Oui. — Vous n'avez pas donné d'exemples pour *disconvenir*. — C'est vrai. Ce verbe ne s'emploie guère affirmativement, dit M. Littré. Avec la négation, dites, conformément à la théorie : Je ne disconviens pas que les choses *ne* se soient ainsi passées ; disconvenez-vous que les choses *ne* se soient ainsi passées ?

Pouvez-vous nous présenter un raisonnement, monsieur, qui justifie votre théorie, ou bien est-elle seulement un moyen de nous guider dans l'emploi de *ne* ? — C'est au moins ceci, et ce ne serait pas davantage que ce serait encore précieux, car il n'y a rien de pitoyable comme la confusion où nous jettent les observations de M. Littré et celles des grammairiens. — C'est vrai, mais raisonnerez-vous, monsieur, la théorie. — Eh bien ! oui, j'essayerai.

Je reprends quelques-uns de nos exemples, et pour vous faire voir qu'il est raisonnable de s'exprimer ainsi, je mets sous forme interrogative le second membre de phrase.

Réussira-t-il ? J'en désespère. — Cela est-il ? J'en doute. — Avez-vous compris ? Il s'en faut.

Pour les verbes de sentiment, le second membre doit s'exprimer comme on exprime un sentiment, sous forme exclamative. Donc : qu'il ne me nuise pas, ou qu'il n'essaye pas

de me nuire ! car je l'en empêcherai. — Qu'il ne vienne pas ! car je crains, je suis plein de crainte, je tremble. — Oh ! qu'il ne lui arrive pas malheur ! car j'ai bien peur.

Je puis soumettre à la même épreuve les phrases négatives, et les trouver tout aussi raisonnablement exprimées : Ne réussira-t-il pas ? Je n'en désespère pas, etc.

Nous sommes satisfaites, monsieur, et nous appliquerons la théorie. — Je vous en prie. — Je demande à faire une observation. — Faites-la, madame. — Je soupçonne que vous avez laissé de côté le verbe *défendre*, parce qu'il contredit la théorie. — Peut-être. — M. Littré dit qu'on n'emploie jamais *ne* avec ce verbe. C'est cependant un verbe de sentiment. — Oui. — Dès lors, il faudrait dire : Je défends que vous ne fassiez cela. — Il semble qu'il en soit ainsi. Cependant nous ne pourrions pas lui appliquer le raisonnement fait tantôt pour les verbes de sentiments. Voyez : Ne faites pas cela ! car je le défends. Ce serait une prière, or il s'agit d'un ordre formel. — Oui. — En conséquence je traiterais *défendre* comme les verbes de la pensée, ainsi : Ferez-vous cela ? Je le défends. — C'est un peu trop subtil, monsieur. — Je le crois aussi, madame. Mais mon but principal est atteint, si je vous ai aidées à retenir que *défendre* s'emploie sans la négation *ne*. — Soyez sûr que nous ne l'oublierons pas, monsieur.

Il me reste, mesdames, à vous offrir des exemples des maîtres. — Seront-ils conformes à la théorie ? — Pour la plupart seulement. N'oubliez pas que je vous ai donné cette théorie pour votre propre usage, en vous recommandant de ne pas condamner les écrivains qui ne la pratiquent pas. Je marquerai d'un signe [*] les exemples qui justifient notre manière de voir.

* “Je suis inquiète des fièvres que je *crains* que vous ne preniez à Versailles ; on mande ici que tout en est plein.” —
MME DE SÉVIGNÉ, LETTRE DU 22 SEPT. 1687.

Vous connaissez cette pensée :

* “La même justesse d’esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait *appréhender* qu’elles ne le soient pas assez pour mériter d’êtres lues.” — LA BRUYÈRE, 119.

* On vous apporte un troisième bonnet, madame, et je *crains* bien qu’il n’y ait un rhume dedans.” — A. DE MUSSET, SCÈNES ET PROVERBES, ii. 142.

* “Si elle est si raisonnable, je *crains* bien que c’est à cause que je lui déplais.” — G. SAND, MARE AU DIABLE, 130.

Voilà *craindre* employé, ce qui est très-rare, avec l’indicatif, et dans ce cas il ne reçoit jamais *ne*. Je note le fait comme une confirmation de la théorie, parce que dans cet emploi aucun sentiment ne tombe sur le second verbe. En conséquence *craindre* est traité ici comme un verbe de la pensée. Pascal nous fournit un exemple semblable avec *douter*, qu’il emploie sans subjonctif. Sa phrase est interrogative et devrait avoir le *ne*. Elle ne l’a pas parce que le verbe est à l’indicatif :

* “Qui *doute* que la géométrie a une infinité d’infinités de propositions à exposer ?” — PASCAL, 8.

* “Sylvinet s’inquiétait de l’habillement de Landry, de sa chaussure, comme s’il eût dû s’en aller bien loin, et comme s’il était bien à plaindre, sans *se douter* qu’il était lui-même le plus à plaindre des deux, parce qu’il était le plus affligé.” — G. SAND, FADETTE, 40.

Se douter n’est pas synonyme de *douter*, il signifie croire, soupçonner ; mais c’est aussi un verbe de la pensée et il se construit en conséquence.

* “Où suis-je ? De Baal ne vois-je pas le prêtre ?
Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître ?

Vous souffrez qu'il vous parle? et vous ne *craindez* pas
 Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas,
 Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
 Ou qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent?"

RACINE, ATHALIE, v. 662.

N'est-ce pas régulier? — Si: car la phrase est à la fois négative et interrogative; donc *ne* doit s'employer. — Oui.

Pascal dit qu'il n'aime pas ces compliments ou ces excuses banales :

“Je vous ai bien donné de la peine; Je crains de vous ennuyer; Je *crains* que cela soit trop long.” — PASCAL, 112.

C'est irrégulier, monsieur. — Oui, madame.

* “Le grand-veneur et le premier eunuque ne *doutèrent* pas que Zadig n'eût volé le cheval du roi et la chienne de la reine.” — VOLTAIRE, xviii. 70.

“Je ne *doute* pas que César ait été assassiné dans le sénat.”
 — DANS LITTRÉ.

* “Croyez-moi plus j'y pense et moins je puis *douter*.

Que sur vous son courroux ne soit prêt d'éclater,
 Et que de Jézabel la fille sanguinaire
 Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.”

RACINE, ATHALIE, v. 57.

“Par deux fois la Grise faillit s'abattre: chargée comme elle l'était (elle était chargée de Germain, Marie, et le petit Pierre, sans compter les provisions qu'elle portait), elle perdait courage, et si elle conservait assez de discernement pour ne pas se heurter contre les arbres, elle ne pouvait *empêcher* que ceux qui la montaient n'eussent affaire à de grosses branches, qui barraient le chemin à la hauteur de leurs têtes et qui les mettaient fort en danger. Germain perdit son chapeau dans une

de ces rencontres et eût grand'peine à le retrouver. Petit Pierre s'était endormi, et se laissant aller comme un sac, il embarrassait tellement les bras de son père que celui-ci ne pouvait plus ni soutenir ni diriger le cheval." — G. SAND, MARE AU DIABLE, 64.

Pardon, mesdames, pour la longueur de cette citation. — Elle est trop courte, monsieur, puisqu'elle est de G. Sand.

* "Il ne faut pas nous obstiner davantage, dit la petite Marie. Descendons, Germain; donnez-moi l'enfant, je le porterai fort bien, et j'empêcherai mieux que vous que la cape se dérangeant ne le laisse à découvert." — Id. 65.

* "La plus honnête amitié, et c'est celle que j'ai pour toi, n'empêche point qu'on s'embrasse." — G. SAND, FADETTE, 159.

* "J'ai défendu que vous fissiez cette chose." — L'ACADÉMIE.

M. Littré cite la phrase suivante de Bossuet :

* "Si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons semer pour la glorieuse immortalité, l'on ne peut nier que la longue vie ne soit souhaitable."

"*Il s'en faut* bien que je ne sois aussi solitaire que vous." — RACINE À BOILEAU, 3 OCT. 1792.

"*Il s'en faut* bien que nous ne connaissions toutes nos volontés." — LA ROCHEFOUCAULD, MAXIME 295.

* "*Il s'en faut* bien que nous connaissions tout ce que nos passions nous font faire." — Id. 460.

"*Il s'en faut* bien que l'innocence ne trouve autant de protection que le crime." — Id. 469.

Ne vaut-il pas mieux suivre une théorie, mesdames, que d'employer ou de supprimer ainsi sans raison la négation ? — Si.

* “*Peu s'en faut* que Mathan ne m'ait nommé son père.”
— RACINE, *ATHALIE*, v. 1048.

Nous allons nous arrêter, mesdames. . . . — Il nous reste une seule question à poser, monsieur. — Eh bien? — Vous avez certains verbes, *oser*, *savoir*, *pouvoir* et *bouger*, je pense, que vous faites accompagner tantôt de *ne* seulement, tantôt de *ne pas*. Est-il toujours permis de supprimer *pas* avec ces verbes? — Non, mademoiselle. Pour ne pas me laisser entraîner dans un curieux, et par suite trop long examen de votre question, j'abandonne la réponse à M. Littré. “*Ne* s'emploie seul avec les verbes *cesser*, *oser*, *savoir*, *avoir garde* et *importer* (impersonnel) : Il n'a cessé de gronder. On n'ose l'aborder. Il n'a garde d'y manquer. Je ne puis me taire.

“L'un dit : Je n'y vais point, je ne suis pas si sot ; l'autre : Je ne saurais.” — LA FONTAINE, ii. 2.

“Il n'importe d'avoir payé Le Vacher, ou non.” — MME DE SÉVIGNÉ, 1^{er} AOÛT 1685.

Toutefois en ces cas, on peut mettre aussi *pas* ou *point* : Il ne cesse pas de gronder.

“Chacun demeure d'accord qu'il ne pouvait pas mieux jouer.” — MOLIÈRE, *CRITIQUE*, SCÈNE 6.

Ne se dit seul avec d'autres verbes, mais dans le style familier et un peu archaïque :

“L'âne appelle aussitôt le chien à son secours ; le chien ne bouge.” — LA FONTAINE, viii. 17.

M. Littré ajoute sur l'emploi de *ne* : “Dans des phrases interrogatives ou négatives, *ne* se dit seul au second membre, quand ce second membre est négatif : Y a-t-il un homme dont elle ne médise? Je ne vois personne qui ne vous loue.

Ne se dit seule quand l'étendue de la négation est restreinte par quelque terme : Il ne lit guère. Je ne sortirai de trois jours." . . . — Où est la restriction ici, monsieur ? — *De trois jours*, évidemment. Sans cette restriction, il devrait dire : Je ne sortirai pas. Je continue à citer M. Littré.

"*Ne* se dit seul avec *autre* et *que*. Je n'ai d'autre désir que celui de vous être utile. Mais on peut dire aussi : Je n'ai pas d'autre désir, etc.

Ne se dit seul quand le mot *que* signifie *pourquoi*, au commencement d'une phrase, ou quand il sert à exprimer un désir, à former une imprécation : Que n'êtes-vous arrivé plus tôt ! Que n'est-il encore vivant !

Ne se dit seul dans un membre de phrase gouverné par *si* au sens de *à moins que* : Je ne sortirai point, si vous ne me venez prendre en voiture. On se sert de *ne* seul, quand deux négations sont jointes par *ni* : Je ne l'estime ni ne l'aime. On s'en sert aussi quand *ni* est redoublé, soit dans le sujet : Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé ; soit dans l'attribut : Il est avantageux de n'être ni trop pauvre ni trop riche."

Il ne faut pas vous répéter, mesdames, ce que vous avez appris dans nos entretiens, que *ne* s'emploie seul après certains verbes, *craindre*, etc., et après les comparatifs d'inégalité dans certains cas ? — Non, monsieur, nous sommes bien renseignées sur ce sujet, mais dites-nous quelle différence il y a entre *ne pas* et *ne point*. Certaines personnes semblent ne pas connaître *point*, d'autres se plaisent à l'employer sans cesse. — Les unes et les autres ont tort, mademoiselle, car ces négations ne sont pas entièrement synonymes.

Les substantifs qui rappellent l'origine des deux mots disent la différence. *Un pas* est peu de chose, mais *un point* est beaucoup moins encore. Donc *point* est la plus forte des deux négations. Quand un fils demande une faveur à son père, et que celui-ci dit : Je ne veux pas, le solliciteur peut insister et reproduire sa demande ; mais si le père lui dit, ce

qu'il fera en élevant la voix probablement : Je ne veux point, il saura qu'il n'a plus qu'à se résigner, et à se retirer. Celui qui n'a *point* d'esprit en est très-dépourvu, car il en a encore moins que celui qui n'en a *pas*.

En outre *point* est absolu et ne veut pas être accompagné d'une détermination quelconque ni d'une restriction. Ainsi ne dites pas : Je n'ai point encore fini ; Je n'ai point un sou dans ma poche. C'est *pas* qu'il faut employer dans ces phrases. Au moment où nous sortons le soir, je lève la tête et je vous dis très-bien : Il n'y a point d'étoiles au ciel, car je n'en vois pas une. Si vous en découvrez une seule, vous pourrez me répondre : Vous ne voyez pas bien, en voilà une au-dessus de nous. Ne dites pas : Je ne vois point une étoile. — Nous pouvons dire : Je ne vois pas une étoile. — Oui, et vous aurez dit la même chose que celui qui a fait remarquer qu'il n'y a point d'étoiles. Adieu, mesdames.

XXVIII.

LES INVARIABLES.*

MESDAMES, nous voilà arrivés au dernier jour de notre année d'étude, et il me resterait à vous entretenir des mots invariables, c'est-à-dire, de l'adverbe, de la préposition, de la conjonction et de l'interjection. Ce sujet ne peut être examiné en si peu de temps avec le soin que nous avons eu l'habitude d'accorder à nos recherches. Du reste, il est d'une importance relativement minime, et la pratique de la langue vous a familiarisées avec les invariables. La connaissance que vous en avez me paraît bien résumée dans une petite grammaire écrite en France par M. Ch. Marty-Laveaux, laquelle vient de paraître. Je me contente donc de vous lire les pages que ce grammairien a consacrées aux invariables. Je passerai seulement ses observations sur *quelque, tout, où, en, dont, y*, et sur la conjonction *que*. Ces mots ont été étudiés dans nos entretiens. Je lis donc.

Préposition.

“ La *préposition* sert à marquer un rapport entre deux mots. Elle n'a point par elle-même un sens complet. On l'appelle

* Ce chapitre sur les *invariables* est un extrait de la *Grammaire historique de la langue française*, par Ch. Marty-Laveaux. Je ne méprise pas les invariables : ils seront traités, dans une prochaine édition des *Entretiens*, avec toute l'attention qu'ils méritent. En attendant, le grammairien que je cite aura seul la parole et la responsabilité.

préposition, parce qu'elle est posée avant le mot qui en achève le sens et qu'on nomme son complément. Dans cette phrase: Le livre de Pierre, la préposition *de* exprime qu'il y a un rapport, un lien, entre livre et Pierre; mais c'est la préposition *de* qui détermine la nature du rapport, et qui fait voir que le livre appartient à Pierre. *Pierre* est le complément de la préposition.

Une même préposition peut souvent exprimer divers rapports, tels que ceux de lieu, de temps, de cause, de moyen. Dans: La ferme est avant le château, la préposition *avant* marque un rapport de lieu. Dans: Vous y arriverez avant midi, la même préposition *avant* marque un rapport de temps.

Principales prépositions. — Les principales prépositions sont: *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, hors, jusque, outre, par, pour, près, sans, selon, sur, vers.*

Il y a des *prépositions composées*, formées soit de la réunion de deux prépositions principales, soit d'autres espèces de mots. Telles sont: *envers, ès, parmi, vis-à-vis, malgré, hormis.*

Envers	} vient de	en et vers.
Ès		en et les.
Parmi		par et mi (ancien nom français signifiant moitié, milieu).
Vis-à-vis		à et vis (ancien nom français signifiant visage). Vis-à-vis équivaut à: face à face, et, par suite, à: en face de.
Malgré		mal et gré (volonté). Mal gré est originairement l'opposé de bon gré: Bon gré mal gré.
Hormis		hors et mis (participe passé du verbe mettre).

Certaines prépositions sont des adjectifs devenus invariables: Proche le palais; sauf meilleur avis.

Deux prépositions, *voici, voilà*, sont formées de l'impératif singulier du verbe *voir*, suivi des adverbes *ci* et *là*: Voici les troupes; voilà le beau temps.

Ces locutions *voici, voilà*, se séparaient dans l'ancien français: Voi me là; voi me ci. Depuis le commencement du XVII^e siècle, elles sont considérées comme inséparables; mais par une anomalie qui provient de leur origine, elles peuvent être précédées des pronoms qui leur servent de complément: Me voici; vous voilà.

Certaines prépositions sont des participes, présents ou passés, devenus invariables: Durant la guerre; joignant le pré; pendant la nuit. Vu votre belle conduite; supposé telle circonstance; excepté nous; joint la lettre; inclus la somme.

Locutions prépositives. — On appelle locution prépositive tout assemblage de mots faisant fonction de préposition: *À travers, au-dessous, au-dessus*.

Emploi de la préposition. — La préposition se place d'ordinaire immédiatement avant son complément: Avant la guerre; sans cesser; selon vous.

Les prépositions *de* ou *à* suivent quelques prépositions et la plupart des locutions prépositives: Près de la ville; hors des murs; au-dessous de la fenêtre; au-dessus de la porte; jusqu'à demain; par rapport à lui.

La préposition *de* précède souvent une autre préposition: Peindre d'après nature; discerner le bien d'avec le mal.

Les prépositions *à, de, en*, se répètent d'ordinaire devant chacun de leurs compléments: Il est comblé d'honneurs et de gloire; il s'occupe à lire et à faire des vers; on trouve les mêmes préjugés en Europe, en Asie, en Afrique et jusqu'en Amérique.

Les autres prépositions, et particulièrement celles qui n'ont qu'une syllabe, ne se répètent pas lorsque les noms qui servent de compléments ont une signification analogue: Passer sa vie dans la mollesse et l'oisiveté; elle charme tout le monde par sa bonté et sa douceur.

Souvent une préposition modifie le sens d'un verbe, en s'y joignant de façon à faire corps avec lui; ainsi, *entre* forme entre-couper, entremêler, entreprendre. Cette même préposition *entre* conserve sa forme latine (INTER) dans plusieurs verbes, qui ont été francisés plus tard que ceux que nous venons de citer, comme: interjeter, interrompre, intervenir. Les prépositions à formes purement latines sont inséparables et n'ont point de sens en dehors des verbes. Telles sont: *dis*, dans disjoindre, distendre; *trans*, dans transporter, transmettre.

Adverbe.

L'*adverbe* sert à modifier :

1° Un verbe, et c'est de là que lui vient son nom : Cet enfant parle distinctement.

2° Un adjectif : Jean est très-malade.

3° Un autre adverbe : Nous avons passé la journée fort gaiement.

Les adverbes servent surtout à exprimer :

La manière : *bien, mal, prudemment* ;

La comparaison : *pis, mieux, plus, moins* ;

La quantité : *peu, assez, beaucoup, trop* ;

Le lieu : *ici, là, dessus, dessous, dedans* ;

Le temps : *jadis, hier, demain, tantôt* ;

L'affirmation : *oui, certes* ;

La négation : *ne, non, nullement*.

On range à *tort, pas, point, rien*, parmi les adverbes qui servent à exprimer la négation. Ces mots ne sont point des adverbes : ce sont des noms indéfinis qui servent de compléments à la négation.

Locutions adverbiales. — On appelle locution adverbiale toute réunion de mots faisant l'office d'adverbe : *au-dessous, au-dessus, tout à fait*.

Emploi de l'adverbe. — Les adverbes *dessous, dessus, dedans, dehors*, qui correspondent aux prépositions *sous, sur, dans, hors*, remplaçaient encore souvent ces prépositions au XVII^e siècle ; non-seulement on disait : Voici la table, posez cela *dessus*, mais aussi : Posez cela *dessus* la table. Actuellement les adverbes sont distingués des prépositions d'une façon plus rigoureuse. Cependant lorsque *dessous, dessus, dedans, dehors*, sont précédés des prépositions *à, de, en, par*, ils peuvent encore s'employer comme locutions prépositives : Au-dessous de l'horloge ; ôtez cela de dessus la table ; en dehors de la ville ; il passa par dedans la maison.

L'Académie admet *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui*.

Puisque l'usage permet encore de choisir entre ces deux locutions, nous pensons qu'il faut* préférer la première. *Jusqu'à aujourd'hui* correspond à ces façons de parler *jusqu'au jour d'hier, jusqu'au jour de demain* ; seulement les quatre mots *au*

jour d'hui se sont réunis, et le dernier, *hui* (du latin *HODIE*), qui désigne le jour où l'on est, ne s'emploie plus que là. Comme la préposition *à* se trouve déjà renfermée dans *au*, première syllabe de *aujourd'hui*, il est superflu de la répéter.

Plus tôt, dans le sens de *plus vite*, *de meilleure heure*, s'écrit en deux mots; *plutôt*, dans le sens de *préféablement*, s'écrit en un seul mot.

Il faut bien remarquer que c'est là une différence accidentelle et toute récente, et que les deux mots ont une même origine.

Adverbes tirés des adjectifs. — La plupart des adverbes servant à exprimer la manière sont ou de purs adjectifs qualificatifs: crier fort, chanter juste, voir clair, parler net, dire vrai, sentir bon; ou des adjectifs qualificatifs transformés en adverbes par l'addition de la terminaison *ment*: chaudement, prudemment, fortement, justement, clairement, nettement.

Cette terminaison *ment* n'est autre chose que *MENTE*, ablatif latin de *MENS* (âme, esprit), employé dans le sens de *façon*, *manière*, *BONA MENTE*, d'une bonne manière, bonne ment. Le mot *MENS* étant féminin, la terminaison *ment* s'ajouta au féminin des adjectifs; mais la troisième déclinaison latine n'ayant point de terminaison particulière pour ce genre, les adverbes tirés des adjectifs qui y appartenait conservèrent dans l'ancien français la forme commune *grandment*, *fortment*. Au XIV^e siècle, lorsque tous les adjectifs français prirent la forme féminine en *e*, on l'introduisit dans ces adverbes; toutefois certains d'entre eux ne la reçurent point: prudemment, élégamment, vaillamment.

Adverbe employé comme nom. — L'adverbe s'emploie quelquefois comme nom :

“ Le peu de foin que vous avez vous coûte quarante mille écus. ” — MOLIÈRE, LES FEMMES SAVANTES, v. 4.

“ Le trop d'attention qu'on a pour le danger
Fait le plus souvent qu'on y tombe. ”

LA FONTAINE, xii. 18.

Complément de l'adverbe. — La plupart des adverbes n'ont point de complément. Cependant: 1^o Les adverbes de quantité sont souvent suivis d'un complément précédé de la préposition *de*: peu de vin. 2^o Les adverbes de manière tirés d'adjectifs

conservent parfois le complément de ces adjectifs: il faut vivre conformément à son état.

Conjonctions.

La *conjonction* sert à unir deux phrases. Quand on dit: Il pleure et il rit en même temps, ce mot *et* lie la première phrase il pleure avec la seconde il rit.

Principales conjonctions. — Les principales conjonctions sont: *et, ni, ou, mais, or, donc, car, comme, quand, que, lorsque, quoique, si.* La plupart de ces conjonctions tirent leur origine des conjonctions latines correspondantes: *et* vient de ET, *ni* de NEC, *ou* de AUT, *mais* de l'adverbe MAGIS, *or* du nom HORA (heure), *car* de QUARE (c'est pourquoi), *comme* de QUOMODO.

Locutions conjonctives. — On appelle locutions conjonctives toute réunion de mots s'employant en guise de conjonction: *au contraire, d'ailleurs, en effet, pourvu que, parce que, tandis que.*

Emploi de la conjonction. — *Quand*, conjonction, écrit par un *d* et signifiant *lorsque*, doit être soigneusement distingué de *quant* à, locution prépositive, qui s'écrit avec un *t* et signifie: à l'égard de, relativement à: Quand il fera beau; quant à moi.

Ces mots, tirés tous deux du latin, ont une origine différente: *quand* vient de QUANDO, et *quant* de QUANTUM.

Quoique, conjonction, vient de *quoi* et de *que*; mais *quoi que*, en deux mots, veut dire *quelque chose que*: Quoi que vous lui disiez, il ne vous écoutera pas; tandis que *quoique*, en un mot, équivaut à *bien que*: Il est modeste quoique savant.

Parce que, locution conjonctive, vient de *par*, de *ce* et de *que*, et signifie *attendu que*: Vous êtes estimé de tous parce que vous vous conduisez bien; mais *par ce que*, en trois mots, veut dire *par la chose que*: Par ce que vous dites, il est facile de vous juger.

Conjonction employée comme nom. — La conjonction s'emploie quelquefois comme nom: un *mais*, des *car*, des *si*.

Interjection.

À proprement parler, l'*interjection* n'est pas une espèce de mot particulière: c'est un cri naturel qui exprime à lui seul un sentiment, comme la joie, l'effroi, la douleur.

Principales interjections. — Les premières interjections ne sont autre chose que les voyelles mêmes, accompagnées d'ordinaire d'une aspiration plus ou moins forte : *ah ! ha ! eh ! hé ! hi ! ô ! oh ! ho !*

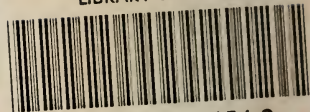
Ces premières interjections ont produit des espèces d'interjections composées, telles que : *holà*, formé du cri *ho* destiné à appeler quelqu'un et de l'adverbe *là* ; *hélas*, formé du cri de douleur *hé* et de l'adjectif *las*, malheureux, fatigué.

Locutions interjectives. — Les locutions interjectives se composent de mots qui, comme l'interjection même, ne font point partie du corps du discours et demeurent à l'état de cri ou d'invocation : *grand Dieu ! juste ciel !*

L'interjection peut s'employer comme nom : un *hélas*, des *ah*.

Je n'ai plus qu'à vous dire adieu, mesdames. J'ai été heureux et ravi de vous voir aussi assidues à ces entretiens sur un sujet aride ; votre curiosité à pénétrer dans l'étude des règles de la langue m'a démontré que vous êtes capables de vous livrer aux travaux intellectuels les plus sérieux. Je ne vous ai pas tout appris sur la grammaire, mais j'ai confiance que votre œil, que j'ai tourné vers les grands maîtres, restera fixé sur eux. Je veux dire sur Bossuet, Pascal, Mme de Sévigné, La Rochefoucauld, La Bruyère, Montesquieu, Voltaire, A. de Musset, G. Sand. Ayez leurs livres entre vos mains tous les jours et écoutez-les parler sans cesse. Ces glorieux immortels achèveront magnifiquement ce que j'ai modestement commencé. Adieu, mesdames.

LIBRARY OF CONGRESS



0 003 121 454 3

